

NOTE TO USERS

The original manuscript received by UMI contains pages with indistinct print. Pages were microfilmed as received.

This reproduction is the best copy available

UMI

PIERRE ASSELIN

LE III^e REICH ET LE PROJET NATIONAL DU QUÉBEC

Étude comparée des idéologies politiques
allemandes et québécoises (1918-1945)

Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître es arts (M.A.)

Département de science politique

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

Octobre 1998



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-26149-2

Canada

Un espoir formidable parle dans cet écrit. Et je n'ai, au fond, aucune raison de renoncer à l'espoir d'un avenir dionysiaque de la musique. Sautons un siècle et regardons: supposons que mon attentat contre deux mille ans de lèse-nature et de lèse-humanité ait réussi. Le nouveau parti de la vie s'étant chargé de la plus grande des tâches, l'éducation d'une humanité supérieure, y compris l'anéantissement de tous les dégénérescents et de tous les parasites, aura de nouveau rendu possible sur la terre ce trop-plein de vie dont sortira nécessairement un nouvel état dionysiaque. Je promets un âge tragique: la plus belle façon d'approuver la vie, la tragédie, renaîtra quand l'humanité pourra se souvenir sans souffrance des guerres atroces mais nécessaires qu'elle aura mises dans son passé...

*Friedrich Nietzsche. Ecce Homo. Pourquoi j'écris de si bon livre.
L'origine de la tragédie. Paris, Gallimard, 1942, p. 92.*

There's no problems, only solutions.

John Lennon, Double Fantasy. 1980.

DÉDICACE

À tous ceux et celles qui ne m'ont pas compris

AVANT-PROPOS

Si la réalisation de ce mémoire a été une dure épreuve pour moi, elle l'a été aussi pour ceux et celles qui en ont été, de près ou de loin, les témoins.

Je remercie d'abord mon professeur Louis Balthazar pour la constance de sa direction. (Le mot "direction" n'est pas le plus juste ici, car ce mémoire est plutôt le produit d'une dialectique complexe). J'exprime aussi ma reconnaissance à mes évaluateurs, Guy Laforest et Barrie Ratcliffe, pour avoir eu le courage de cautionner un ouvrage en porte-à-faux avec l'idéologie dominante actuelle. En somme, c'est tout le personnel de science politique que je dois remercier pour leur sollicitude, ainsi que le gouvernement du Québec pour m'avoir accordé un prêt et une bourse.

C'est surtout ma famille, en particulier mes parents, Louis-Marie et Lise, à qui je serai toujours redevable pour leur soutien. Jamais je n'aurais pu m'engager autant dans mes études sans leur confiance et leur affection. Avec eux je salue mes amis Laurent Montambault, Luc Gagnon, Guy Bélanger, Alain Brochu, Frédéric Lapointe, Martin Sylvestre, Élène Gousse et les autres qui, chacun à sa façon, m'ont aidé dans mon cheminement académique. Je salue enfin tous ceux et celles qui, à la suite de la controverse médiatique (août-septembre 1998), m'ont exprimé leur appui.

Je remercie enfin le doyen de la Faculté des études supérieures, Dinh Nguyen, qui, après les légères modifications apportées au mémoire sur la demande de mon directeur, en a accepté la réédition. Je demeure cependant insatisfait de l'ouvrage : j'aurais souhaité ajouter plusieurs éléments pour appuyer ma démonstration, surtout concernant la politique économique du III^e Reich.

Lévis, octobre 1998

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	X
AVERTISSEMENT	XI
TABLE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	XII
LISTE DES SCHÉMAS ET TABLEAUX	XV
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : ORIGINES ET FONDEMENTS DES IDÉOLOGIES	6
CHAPITRE I : ORIGINES DES IDÉOLOGIES	7
A) L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN-ÂGE	9
1- L'humanisme grec	9
2- L'humanisme chrétien	10
B) LES TEMPS MODERNES	13
1- La Renaissance et la Réforme	13
2- Le rationalisme et l'idéalisme	14
3- Le classicisme et le romantisme	16
C) L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE	17
1- Les nationalismes classique et romantique	18
2- Les écoles philosophiques	23

3- Le nationalisme étatique	23
D) CONCLUSION	24
NOTES DU CHAPITRE I :	25
CHAPITRE II : PRINCIPES DES IDÉOLOGIES POLITIQUES	27
A) DÉFINITION DES CONCEPTS	27
B) DÉFINITION DES MODÈLES THÉORIQUES	33
1- La question téléologique	35
2- La question déontologique	36
C) DÉFINITION DES SYSTÈMES POLITIQUES	38
1- Les acteurs politiques	39
2- Genèse du système partisan	40
3- Typologie des partis	42
D) CONCLUSION	43
NOTES DU CHAPITRE II :	44
DEUXIÈME PARTIE : LES IDÉOLOGIES ALLEMANDE ET QUÉBÉCOISE	47
CHAPITRE III : L'IDÉOLOGIE NATIONALE-SOCIALISTE	48
A) LES CONSÉQUENCES DE LA VICTOIRE OCCIDENTALE	48
B) L'HÉRITAGE CULTUREL DE WEIMAR	50
C) LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DU III ^e REICH	53
D) LA CONSTITUTION DU III ^e REICH	58
1- La démocratie libérale aux assises	58

2- L'État corporatiste	59
3- Le droit communautaire	60
E) L'ÉTHIQUE DU III ^e REICH (DÉONTOLOGIE <i>VÖLKISH</i>)	63
F) CONCLUSION	69
NOTES DU CHAPITRE III :	70
CHAPITRE IV : L'IDÉOLOGIE NATIONALE DU QUÉBEC	74
A) L'HÉRITAGE CULTUREL CANADIEN-FRANÇAIS	75
B) LE QUÉBEC DEVANT LE III ^e REICH	78
C) LA CONSTITUTION DU QUÉBEC	84
1- Le procès de la démocratie moderne	84
2- Le nationalisme étatiste	87
3- Le système corporatiste	89
D) L'ÉTHIQUE DE L'ÉTAT FRANÇAIS (DÉONTOLOGIE RACIALE).....	91
E) CONCLUSION	95
NOTES DU CHAPITRE IV :	96
TROISIÈME PARTIE : LES POLITIQUES ALLEMANDE ET QUÉBÉCOISE	101
CHAPITRE V : LA POLITIQUE DU III ^e REICH	102
A) LE PARTI NATIONAL-SOCIALISTE DES TRAVAILLEURS ALLEMANDS	102
1- La constitution du N.S.D.A.P.	102
2- L'ascension au pouvoir	104
B) LA STRUCTURE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE	107

1- La démocratie plébiscitaire	107
2- Le principe du chef	109
3- Le Front du travail	112
C) LA POLITIQUE SOCIO-CULTURELLE	113
D) LA STRUCTURE JUDICIAIRE	116
E) CONCLUSION	118
NOTES DU CHAPITRE V :	120
CHAPITRE VI : LA POLITIQUE NATIONALE DU QUÉBEC	127
A) LES GROUPES D'INTÉRÊTS ET DE PRESSION	127
B) LES PARTIS BRITANNIQUES MODERNES	132
C) LE PARTI DE L'UNION NATIONALE	136
D) CONCLUSION	143
NOTES DU CHAPITRE VI :	144
QUATRIÈME PARTIE : ÉTUDE COMPARÉE DES IDÉOLOGIES POLITIQUES	149
CHAPITRE VII : LES IDÉOLOGIES ALLEMANDE ET QUÉBÉCOISE	150
A) FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES DES IDÉOLOGIES	150
1- Épistémologie des paradigmes philosophiques	150
2- Révolution Conservatrice et modernité	153
3- Révolution Conservatrice et hitlérisme	154
4- Révolution Conservatrice et groulxisme	157
B) WELTANSCHAUUNG GERMANIQUE ET QUÉBÉCOISE	159

1- Religions nationale-socialiste et catholique	159
2- Philosophies allemande et québécoise	162
3- Sociologies allemande et québécoise	166
4- Politique hitlérienne et projet groulxiste	168
5- Droits communautaire et canonique	169
C) ORIENTATIONS POLITIQUES DES IDÉOLOGIES	173
1- Critique des idéologies	173
2- Idéologies de droite et de gauche	182
D) CONCLUSION	184
NOTES DU CHAPITRE VII :	185
CHAPITRE VIII : LES PROJETS POLITIQUES ALLEMAND ET QUÉBÉCOIS	191
A) LA «CRITIQUE MODERNE DE LA MODERNITÉ»	191
1- La critique politique	191
2- La critique économique	193
3- La critique culturelle	194
B) LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE	196
1- Les acteurs politiques	196
2- Le système partisan	197
3- Les types des partis	201
4- L'autoritarisme	202
5- Le totalitarisme	205
6- Le militarisme	209

7- Le racisme	212
C) L'ÉTAT-PROVIDENCE ET L'ÉTAT-NATION	215
1- L'État-providence	215
2- L'État-nation	218
D) CONCLUSION	220
NOTES DU CHAPITRE VIII :	222
CONCLUSION GÉNÉRALE	229
NOTES DE LA CONCLUSION GÉNÉRALE :	233
CHRONOLOGIE (1918-1945)	234
LISTE DES OUVRAGES CITÉS	236

SOMMAIRE

Comme l'indique son sous-titre, ce mémoire compare les idéologies et les politiques allemandes et québécoises dans l'entre-deux-guerres, soit de 1918 à 1945.

L'ouvrage aborde les idéologies politiques sous deux angles sociologiques: une approche structuraliste passe en revue leurs conceptions philosophiques ; une approche fonctionnaliste examine les modalités d'application. Ces deux champs d'analyse sont mis en perspective dans les chapitres liminaires. L'hypothèse est que les idéologies politiques se réclamaient d'un paradigme philosophique traditionnel par opposition à un paradigme moderne issu de l'Antiquité et de la Renaissance. Le paradigme dit traditionnel validait l'application politique du modèle corporatiste, en opposition aux modèles modernes du libéralisme et du marxisme.

L'analyse des idéologies politiques est faite dans les deuxième et troisième parties de l'ouvrage. Conformément aux deux approches retenues, la deuxième partie les étudie dans leur expression théorique et la troisième dans leur expression pratique. La quatrième partie tire les résultats de la comparaison. Celle-ci se résume au fait que les projets allemand et québécois procédaient d'une même source d'idées philosophiques, scientifiques et politiques : idées philosophiques rattachées à un courant traditionnel ; idées scientifiques, apparentées à la sociologie du XIX^e siècle ; idées politiques issues de ce qu'on a appelé la «Révolution Conservatrice». La conclusion d'analyse est donc une similitude idéologique et politique entre les projets allemand et québécois.

AVERTISSEMENT

Le présent ouvrage se propose d'élucider les convergences et les divergences de l'hitlérisme et du goulxisme sous le rapport de leurs origines et de leurs finalités. L'approche ontologique privilégiée ici favorise une présentation cognitive et non normative des faits. Les résultats d'analyse ne sauraient donc éluder le jugement porté par les experts sur les crimes perpétrés contre le peuple juif durant de la Seconde Guerre mondiale. Dans la mesure où cette guerre a été elle-même un crime contre l'humanité, nous ratifions ce jugement. Il est incontestable que la persécution systématique des Juifs constitue l'élément central de la différentiation entre le goulxisme et l'hitlérisme au plan pratique.

S'il convient d'avertir le lecteur à cet égard, c'est que les événements de la Seconde Guerre mondiale ne font pas l'objet d'une étude spécifique dans ce mémoire. Ces événements seront traités dans une annexe qui ne paraîtra que lors d'une publication publique de l'ouvrage, le cas échéant.

TABLE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

A.A.N.B.	Acte de l'Amérique du Nord britannique
A.C.F.A.S.	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
A.C.J.C.	Action catholique de la jeunesse canadienne
A.L.N.	Action libérale nationale
A.P.I.	Association professionnelle des industriels
B.P.C.	Bloc populaire canadien
C.T.C.C.	Confédération des Travailleurs catholiques du Canada
D.A.F.	Deutsche Arbeitfont (Front du Travail)
D.A.P.	Deutsche Arbeiterpartei (Parti ouvrier allemand)
D.D.P.	Deutsche Demokratische Partei (Parti démocratique allemand)
D.N.V.P.	Deutschnationale Volkspartei (Parti populaire national-allemand)
D.V.P.	Deutsche Volkspartei (Parti populiste allemand)
E.S.P.	École sociale populaire
Gestapo	Geheime Staatspolizei (Police d'État générale)
G.R.C.	Gendarmerie royale du Canada
H.E.C.	École des Hautes Études Commerciales

H.J.	Hitler-Jugend (Jeunesse hitlérienne)
J.A.C.	Jeunesse agricole catholique
J.E.C.	Jeunesse étudiante catholique
J.O.C.	Jeunesse ouvrière catholique
K.d.F.	Kraft durch Freude (La Force par la Joie)
K.P.D.	Kommunistische Partei Deutschlands (Parti communiste allemand)
N.S.D.A.P.	Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei (Parti national-socialiste des travailleurs allemands)
N.S.	National-Socialisme
O.N.U.	Organisation des Nations Unies
P.C.	Parti conservateur
P.C.C.	Parti communiste canadien
P.L.	Parti libéral
P.N.B.	Produit national brut
P.M.E.	Petites et moyennes entreprises
P.Q.	Parti québécois
R.A.D.	Reichsarbeitsdienst (Service du travail du Reich)
R.C.	Révolution Conservatrice
R.D.A.	République démocratique allemande
R.F.A.	République fédérale d'Allemagne
R.I.N.	Rassemblement pour l'indépendance nationale
S.A.	Sturmabteilung (Section d'assaut)

S.D.	Sicherheitsdienst (Service de sécurité)
S.P.D.	Sozialdemokratische Partei Deutschlands (Parti social-démocrate d'Allemagne)
S.S.	Schutzstaffel (Section de protection)
S.S.J.B.	Société Saint-Jean Baptiste
S.D.N.	Société des Nations
U.C.C.	Union des cultivateurs catholiques
U.E.	Union européenne
U.R.S.S.	Union des républiques socialistes soviétiques
U.S.A.	United States of America (États-Unis d'Amérique)
U.N.	Union nationale
V.B.	Völkischer Beobachter (<i>L'Observateur populaire</i>)
Zentrum	Centre catholique

LISTE DES SCHÉMAS ET TABLEAUX

CHAPITRE I :

1.1 - Tableau synoptique des paradigmes philosophiques	7
1.2 - Schéma du nationalisme moderne	19
1.3 - Schéma du nationalisme traditionnel	21

CHAPITRE II :

2.1 - Tableau des types de pouvoir politique	28
2.2 - Tableau des idéologies politiques	34
2.3 - Tableau comparatif de la structuration des groupes sociaux	38
2.4 - Tableau schématique des partis en Angleterre (XVII ^e - XIX ^e s.)	41
2.5 - Tableaux schématiques des partis en France (XVIII ^e - XIX ^e s.)	41
2.6 - Tableau schématique des principales formations politiques	42

CHAPITRE III :

3.1 - Schéma des fractions de la Révolution Conservatrice	52
3.2 - Schéma des trois <i>forces idéologiques</i>	54

CHAPITRE VII:

7.1 - Schémas des perspectives raciales	155
---	-----

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde est entré dans une ère nouvelle. L'Europe a perdu sa prééminence multiséculaire au profit de l'Amérique et de l'Asie. Une solidarité universelle s'est tissée dans l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) autour d'une Charte des Droits et des Libertés de l'Homme (San Francisco, 1945). Depuis lors, les États-Unis d'Amérique, première puissance mondiale, ont engagé l'humanité dans une voie résolument moderne avec la globalisation économique et politique. L'effondrement du Bloc communiste en 1989 semble indiquer que le troisième millénaire sera bien celui du libéralisme, du capitalisme et du cosmopolitisme, en rupture avec les anciennes valeurs de solidarité communautaire.

Que l'an 1945 ait marqué l'explosion de cette modernité, c'est une évidence. Alors que les empires occidentaux s'étaient acquis les grandes valeurs modernes – le progrès économique, la démocratie parlementaire, la liberté ou l'égalité individuelle et universelle. – l'Europe centrale était toujours restée fidèle à des valeurs traditionnelles comme la culture sacrée, l'aristocratie nobiliaire, la dignité ou la hiérarchie sociale et nationale. S'il est coutume de présenter la révolution de 1933 comme une mouture aberrante de ces valeurs, il est aussi entendu que la chute de l'empire germanique a consacré la victoire des idées modernes.

Le Québec, simple province d'un État du Commonwealth, ne pouvait échapper à l'onde de choc. Depuis 1945, en effet, mais surtout depuis la *Révolution tranquille* (1960-1966), les Québécois ont délaissé des pans entiers de leurs traditions pour entrer de plain-pied dans la modernité. Ils tendent aujourd'hui à considérer certains vestiges de leur passé comme ayant peu de rapport avec l'actualité. Plus encore, nos études historiques jettent souvent l'anathème sur une large partie de notre héritage, surtout sur l'héritage catholique. Une opinion libérale veut aujourd'hui que le peuple ait subi plutôt qu'accepté la tutelle cléricale de l'époque.

Les spécialistes des sciences sociales estiment généralement qu'une certaine tradition culturelle du Québec a atteint son apogée dans la période dite de l'entre-deux-guerres (1918-1939). C'est ce qu'a montré notamment le politologue Louis Balthazar dans son «Bilan du nationalisme au Québec»¹. Or, des études récentes – conjuguées avec le discours de membres influents des minorités anglophones du Québec² – ont relevé des similarités entre l'idéologie politique de l'époque et celle du Troisième Reich. Un constat qui, à prime abord, ne laisse pas d'étonner... La pensée québécoise était-elle aussi «delirante» que celle qui, dans les esprits contemporains, a mené l'Allemagne à s'imposer un totalitarisme d'État, à déclencher la Seconde Guerre et à exterminer le peuple juif?...

Par la comparaison des idéologies politiques de l'Allemagne et du Québec dans l'entre-guerres, l'étude suivante propose un nouvel éclairage à cette question. Cette comparaison s'effectuera dans un cadre anthropologique à deux volets. D'une part, un volet structuraliste décryptera le paradigme culturel à l'origine des idéologies politiques. D'autre part, un volet fonctionnaliste examinera leurs paramètres économique-politiques. Par cette démarche, on montrera que les sociétés épousaient bien une conception traditionnelle de l'Homme par opposition à une conception moderne (volet *structuraliste*). Ces conceptions étaient porteuses de modèles politiques spécifiques: la première, du corporatisme; la seconde, du libéralisme et du socialisme (volet *fonctionnaliste*).

Cependant, la contribution de cet essai sera de montrer comment le paradigme traditionnel s'est converti aux exigences modernes par le truchement de la philosophie romantique allemande. C'est au cours de cette conversion que le corporatisme s'est présenté comme une alternative au libéralisme et au socialisme révolutionnaires. Le processus de conversion a trouvé son expression dans la sociologie du XIX^e siècle. Les branches-maîtresses de cette science, le structuralisme et le fonctionnalisme, ont alors validé la cosmologie traditionnelle. L'une a développé la perspective ethno-

¹ Louis BALTHAZAR. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, L'Hexagone, 1986.

² Esther DELISLE. *Le traître et le Juif: Lionel Groulx. Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec*. Outremont, L'Étincelle, 1992. pp 62 à 70 et 252 à 259. Voir Mordecai RICHLER. *Oh Canada! Oh Québec! Requiem pour un pays divisé*. Candiac, Balzac, 1992.

culturelle de l'humanité, l'autre l'optique corporatiste de la société. Cette conception binaire a été promue dans ce qu'on a appelé, vers le milieu du XIX^e siècle, la *Révolution Conservatrice*.

La Révolution Conservatrice: c'est sur cette assise philosophale que convergent précisément l'hitlérisme et le groulxisme, synthèses respectives des idéologies politiques allemande et québécoise. Ni l'une ni l'autre ne peuvent être dissociées de ce tronçon que dans la mesure où elles en ont été des branches d'interprétations doctrinales appliquées à leurs aires spécifiques. Qu'*a priori* l'une soit d'inspiration catholique et la seconde d'inspiration germanique ne change rien à cette convergence. On verra que plusieurs dignitaires de l'Église apostolique sont restés de connivence avec le National-Socialisme, du Concordat de 1933 jusqu'à l'écroulement du Reich en 1945. Mais on verra d'emblée que la Réforme luthérienne au XVI^e siècle a introduit dans la culture germanique des prémisses de pensée moderne auxquelles la catholicité ne pouvait s'identifier absolument.

Aussi le groulxisme aurait-il pu être comparé plus facilement à d'autres idéologies politiques issues de la Révolution Conservatrice, comme celles de Mussolini en Italie ou de Salazar au Portugal. Ces chefs d'État ont dirigé des peuples qui, par le simple fait de leur confession, ont exercé une plus forte influence sur le Québec que tout autre pays. Mais ce qui a orienté notre choix de l'hitlérisme est l'hypothèse d'une corrélation avec le groulxisme, telle que posée par l'affaire Delisle-Richler en 1992-1994. Nous présumons qu'une élucidation de cette corrélation serait de nature à mieux spécifier les défis de la politique contemporaine, par-delà toute considération théologique.

Une telle élucidation suppose une fidélité absolue aux faits historiques, mais aussi une compréhension juste et précise de la nature des entreprises québécoise et germanique. Au cours de la réflexion, le lecteur s'étonnera sans doute des relations tissées entre ces projets politiques et les pensées d'auteurs aussi éloignés que Kant, saint Thomas d'Aquin ou Aristote. Mais la question n'est pas de savoir si tel auteur eût été à l'avenant du groulxisme ou de l'hitlérisme. Ne pouvant préjuger de ce que cet auteur eût pensé au XX^e siècle, pareille question serait purement spéculative. Il s'agit plutôt de relever en quoi ces idéologies ont pu se réclamer de tel penseur.

Ceci touche à la dimension théorique des idéologies. Quant à leur dimension pratique, la comparaison pose problème puisque le groulxisme ne s'est pas incarné dans un régime opérationnel. Mais, en adoptant une perspective *interactionniste* de la politique, on montrera que le groulxisme s'est bien inscrite dans un mouvement historique international. Un effort sera toutefois requis au lecteur pour distinguer la dualité théorie-pratique en ce qui concerne autant le groulxisme que l'hitlérisme. Pour le reste, ne pouvant préjuger des effets qu'eût produits une application étatique du groulxisme, l'analyse s'en tiendra aux éléments les plus concrets du discours idéologique.

On devine que l'essai ne se borne pas à une mise au point sur un dossier-choc. Il a aussi pour objectif de soumettre quelques indications axiologiques sur les perspectives idéologiques et politiques qui s'offrent au seuil du troisième millénaire chrétien. Étude sociologique comparée donc, mais aussi étude épistémologique qui propose d'élargir le débat, toujours actuel, sur la signification à donner à des mots aussi riches de sens que la *tradition* et la *modernité*.

L'ouvrage, découpé en quatre parties de huit chapitres, développe la comparaison sur deux tableaux: sur le plan idéologique et sur le plan politique. Ces champs d'investigation sont respectivement quadrillés dans les chapitres de la première partie. Le chapitre I fait un tour d'horizon des idées-forces ayant ponctué la pensée politique depuis l'Antiquité grecque (volet *structuraliste*). Le chapitre II s'applique à déchiffrer, à l'aide de la littérature spécialisée, les paramètres du corporatisme par rapport au libéralisme et au socialisme (volet *fonctionnaliste*).

La seconde partie est une étude exploratoire des idéologies politiques. Le chapitre III examine la pensée des principaux architectes du III^e Reich et le chapitre IV celle des grandes figures québécoises de l'entre-deux-guerres. La troisième partie est une analyse descriptive des efforts d'application de ces idéologies dans la même période. Les chapitres V et VI étudient respectivement ces tentatives en Allemagne et au Québec.

La dernière partie se consacre à la comparaison proprement dite. Cette comparaison s'effectue à l'aune des grilles d'analyse construites en première partie. Le chapitre VII s'attache à mesurer les parallèles entre les théories explorées dans la deuxième partie. Le chapitre VIII s'emploie à faire de même avec leurs pratiques telles que décrites dans la troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE : ORIGINES ET PRINCIPES DES IDÉOLOGIES POLITIQUES

Par delà leurs mobiles politiques et économiques, les deux guerres mondiales du XX^e siècle ont été les théâtres du plus grave affrontement idéologique depuis la Guerre de Trente ans. Ces guerres ont mis en jeu deux perspectives rivales de l'Homme : la conception moderne a supplanté la conception traditionnelle avec la victoire des démocraties libérales et socialistes en 1945.

Les spécialistes s'accordent pour voir en ces conceptions deux paradigmes opposés. Le premier est le paradigme moderne, qu'on appelle également classique, procédural ou civique. Il s'apparente aux idées révolutionnaires d'Occident. Le second est le paradigme traditionnel, dit aussi romantique, substantif ou identitaire. Celui-ci s'enracine historiquement dans l'Ancien-Régime¹.

Le chapitre I retrace les confluent de ces paradigmes à partir de l'Antiquité grecque. On verra comment l'époque contemporaine les a cristallisés dans le nationalisme classique (civique) et le nationalisme romantique (identitaire) pour donner forme, l'un au libéralisme et au socialisme, l'autre au corporatisme.

Le chapitre II s'applique à situer le corporatisme par rapport au libéralisme et au socialisme. Quel est son mode d'action politique en comparaison des deux modèles modernes ? Quelle est la ligne idéologique qu'il défend sur le front politique ? À ces questions sont d'abord apportées des réponses d'ordre théorique.

- Nous avons retenu ici les deux modèles moderne et traditionnel de Louis BALTHAZAR, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, l'Hexagone, 1986, pp. 25-29. Voir aussi les schémas de Jean-Pierre Dériennic, qui use des termes procédural (civique) et substantif (identitaire) dans *Nationalisme et démocratie : réflexion sur les illusions des indépendantistes québécois*, Montréal, Boreal, 1995.

CHAPITRE I : ORIGINES DES IDÉOLOGIES POLITIQUES.

Le tableau 1.1 indique, dans une perspective chronologique, les grandes séquences d'idées politiques dans lesquelles se sont inscrites les conceptions moderne et traditionnelle.

1.1 - Tableau synoptique des paradigmes philosophiques.

	PARADIGME MODERNE		PARADIGME TRADITIONNEL	
IX ^e av. J-C. IV ^e ap. J-C.	PHILOSOPHIES SOCRATIQUES		PHILOSOPHIES PRÉ-SOCRATIQUES	
I ^e ap. J-C. XV ^e siècle	PHILOSOPHIES CHRÉTIENNES (Saint Thomas d'Aquin) (Saint Augustin)			
XVI ^e siècle	Renaissance italienne (Machiavel)		Réforme allemande (Luther)	
XVII ^e s.	Rationalisme français (Descartes) Matérialisme anglais (Hobbes – Locke)		Idéalisme allemand (Leibniz) Catholicisme français (Pascal – Bossuet)	
XVII ^e -XIX ^e	Classicisme français (Descartes – Rousseau)		Romantisme allemand (Leibniz - Hegel)	
XVIII ^e s.	Nationalisme politique (modèle civique)		Nationalisme culturel (modèle identitaire)	
XIX ^e siècle	École libérale (Mill)	École marxiste (Marx)	École allemande (Nietzsche)	École catholique (Le Play)
XX ^e siècle	Capitalisme	Socialisme	Corporatisme d'État	Catholicisme Social
	NATIONALISME ÉTATISTE État-providence État-nation			

Sans accorder trop d'attention aux dates historiques, le chapitre est divisé en trois sections. La première illustre comment la religion et la politique étaient concomitantes dans *l'Antiquité et le Moyen-Âge* (paradigme traditionnel). Mais le socratisme a introduit une séparation entre le surnaturel et le naturel (paradigme moderne) qu'a perpétuée la religion-politique du christianisme.

La seconde section illustre le divorce qu'a prononcé la Renaissance entre Dieu et l'Homme en récupérant l'approche socratique de la philosophie gréco-romaine (paradigme moderne), cependant que la Réforme maintenait la liaison *ab origine* (paradigme traditionnel). En philosophie, la Renaissance et la Réforme se sont respectivement prolongées dans le positivisme cartésien et l'idéalisme allemand. Ces pensées ont trouvé leurs expressions culturelles dominantes dans le classicisme et le romantisme. Cette section couvre les *Temps modernes*.

La troisième section, intitulée *L'époque contemporaine*, ne se démarque des Temps modernes que par la confrontation historique entre les paradigmes traditionnel et moderne, – confrontation dont le détonateur a été la Révolution française et les conquêtes napoléoniennes. C'est le moment où se sont nettement posées les questions nationales et sociales jusqu'à nos jours.

Il convient de présenter au préalable les hypothèses-types des paradigmes. La tradition se caractérise par son attachement à une hiérarchie du pouvoir en société. Elle assume que le destin humain est moins sous contrôle des personnes qu'en possession d'une force supra-individuelle. Quant à la modernité, elle affirme l'idéal de la liberté et de l'égalité des individus. Elle observe le droit à leur consentement devant les prises de décision politique. Ce que ce chapitre propose de montrer, c'est comment cette conception bivalente a été schématisée dialectiquement dans la culture germanique face aux révolutions modernes d'Occident.

A) L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN-ÂGE.

1- L'humanisme grec (IX^e av. J.-C. - IV^e siècles ap. J.-C.).

Première éclosion de l'esprit, la pensée grecque est la base de l'édifice philosophique contemporain. On la scinde généralement en deux périodes : la phase pré-socratique et la phase philosophique proprement dite. La première se caractérise par l'union intime de la science et du mysticisme. C'est dans cette union qu'a mûri la culture sociale hellénique. La seconde se distingue par l'avènement de la science morale, affaire d'écoles et d'études scolaires.

Rompant avec l'esprit intuitif de son temps, Socrate fait de la morale une science visant à codifier les règles du bonheur. Sa dialectique entraîne un véritable renversement de la pensée : alors que la Grèce évoluait en harmonie avec ses instincts naturels, l'individu devient chez Socrate une intelligence autonome, guidée par ses seuls intérêts rationnels. Le monde du réel est alors réduit à ce que peut en saisir la connaissance objectivante. À cet égard, Socrate est le fondateur de l'éthique moderne.

Suite à Socrate, Platon affirme le primat du monde des idées sur le monde du réel. Le principe ultime des choses n'est pas dans le monde sensible mais dans un être idéal. Il apparaît ainsi comme le premier idéaliste. La physique d'Aristote achève le platonisme mais en revenant au monde du réel. À la différence de son maître, Aristote est d'abord un scientifique : la réalité ne subsiste plus dans une idée pure mais dans la forme que revêt le monde sensible. Ces penseurs partagent des traits profondément modernes : le premier en faisant de la réalité un pur concept métaphysique ; le second en liant l'objet pensé aux méthodes empiriques des sciences.

Platon esquisse les grandes lignes de la Cité idéale. Il distingue trois catégories sociales : la *race d'or* que constituent les magistrats-philosophes ; la *race d'argent* que forme la caste des entrepreneurs ; et la *race de fer* qui réunit les soldats-ouvriers. Ces classes assument respectivement les trois fonctions essentielles de la Cité : le gouvernement, la production et la défense¹. Comme ses

contemporains, Platon attribue la cause des phénomènes naturels à une finalité d'ordre surnaturel que doit interpréter l'État.

Mais à ce déterminisme téléologique, Aristote ajoute une téléonomie en vertu de laquelle la contingence du monde réel évolue selon l'impératif divin par la sélection naturelle. Parmi toutes les formes d'existence, il voit en l'Homme l'expression la plus achevée de cette évolution². Mais alors que Platon conçoit une société totalement régulée par les archontes, Aristote fait sa part à la faculté de chacun d'atteindre à la divinité. Il relativise le platonisme en soutenant que chaque communauté peut se donner les institutions qui conviennent le mieux à ses dispositions naturelles.

Aucun penseur grec ne fait une évaluation positive de la démocratie. Si Athènes instaure momentanément des mécanismes démocratiques, l'idéal reste à l'époque la concorde civique (*homonoiā*), peu importe la nature du régime politique. Même le Stagirite donne le primat à un équilibre entre la *vox populi* et la voix politique exprimée par les héliastes. Loin de faire de leurs lois des principes absolus, la politique restera toujours chez les Hellènes une action commune d'ordre pratique (*praxis*) sans jamais être confondue à des fins établies au préalable par une science (*epistémè*).

2- L'humanisme chrétien (I^{er}-XV^e siècles).

Dans l'Empire romain, le pouvoir d'État est confondu au pouvoir religieux. Le culte de l'Empereur est donc assimilé aux cultes polythéistes hérités des Grecs. L'enseignement des Apôtres de Jésus suscite toutefois un mouvement religieux qui ébranle le pouvoir impérial. En 313, après trois siècles de persécutions, le christianisme est reconnu par Constantin I^{er} comme seconde religion d'État : il supprime définitivement le paganisme en 380. L'Empire est alors en pleine décadence. En 395, il est scindé en deux royaumes : l'Empire byzantin et l'Empire d'Occident. Un siècle plus tard, ce dernier reçoit son coup de grâce avec les invasions barbares.

L'avènement du christianisme réalise la révolution socratique, mais sous une forme qu'aucun Grec n'aurait pu anticiper. Alors que les Anciens tiraient leur éthique du réel, le dogme judéo-chré-

rien veut soudain que l'Homme soit un ferment de péchés et que seule la foi en les Évangiles puisse assurer sa Rédemption. C'est en vertu d'une interprétation exclusive et radicale de ce dogme que les sciences subissent un arrêt quasi complet de leur évolution. Les théologiens se substituent alors aux philosophes. Le christianisme revêt cependant des dimensions moderne et ancienne : moderne, parce que le monothéisme hérité d'Israël implique une vérité immuable et universelle ; ancienne, parce qu'il prétend faire régner sa morale au moyen d'une hiérarchie ecclésiastique.

Comme sous l'Empire romain, le pouvoir civil reste justiciable du pouvoir clérical durant le Moyen-Âge. Mais alors que le consentement des citoyens était souvent demeuré au centre de la politique des Césars, le droit divin prend le pas sur le droit naturel. On n'est citoyen qu'à la condition d'être chrétien par le baptême.

Saint Augustin (354-430) arrête les principes de répression des hérétiques et des Juifs. Jugés déicides pour le meurtre de Jésus, les Juifs se voient défendre l'accès aux fonctions publiques, aux professions libérales et à la propriété immobilière. Seules les activités reliées au commerce – dont la pratique du prêt interdite aux Chrétiens, – leur sont réservées. Les Juifs de Palestine, que les Romains avaient dispersés dans leur empire, deviennent ainsi l'objet du mépris, non seulement en raison de leur confession religieuse, mais aussi à cause de leur pratique usurière³. De sorte que, lorsqu'ils ne sont pas chassés ou parqués dans des ghettos, ils sont au mieux tolérés par les nobles. Au pire, ils sont pillés et massacrés par les peuples en révolte ou déportés par les rois.

En 768, l'Empire d'Occident renaît avec pour capitale Aachen (Aix-la-Chapelle). Il comprend la Germanie, la Gaule et la Lombardie. Mais les évêques cumulant souvent les titres de princes séculiers, leur dépendance envers le pouvoir civil a pour effet d'affaiblir le pouvoir religieux⁴. Le partage de l'empire à la mort de Charlemagne consacre la fondation de l'Allemagne (843). Son titre de *Saint Empire Romain germanique* signifie que le Reich est saint par sa confession, romain par la tutelle du Pontife et germanique parce que le pouvoir est assumé par un roi de Germanie. Bien que les Anglo-Saxons et les Francs de l'Ouest restent divisés en plusieurs royaumes, ils se les disputeront jusqu'aux temps modernes.

Que le pouvoir du Saint-Siège subit un déclin dans le bas Moyen Âge, les schismes d'Orient (1054) et d'Occident (1378) en sont des exemples probants. L'avènement de l'Église orthodoxe est d'ailleurs un signe avant-coureur du mouvement réformiste qui allait déchirer l'Europe de la Renaissance. Mais la ferveur religieuse reste très forte, comme en attestent les croisades des chevaliers, entre le XI^e et le XIII^e siècles, qui entreprennent de libérer les lieux saints des Sarrasins en Palestine. C'est aussi l'époque où s'ouvrent les premières maisons de charité (hopitaux et hospices), de même que les grandes corporations d'arts et de métiers.

Depuis saint Augustin, le pouvoir ecclésial s'était approprié le platonisme pour justifier la primauté du spirituel sur le temporel. Vers le XII^e siècle pourtant, les doctes cherchent à concilier l'aristotélisme au sens religieux. Ainsi saint Thomas (1224-1274) unit le dogmatisme chrétien à la raison empirique en faisant des sciences un prolongement de la connaissance divine. Comme saint Augustin, il légitime les mesures de répression contre les Infidèles qui entravent la foi⁵. Et, bien que le judaïsme soit toléré, les Juifs doivent vivre dans des ghettos et porter un signe distinctif afin d'être facilement identifiés par les Chrétiens. Dans les pays latins, c'est une cocarde ou un liseré jaune (la rouelle) et un chapeau conique dans le Reich⁶.

Si l'Église et la langue latine sont les facteurs dominants de l'unité européenne à l'époque, l'évangélisation souvent brutale des peuples n'a cependant pas annihilé complètement leurs cultures d'origine. Ces cultures se sont plutôt adaptées à la civilisation judéo-chrétienne. Il est notable qu'à l'instar du paganisme gréco-romain, il n'existait dans les religions nordiques aucune opposition entre le naturel et le surnaturel. D'où les vestiges des cultures anciennes qu'on retrouve aujourd'hui, tels que les fêtes du carnaval ou les sciences occultes. C'est cette mystique populaire, à laquelle participaient volontiers les cours des châteaux médiévaux, qui a fait tout l'enchantement du Moyen-Âge.

B) LES TEMPS MODERNES.

I- La Renaissance et la Réforme (XV^e-XVI^e siècles).

La Renaissance est l'occasion d'une redécouverte de l'humanisme antique. Elle coïncide avec le premier éveil des consciences nationales, – par la réhabilitation des langues vernaculaires et des sciences profanes, – de même qu'avec le renforcement de la souveraineté des États face à Rome⁷.

Dès ce moment, les humanismes occidentaux et allemand^{*} trahissent des différences notables. Alors que Machiavel, Bacon et Montaigne procèdent déjà d'un esprit sinon irrégulier, du moins rationaliste, l'étude des Anciens est surtout en Allemagne un moyen d'approfondir le sens des Textes sacrés. Aussi édifiant qu'il fût, le bas Moyen-Âge avait eu son revers : persécutions des sorcières, des hérétiques et des Juifs par l'Inquisition, pauvreté spirituelle d'un nombre croissant de prélats qui régnaient dans la luxure, trafic des indulgences... Ceci explique pourquoi l'humanisme allemand se traduit d'abord par la Réforme qui vise à affranchir les Chrétiens du servage des nobles et des abus du clergé.

L'œuvre de Luther avait été préparée de longue main par les moines dominicains. Créé au XIII^e siècle, l'ordre des Dominicains était tout prédisposé à une réforme religieuse, ne fût-ce que par son mode de vie démocratique et communautaire. Luther n'a que parachevé son mysticisme pour affirmer l'égalité des Chrétiens devant Dieu et apostasier l'autorité du Pape. Le moine augustin soutint que la Bible pouvait être interprétée librement par chaque fidèle suivant sa conscience, sans l'intermédiaire des prêtres.

Mais le protestantisme est vite jugulé par la Contre-Réforme catholique. Celle-ci donne naissance à d'autres congrégations, – telles que les Jésuites, fondée en France par Ignace de Loyola

* L'Occident désigne dans cet ouvrage l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest par rapport au Centre européen.

(1534). Parce que la religion est intimement liée à la vie civile, la crise devient vite sociale et politique. Aussi le luthéranisme suscite-t-il dans le Reich un plus grand éveil national que partout ailleurs en Europe. Il donne le ton à l'idéalisme allemand en favorisant une culture moins esclave du matérialisme, de même que la souveraineté des princes face à un Empereur par trop dépendant de Rome. La Contre-Réforme sera toutefois à l'origine des guerres de religions – de 1562 jusqu'à la Guerre de Trente ans.

La découverte des Amériques a aussi une incidence considérable : alors que l'Europe du Centre avait toujours été au carrefour du commerce européen (avec la Hanse), le foyer de l'économie mondiale se transporte dès lors vers l'ouest, aux dépens des peuples précolombiens.

2- Le rationalisme et l'idéalisme (XVI^e-XIX^e siècles).

À partir de la Renaissance, le clivage des idées ne cesse de croître à mesure que progressent les pensées occidentale et germanique. D'une part, le rationalisme, qui cherche à induire des phénomènes leur essence, finit par s'égarer dans l'abstraction : en accumulant des concepts soi-disant objectifs, sa logique inductive en arrive à oublier les réalités qu'elle prétend expliquer. Sa pensée se fait moraliste. D'autre part, l'idéalisme, qui veut d'abord déduire du monde des idées l'essence du réel, cède vite à la phénoménologie : bientôt limitée à l'étude de cas spécifiques, sa méthode finit par se trouver impuissante à dégager des lois absolues. Sa pensée se fait donc nihiliste, au sens moderne du terme.

Ces tendances à l'inversion sont corroborées par les propensions respectives des paradigmes philosophiques. Ainsi, Descartes fait du sujet pensant une abstraction de laquelle est rationnellement saisi le monde phénoménal. Le cartésianisme se fait empirique et critique avec Hobbes, Locke et Hume, mais se fait vite moraliste avec Montesquieu, Voltaire et Rousseau. Contre le principe d'inertie cartésien, Leibniz conserve au devenir temporel une nature spirituelle dont le sujet pensant est l'épiphénomène. Le leibnizianisme ouvre ainsi la porte à l'idéalisme de Kant, Fichte et Schelling : mais suite à Hegel, la philosophie devient phénoménologique.

A) *La pensée occidentale* En accord avec la conception mécaniste de Descartes – selon laquelle le monde est reductible à un système métrique rationnellement mesurable. – Hobbes décrète la légitimité d'une morale issue non plus des constructions idéales de l'humanité mais des *lois de nature* qui régissent la conduite des individus. Selon lui, la liberté des personnes étant constamment menacée de violation dans l'état naturel, il revient à l'état civil de la maîtriser afin d'assurer le respect mutuel des individus⁸. Mais, anticipant dans le système de Hobbes une violation étatique de la propriété privée (*lato sensu* : la vie, la liberté et les biens), Locke jette les bases du libéralisme. Pour lui, l'exercice de l'autorité publique est justiciable du consentement des citoyens. Afin d'assurer leur consentement unanime, il recommande la séparation définitive de l'Église et de l'État, la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, ainsi que la liberté de conscience et de culte⁹.

En France, les Encyclopédistes complètent le système britannique, mais par un cheminement inverse à celui des Anglais. Outre la séparation des pouvoirs législatif et exécutif, Montesquieu décrète l'indépendance du pouvoir judiciaire au regard des pouvoirs proprement politiques¹⁰. Comme Voltaire et Montesquieu, Rousseau reprend l'idée lockienne selon laquelle le gouvernement doit résulter d'un vote de confiance porté sur un contrat social. Ce contrat doit reposer sur les droits fondamentaux tels que déduits des *lois de nature* par la raison individuelle. Mais, à l'instar de Hobbes (dans une certaine mesure), Rousseau postule que les libertés individuelles doivent être modulées en fonction de la volonté générale exprimée par l'assemblée élue des citoyens. En conséquence, tout dissident doit être ramené à la raison d'État par la persuasion ou par la contrainte à la limite¹¹.

B) *La pensée allemande* Préférant à la rigidité du modèle rationnel une conception plus vitaliste du monde, l'originalité allemande tient dans l'effort pour résoudre le dualisme *idéalisme dogmatique* (Leibniz-Wolff) - *empirisme rationnel* (Hume-Rousseau). Kant établit la relativité de toute connaissance en postulant la subjectivité de l'expérience en même temps que l'objectivité de l'esprit. Selon lui, le monde n'est pas saisissable en soi : c'est le sujet pensant qui constitue l'objet du réel. D'une philosophie de l'objet on passe donc à une philosophie du sujet qui refuse l'aliénation du monde subjectif par le processus d'objectivation cartésien. Ce renversement du monde philosophique a été comparé par Kant à la révolution de Copernic en astronomie. Par sa faculté universelle (la raison), l'individu doit alors dicter sa conduite en fonction des *impératifs catégoriques* d'une morale transcendante – et non en rapport avec les données empiriques du monde phénoménal¹².

Suite à Fichte et Schelling, Hegel complète cette synthèse en introduisant la rationalité du monde temporel dans la vérité du monde spirituel. Afin de déterminer la sphère de la liberté humaine, celle-ci doit être identifiée à la poursuite d'une fin supra-individuelle incarnée par un sujet social authentique : l'État¹³. Loin de sacrifier la morale transcendante sur l'autel du positivisme, la dialectique entre les mondes réel et idéal est assimilée chez Hegel à la divinité telle qu'elle évolue dans la dynamique historique. Le panthéisme hégélien n'en reste pas moins un idéalisme politique et séculier, car il transfère la tutelle de la raison individuelle à une raison historique divinisée et interprétée par l'État – et non aux besoins utilitaristes des individus.

Ces approches différenciées peuvent s'éclairer par un double contexte historique. L'Allemagne du XVII^e siècle s'était organisée sur le principe de l'équation *une religion - un prince = un État*. Après la Guerre de Trente ans, ses penseurs ont donc tenté de ratifier cet accord du civil et du religieux en résorbant la dichotomie entre la raison individuelle et le dogmatisme collectif. Au contraire, ni la France ni l'Angleterre n'avaient réussi à refondre la Société et l'État dans un même réseau de valeurs. Tirant leçons des guerres de religions, l'Occident a donc renforcé les droits de la conscience individuelle afin d'éviter l'éclatement politique. En sorte qu'il a réduit la raison collective à un simple agrégat d'intérêts individuels dans ce qu'il a de plus matériel.

En amont de ces deux confluents philosophiques, on trouve une critique commune du concept d'absolutisme hérité du Moyen-Âge, auquel est opposée l'idée d'une socialité consensuelle¹⁴. Là est leur caractère moderne. Cependant, l'Occident a rationalisé la politique en vertu du décalage cartésien entre sagesse naturelle (*lumen rationi*) et surnaturelle (*lumen fidei*), ce à quoi se sont refusés les penseurs allemands depuis Leibniz. En cela, l'Allemagne est l'héritière authentique des premiers Grecs. À l'inverse, en soustrayant les instincts spirituels pour ne légitimer que les lois de la raison individuelle, l'Occident a poussé la science morale post-socratique à des limites inconnues auparavant. Ce sera la différence philosophique entre le romantisme et le classicisme.

Notons que ces approches n'ont pas engendré des éthiques distinctes *a priori*. À cet égard, il est plus judicieux d'assimiler Locke avec Kant ou Rousseau avec Hegel. Alors que les deux premiers restent soucieux de la liberté individuelle, celle-ci est dépassée par le concept de liberté collective, surtout chez Hegel.

3- Le classicisme et le romantisme (XVII^e-XIX^e siècles).

Le classicisme et le romantisme sont les manifestations culturelles des idéaux de la Renaissance. Toutefois, si le rationalisme se manifeste dès le XVI^e siècle dans le classicisme, l'idéalisme éprouve du mal à s'épanouir dans le romantisme. Les causes résident dans les troubles générés par la Réforme. Celle-ci ne parvient pas à rallier tous les pays germaniques : plus encore, elle passe vite leurs frontières pour devenir un mouvement pan-européen.

Après avoir rompu l'équilibre culturel allemand, les conflits entre Catholiques et Protestants culminent finalement dans la Guerre de Trente ans (1618-1648). L'Allemagne en sort dévastée, sa population décimée et son autorité impériale ruinée plus que jamais. Le Traité de Westphalie brise l'unité politique du pays en créant 350 États indépendants. La coalition franco-suédoise acquiert des territoires importants tels que la Poméranie et l'Alsace-Lorraine. Au tournant du siècle, Louis XIV poursuit sa politique d'expansion en pleine paix et dévaste le Palatinat rhénan. À l'est, Vienne est assiégée par les Turcs. Il en résulte un profond déclin du Reich.

Le Traité de Westphalie marque la victoire du catholicisme sur la Réforme. Le prestige militaire de la France favorise le rayonnement de sa culture, de telle façon que le goût classique domine bientôt toutes les cours d'Europe. Du même souffle, les droits civiques s'imposent peu à peu. Si les nobles conservent leurs privilèges de classe, l'intolérance religieuse et la torture sont du moins condamnées. Le droit naturel des peuples subroge graduellement le droit divin des monarques. C'est le mérite des idées modernes.

Au début du XVIII^e siècle pourtant, une réaction s'esquisse en Allemagne contre l'hégémonie de Versailles. Puisant aux sources du Moyen-Âge gothique, le romantisme fait alors prévaloir le sentiment et l'imagination sur les froides règles de la raison classique. Ce mouvement culmine dans le *Sturm und Drang* vers 1770 et supprime le classicisme européen au tournant du XIX^e siècle.

C) L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

I- Les nationalismes classique et romantique (XVIII^e-XIX^e s.).

C'est à tort qu'on prend le nationalisme pour un phénomène du XIX^e siècle. Bien qu'on puisse en retracer des manifestations dans l'Antiquité, ce phénomène doit être aujourd'hui saisi comme le corollaire de la Renaissance et de la Réforme¹⁵. À son origine, soit dans l'Allemagne du XVI^e siècle, il s'agissait de redonner aux personnes leurs privilèges contre les préséances royales et papales. Parce qu'il a renforcé la souveraineté des princes germaniques face aux pouvoirs impérial et pontifical, le luthéranisme revêtait une dimension proto-nationaliste moderne. Le protestantisme était toutefois une réforme plutôt qu'une révolution, parce qu'il restait fidèle à un trône et à un autel. C'est pourquoi on préfère l'attribuer à la tradition plutôt qu'au nationalisme civique¹⁶.

Le nationalisme moderne remonte aux révolutions anglaises du XVII^e siècle. Mais par sa violence anti-cléricale et anti-monarchiste, c'est la Révolution française qui en a donné le ton en renversant carrément l'Église et l'État. Mais parce qu'il cherchait à chasser une noblesse étrangère au

peuple, ce nationalisme avait aussi une dimension traditionnelle. En effet, les nobles de France tiraient leurs origines de la Germanie davantage que de la Gaule. De même, la Grande-Bretagne anglicane était menacée par l'Écosse presbytérienne, et surtout par le catholique Jacques II. Quant aux États-Unis d'Amérique, c'est la souveraineté de la Couronne britannique qui y a été remise en cause. C'est pourquoi on confond souvent les deux types de nationalismes, même si le nationalisme moderne est plus révolutionnaire par ses prémisses ultra-rationalistes.

C'est lorsque Napoléon prétendit usurper les sceptres de tous les seigneurs d'Europe que le nationalisme romantique s'est raffermi outre-Rhin. La légitimité des États allemands étant bien établie depuis la guerre de Trente ans, le coup d'État français fut très mal accueilli. Non seulement la noblesse du Reich était-elle de race allemande mais sa partition favorisait l'allégeance des sujets à leurs princes respectifs. Les guerres de libération n'ont cependant pas exaucé le rêve d'unité germanique, car la Prusse protestante et l'Autriche catholique n'eurent d'autres soucis que d'élargir leurs zones d'influence respectives. Le nationalisme allemand a tout de même conservé une dynamique moderne au XIX^e siècle, car il exigeait que les Princes-Évêques fassent abstraction de leurs querelles de clocher pour fonder leurs pouvoirs sur un même axe séculier.

Afin de bien comprendre les deux nationalismes, il importe de préciser les idées dont ils sont aujourd'hui encore les véhicules.

- Le nationalisme classique.

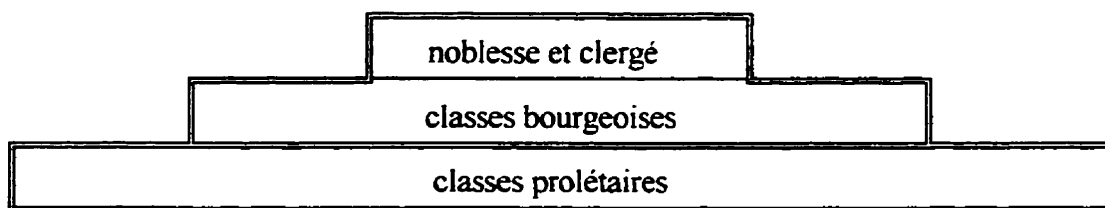
La pensée classique fait de l'État un outil pour garantir la liberté des individus. L'État crée alors la nation par adhésion *volontaire et rationnelle* de ses membres. Or, comment l'État peut-il recréer la structure sociale si celle-ci n'existe pas au préalable ? Ce non-sens s'explique par le divorce prononcé en Angleterre entre l'état civil et l'état naturel. Plutôt que de saisir l'État comme une manifestation spontanée de la nature, la pensée libérale l'a déduit des seuls droits inhérents à la propriété civile. C'est pourquoi elle a invalidé l'ordre féodal et religieux pour instaurer un nouvel ordre social... par la révolution.

En effet, le libéralisme est avant tout soucieux d'affranchir les propriétaires non seulement des tutelles royales et papales, mais aussi des réglementations sociales et nationales imposées par les corporations professionnelles sur l'industrie et le commerce. Puissamment nantie par son trafic colonial, la bourgeoisie occidentale trouve donc dans cette théorie un projet politique répondant à ses convoitises. Ce projet s'est réalisé lors des révolutions anglaise (1688), américaine (1776), et de façon radicale lors de la Révolution française en 1789.

Mais la conséquence s'avère désastreuse pour les travailleurs, car les révolutions détruisent les corporations qui assuraient leur protection. D'où la naissance du socialisme : puisque la démocratie libérale ne pouvait céder qu'aux groupes dominants (par le suffrage censitaire ou par leur puissance financière), le marxisme proposa d'instaurer un État-prolétaire en renversant l'État-bourgeois – de la même façon que ce dernier avait guillotiné l'État-royal. Ce projet a été mis en œuvre lors de la révolution russe (1917) et l'instauration des régimes communistes après 1945.

Le nationalisme classique est donc essentiellement politique et économique. Il vise à restituer aux personnes les droits de la Royauté et de la Papauté au nom des libertés. Cette ambition s'est coulée dans deux moules révolutionnaires, soit dans les nationalismes bourgeois et ouvrier. Le nationalisme classique confronte donc deux classes distinctes : l'une est menacée par l'étatisation socialiste alors que la seconde est soumise à l'exploitation capitaliste. Ces classes ont cependant un ennemi commun: le nationalisme traditionnel, dans lequel règne le droit divin du Pape et des Rois.

1.2 - Schéma du nationalisme classique.



- *Le nationalisme romantique.*

Le romantisme esquisse une cosmologie toute différente du nationalisme moderne. L'idéalisme, on l'a vu, analyse l'Homme non pas à partir de l'individu en tant qu'animal rationnel mais dans sa signification existentielle. D'abord pressentie comme une création divine (à la mode antique et médiévale), l'humanité est bientôt définie chez Herder, Novalis et Schlegel comme un phénomène sociologique diversifié. Il en dérive une conception où l'État devient condition de l'intégration sociale de l'individu. La société crée alors la nation par adhésion *naturelle* et *spontanée* de ses membres.

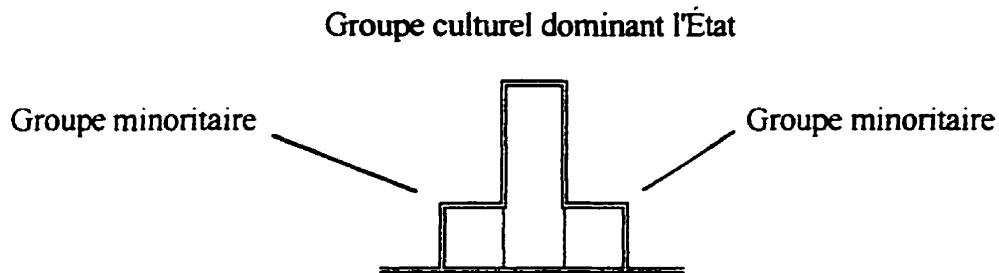
Cette optique ne remet pas en cause l'organisation corporatiste médiévale. Au contraire, tous les Romantiques allemands (Herder, Möser, Fichte) souscrivent à un régime social de type *organique*, fondé sur l'attachement personnel des sujets au souverain politique et religieux. Pour autant que les corps professionnels para-publics assurent aux citoyens leur juste part de droits, c'est l'État qui est chez eux source de moralité – et non la raison des individus¹⁷. Cette absence relative de support libéral dans la pensée germanique explique en partie pourquoi la bourgeoisie allemande, d'ailleurs très affaiblie par les guerres de religions, n'a pas cherché à renverser l'ordre établi.

La Réforme ayant morcelé l'Allemagne selon la confession de chaque seigneur, les principautés ont donc statué leur souveraineté sur cette base au XVII^e siècle. Mais c'est lors des contre-lumières que se formule une définition nouvelle de la nation. Avec Lessing, Herder et Schlegel, la nation ne repose plus seulement sur la fidélité des sujets envers un État de droit divin. Elle devient une notion nettement sociologique dont une donnée de base est la langue. La primauté est au fait social par rapport au droit politique. Le nationalisme romantique est donc culturel.

Cependant, si la nation est minoritaire dans l'État, elle se voit impuissante à afficher sa suprématie politique, à moins de se conformer à la majorité. Par ailleurs, si l'État abrite plusieurs minorités nationales, il se trouve incapable d'affirmer son unité politique, à moins de les reléguer au second rang. C'est ce double problème qui a confronté les Sémites aux Romains depuis l'Antiquité, les Chrétiens aux Païens depuis le Moyen-Âge, les Catholiques aux Protestants depuis la Réforme, et les Na-

tions aux Empires depuis les Temps modernes. Le nationalisme romantique est donc l'expression non pas d'une classe particulière mais d'une culture sociale prédominante.

1.3 - Schéma du nationalisme romantique.



2- les écoles philosophiques (XIX^e siècle).

À plusieurs égards, les nationalismes du XIX^e siècle ont prélué aux troubles du XX^e siècle. Les révolutions précédentes n'avaient pu renverser complètement les dynasties du Centre européen. Le nationalisme libéral progresse néanmoins dans les révolutions de 1848. Mais les nouveaux régimes sont vite menacés par le socialisme révolutionnaire. Après l'échec de la Commune de Paris (1871), le prolétariat s'organise pour combattre les bourgeoisies qui dominent les gouvernements.

A) La pensée occidentale Le libéralisme atteint son apogée dans l'individualisme de A. Smith et J. Bentham. L'intérêt général étant la somme des intérêts individuels, ils ouvrent au maximum l'éventail des droits individuels : droits à la propriété et à la liberté de religion, d'expression, d'association, etc. En France, on s'emploie à résoudre l'antinomie entre la liberté représentative et l'égalité démocratique. A. de Tocqueville et B. Constant stipulent la nécessité d'une participation politique équilibrée entre la classe bourgeoise minoritaire et la classe majoritaire du peuple¹⁸. Le libéralisme commence toutefois à prendre conscience de ses carences avec J.S. Mill. Mill tempère le rationalisme en faisant de la spontanéité individuelle un facteur psychologique prédominant¹⁹. Il compte parmi les premiers à revendiquer le suffrage universel. Mais le libéralisme est concurrencé par le marxisme. Chez Marx en effet, l'opposition gouvernés/gouvernants est résolue avec l'idée d'une autogestion politique par les travailleurs. En fait, loin de résoudre la contradiction moderne fondamentale, ce système sacrifie les libertés au profit d'une égalité qui annihile toute différenciation sociale.

Face au conflit politique libéralisme/socialisme, le conservatisme se retranche dans la pensée contre-révolutionnaire traditionnelle (de Maistre, Burke, de Bonald...). Mais au début du siècle surgit une nouvelle science humaine, la sociologie, qui renforce les thèses romantiques. Ses fondateurs

(Comte, Le Play, Durkheim) stipulent que la société n'est pas un agrégat d'actions individuelles, mais bien le résultat des interactions entre les groupes sociaux. Comme alternative aux théories modernes, ils proposent un corporatisme adapté de manière à résoudre les conflits de classes sociales. Cette motion est appuyée par l'Église romaine qui tente de répondre à la crise dans ses encycliques. C'est ainsi qu'émerge un courant catholique à la fois libéral et social.

B) La pensée germanique. Parallèlement à la modernisation du corporatisme, le romantisme donne aux nations l'occasion de redécouvrir leurs origines. Cette récupération de l'imaginaire collectif au détriment du christianisme se trouve cautionnée par les héritiers du panthéisme hégélien. En présentant le Dieu chrétien comme une projection sublimée de l'Homme, ceux-ci renforcent l'idée d'une aliénation des peuples par une morale étrangère à eux-mêmes. Par ailleurs, le progrès des sciences confirme la théorie préluée par Aristote selon laquelle les formes de vie subissent des mutations progressives, soit sous influence du milieu (transformisme de Lamarck) ou par sélection naturelle (évolutionnisme de Darwin). Le nationalisme culturel tire alors profit des arguments biologiques dans les théories raciales de l'historien anglais T. Carlyle, du diplomate français J.A. de Gobineau, du sociologue polonais L. Gumplowicz, etc. Ceux-ci avalisent d'emblée l'hypothèse allemande selon laquelle les Indo-européens descendent d'une tribu d'Asie Mineure (les Aryens) dont la plus pure forme est la race franque de Germanie²¹

Cette floraison du romantisme est couronnée par la philosophie nietzschéenne du Surhomme. La quête allemande d'un archétype humain ne faisait toutefois qu'élargir les idéaux de l'Antiquité et du Moyen-Âge. De même, le rejet du nomologisme comme méthode d'investigation philosophique, et l'affirmation que l'univers est d'abord un phénomène esthétique à traduire dans son essence, étaient déjà annoncés par l'herméneutique romantique (de Baumgarten à Schopenhauer). La véritable originalité nietzschéenne réside dans la dénonciation de la «science morale» de tous les humanismes depuis Platon, et dans la réhabilitation des intuitions pré-socratiques.

Le nihilisme pour Nietzsche n'est pas la négation de toute morale (comme le veut la définition moderne) mais la négation de ce qui est. Selon lui, la morale authentique doit être dictée par une race d'hommes supérieurs. Le critère de la supériorité nietzschéenne réside non pas dans la faculté d'objectivation manichéenne d'un monde pétrifié, mais dans la volonté de *subjectivation* des puissances antinomiques («dionysiaque» et «apollinienne») du monde en devenir. Nietzsche oppose donc à la démocratie moderne une aristocratie foncièrement païenne. Mais dans ses dernières œuvres, il fustige le nationalisme rétrograde des Romantiques wagnériens et exhorte l'humanité à obéir à un monde guidé par la volonté de puissance. Cet appel trouvera écho dans les divers impérialismes.

Enfin, l'essor du libéralisme favorise l'émancipation des Juifs. Dès le XVIII^e siècle, ce peuple avait conquis de larges pans de la vie intellectuelle, financière et artistique de l'Europe. Le XIX^e siècle stimule cette expansion en lui concédant les droits de citoyenneté. C'est alors que les Juifs participent aux débats politiques de leur temps. Ils comptent bientôt parmi les grands protagonistes des idées modernes contre les conceptions dogmatiques et religieuses de la tradition médiévale.

Mais la vague romantique laisse aux rivages du XX^e siècle un nationalisme dont l'écume est l'antisémitisme. Les manifestations les plus notables en sont les pogromes de Russie (1880-1905) et l'Affaire Dreyfus en France (1897-1899). Dès lors, les Juifs se réclameront eux aussi du nationalisme identitaire pour revendiquer la création d'un État juif. Ce mouvement s'appellera le sionisme.

3- Le nationalisme étatiste (XIX^e-XX^e siècle).

Les idées du XIX^e siècle marquent peu leur temps. C'est seulement au XX^e siècle qu'elles revêtent des formes diverses. Les nationalismes se cristallisent alors dans l'étatisme.

Au début du XX^e siècle, la crise du nationalisme moderne atteint son paroxysme. La détresse prolétaire devient criante. Durant la guerre 14-18 la Russie bascule dans le communisme. Puis survient le krach de 1929. Le libéralisme, critiqué par Mill au plan politique, est maintenant attaqué par J.-M. Keynes au plan économique. Mais c'est sous la pression du mouvement socialiste que l'État bourgeois se voit forcé d'intervenir pour éviter une nouvelle révolution. Dès lors, il ne se fait plus le représentant exclusif des notables mais de l'ensemble des citoyens. C'est ainsi que l'État légifère dans une proportion croissante des activités civiles. Il prend alors le nom d'État-Providence.

Le nationalisme culturel n'a pas moins de mal à résorber ses difficultés. Les nations du XIX^e siècle, emportées par l'idéal romantique, aspirent plus que jamais à leur souveraineté. Celles qui parviennent à s'unifier s'appellent alors États-nations. L'Allemagne retrouve en 1871 l'unité qu'elle avait définitivement perdue avec l'abolition du Saint-Empire par Napoléon (1806). Mais cette unité reste inachevée. Si l'Alsace-Lorraine est rétrocédée au II^e Reich, l'Autriche reste à l'écart et coiffe une

mosaïque de nationalités slaves. À la fin de la Grande Guerre, le rêve étatiste allemand s'écroule avec la révolution spartakiste et le traité de Versailles (1919). Alors commence l'épopée hitlérienne.

Selon qu'il s'inspire des nationalismes classique ou romantique, le modèle étatiste est donc sujet à deux interprétations philosophiques. D'une part, il réalise l'idée moderne d'un État représentatif de tous les individus (État-providence). D'autre part, il incarne le rêve antique d'un État représentatif d'une société de culture distincte (État-nation). Ces approches confrontent deux conceptions sociales : l'État-nation met l'accent sur la liberté et l'égalité des droits collectifs et l'État-providence sur la liberté et l'égalité des droits individuels. Or, l'originalité du nationalisme étatiste réside précisément dans la synthèse de ces deux approches sociologiques...

En effet, il n'existe pas d'exemple d'États contemporains qui n'aient ratifié l'une et l'autre de ces interprétations. Si la réunification allemande de 1871 corrobore un nationalisme identitaire ayant fécondé un État-nation, il est indéniable que le II^e Reich a aussi mis au jour un État-providence avec ses programmes sociaux à l'échelle nationale. De même, le nationalisme moderne en Occident a sans doute revêtu des formes d'État-providence au milieu du XX^e siècle ; mais le romantisme a aussi allumé des patriotismes qui ont compté parmi les grandes motivations de son impérialisme.

D) CONCLUSION.

Résumons ici les principales données d'analyse.

Il y a une coupure nette entre les périodes pré-socratique et post-socratique de la pensée grecque, – une coupure reproduite par les paradigmes traditionnel et moderne. La politique et la religion sont en harmonie dans le premier et en rupture dans l'autre. Le Moyen-Âge chrétien a plus ou moins réussi à concilier ces paradigmes : idéologiquement en s'appropriant le platonisme et l'aristotélisme ; politiquement en nouant les pouvoirs séculier et clérical. Les temps modernes ont tranché ce nœud gordien avec leurs révolutions – bien que le I^{er} Reich ait répugné à une rupture radicale...

La philosophie germanique a tenté de réconcilier les exigences spirituelles et rationnelles tout comme la scolastique l'avait fait pour les fins apostoliques au Moyen-Âge. Sa conclusion est celle de la sociologie du XIX^e siècle : l'humanité est un *phénomène sociologique diversifié* dont chaque État doit servir les cultures et les économies au moyen du corporatisme. L'Allemagne a ainsi prolongé le paradigme traditionnel de l'Europe. Quant au rationalisme moderne, il s'est brisé sur l'aporie d'une contradiction idéologique : le libéralisme et le socialisme, dont le dénominateur commun est la quête rationnelle d'un consensus sans considération d'ordre culturel. Le monde humain est un agrégat d'individus stimulés par la quête de leurs satisfactions physiques ; toute conscience de nature spirituelle est reléguée au domaine privé. C'est le legs de la pensée occidentale.

Quant à la doctrine sociale de l'Église, elle s'inscrit largement dans la veine culturelle traditionnelle. Fidèle à sa philosophie poursuivie au Moyen-Âge (croisade, corporatisme, inquisition), le néothomisme, tout en récupérant les valeurs libérales et sociales des droits fondamentaux, a soutenu la thèse des sociologues du XIX^e siècle contre le positivisme idéologique de la Renaissance. C'est pourquoi on peut dire que le catholicisme a évolué en parallèle avec la pensée allemande, – bien que celle-ci se soit graduellement affranchie du droit canon sur l'élan du mouvement luthérien.

NOTES DU CHAPITRE I :

- 1 PLATON. «La République» dans *Les Oeuvres complètes, tome I*. Paris, Gallimard, 1950, p. 976
- 2 ARISTOTE. *Petits Traités d'histoire naturelle*. Paris, Les Belles Lettres, 1965.
- 3 Ces considérations de saint Augustin seront reprises par saint Thomas d'Aquin. F.-J. THONNARD. *Precis d'histoire de la philosophie*. Tournai, Desclée & Co, 1955, pp. 335 et 336
- 4 Roger JOPP. «Les origines de l'Allemagne romantique» dans *Le grand guide de l'Allemagne*. Paris, Gallimard, 1989, p. 26.
- 5 Henri GUILLEMIN. *Malheureuse Église*. Paris, Seuil, 1992, p. 155 F.-J. THONNARD, op. cit.
- 6 Julio MEINVILLE. «Les Juifs dans le mystère de l'histoire». *Documents-Paternité*, n° 107-108, janvier- février 1965, pp. 54-55
- 7 François LEBRUN. *L'Europe et le monde, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle*. Paris, Armand Colin, 1987, chapitres 1 à 3
- 8 Thomas HOBBS. *Leviathan*. Paris, Sirey, 1971
- 9 John LOCKE. *Le deuxième traité du gouvernement civil*. Paris, Vrin, 1967.

- 10 Charles de MONTESQUIEU. *De l'esprit des lois*. Paris. Garnier. 1979. chapitre VI. livre XI
- 11 Jean-Jacques ROUSSEAU. *Du contrat social*. Paris. Garnier-Flammarion. 1966. En fait, l'idée d'un usage coercitif du pouvoir au nom de la volonté générale est étrangère à Hobbes, puisque ce dernier ne légitimait la contrainte des libertés qu'au nom des lois de nature. Sur cette idée particulière à Rousseau, voir Livre I, chap. 6.
- 12 Fernand van STEENBERGHEN. *Épistémologie*. Paris. Beatrice-Nauwelaerts. 1965. pp. 67-68.
- 13 Georg Wilhelm Friedrich HEGEL. *Principes de la philosophie du droit*. Paris. Gallimard. 1963. pp. 270 à 276.
- 14 F-J THONNARD. op. cit., p. 693
- 15 Christian DELACAMPAGNE, Patrick GIRARD et Leon PALIAKOV. *L'invention du racisme. Antiquité et Moyen-Âge*. Paris. Fayard. 1983
- 16 Louis BALTHAZAR. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal. l'Hexagone. 1986. pp. 27-29
- 17 Jacques DROZ. *Le romantisme allemand et l'État*. Paris. Payot. 1966
- 18 Alexis de TOCQUEVILLE. *De la démocratie en Amérique*. Paris. Librairie de Médicis. 1951
- 19 F-J THONNARD. op. cit., pp. 788-806 John STUART MILL. *L'utilitarisme*. Paris. Flammarion. 1988
- 20 Jean PLUMYÈNE. *Les nations romantiques*. Paris. Fayard. 1979. p. 304.

CHAPITRE II : PRINCIPES DES IDÉOLOGIES POLITIQUES.

La généalogie des idées politiques étant dégagée dans ses grandes lignes, il s'agit maintenant de cerner les modalités de l'étatisme selon qu'elles procèdent des paradigmes ancien ou moderne. Il importe avant tout de ventiler certains concepts-clés de la nomenclature politique. Ces concepts serviront à l'appréciation des idéologies politiques dans les parties subséquentes.

A) DÉFINITION DES CONCEPTS.

Le pouvoir politique. Les politologues s'accordent pour repérer le pouvoir dans la relation commandement-consentement (obéissance) établie par Max Weber. Il existe trois approches du concept¹. Primo, une perspective *institutionnaliste* fait du pouvoir un synonyme du pouvoir d'État. Cette approche est la plus classique. Secondo, une perspective *substantialiste* saisit le pouvoir comme capital de force détenu par une entité sociale spécifique. Cette approche a été mise en exergue par Karl Marx. Tertio, une approche *interactionniste* élargit la notion à une relation de dominants à dominés, quel que soit le statut des acteurs. Cette perspective, qui est la mieux reçue aujourd'hui, revient à celle de Weber.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que le pouvoir politique ne réside pas forcément dans une institution juridique, ni même dans une structure politique, économique ou culturelle. Il relève d'une «situation stratégique complexe»² impliquant des acteurs en situation d'inégalité (virtuelle ou factuelle). Leur cadre social peut donc être institutionnel mais aussi conjugal, familial, amical, local, municipal, patronal, syndical, régional, provincial, national ou même international. Ainsi, dans le schéma weberien, comme pour Hegel (qui a emprunté aux Grecs le sens du mot *Politikos*³), le pouvoir politique s'irradie dans toute la société.

2.1 - Tableau des types de pouvoir politique

type de pouvoir	Modalités	Nature des sanctions	Garantie d'effectivité
<i>Injonction</i>	Norme juridique	<i>Sanctions négatives :</i> (Univers de la punition) Injection d'un dommage altérant la situation initiale du Sujet sur le plan matériel ou symbolique	Coercition matérielle
	Prescription morale		Coercition psychique
	Injonction de fait		
<i>Influence</i>	Persuasion	<i>Sanctions positives</i> (Univers de la récompense) a) plus-value d'information (réelle ou imaginaire) b) rémunération matérielle c) rémunération symbolique	Pas de coercition
	Manipulation		
	Autonte		

Le tableau 2.1 présente les types de pouvoir possibles en société⁴. Il importe de bien distinguer ici les modes de persuasion et de manipulation. La première vise à conscientiser un sujet relativement à ses intérêts réels, alors que la seconde agit afin de le dévoyer à son insu, que ce détournement soit conforme ou non à ses intérêts⁵. De plus, par ses implications symboliques et psychiques, le pouvoir politique doit être identifié par sa capacité à *produire des effets*⁶. S'il n'existe pas de pouvoir sans maîtrise d'un savoir formel, il n'en existe pas davantage sans affirmation de symboles et de signes. Enfin, le pouvoir d'injonction semble impliquer une négation du consentement, une violation du sujet dominé. C'est ici que se pose la question du conflit de pouvoir.

Le conflit. Loin d'être une anomalie des formes d'interaction politique, le conflit de pouvoir est une condition de l'harmonie sociale⁷. De fait, une société sans conflit serait vouée à la paralysie car, plus qu'un facteur de cohésion, le conflit est un catalyseur de progrès et d'innovation⁸. Les principales sources de conflits émergent dans les rapports entre les sexes, entre les groupes sociaux, entre l'État et la Société, et entre les Nations⁹. Or, le premier rôle assigné à la politique est la pacification des rapports sociaux par l'influence ou l'injonction¹⁰. Dans ce dernier cas, il s'exerce par la violence, la contrainte, la coercition.

La coercition. La violence peut surgir de tout conflit social. Si elle résulte bien d'une confrontation, un paradoxe veut qu'elle soit aussi *refus de l'atomisation et désir de communion*¹¹.

Elle est donc alternativement une déstructuration et une structuration permanente des rapports de forces. Cependant, comme la violence laissée à elle-même ne peut générer que le désordre, le pouvoir peut s'ériger en monopole de la coercition dans son substitut institutionnel : l'État. (On dira alors que la société est «policée» par opposition aux sociétés où la violence s'exerce sans cadre juridictionnel¹²). Pour que la violence demeure fondatrice cependant, elle doit faire l'objet d'un dialogue constructif à l'intérieur du jeu social¹³. C'est la condition de sa légitimité.

La légitimité. L'identification des sujets à l'ordre social est tributaire du bon usage de la violence. Pour que la violence d'État soit légitime, il faut donc que ses effets d'ordre épousent les impératifs de liberté et d'égalité que réclament les conflits sociaux. L'État doit alors opérer un double processus de *différenciation conflictuelle* (liberté : efficience productive des biens matériels et symboliques) et d'*homogénéisation consensuelle* (égalité : justice distributive des mêmes biens)¹⁴. C'est de l'équilibre entre ces effets que dépend la corrélation légitimité-légalité, sans quoi l'ordre social s'exposerait à des flambées de violence convulsives. La normalisation étatique doit donc reposer autant sur «l'identification des individus à des communautés intermédiaires que sur l'allégeance immédiate à une collectivité abstraite»¹⁵.

La démocratie. La démocratie représentative peut être expliquée soit comme étant un principe factuel ou une modalité formelle. Entendue comme principe, elle consiste à faire du pouvoir l'expression de la volonté populaire, quelle que soit la nature du régime politique. Entendue comme modalité, elle préjuge que le pouvoir est exercé en vertu des procédures de règlement. Sans doute, la substitution d'une démocratie de fait à une démocratie de droit revient à renoncer à la démocratie elle-même¹⁶. Mais la démocratie procédurale ne garantit pas forcément une rampe d'accès politique aux requêtes des sujets. L'Histoire révèle même que des États dépourvus de mécanismes démocratiques ont souvent mieux observé le substantif démocratique que les démocraties elles-mêmes¹⁷.

C'est un fait que, même dans les démocraties procédurales, les dirigeants échappent toujours au contrôle des sujets, sinon lors des consultations populaires. Mais là encore, la volonté d'une majorité et la volonté d'un peuple ne témoignent pas forcément d'une correspondance univoque¹⁸. Il importe donc de nuancer la portée des mécanismes de choix collectif dans le règlement des conflits.

La corrélation légitimité-légalité requiert plutôt une double exigence – soit le respect simultané du principe et de la modalité. Le principe assure la liberté par l'hétérogénéité des procédures et la formalité l'égalité par l'homogénéité du principe. Ce qui pose le problème opposant les notions libérale et socialiste de la démocratie.

La démocratie libérale. C'est sur les prémices mécanistes des intérêts privés que le libéralisme a fondé ses premières procédures de droit démocratique. L'État a alors été dissocié de la communauté au nom de l'autonomie du marché des intérêts sociaux. Mais loin de pourvoir aux exigences de la démocratie *réelle*, le divorce État-Société a soustrait aux masses populaires le système représentatif en faveur du corps électoral bourgeois. Même après l'abolition du suffrage restreint, les distorsions entre conflits sociaux et conflits politiques ont persisté, car la nature du droit capitaliste n'autorise de rétributions matérielles et symboliques qu'en vertu des performances des individus, sans égard à leurs conditions socio-culturelles¹⁹. De fait, la communication État-Société reste encore aujourd'hui enrayée par le *modus vivendi* libéral.

La démocratie socialiste. La pensée socialiste a poussé à bout la logique de la réflexion mécaniste pour ajuster l'ordre politique aux conditions réelles du marché des intérêts sociaux. L'idée était non plus de contenir l'État au nom de la liberté mais de structurer la Société par l'État au nom de la justice. Si les institutions publiques sont clouées au pilori dans le marxisme, c'est parce qu'elles sont les boucliers d'un mode de production répondant aux intérêts de ses titulaires. Mais alors que la liberté productive s'était payée au prix de la justice distributive dans les révolutions libérales, c'est l'inverse qui s'est passé dans les révolutions bolchevistes : l'uniformisation égalitaire a étouffé la libre différenciation par la formalisation extrême du credo démocratique.

La «démocratie mixte». Par-delà leurs apports constructifs, les théories modernes ont souffert de graves lacunes. 1) Le libéralisme a éludé la question des rapports structurels entre l'État et la Société – et surtout la réalité de la complémentarité des groupes d'intérêts sociaux. 2) Le socialisme a négligé «la contribution spécifique que le personnel politique peut apporter à la reproduction de la structure entre les classes»²⁰. Enfin, en se bornant aux calculs arithmétiques des intérêts individuels, ces théories ont fait table rase des réseaux culturels dans la vie politique.

La grande contribution de la sociologie américaine est d'avoir dénoncé ces lacunes. Elle a confirmé que *les choix politiques individuels sont largement déterminés par l'appartenance à des groupes primaires ou à des identifications traditionnelles*²¹. Ce postulat a orienté le monde vers un équilibre entre les processus d'homogénéisation et de différenciation des rapports sociaux. C'est de ce nouvel équilibre que sont nés l'État-providence et l'État-nation.

L'État-providence. Le concept est né au XIX^e siècle des critiques formulées contre l'abolition du corporatisme européen par Napoléon I^{er}²². Parce qu'il réfère à un compromis entre le libéralisme et le socialisme, les puristes de ces idéologies ont toujours récusé l'État-providence. Mais si l'ancêtre de l'État-providence est le corporatisme médiéval, ce sont *les mutuelles, les collectivités locales, les associations privées*²³ qui ont accouché des premières politiques sociales au XIX^e siècle, et non l'État libéral qui, sous la pression socialiste, les a universalisées contre ses répulsions.

Le mérite de l'État-providence est donc d'avoir homogénéisé les principes de règlement des conflits (justice distributive des biens matériels) tout en les différenciant selon les exigences propres aux segments sociaux (liberté productive des mêmes biens). Régulation de *la politique des hommes comme espèce biologique* (ce que Foucault a appelé la *bio-politique*)²⁴, la fonction de l'État-providence consiste à assumer la saine croissance de la société dans ce qu'elle a de plus terre à terre. Parce qu'elle revêt une dimension économique, on parle davantage aujourd'hui d'un compromis entre capitalisme et socialisme, soit d'une *économie mixte* établissant un partage adéquat entre les sphères étatique et privée des modes de production.

L'État-nation. Le rationalisme des théories modernes ayant évacué la dimension sémiologique de la vie politique, la conséquence est qu'aucune n'offre de réponses satisfaisantes à la question des droits inhérents aux nations. À l'inverse, pas plus qu'elle n'a négligé la segmentation fonctionnelle qu'implique la régulation matérielle des sociétés, la théorie «traditionnelle» n'a jamais perdu de vue la synergie des symboles d'identification qui supporte leur agrégation structurelle. Pour cette théorie, en effet, le concept d'État-nation ne peut avoir de sens sans «l'affirmation d'une cohérence et d'une unité et la mise en œuvre d'obligations justifiées par une transcendance»²⁵.

L'État-nation s'articule autour du double processus d'uniformisation et de différenciation dans ce qu'il a de plus imaginaire. Au niveau national, il homogénéise les principes de justice distributive des biens symboliques ; au niveau local et mondial, il différencie les principes de liberté productive des mêmes biens. Le donné social (local, national ou mondial) est «un mixte d'objectivité et de fantaisie, de structures maîtrisables et de mythes insaisissables»²⁶ ; et c'est tout le défi de l'État que d'ériger des mécanismes d'intériorisation et d'extériorisation différenciées de cette «psyché sociale», de cet *habitus* qu'est la nation pour ses citoyens²⁷.

L'autorité. Ce concept fait référence aux trois types de domination identifiés par Max Weber²⁸. 1) La domination *rationnelle* repose sur la légalité d'une administration publique. Ce type caractérise les démocraties modernes. 2) La domination *traditionnelle* s'appuie sur la croyance au caractère sacré des traditions. Ce type est le plus souvent assimilé aux monarchies d'Ancien Régime. 3) La domination *charismatique* réfère aux qualités exceptionnelles de personnalités reconnues siennes par une société. Ce type puise ses exemples dans tous les âges de l'Histoire.

C'est dans ce dernier type de domination que le pouvoir d'injonction trouve son meilleur mobile d'acceptation, car il se jumelle intimement au pouvoir d'influence du chef d'État. Le pouvoir charismatique se présente donc comme la condition *sine qua non* de l'alliage entre la légitimité et la légalité. De plus, contrairement aux autres formes de domination, il offre l'avantage de marier les dimensions matérielle et symbolique de la politique. D'où la nécessité, selon Weber, de subordonner la technocratie du corps administratif à l'art politique du chef d'État. Afin de garantir la légitimité du chef, le critérium veut que son ascendant soit sanctionné par la confiance du vote populaire.

L'autoritarisme. Weber a montré que tout État revendique l'autorité, quelle que soit la nature de son régime politique. Les auteurs s'accordent toutefois pour voir en l'autoritarisme un régime reposant exclusivement sur le pouvoir d'injonction²⁹. Un tel régime est alors qualifié d'État autoritaire par opposition à l'État démocratique où le pouvoir d'influence est déterminant. On reconnaîtra donc un autoritarisme lorsque l'autorité méprise la procédure consultative et se maintient par la répression des opposants. Une telle autorité usera moins de la force de persuasion médiatique que de la force de manipulation autocratique (*supra* : p. 29).

Le totalitarisme. Si on parle d'autoritarisme en ce qui concerne l'État-bourgeois, on qualifie plutôt l'État-prolétaire de totalitarisme. Tandis que l'autoritarisme maintient le clivage conflictuel État-Société, le totalitarisme se distingue par leur uniformisation en vertu du principe d'égalité. En fait, ce consensus purement formel supprime l'autonomie du marché des intérêts au profit d'une planification tous azimuts de la Société³⁰. Le totalitarisme requiert donc, selon Raymond Aron, la rencontre d'au moins 5 critères³¹ : 1^o le monopole de la vie politique par un parti unique ; 2^o l'hégémonie d'une idéologie officielle ; 3^o la centralisation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ; 4^o l'étatisation de la Société (économie et culture); 5^o le contrôle policier terroriste.

B) DÉFINITION DES MODÈLES THÉORIQUES.

L'origine du corporatisme remonte au X^e siècle. à l'époque où les associations d'arts et de métiers réclamèrent des statuts pour limiter l'arbitraire des seigneurs. La Révolution française, exportée par Napoléon I^{er} dans presque toute l'Europe, avait supprimé les corporations, affaiblissant ainsi les travailleurs alors même que s'amorçait l'industrialisation. Cette désorganisation provoqua l'émergence du socialisme face au libéralisme triomphant.

Parce que le corporatisme a été remis en honneur dans les régimes dits «autoritaires» de l'entre-guerres, les politologues l'ont carrément mis au ban de leurs études depuis 1945³². Pourtant, les sociologues ont montré de façon convaincante que toutes formes de société sont forcément issues des groupes sociaux, que ce soit par l'interaction des intérêts consensuels ou conflictuels des individus³³. Or, l'élévation des groupes au statut d'analyse privilégiée en sciences sociales est la contribution première du modèle corporatiste mis en plan par les précurseurs du fonctionnalisme au XIX^e siècle. C'est ce qu'a révélé Philippe Schmitter, une des figures centrales du néo-corporatisme.

Selon la définition de Schmitter, le corporatisme d'État est un système de représentation démocratique des groupes d'intérêts et de pression. Ces groupes constituent des corporations obligatoirement organisées en nombre limité, régulées de façon hiérarchique et différenciées dans un

système non-compétitif. Les corporations sont créées ou agréées par l'État : chacune se voit concéder un monopole de représentation à l'intérieur de ses unités d'entreprise respectives en échange d'un contrôle étatique sur la sélection de leurs dirigeants et l'articulation de leurs demandes³⁴.

La théorie corporatiste minimise donc l'importance des classes sociales et des individus atomisés pour privilégier une conception plus complexe, plus *organique* de la société. Selon cette théorie, les classes bourgeoise et prolétaire ne sont que des constructions abstraites et les individus des entités anonymes qui ne rendent pas compte des réseaux structurant la relation corrélatrice État-Société. Comme l'a montré Schmitter, ce sont les groupes d'intérêts et de pression qui en sont les réseaux de transmission. Cet énoncé corrobore la théorie corporatiste rénovée par les pionniers de la sociologie (Le Play, Durkheim, Weber) dont s'est inspiré le catholicisme au milieu du XIX^e siècle.

2.2 - Tableau des idéologies politiques.

Socialisme	Corporatisme		Libéralisme
École marxiste	Sociologie politique	Catholicisme Social	École libérale

Le tableau 2.2 illustre la place qu'occupe le corporatisme par rapport aux modèles socialiste et libéral. Il s'intercale entre ces deux idéologies politiques. Ces dernières sont diamétralement opposées : le marxisme attribue un rôle central à l'État en tant qu'expression des classes populaires : à l'inverse, le libéralisme réduit l'État à un rôle d'agent régulateur neutre et limité, sur lequel seuls les individus doivent exercer un contrôle rationnel et souverain. Pour sa part, le compromis corporatiste semble pourvoir aux exigences de la *démocratie mixte* telles qu'énoncées plus haut.

Pour mieux saisir en quoi le corporatisme se veut une troisième voie entre ces systèmes opposés, il importe de comparer sa téléologie et sa déontologie avec celles des idéologies modernes.

I- La question téléologique.

Afin de spécifier les finalités propres aux grands systèmes politiques, il convient de les agencer ici aux trois modèles d'activités des groupes établis par Frank Wilson³⁵. 1) Le modèle *pluraliste* met l'accent sur l'ordre spontané des groupes par-delà les règles de droit. Ce modèle s'applique au système libéral. 2) Le modèle *corporatiste* fait de la relation État-Société un principe du conditionnement des groupes. Ce modèle réfère donc à un régime où l'État joue un rôle d'agent-négociateur dans la structuration sociale. 3) Le modèle *protestataire* insiste plutôt sur la faculté des groupes de plier la politique à leurs exigences. Il procède des prémices révolutionnaires du marxisme.

Les auteurs notent que les modèles de Wilson participent tous au mode de fonctionnement des groupes, que ce soit par leur capacité d'organisation autonome, d'influer sur les pouvoirs décisionnels ou d'exercer une fraction de ces pouvoirs³⁶. Or, selon Schmitter, le corporatisme procède précisément d'un compromis civil entre la capacité d'auto-affirmation sociale et d'autorégulation politique des groupes tels que décrits par les modèles contestataire et pluraliste. En effet, il y a une concession à la fois libérale et socialiste du fait que l'État corporatiste délègue la plupart de ses pouvoirs à ses corps subsidiaires³⁷.

Mais parce qu'il ne postule ni une différenciation ni une homogénéisation absolues des groupes sociaux, l'État corporatiste est simultanément antilibéral et antisocialiste : antilibéral, à cause de son refus de démarquer l'État et la Société au bénéfice des élites patronales ; antisocialiste, en raison de son refus de fusionner l'État et la Société au profit des masses salariales. Mais, en même temps, – surtout dans leurs examens de l'État-nation et de l'État-providence – les auteurs parlent volontiers d'un *corporatisme socialiste* lorsque l'État est un acteur-témoin de la société et d'un *corporatisme libéral* lorsqu'il privilégie son effacement maximum³⁸.

Par sa symbiose entre l'État et la Société, il résulte que le régime corporatiste se fait l'expression non pas d'une classe particulière (bourgeoisie ou prolétariat) mais bien d'une synthèse des intérêts pluralistes. C'est dans cette synthèse que réside sa téléologie. Par le dosage subtil des proces-

sus d'homogénéisation (justice sociale) et de différenciation (liberté sociale), le modèle corporatiste semble donc assumer une capacité d'inclusion politique supérieure à celle des modèles modernes.

Mais les libéraux comme les marxistes contestent les vertus démocratiques du corporatisme : les premiers parce qu'il ne respecte pas l'indépendance des groupes d'intérêts individuels par rapport à l'appareil étatique ; les seconds parce qu'il ne garantit pas l'arrimage du droit politique aux infrastructures sociales.

2- La question déontologique.

Comme on l'a vu, la téléologie corporatiste suppose un double processus politique : la normalisation proprement étatique, qui institue des dispositions constitutionnelles homogènes; et la normalisation administrative qui négocie des conventions adaptées aux exigences spécifiques des groupes-partenaires³⁹. L'équilibre de cette régulation suppose un code déontologique. Mais avant de l'authentifier, révisons ici la critique qu'adressent les théories modernes à ce double processus.

Premièrement, le libéralisme ne concède à l'État aucune finalité pouvant sacrifier les libertés individuelles sur l'autel du bien commun. La normalisation politique doit se borner à uniformiser les règles de droit assurant la libre détermination de l'individu. Deuxièmement, le socialisme interdit à l'État de différencier la base administrative des normes au mépris de la justice égalitaire. La juste planification de la Société doit passer par une régulation politique qui homogénéise le droit à cet effet. En conséquence, le compromis corporatiste semble impossible en démocraties libérale et socialiste, car aucune ne fait sa part à la normalisation organisationnelle de la société.

Pourtant, nombreux sont les théoriciens qui conviennent aujourd'hui que le laisser-faire libéral (non-intervention de l'État dans les affaires sociales) et l'autogestion socialiste (société sans classes ni État) sont de pures chimères. Aussi les approches *pluraliste* et *protestataire* de l'activité des groupes offrent-elles une projection plus réaliste de ces modèles trop académiques.

L'approche *protestataire* montre que les groupes constituent un front commun afin de contester un ordre établi. Cet ordre étant le produit d'une classe dominante, les groupes se fondent en une seule masse de façon à peser de tout leur poids sur les instances publiques. Cette action revendicative peut se manifester par la subornation et la subversion, pour finalement aboutir à un renversement du pouvoir (révolution). Dès lors que le régime bourgeois s'est mué en régime socialiste, la structuration des groupes est planifiée et uniformisée par l'État en vertu du principe d'égalité.

L'approche *pluraliste* montre que les groupes organisent leurs intérêts sur une base sociale autonome. Il est vrai que l'État peut organiser lui-même ces intérêts, mais ses interventions restent des cas d'exceptions. La structuration des groupes est donc volontaire parce qu'elle procède indépendamment de l'État, et illimitée parce que l'État ne préjuge pas de sa légitimité. Cependant, la prolifération des groupes rendant impossible la satisfaction équitable de leurs demandes, l'État se voit forcé de les mettre en concurrence. Leurs demandes doivent alors être évaluées sur le seul critère de leur rationalité – c'est-à-dire selon leur faculté de satisfaire équitablement les besoins individuels⁴⁰. Dans ce cas, ce sont les groupes les plus compétitifs qui se hissent au sommet du pouvoir.

L'approche *corporatiste* part du précepte libéral suivant lequel l'État joue un rôle d'agent régulateur neutre et limité. Mais comme sa téléologie consiste à synthétiser les intérêts des groupes (et non à se laisser dominer par les plus «rationnels»), ses règles n'autorisent à la participation que les groupes d'individus en accord préalable avec des valeurs consensuelles. C'est dans ce critère que réside sa déontologie. L'État corporatiste se fait donc le chef d'orchestre des grandes stratégies nationales. Si l'harmonie s'avère impossible, c'est le commis public qui impose le consensus par décision.

Ainsi les trois modèles politiques légitiment tous un principe d'exclusion. Dans les trois cas, des groupes se retrouvent fatalement en marge du seuil de négociabilité politique : dans l'État socialiste, parce qu'ils sont désintégrés et réintégrés en une seule classe juridique ; dans l'État libéral, parce qu'ils sont impuissants à concurrencer des groupes aux ressources supérieures ; et dans l'État corporatiste parce qu'ils sont inconciliables avec des schèmes culturels communs à une forte majorité populaire.

2.3 - Tableau comparatif de la structuration des groupes sociaux.

	État libéral	État corporatiste	État socialiste
Origine des groupes	spontanée	Contrôlée	Planifiée
Nombre idéal	illimité	Limité	Unitaire
Relation des groupes	compétitive	Interdépendante	Égalitaire
Relation avec l'État	domination d'un groupe particulier	Domination de l'État sur les groupes	Domination d'un groupe particulier

La disparité entre les théories modernes et corporatiste tient dans leurs procédures : alors que les régimes libéral et socialiste cautionnent la domination d'un groupe social particulier (selon sa capacité rationnelle de satisfaire les intérêts individuels), l'État corporatif transcende l'ensemble des groupes d'intérêts individuels afin de les coordonner en termes d'interdépendance, selon les impératifs supérieurs de la nation.

C) DÉFINITION DES SYSTÈMES POLITIQUES.

Dès lors qu'est situé le modèle corporatiste par rapport aux systèmes modernes («le politique» se confinant aux modes d'action théoriques de l'État dans le champ social), il s'agit maintenant d'appréhender les conceptions de «la politique», c'est-à-dire les modes d'action pratique des acteurs.

Il est loisible de déduire ces conceptions des trois modèles d'activités des groupes énoncés plus haut. A) Le modèle *protestataire* fait référence à un espace d'agrégation mobilisant une large fraction de la base sociale. Cette forme de groupement prend le nom de *mouvement*. B) Le modèle *corporatiste* réfère plutôt aux groupes habilités à défendre des intérêts spécifiques. On les appelle *groupes d'intérêts et de pression*. C) Le modèle *pluraliste* ajoute au modèle corporatiste les organismes spécialisés dans la conquête directe du pouvoir d'État. Il s'agit des *partis politiques*.

1- Les acteurs politiques.

A) *Le mouvement*. Parce qu'il prend corps dans les réseaux les plus ductiles, les plus extensifs de la Société, le mouvement est une forme de résistance au mode d'organisation du pouvoir légal⁴¹. Il caractérise les différents segments sociaux dévalorisés selon la conjoncture, tels que les travailleurs, les jeunes et les déclassés sociaux. Son cadre d'émergence va du local à l'international.

Notons ici trois traits spécifiques au mouvement⁴² :

1) Sa structure est réticulaire et polycéphale. Sa cohérence apparaît seulement au signal d'une mobilisation sociale autour d'enjeux politiques concrets.

2) Son caractère comporte une dimension contre-culturelle, marginale, voire subversive par rapport à des valeurs dominantes.

3) Sa solidarité est liée à une crise d'identité politique.

B) *Les groupes d'intérêts et de pression*. Ce type de groupement vise la conquête de certains attributs du pouvoir étatique. Parce qu'ils assument «l'essentiel de la formulation publique» des intérêts sociaux, ces groupes sont à la charnière de la Société et de l'État⁴³. Si la théorie corporatiste de Schmitter postule l'interdépendance des groupes dans le partage du pouvoir politique, ce postulat semble démenti par le fait qu'ils sont toujours en compétition pour manœuvrer l'État à leur avantage. Plus fondamentalement, l'axiome de Schmitter est le corollaire du principe de légitimité des groupes, c'est-à-dire des exigences de l'ensemble des intérêts publics.

Par l'intermédiaire de ces groupes, le pouvoir n'est plus concentré dans aucune majorité ni dans aucun corps politique particulier, il se diffuse et se compense [...]. Dans leur intérêt même, les groupes (dont les dirigeants, d'ailleurs, adhèrent avec plus de conviction que la masse du peuple aux idéaux démocratiques) sont conduits à ne pas abuser de leur pouvoir de pression, car [...] s'ils portaient trop atteinte aux "valeurs largement partagées" par l'ensemble de la nation, les "groupes potentiels" que constituent de façon latente les fidèles de ces valeurs pourraient alors s'organiser contre ceux qui les menacent⁴⁴

c) *Les partis politiques*. Les partis visent la conquête directe et absolue du pouvoir d'État. Aux partis incombe donc de faire le tri entre les exigences pluralistes des groupes. Notons que les partis sont de création récente. Ils ont surgi avec l'extension des droits de vote en dépit même des fondateurs des démocraties libérales qui y voyaient une menace, soit à l'indépendance du personnel politique, soit à l'unité de la souveraineté nationale⁴⁵. En effet, les partis sont nés d'une crise tridimensionnelle : crise de légitimité, crise de participation et crise d'intégration qui renvoient tous aux troubles générés par les révolutions modernes⁴⁶.

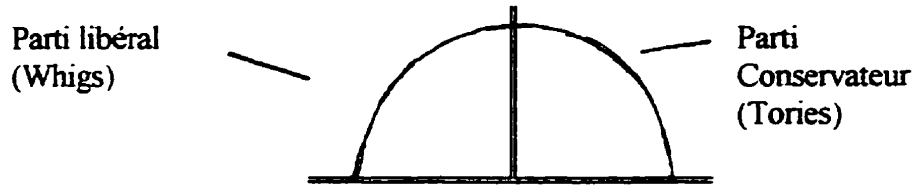
En conséquence, les partis se font souvent l'expression non seulement d'intérêts sectoriels mais d'une idéologie qui confère à leur discours «rationnel» un parfum de vérité universelle. Loin de juguler les crises modernes, l'entrée en scène des partis a donc posé avec plus d'acuité encore la question de la pertinence des conflits idéologiques face aux réalités des conflits sociaux.

2- Genèse du système partisan.

Si le phénomène partisan coïncide avec l'institutionnalisation des mécanismes démocratiques, le principe démocratique n'a pas été inauguré avec les révolutions modernes. Dans l'Antiquité comme au Moyen-Âge, le seigneur comprenait souvent l'avantage de faire coïncider ses actes législatifs avec les intérêts de son royaume, toutes classes confondues, et non pas seulement de sa cour.

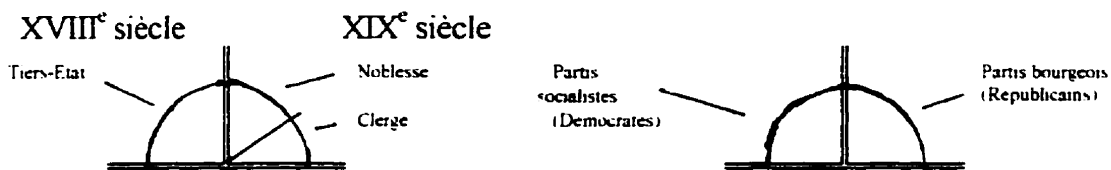
Ce n'est qu'au XVII^e siècle, en Grande-Bretagne, que la résistance au pouvoir royal s'inspira pour la première fois du souci de défendre les privilèges d'une couche sociale particulière. Le Parlement britannique, qui avait toujours représenté l'unité du Royaume, se scinda en deux partis politiques distincts : les *whigs*, partisans des droits révolutionnaires bourgeois, et les *tories*, partisans de la Couronne. Cette scission consacra la naissance du parlementarisme. Plus tard, les *whigs* prirent le nom de «parti libéral» et les *tories* celui de «parti conservateur».

2.4 - Tableau schématique des partis en Angleterre (XVII^e-XIX^e s.)



Le schéma 2.4. illustre comment le Parlement anglais partagea à gauche les révolutionnaires (parti libéral) et à droite les royalistes (parti conservateur). Les Assemblées du Royaume de France se partageaient de la même façon depuis la fin du Moyen-Âge : à gauche se rangeait le Tiers-État dominé par la bourgeoisie, et, à droite, la noblesse et le clergé. Avec le renversement de ces derniers en 1789, les républicains passèrent à droite et cédèrent la place aux partis socialistes à la fin du XIX^e siècle. C'est ainsi que, comme dans le système américain, les libéraux devinrent conservateurs et les socialistes, sinon révolutionnaires, du moins plus démocrates.

2.5 Tableaux schématiques des partis en France (XVIII^e-XIX^e s.)

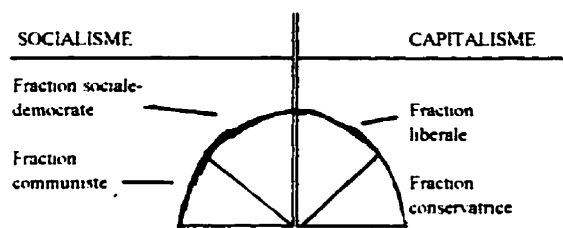


On identifie aujourd'hui quatre grandes familles politiques.

1^o La formation conservatrice se caractérise par son attachement à l'ordre social et son hostilité aux innovations politiques. Elle rallie les groupes les plus institutionnalisés tels que les milieux de la finance, l'armée, l'Église et la noblesse. 2^o La formation libérale oppose la liberté sociale aux tendances dirigistes et autoritaires du conservatisme. Elle réunit les petites bourgeoisies industrielles et commerciales, les professions libérales, les salariés intellectuels, les cols blancs, etc. Ces deux premières formations se classent à droite de l'échiquier politique. Leur voisinage idéologique tient dans leur attachement commun pour le capitalisme.

Les deux autres formations relèvent du socialisme. Il s'agit des organisations rattachées à la social-démocratie et au communisme. 3^o La social-démocratie se caractérise par un socialisme modéré qui se veut d'abord réformiste. Sans menacer directement les canons du libéralisme, elle cherche à rendre l'État plus représentatif des classes laborieuses. Elle regroupe les syndicats de travailleurs, les organismes coopératifs, les petits salariés, etc. 4^o La formation communiste est essentiellement révolutionnaire : sa doctrine vise l'étatisation de la société afin de donner aux classes prolétaires la propriété des modes de production. Cette formation réunit donc les groupements ouvriers, mais aussi les exclus tels que les chômeurs, les déclassés sociaux, les artistes, les marginaux, etc.

2.6 - Tableau schématique des principales formations politiques



3) Typologie des partis.

Les auteurs attribuent aux partis un rôle d'importance variable dans six fonctions essentielles à la vie politique : «structuration des votes, mobilisation et intégration des masses, recrutement des élites politiques, organisation gouvernementale, élaboration de politiques publiques et agrégation des intérêts»⁴⁷.

Il importe de distinguer deux types de partis politiques :

A) *Le Parti-État* (parti-organisation) identifie les partis pour lesquels «la société civile doit être tout entière absorbée ou du moins contrôlée par l'État»⁴⁸. Il réfère aux formations dont le credo politique est l'homogénéisation de la Société par l'État. Ce type de parti est donc associé à l'autoritarisme d'extrême droite autant qu'au totalitarisme d'extrême gauche.

b) Le *Parti-Société* (parti-faction) caractérise «les partis de défense d'une certaine autonomie de la société civile par rapport à l'État»⁴⁹. Il s'applique donc aux partis dits *démocratiques*, de gauche (sociaux-démocrates) ou de droite (libéraux), qui ne cherchent pas à institutionnaliser un système de parti unique.

Cette typologie met en évidence la démarcation fondamentale entre les partis extrémistes et les partis centristes. Elle projette une conception tripartite du système partisan, qui reflète l'affrontement multiséculaire entre les classes prolétaire (fraction communiste), intermédiaire (fraction réformiste) et nobiliaire (fraction conservatrice). Par ailleurs, la bipolarisation socialisme/capitalisme est aussi mise en relief par le clivage entre les partis élitiste et populiste : le «parti de cadres», décentralisé et faiblement organisé, réfère aux factions de droite ; le «parti de masse», centralisé et fortement articulé, identifie les factions de gauche⁵⁰.

De ces typologies se démarque cependant un «type idéal» de parti resté inclassable jusqu'à maintenant : le *parti attrape-tout* (*Catch-All Party*). «Instrument idéal de l'ajustement pragmatique des conflits et de la démocratie consensuelle»⁵¹, ce concept de «parti socialement multidimensionnel» se singularise par

*le faible encombrement de son bagage idéologique ; une grande latitude d'action de ses dirigeants et une marginalisation de ses adhérents ; des relations suivies avec la plus grande variété des groupes d'intérêts ; la volonté de mobiliser un électorat dans l'ensemble des catégories sociales et non pas dans un secteur spécifique de la société [...]. Parti souple de compromis et de rassemblement, le «parti attrape-Tout» gagne en extension ce qu'il perd en intensité et cohésion. Essentiellement instrumental il suppose une société relativement homogène, culturellement, pour pouvoir se développer.*⁵²

D) CONCLUSION :

De ce chapitre, on appréciera cette première vue d'ensemble.

Le pouvoir légal tire sa légitimité d'un double exercice politique : il doit équilibrer ses mesures de production (liberté) et de distribution (égalité) des biens économiques et culturels. Or, ni le libéralisme ni le socialisme ne permet cet équilibre : l'un met l'accent sur l'efficacité productive, l'autre sur la justice distributive.

Selon la théorie corporatiste, ce sont les groupes intermédiaires entre la Société et l'État qui assurent le respect de cette double exigence. En effet, la représentation étatique des corporations est la condition de la médiation entre les mouvements sociaux et le gouvernement politique. La théorie stipule toutefois la domination de l'État sur toutes formes d'organisations, qu'elles soient des mouvements, des groupes d'intérêt ou même des partis. Est-ce à dire que le gouvernement d'État serait étranger aux parlementarismes tels qu'apparus depuis le XVII^e siècle ? En ce cas, la domination ne procéderait ni du type rationnel-moderne, ni du type religieux-traditionnel, mais bien du type charismatique en lequel seul est possible, selon Weber, l'alliage politique entre la légalité et de la légitimité. Le néo-corporatisme serait donc une forme exemplaire de *démocratie mixte*.

NOTES DU CHAPITRE II :

1 Philippe BRAUD. *La vie politique*. Paris. P.U.F. 1985. p. 11

2 Michel FOUCAULT. *Histoire de la sexualité. Volume 1. La volonté de savoir*. Paris. Gallimard. 1976. p. 123.

3 Leon DION. *La révolution allemande du XIX^e siècle. L'idéologie politique du national-socialisme*. Sainte-Foy. Thèse de doctorat. Université Laval. 1954. p. 340

4. Philippe BRAUD. «Du pouvoir général au pouvoir politique» dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA. *Traité de science politique. tome 1*. Paris. P.U.F. 1985. p. 356

5. *Ibid.* pp. 352-353.

6 Georges BALANDIER. «La politique des anthropologues», dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA. *op. cit.*, p. 313.

7 Bruno JOBERT et Pierre MULLER. *L'État en action*. Paris. P.U.F. 1987. p. 27

8. Alberto MELUCCI. «Partir des conflits pour analyser les mouvements sociaux», *Revue internationale d'action communautaire*. Montréal. Cooperatives Albert St-Martin. 10 50. p. 44.

9 Philippe BRAUD. *op. cit.*, pp. 377-379

10 Georges BALANDIER. *Le désordre: éloge du mouvement*. Paris. Fayard. 1988. p. 206.

11 Michel MAFFESOLI. *Essais sur la violence*. Paris. Meridiens. 1989. p. 94.

- 12 Pierre CLASTRES. *La Société contre l'Etat*. Paris, Minuit, 1974, p. 161
- 13 Michel MAFFESOLI op. cit., p. 117.
- 14 Bruno JOBERT et Pierre MULLER. op. cit., p. 26
15. loc. cit.
- 16 Agnes HELLER et Ferenc FEHER. *Marxisme & démocratie. Au delà du "socialisme réel"*. Paris, Maspero, 1981, p. 223.
- 17 Joseph SCHUMPETER. *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris, Payot, 1979, pp. 355, 358 et 359.
- 18 Georges LAVAU et Olivier DUHAMEL. «La démocratie» dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA. op. cit., p. 53 et 70
- 19 Jürgen HABERMAS. *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot, 1978, pp. 114-115
- 20 Daniel GAXIE. *Les professionnels de la politique*. Paris, P.U.F., 1973, p. 39
- 21 Georges LAVAU et Olivier DUHAMEL. op. cit., p. 79. Voir les études de Bernard BERELSON, Paul Felix LAZARFELD et William N. MCPHEE. *An inquiry into opinion formation in a presidential campaign*. Chicago, University of Chicago Press, 1986, c1948, 395 p.
- 22 Pierre ROSANVALLON. *La crise de l'Etat-providence*. Paris, Seuil, 1984, p. 141.
- 23 Bruno JOBERT. «Politiques sociales et sanitaires» dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA. *Traité de science politique, tome II*, op. cit., pp. 312-313.
- 24 Ibid. p. 301.
- 25 Georges BALANDIER. op. cit., p. 101. Le souligné est ajouté
- 26 Michel MAFFESOLI op. cit., p. 60
- 27 Pierre BOURDIFU. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Genève, Droz, 1972, p. 178
- 28 Max WEBER. *Économie et Société*. Paris, Plon, 1971, pp. 219-270
- 29 Guy HERMET. «L'autoritarisme» dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA. *tome II*, op. cit., p. 270
- 30 Hannah ARENDT. *Le système totalitaire*. Paris, Seuil, 1972. Pour Arendt en effet, l'émergence du totalitarisme s'identifie dans la désintégration des groupes sociaux sur l'effet d'un pouvoir d'oppression.
- 31 Raymond ARON. *Démocratie et totalitarisme*. Paris, Gallimard, 1976, pp. 287-288
- 32 Yves MENY et Jean-Claude THOENIG. *Politiques publiques*. Paris, P.U.F., 1989, p. 98. Guy HERMET. op. cit., p. 302.
- 33 Jean et Monica CHARLOT. «Les groupes politiques dans leur environnement» et «L'interaction des groupes politiques», dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA. *tome III*, op. cit., pp. 431 et 523
- 34 Philippe C. SCHMITTER. «Still the Century of Corporatism?». *Review of Politics*, no 36, 1974, pp. 85-103.
- 35 Frank Lee WILSON. *French political parties under the Fifth Republic*. New-York, Praeger, 1982, pp. 231-232
- 36 Voir Claus OFFE. *Industry and inequality: the achievement principle in work and social status*. New-York, St-Martin's Press, 1976, 158 p.
- 37 Une concession au moins libérale selon Guy HERMET. op. cit., p. 300
- 38 Mattei DOGAN et Dominique PELASSY. *Le Moloch en Europe: étatisation et corporatisation*. Paris, Économica, 1987, p. 34
- 39 Michel AGLETTA et Anton BRENDER. *Les métamorphoses de la société salariale*. Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 113

40. John RAWLS. *Theorie de la justice*. Paris. Seuil. 1987. paragraphe 79. p. 565
41. Louis MAHEU. «Les mouvement de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social». *Sociologie et Sociétés*. Vol. XV. no 1. p. 81
42. Alberto MELUCCI. «Mouvements sociaux, mouvements post-politiques». *Revue internationale d'action communautaire*. Montreal. Cooperatives Albert St-Martin. 10 50. p. 15
43. Jean et Monica CHARLOT. op. cit.. p. 521.
44. Georges LAVAU et Olivier DUHAMEL. op. cit.. p. 79. Voir David Bicknell TRUMAN. *The governmental process: political interests and public opinion*. New-York. Knopf. 1955
45. Philippe BRAUD. op. cit.. p. 92.
46. Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER. *Political parties and political development*. Princeton (New-Jersey). Princeton University Press. 1966. pp. 20-22
47. Jean et Monica CHARLOT. op. cit.. p. 522.
48. Ibid. p. 449
49. loc. cit.
50. Roger-Gerard SCHWARTZENBERG. *Sociologie politique*. Paris. Montchrestien. 1977. pp. 354-363
51. Ibid. p. 372.
52. Jean et Monica CHARLOT. op. cit.. p. 458. Voir Otto KIRCHEIMER. «The Transformation of the Western European Party System». dans: Joseph LA PALOMBARA et Myron WEINER. op. cit.. p. 190

DEUXIÈME PARTIE :

LES IDÉOLOGIES ALLEMANDE ET QUÉBÉCOISE

La première partie a montré que le corporatisme avait été appliqué à l'origine comme sous-système politique dans les sociétés du Moyen-Âge européen. Il y a donc consensus des auteurs pour apparenter ce modèle d'aménagement à l'idéologie conservatrice d'extrême droite, soit aux régimes autoritaires ou totalitaires unipartistes.

Mais un tel jugement est difficilement conciliable avec l'idée suivant laquelle le corporatisme d'État offre une alternative centriste aux modèles de la droite libérale et de la gauche marxiste. En effet, l'idéologie conservatrice, essentiellement contre-révolutionnaire, prétend restaurer les classes nobiliaire et cléricale au cimier de la société. Dans ce cas, le corporatisme aurait peu d'affinités avec le concept de «démocratie mixte» auquel réfèrent les compromis de l'État-providence et de l'État-nation. Il ne dériverait pas du nationalisme étatiste, mais bien d'un nationalisme d'Ancien Régime, patriarcal et religieux, hostile au nationalisme révolutionnaire moderne, démocratique et séculier.

Les chapitres suivants s'emploient à dépister les lignes d'influence directrices qui ont marqué les idéologies allemande et québécoise dans l'entre-deux-guerres. Quelles étaient les fins politiques poursuivies par les personnalités de l'époque ? Quels étaient les moyens proposés en conséquence ? Ces deux questions guideront les investigations de cette deuxième partie.

CHAPITRE III : L'IDÉOLOGIE NATIONAL-SOCIALISTE.

Conserver avec fidélité ce qu'il y a de plus ancien, se montrer prêt à accepter avec joie ce qu'il y a de nouveau dans la droiture et la pureté des fins.

Johann Wolfgang von Goethe¹

A) LES CONSÉQUENCES DE LA VICTOIRE OCCIDENTALE.

Au printemps 1918, malgré l'entrée en guerre des U.S.A., les succès foudroyants d'Hindenburg et de Ludendorff mettent les Empires Centraux aux bords de la victoire. Mais 1918 est aussi l'année où les Spartakistes, encouragés par les révolutionnaires russes, profitent des dures conditions de la guerre pour nourrir un climat insurrectionnel dans l'industrie militaire. Si bien qu'en automne, les graves pénuries de vivres et de munitions, provoquées par les grèves perlées à l'arrière du front, obligent le repli général des forces germaniques. Lorsque le Kaiser Guillaume II est finalement renversé le 9 novembre, une coalition centre-gauche du Reichstag réclame aussitôt l'armistice (11 novembre). C'est ce que von Hindenburg appellera *le coup de poignard dans le dos*².

Jusqu'à ce *Crime de novembre* 1918 par les pro-communistes, l'Allemagne n'avait jamais connu de révolution effective. Le droit prussien, dont avait hérité le II^e Reich, en avait fait une monarchie constitutionnelle (1871). Contrairement à la monarchie parlementaire britannique, le Reichstag était soumis à l'Empereur : c'était lui qui décidait de la composition du cabinet exécutif, non l'assemblée parlementaire. En plus de favoriser la débâcle, les Spartakistes avaient donc joué le jeu de l'Occident en s'attaquant au droit impérial. Mais le système bolcheviste qu'ils comptaient lui

substituer ne pouvait satisfaire les États bourgeois vainqueurs. Conformément aux 14 points prescrits par le Président des U.S.A., T. W. Wilson, le tribut de la paix était, notamment, l'instauration d'une république. C'est pourquoi les soviets de soldats et d'ouvriers sont supprimés dès 1919 pour faire place à une démocratie de type parlementaire et présidentiel³.

En ratifiant le triomphe occidental, le traité de Versailles consacre la révolution moderne en Europe. Mais les conditions de paix sont si dures que Berlin songe à reprendre les hostilités⁴. Même parmi les Alliés, J.-M. Keynes est consterné par leur esprit irresponsable⁵. L'artisan de la victoire alliée, le maréchal F. Foch, affirme : «ce n'est pas une paix, c'est un armistice de vingt ans»⁶. En effet, sous prétexte de libérer les communautés slaves des monarchies, Versailles redessine la carte de l'Europe. Mais ce n'est pas le nationalisme traditionnel qui inspire ce nouvel ordre européen : c'est le nationalisme moderne. Les petits pays qui émergent alors des empires centraux, loin d'épouser les frontières des peuples, chapeautent au contraire une multitude de sociétés distinctes.

Mais les plus graves conséquences sont subies par l'Allemagne elle-même. Des espaces à forte majorité germanique sont amputés au profit du Danemark (Schleswig du Nord), de la Belgique (Eupen-Malmedy), de la France (Alsace-Lorraine), de l'Italie (Trentin, Haut-Adige, Istrie), de la Tchéquie (Sudètes), de la Pologne (Haute-Silésie, Poznanie, Prusse occidentale) et de la Lituanie (Memel). Le rattachement de l'Autriche est interdit. Enfin, le traité achève le démembrement du Reich en liquidant la totalité de son empire colonial au profit des Alliés⁷.

La paix a aussi une dimension sociale qui n'est pas moins catastrophique pour l'Europe. En 1921 la S.D.N. (créée en 1920 pour *assurer la paix*) impose aux Allemands une dette extraordinaire à l'époque : 132 milliards de marks-or⁸. La nation allemande est mise littéralement en sujétion. Mais la dévaluation monétaire qui s'ensuit est si brutale que Berlin doit bloquer les paiements dès 1922. Le pays se voit incapable d'honorer sa dette annuelle car l'Occident ferme ses douanes aux exportations qui lui auraient permis de se procurer les devises à cet effet... La Ruhr est alors pressurée par les armées françaises, en plus de la Sarre et de la Silésie déjà occupées. La mise à sac de l'Allemagne précipite d'emblée l'Europe dans une inflation telle qu'elle provoque la ruine des classes moyennes, une radicalisation des conflits de classes, et une instabilité politique sans précédent⁹.

B) L'HÉRITAGE CULTUREL DE WEIMAR.

À en croire la littérature contemporaine, le III^e Reich aurait été un terrible accident de l'Histoire en présence duquel le génie germanique ne porterait presque aucune responsabilité¹⁰. Le régime aurait été la conséquence d'un fanatisme populaire aveugle, animé par un démagogue non moins possédé de folie, que les élites auraient réprouvé en forte majorité. Il existerait donc, selon certains experts, un clivage très net entre l'hitlérisme et la tradition du Centre européen.

En fait, lorsque naît la République de Weimar en 1919, le sens de cette révolution apparaît évident pour le peuple allemand. En imposant un système démocratique libéral, fédéral et multipartite, Versailles le déshéritait, aux yeux de plusieurs, de cinq siècles de philosophie politique. Or, la majeure partie de l'intelligentsia allemande des années' 20, loin de dédaigner son héritage culturel, cherchera plutôt à en réactualiser la quintessence.

Pour cette élite, les crises qui bouleversent l'Europe après 1918 sont les preuves ultimes de l'échec du libéralisme occidental. Tirant conclusion de cet échec, elle soutiendra que la restauration de la grandeur européenne dépend plus que jamais de la volonté germanique d'instaurer un «nouvel ordre mondial». À des degrés divers, cette thèse est défendue par des personnalités aussi marquantes que les philosophes Eugen Dühring, Rudolf Eucken, Oswald Spengler, Paul Natorp, Arthur Moeller van den Bruck, Hans Driesch, Max Scheler, Hans Freyer, Martin Heidegger, Ludwig Klages; les poètes Gottfried Benn, Rainer Maria Rilke, Paul Ernst, Stefan George, Dietrich Eckart; les sociologues Max Weber, Ferdinand Tönnies, Othmar Spann, Andreas Pfennings, Georg Weippert; les anthropologues Eugen Fisher, Hans F. K. Günther, Ernst Haeckel, Ludwig Wolzmann; les industriels Fritz Thyssen, Gustav Krupp, Ernst Heinkel, Emil Kirdorf; les chefs d'orchestre Wilhelm Furtwängler, Richard Strauss, Herbert von Karajan, Karl Böhm; les historiens Ulrich Karhstedt, Adolf Rein, Walter Frank, Ernst Anrich; les économistes Ferdinand Fried, Gottfried Feder, Werner Sombart; les historiens des lettres Hermann Pongs, Joseph Nadler, Adolf Bartels; les financiers Fritz Reinhardt, Walther Kölher, Hjalmar Schacht; les architectes Paul Ludwig Troost, Albert Speer, Alfred Rosenberg; les pédagogues Gerhard Griese, Georg Kerschensteiner, Ernst Kriek; les D^{rs} Robert Ley, Joseph Paul Goebbels, Wilhelm Frick; les juristes Karl Schmitt, Hans Frank, Ernst Rudolf Huber; les ingénieurs

Ferdinand Porsche, Karl Bosch, Fritz Todt, les théoriciens du pangermanisme Heinrich Ritter von Srbik, Georg von Schönerer, Friedrich von Bernhardi; les théologiens Ernst Troeltsch et Wilhelm Stapel; les théoriciens du racisme Houston St. Chamberlain et Theodor Fritsch; les archéologues Theodor Wiegand et Gustav Kossina; le géo-politicien Karl Haushofer, le journaliste Giselher Wirsing; le politologue Alfred Bäumler, et plus de 90 écrivains dont Gerhart Hauptmann, Hans Grimm, Ernst Jünger, Hans Carossa, Ernst von Salomon, Peter Weiss, Edwin-Erich Dwinger, Ina Seidel, etc^{11*}.

Parce qu'on les dit modernes dans leurs moyens et conservateurs dans leurs fins, ces pionniers d'un III^e Reich ont été appelés *Révolutionnaires Conservateurs*. Il semble que ce vocable, forgé en 1927 par l'écrivain autrichien Hugo von Hofmannsthal¹², rende assez bien le sens donné à la modernisation des idées romantiques.

Toutefois, afin d'accréditer la thèse selon laquelle l'imputabilité du III^e Reich revient en totalité sur Hitler et ses séides, les germanistes s'emploient à différencier minutieusement ces penseurs et les «nazis». Bien que les deux partagent «un héritage intellectuel massif», «il n'y a pas de solution de continuité idéologique entre la "Révolution conservatrice" et le national-socialisme»¹³, concluent-ils. Une telle position est compréhensible venant d'Occident : toute attestation d'une forte caution culturelle germanique au National-Socialisme ne pourrait que saper considérablement la légitimité donnée à l'anéantissement de l'Allemagne en 1942-1945. Pour appuyer leur thèse, les spécialistes partagent à peu près ainsi les Conservateurs Révolutionnaires sous Weimar¹⁴ :

1- Les NATIONAUX-BOLCHEVISTES, «ultra-minoritaires mais fort bruyants»¹⁵, envisagent la planification de toute la société. Leur chef Ernst Niekisch réunit notamment les frères Thomas et Heinrich Mann, le dramaturge Bertolt Brecht, le poète Johannes R. Becher, le marxiste Ernst Bloch, etc.

2- Les NATIONAUX- SOCIALISTES DE GAUCHE adhèrent à la théorie marxiste de la lutte des classes et préconisent un régime allié à l'U.R.S.S., sans compromis avec la bourgeoisie. Ils groupent

* Les noms soulignés représentent, selon nous, les quinze penseurs dominants d'un III^e Reich entre 1918 et 1933.

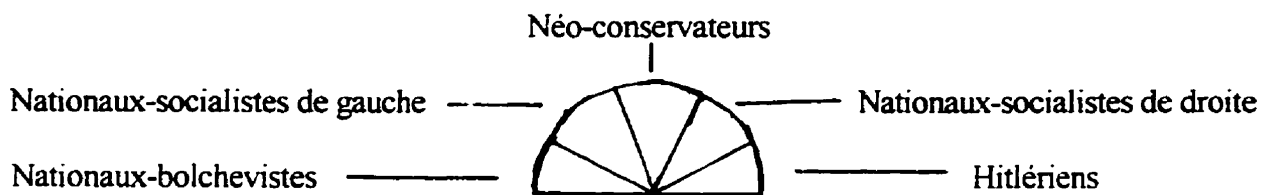
des S.A. avec les frères Strasser, les D^{rs} Ley, Bann et Goebbels, ainsi que les frères Jünger, Feder, Darré, Sombart, Speer, etc... Les NATIONAUX-BOLCHEVISTES en forment l'aile gauche.

3- Les NÉO-CONSERVATEURS rallient une majorité de Révolutionnaires Conservateurs sous Weimar. Favorables à Hitler, d'aucuns dédaignent soit son socialisme (George, Spengler), soit son libéralisme (Fried, Zehrer). À leur chef Moeller (qui publie en 1923 *Le III^e Reich*) sont associés les frères Hauptmann, Weber, Ernst, Troeltsch, Spann, Rilke, le syndicaliste August Winnig, etc.

4- Les NATIONAUX-SOCIALISTES DE DROITE regroupent la plupart des éléments dits *völkisch*. Leur pensée tend vers un «État total», plus favorable à l'Occident qu'à l'U.R.S.S.¹⁶. Dans leurs rangs se trouvent Bäumler, Schmitt, Stapel, Heidegger, Haushofer, Schacht, Grimm, Heinkel, Wirsing, etc.

5- Les HITLÉRIENS rassemblent la minorité *völkisch* qui appuie la politique dite du "racisme biologique". On y retrouve des officiers S.S., Fritsch, Eckart, Günther, Chamberlain, Kriek, Dühring, Kossina, Reinhardt, Rosenberg, Klagges, ainsi que nombre de médecins spécialisés en eugénisme. Ceux qui ont laissé libre cours au *comportement monomaniaque* de Hitler sont aussi rangés dans ce clan.

3.1 - Schéma des fractions de la Révolution Conservatrice.



De cette taxonomie découle cette conclusion des experts : les Conservateurs Révolutionnaires sont en majorité étrangers à l'hitlérisme ; il faut donc les dissocier du *nazisme*, ce dernier terme référant aux idées radicales dont s'est auréolé le III^e Reich¹⁷. Or, l'examen qui suit montrera que le National-Socialisme, loin de rompre avec l'idéologie dominante sous Weimar, s'est voulu en fait le porte-voix de la Révolution Conservatrice (R.C.) sur la scène politique allemande.

C) LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DU III^e REICH.

Dès la fin de la Grande Guerre, un premier cercle de penseurs s'impose sous la direction de George, Natorp, Eucken, Troeltsch, et surtout de Weber, Spengler et Moeller van den Bruck, chef de file des néo-conservateurs. Avec ce nouveau cénacle intellectuel est réaffirmée l'idée hégélienne de «dialectique historique», en vertu de laquelle un peuple participe directement à l'Esprit universel. Sa traduction en philosophie politique indique déjà la trajectoire centriste du mouvement hitlérien, en rupture avec l'idéologie réactionnaire du II^e Reich :

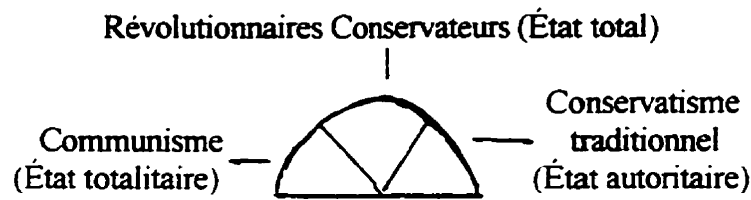
la "réaction" a voulu dominer par la coercition en misant sur la passivité des masses ; le conservatisme, tirant la leçon de l'échec, se propose de dominer en produisant le consensus, en remplaçant l'obéissance-contrainte par l'obéissance-adhésion¹⁸

Cette citation témoigne de l'ambiguïté de la Révolution Conservatrice : tout en voulant *conserver* le principe aristocratique et directorial de l'État, les «néo-conservateurs» voudraient le *moderniser* de façon à l'adapter au principe démocratique du consentement public. Or cette contradiction se traduit précisément, sur le terrain de la politique allemande, dans l'effort des chefs nationaux-socialistes pour concilier la *gauche* (sociale-démocratie et communisme) et la *droite* (bourgeoisies libérale et conservatrice). Dès 1925-1926 se joue d'ailleurs une confrontation entre une gauche (Strasser\Goebbels\Feder) et une droite (Funk\Rosenberg\Ludendorff) au sein du N.S.D.A.P. ; confrontation dont Hitler, malgré les retraits de Strasser et de Ludendorff, fera finalement la médiation¹⁹.

C'est ici qu'éclate le clivage entre l'ancien État autoritaire et le nouvel État projeté. Le premier réfère à la formule corporative traditionnelle qui ne prétend s'immiscer ni dans l'économie ni dans la culture. Au contraire, le second envisage la *conscientisation culturelle et politique* des masses et l'étatisation au moins partielle de l'économie. C'est l'idée d'un tiers pouvoir entre les extrémismes totalitaire et autoritaire, d'une troisième voie idéologique dont un parti populaire se fera l'incarnation. C'est du moins ce que préjuge Moeller van den Bruck en 1923 :

Il y a un 3^e parti pour lequel il n'existe ni gauche ni droite, qui s'étend plutôt aux dimensions de la nation et qui la recouvrira instantanément car la nation se reconnaîtra en lui.²⁰

3.2 - Schéma des trois forces idéologiques.



L'entreprise de rénovation du conservatisme implique donc un tamisage très serré des idées modernes. Plusieurs penseurs issus du II^e Reich, comme Klages, George, Driesch ou Scheler, tiennent d'abord pour impératif catégorique l'abandon du rationalisme. Car les systèmes démocratiques qui en sont nés ont consacré *l'hédonisme des masses et le règne des médiocres*²¹. Afin de remédier au désenchantement d'un monde mécanisé (Weber), il ne s'agit plus de faire une simple contre-révolution romantique ; il faut domestiquer la modernité pour les fins de la personnalité culturelle allemande. Au système des grands partis (libéraux ou socialistes) devra donc se substituer une nouvelle démocratie pluraliste, axée sur la représentation nationale des corps professionnels.

Pour Moeller van den Bruck, le III^e Reich doit être la «III^e Rome germanique». Les moyens qui permettront d'atteindre ce but sont «l'abandon de la démocratie et du système des partis» et le remplacement de la «raison par la foi, de l'individu par la communauté, du progrès par l'évolution». [...]. Ce conservatisme mêle étroitement le nationalisme et le socialisme. Ce socialisme ne doit pas être la réalisation de formules économiques, mais une régénération spirituelle ; l'État doit être organisé en un système corporatiste qui résoud les problèmes de lutte des classes par le principe de la solidarité des intérêts du peuple. Ainsi, le slogan «classe contre classe» n'a plus de sens, car les luttes entre classes disparaissent au profit d'un socialisme de nation.²²

Spengler pose les jalons de cette grande conquête moderne. Si la Constitution weimarienne aseptise la culture entrepreneuriale germanique, la formule pour y remédier se résume ainsi : le III^e Reich devra supplanter la tyrannie des idéaux modernes, égalitaristes et universalistes, de même que toute construction abstraite de l'objectivisme. Mais à cette fin, l'Allemagne, «peuple de poètes et de penseurs», devra s'élever aux fines pointes de la technologie en devenant aussi, à l'instar de la Prusse

des Hohenzollern, un «peuple de héros et de guerriers»²³. Ainsi les hommes de culture (auxquels Nietzsche prêtait des droits supérieurs sur l'humanité) deviendront aussi

*les grands capitaines d'industrie, les grands ingénieurs, les grands organisateurs, bref ces "hommes de faits" ("Tatsachenmenschen") qui [...] occupent le devant de la scène et préfigurent les grandes individualités césariennes de l'avenir. Selon Spengler, il faut traduire la volonté de puissance nietzschéenne en termes sociaux, économiques et politiques ainsi que l'exige notre temps. C'est au prix d'un tel réalisme dénué de toute illusion et de toute justification morale que non seulement pourra s'édifier l'Empire allemand, mais que l'Occident décadent pourra aussi assurer sa survie en résistant le plus longtemps possible au défi des peuples de couleur*²⁴

Le relais des *néo-conservateurs* est bientôt pris par une nouvelle génération d'intellectuels, représentés par Stapel, Bäumlér, Spann, et surtout par Schmitt, Heidegger et Jünger... Heidegger occupe une place de choix dans l'instruction du National-Socialisme, pour une double raison : parce que son œuvre est le couronnement de cinq siècles de pensée germanique ; et parce que son adhésion au III^e Reich s'est appuyée sur sa propre philosophie. Comme Schmitt et Jünger, il compte parmi ceux qui n'ont jamais abjuré leur allégeance à Hitler après 1945²⁵.

Procédant de la même tentative que ses prédécesseurs – Kant, Hegel, Dilthey – Heidegger concilie définitivement le rationalisme instrumental à l'idéalisme subjectif. Selon lui, la raison n'est pas seulement un facteur secondaire dans la quête de la liberté. En fait, la rationalisation empirique, telle que l'impose à l'origine la conceptualisation platonicienne du monde réel, fausse totalement le jugement sur la nature de l'Homme. Car cette nature, loin d'être une idée statique, est le devenir de l'Homme lui-même. Elle est sa réalisation psycho-physique dans le continuum espace-temps... Pour que cette réalisation soit authentique, l'Homme doit rejeter toute morale issue des abstractions objectivistes, et donc tous les humanismes depuis Socrate; car seule son auto-interprétation dans l'actualité historique peut le rouvrir à son ontologie fondamentale, à la vérité pré-socratique, – à l'*A-lèthéia*.

Une telle osmose de l'action et de la pensée est fatale au matérialisme moderne, particulièrement à la théorie libérale, car elle invalide la catégorie kantienne de la stricte autonomie individuelle. Pour Heidegger en effet, en tout temps et tout lieu, la personne actualise une tradition qui ressort

d'abord de sa famille, de sa culture, de sa race, de son humanité. Elle ne peut donc prétendre à une parfaite autonomie d'action dans la temporalité. C'est pourquoi son actualisation authentique n'est possible que dans la mesure où, renonçant à son insularité artificielle, l'individu s'ouvre pleinement au monde des réalités.

*La véritable réalisation de son ipséité ne pourra se faire que lorsque sa particularité [...] sera surmontée et qu'il aura atteint le cœur de l'authentique être-avec-les-autres. Ce changement permet l'intégration du destin individuel à une destinée historique collective et, par-là même, l'"enrichissement" de la nature existentielle du Dasein [être-là].*²⁶

Jünger formule en d'autres termes les paramètres du projet national-socialiste. Détracteur de la liberté rationnelle bourgeoise, ce concept moral abstrait annihile selon lui les deux principes vitaux de l'homme : les principes de personnalité et de nationalité. D'une part, il réduit les relations individuelles de responsabilité mutuelle en relations contractuelles formelles ; d'autre part, il étend ces relations mécaniques et artificielles à l'échelle internationale, de manière à standardiser le monde humain à sa civilisation²⁷. Ce processus binaire a pour méfait de dévoyer les peuples d'une nécessité autrement plus élémentaire : celle du travail. Le paradoxe est que le concept de liberté bourgeoise est déduit des revendications économiques de l'individu en soi : or, la liberté authentique est tributaire d'un dépassement de l'obsession techno-nomologiste vers un rapport plus complet, plus originel, plus concret au sens de la vie.

L'exigence de liberté n'est pas exigence de droits individuels abstraits, comme le veulent les États bourgeois d'Occident, mais exigence de travail. De cette vérité existentielle, Jünger estime que l'Allemagne est la grande dépositaire en Europe.

Car ce pays n'a pas l'usage d'un concept de la liberté qui, telle une mesure fixée une fois pour toutes et privée en soi de contenu, se laisse appliquer à n'importe quelle grandeur qu'on lui subordonne. Au contraire, ce qui a toujours eu cours ici, c'est que l'importance de la liberté dont dispose une force correspond exactement à la force du lien auquel elle est soumise, et que dans l'ampleur de la liberté libérée se manifeste l'ampleur de la responsabilité [...].

On dépréciera toujours une qualité que l'on tient avant tout autre pour le signe distinctif des Allemands, l'ordre, si l'on est incapable d'y reconnaître le reflet

d'acier de la liberté. L'obéissance est l'art d'écouter, et l'ordre est la disponibilité à la parole, la disponibilité au commandement [...]. Tout homme et toute chose se trouvent dans un ordre de dépendance hiérarchique, et l'on reconnaît le chef à ce qu'il est le premier serviteur, le premier soldat, le premier travailleur. C'est pourquoi la liberté comme l'ordre ne se rapporte pas à la société et à l'État, et le modèle de toute organisation est l'organisation de l'armée et non le contrat social. C'est pourquoi nous atteignons le point extrême de notre force lorsqu'il ne subsiste plus aucune ambiguïté sur le commandement et l'obéissance.

Dans l'esprit de Weber (*supra* : pp. 23 et 55), Jünger suggère donc de rompre les chaînes du *contrat social* pour les remplacer par le choix libre, vital et divin d'une *mission sociale*²⁸. Après que le monde mécaniste de l'esprit d'abstraction ait désacralisé la nature au point d'éradiquer toute dignité humaine, il s'agit d'user de la technique afin de servir l'esprit élémentaire de l'Homme²⁹. Ainsi les liens mécanistes-juridiques feront place aux liens organiques-militaires, les notables de la bourgeoisie aux chefs des travailleurs, les négociations contractuelles au *réalisme héroïque* des Allemands.

*La construction organique ne sera possible que lorsque l'homme apparaîtra en pleine unité avec ses moyens et qu'on aura mis bon ordre au pénible désaccord qui aujourd'hui [...] lui fait ressentir ces moyens comme révolutionnaires. Alors seulement se dissipera la tension entre nature et civilisation, entre monde organique et monde mécanique*³⁰

Or la condition pour subordonner le capital économique au capital humain, c'est l'État. L'État est le «maître d'œuvre suprême» de la réalisation ontologique dans la réalité ontique. C'est pourquoi la distinction est inexistante entre État et Société, droit et fait ou entre classes sociales. Même la distinction entre travaux manuel et intellectuel y est absurde puisque l'un et l'autre contiennent la double dimension spirituelle\matérielle de la *polis*.

*Il n'y a qu'une seule et unique "classe de vie" [Lebenstand] allemande, selon Heidegger. C'est la classe du travail [Arbeitstand], enracinée dans le fondement qui porte le peuple, et librement ajointée à la volonté historique de l'État. Sa prégnance est préfigurée dans le mouvement du parti national-socialiste des travailleurs allemands*³¹

Comme Hitler, qui voit dans le peuple allemand «l'image du Seigneur dans sa forme la plus haute»³², Heidegger voit en l'Allemagne le reflet le plus authentique de l'Homme. Elle en est le mi-

roir le plus profond, car elle a su rester imperméable aux idées qui minent l'humanité depuis 1689. Elle l'est aussi parce que son statut géo-politique, économique et scientifique en fait le *pays du milieu* autour duquel gravite le monde entier. Elle l'est surtout en ce qu'elle a historiquement prouvé sa supériorité en tant que *peuple du poème et de la pensée*. C'est à ce titre qu'un Reich *régénéré*, en interprétant sa tradition «de façon créatrice», aura non seulement pour mission de sortir le peuple allemand de sa détresse mais aussi de sauver le monde de la crise moderne³³.

D) LA CONSTITUTION DU III^E REICH (TÉLÉOLOGIE DE L'ÉTAT TOTAL).

I- La démocratie libérale aux assises.

Les *néo-conservateurs* portent un verdict unanime sur la démocratie libérale. Selon eux, en subordonnant le Cabinet exécutif au contrôle législatif, l'État est réduit à gouverner le peuple selon les caprices de la majorité parlementaire. Or, les voix exprimées par les élus sont souvent divisées par des clientèles partisans ou des lobbies économiques auxquels échappe le véritable intérêt national. Axée sur le primat des droits individuels, la démocratie bourgeoise devient en fait une ploutocratie qui exacerbe les conflits entre groupes sociaux. En sorte qu'elle ravit au Législateur son pouvoir de régulation politique.

Karl Schmitt fait valoir que la rationalité instrumentale du libéralisme sacrifie les enjeux politiques à des fins procédurales. En voulant normaliser son action dans le cadre rigide des Lois fondamentales (où priment les droits individuels), l'État s'impose une déontologie qui le dévoie fatalement de sa pensée supérieure. Or, par essence, toute action législative rompt avec la normalité juridique et atteint forcément le mode de vie individuel selon des vues collectives. À l'inertie parlementaire, à l'antipolitisme libéral, aux obligations purement normatives, Schmitt oppose donc un décisionnisme. Car *décider est plus important que comment décider*³⁴.

Schmitt plaide que le *mécanisme arithmétique* du mode électoral – la règle de la majorité simple – loin de surmonter la dichotomie État-Société, alimente des dissensions inopportunes. Il critique ainsi le «gouvernement de la discussion» : «Le parlementarisme traduit les intérêts des mas-

ses d'électeurs, non l'unité et la volonté du peuple. Un tel régime est incapable d'assurer l'intégrité et la puissance de la Nation car il est plus soucieux des droits des individus que des impératifs nationaux³⁵. Non seulement les confrontations partisans font échec à l'agrégat des intérêts individuels, mais elles voilent fatalement la réalité des contentieux sociaux. Pour Schmitt, l'intérêt supérieur du peuple commande donc l'arbitrage de ses litiges dans un mode de représentations professionnelles.

2- L'État corporatif (*Ständestaat*).

Afin que la politique incarne *la plus haute forme d'expression de la communauté populaire*, les Révolutionnaires Conservateurs rénovent le principe d'autorité cher aux Romantiques. Cette règle légitime une hiérarchie sociale des responsabilités : *Chaque Führer a autorité sur ses subordonnés et chacun est responsable devant ses supérieurs* (Schmitt)³⁶. Le chef d'État est quant à lui responsable devant le peuple³⁷. Au système partisan est substitué un mécanisme de représentation des groupes d'individus³⁸. Par la conjugaison de la monocratie au pluralisme des corps sociaux, le «Führerprinzip» prend alors cette «véritable forme démocratique» appelée *Plebiszitare Führerdemokratie* (Weber\Moeller\Spengler), *démocratie autoritaire* (Troeltsch), *démocratie organiciste* (Kriek\Moeller\Schmitt), *démocratie du travail* (Jünger) ou *démocratie germanique* (Hitler)³⁹. Tous préconisent enfin l'usage du plébiscite afin que soient ainsi ratifiées les grandes décisions du Reichsführer⁴⁰.

Si la succession du chef d'État est soumise au suffrage universel, le mode électif n'est pas étendu à son état-major. C'est au chef de désigner lui-même ses collaborateurs⁴¹. À ce sénat ministériel, corps suprême chapeautant l'ensemble des corporations, Hitler donne lui-même pour modèles le pontificat, avec son choix de successeurs par un conclave de cardinaux, et la République vénitienne des Doges⁴². Ces modèles conciliant la double dimension conservatrice et républicaine de l'État, il reste qu'il incombe au peuple de sanctionner sa Constitution⁴³.

C'est ici qu'apparaît le clivage fondamental entre fascisme et hitlérisme. Selon Hitler, l'État n'est pas une fin en soi, contrairement à ce que postule Mussolini ; au contraire, l'État est l'outil par lequel le peuple doit trouver sa fin⁴⁴. D'où le rôle préventif assigné au N.S.D.A.P. pour le démarrage du système : assurer l'arrimage des lois aux impératifs sociaux⁴⁵. Par son puissant rôle consultatif, le

parti agirait ainsi comme coupe-circuit à l'inflation oligarchique vers laquelle pourrait tendre un régime purement corporatif – comme en Italie⁴⁶. Dans cette optique, le N.S.D.A.P. est appelé à recruter lui-même les dépositaires du pouvoir d'État.

Pour être à la hauteur de cet impératif historique, stipule Hitler, le parti doit créer une organisation qui assure la stabilité de la direction de l'État, par une sélection, une éducation et une organisation appropriée des chefs de l'État. En ceci, le parti doit agir conformément au principe que tous les Allemands doivent être élevés dans la Weltanschauung nationale-socialiste ; que les meilleurs des Nationaux-Socialistes deviennent membres du parti ; que les meilleurs membres du parti prennent la direction de l'État⁴⁷

Par la conjonction tripartite du gouvernement exécutif, des corporations professionnelles et du parti populaire, les Conservateurs Révolutionnaires cherchent donc à fondre dans une même identité de valeurs le droit et le fait social. C'est précisément pour substituer un esprit national et social aux consciences de classe ou de parti qu'ils prescrivent à la fois une privatisation du domaine public et une politisation du domaine privé, et ceci dans toutes les formes de vie civile... Dans l'économie et dans la culture, de même que dans la religion.

3- Le droit communautaire.

Conscients du morcellement culturel de l'Allemagne depuis les guerres de religions, les néo-conservateurs assoient la constitution du futur État sur un nouveau principe spirituel. Puisant aux sources nordiques du romantisme de Heidelberg, Ernst Bergmann est d'avis que le XX^e siècle, seuil du III^e millénaire, est l'occasion pour la chrétienté de chercher «la réponse à ses problèmes moraux et religieux dans le cosmos, dans la nature et dans le monde de la réalité»⁴⁸. Car, selon Ludwig Knauth,

le christianisme est le débris d'une culture périmée et mourante, et il constitue en conséquence un obstacle majeur à la formation d'un nouveau millénaire. Il doit être éliminé et à sa place doit se substituer un Dieu non confessionnel dont l'essence réside dans l'État.⁴⁹

La Révolution Conservatrice s'appuie donc sur les fondements du luthéranisme, en particulier sur la *Kulturprotestantismus* de Prusse (et non sur la tradition catholique d'Autriche) pour res-

taurer l'Allemagne sur une nouvelle religion séculière⁵⁰. À cet effet, les Nationaux-Socialistes envisageront la fondation d'une «Église nationale germanique».⁵¹ Friedrich Hielscher en pose les assises dans son «Das Reich» (1931). À l'instar de Hitler, il croit que le christianisme doit être protégé par l'État comme «base morale populaire»⁵². Les Révolutionnaires-Conservateurs, Protestants comme Catholiques, abondent en ce sens : il faut revenir aux traditions médiévales des Princes-Évêques, de manière à subordonner le pouvoir religieux au pouvoir civil. Dans son *Mythe du XX^e siècle* (1931), Alfred Rosenberg va plus loin : il propose que les œuvres bibliques soient complétées par un V^e Évangile, fondé sur les mythes germaniques anciens et à venir⁵³. Ces Écritures sacrées projeteront les reflets d'une mystique nationale, de la même façon que l'Ancien Testament est encore aujourd'hui la mythologie raciale des Juifs, ou comme l'Iliade et l'Odyssée d'Homère chez les Grecs antiques.

*Le Dieu que nous adorons n'existerait pas si notre âme et notre corps n'existaient pas, écrit Rosenberg. C'est pourquoi tout ce qui garantit, renforce, purifie, forme l'honneur et la liberté de cette âme et de ce sang est pour nous matière de notre religion, de notre droit, de notre État. Par conséquent, sacrés sont les lieux où les héros germaniques sont morts pour ces idées ; sacrés sont les endroits où des tombeaux ou des monuments nous les rappellent ; et sacrés sont les jours au cours desquels ils se battirent avec bravoure pour cette cause. Et les heures saintes de l'ère germanique sonneront quand le symbole de la renaissance et la bannière signifiant la vie nouvelle seront devenus la seule confession dominante du Reich*⁵⁴

L'Église nationale étant dès lors la pierre d'assise morale, les paramètres éthiques des lois devront donc être définis, non plus en fonction d'une rationalité morale et abstraite, mais selon leur caractère factuel, populaire et démocratique. Car selon le ministre et juriste hitlérien Hans Frank, «la loi [...] n'est pas une fin en soi. La communauté raciale est la base de toute loi. Ni l'État ni la loi ne constituent des fins en eux-mêmes... Ils ne sont en réalité que des moyens en vue d'une fin : le peuple»⁵⁵. Hitler fait de cet axiome le précepte ultime de sa politique étrangère :

*Quand la race est en danger d'être opprimée, la question de la légalité ne joue plus qu'un rôle secondaire. [...] Je suis prêt à tout signer, à tout souscrire... En ce qui me concerne, je suis capable, en toute bonne foi, de signer des traités aujourd'hui et de les rompre froidement demain si l'avenir du peuple allemand est en jeu*⁵⁶

Il importe enfin de marquer le clivage entre les conceptions occidentale et germanique de l'impérialisme. Ce clivage procède de la distinction romantique du XVIII^e siècle (reprise par Tönnies) entre *Kultur* et *Zivilisation*. Le premier renvoie à l'évolution de l'art, de l'esprit et de tout ce qui donne valeur à la vie ; le second évoque le progrès axé sur les besoins matériels de l'individu⁵⁷. Or, l'impérialisme occidental caractérise précisément les sociétés qui tendent à élargir leur emprise économique et politique outre-frontière. À l'inverse, l'impérialisme allemand réfère à l'expansion du germanisme, «expansion considérée comme "naturelle" et donc essentiellement différente du vulgaire "impérialisme" à buts mercantiles»⁵⁸. Cette distinction se rapporte à celle des notions de *Gemeinschaft* (communauté) et de *Gesellschaft* (société) marquée par Tönnies en 1887.

Depuis la liquidation des colonies en 1918, l'idée impérialiste est récurrente dans l'Allemagne relativement surpeuplée du début du siècle. Mais c'est moins la volonté de dominer le monde que la nécessité d'un *Lebensraum* (espace vital) qui nourrit cet esprit de conquête. C'est pourquoi les Révolutionnaires Conservateurs épousent la thèse hitlérienne (empruntée à Haushofer), selon laquelle l'Allemagne doit préserver la paix à l'Ouest et s'allier à l'Angleterre et l'Italie pour neutraliser la menace soviétique. La croisade chrétienne, anticommuniste et antijudaïque, sera aussi l'occasion de repousser les Slaves pour reprendre la colonisation orientale, amorcée au XII^e siècle par les chevaliers teutoniques et poursuivie par les Hohenzollern de Prusse et les Habsburg d'Autriche⁵⁹.

C'est donc bien le nationalisme romantique que récupère leur pangermanisme, surtout lorsqu'ils projettent une redéfinition du monde sur des paramètres *ethnico-linguistiques*. En vertu du droit à l'autodétermination des peuples, en effet, la priorité du National-Socialisme consistera à réannexer les territoires allemands arrachés en 1919, avec l'Autriche. Par ailleurs, pour Jünger, Moeller, Feder, Strasser, Spengler et Wirsing, ce qui vaut pour les Allemands vaut pour les colonies d'Afrique et d'Asie comme pour les minorités d'Europe (Croates, Serbes, Gallois, Écossais, Slovaques, Tchèques, Basques, Bretons, etc.)⁶⁰. Fidèles à la pensée du XVIII^e siècle (*supra* : p. 21), ils stipulent que chaque nation se distingue par un esprit spécifique, le «*Volksgeist*». Cette pensée, plus internationaliste qu'en Occident même, ne se fige cependant pas dans le principe d'égalité des races :

*Si, sur un plan éthique, l'égalité entre les peuples est proclamée, les néo-conservateurs croient à la hiérarchie entre les peuples reposant sur les qualités raciales, la situation géographique, la puissance démographique ou la richesse culturelle.*⁶¹

Sur la foi de ces principes, le III^e Reich envisagera même, à partir de 1938, la création d'un État israélite à Madagascar⁶². De fait, le National-Socialisme militera pour des frontières épousant les lisières naturelles des peuples, et non arbitrairement tracées selon des paramètres géographiques ou stratégiques, comme le veut la coutume occidentale. Réfractaires à la S.D.N.⁶³, des Conservateurs-Révolutionnaires, comme Stapel, Heidegger, Wirsing, Scheler, Jünger et le philosophe Hermann von Keyserling, se font également les prophètes de l'Union européenne (U.E.), en invoquant la réorganisation de l'Europe sur un principe fédératif, avec Berlin pour capitale continentale⁶⁴.

*Instaurer l'Empire, voilà la mission de l'humanité, soutient Stapel sans ambages. Une nation en Europe doit imposer son autorité aux autres ; une nation doit imposer un ordre impérial et établir un « nomos » européen. Le nationalisme [...] doit être transcendé par un nouvel impérialisme. Seule la nation allemande peut être l'agent de ce nouvel impérialisme*⁶⁵

«Le libéralisme fait périr les peuples», insiste Moeller après la Grande Guerre⁶⁶. Pour les néo-conservateurs, la mission du III^e Reich sera donc de réunir tous les Allemands sous la Croix gammée, symbole du mouvement de libération nationale, mais aussi de redonner au monde son ordre originel contre les utopies libérale et marxiste d'une fusion a-culturelle de l'humanité.

E) L'ÉTHIQUE DU III^E REICH (DÉONTOLOGIE *VÖLKISCH*).

L'idéologie *völkisch* est la séquence ultime que Fichte a donné au nationalisme romantique au XIX^e siècle. Elle correspond à cette conception du monde (*weltanschauung*) dont on vient d'esquisser les traits principaux. Parce qu'elle relève moins de la raison discursive que d'un esprit intuitif, cette conception n'est pas vraiment une idéologie. «La *Weltanschauung* n'a rien à voir avec l'intellect, explique Hitler ; elle est le produit de l'instinct»⁶⁷. En ce sens, pour le politologue Léon Dion, le terme *weltanschauung* comprend «les éléments d'une connaissance du monde, le principe d'un idéal

et d'une finalité suprême»⁶⁸, à la fois empirique et mythologique. En d'autres termes, elle est – selon le germaniste français Louis Dupeux, – «une constellation sentimentale autant qu'intellectuelle»⁶⁹.

Cette vision du monde ne procède ni des idéologies de gauche, ni des idéologies de droite. Elle entend embrasser tous les segments de pensée partisans autour d'un axe centriste. Comme l'affirme Hitler lui-même, «le National-Socialisme emprunte à chacun des deux camps l'idée la plus pure qui la caractérise : la conscience nationale à la tradition bourgeoise et le socialisme vital et créateur aux enseignements du marxisme»⁷⁰. Donc, contrairement à ce qui est accrédité aujourd'hui, l'ambition *völkisch* n'est pas l'apanage des « Nationaux-Socialistes de droite »: elle est celle des Nationaux-Socialistes de tous les horizons politiques.

Une des grandes méprises des spécialistes consiste à placer l'hitlérisme à l'extrême droite du pivot idéologique, en raison de son «racisme biologique». Selon ces experts, le racisme biologique se caractérise par une discrimination négative envers toute personne ayant des ascendants étrangers à la race. Or, ce racisme serait plus radical que le simple racisme culturel (qu'adoptent tous les Conservateurs Révolutionnaires, convient-on), puisque ce dernier tolère les croisements de races si les métis sont convertis à la culture populaire. C'est pourquoi l'hitlérisme est jugé comme un pur matérialisme ethnique, sans rapport aucun avec la R.C..

Face à cette thèse, il faut d'abord se demander s'il est avisé de réduire le racisme hitlérien à un matérialisme ethnique. Car il faut bien constater qu'il n'existe aucune preuve théorique pouvant étayer pareille réduction. Pour Chamberlain par exemple, conseiller politique d'origine britannique sous le II^e Reich, une doctrine de la pureté raciale, au sens biologique, équivaut, ni plus ni moins, à une *monstruosité scientifique*⁷¹. Hitler, disciple du gendre de Richard Wagner dans les années' 20 – qui a lui-même épousé la fille de son ami hongrois Franz Liszt, – Hitler abonde exactement en ce sens: «une race pure, au sens biologique, serait nécessairement [...] une race d'égaux au sein de laquelle aucune aristocratie naturelle ne pourrait se former. Par conséquent, une telle race pure, si elle existait, serait un malheur politique»⁷². Wagner, rappelons-le, se déclarait lui-même raciste.

Pour le publiciste antisémite T. Fritsch, classé chez les Hitlériens par les experts, la sauvegarde de la «pureté raciale» n'est pas motivée par un mépris des différences humaines, ni par un dogmatisme culturel ou par une intolérance religieuse. Elle est tout simplement une condition de l'ordre «spirituel, moral et politique» des nations⁷³.

Pour le théologien W. Stapel – qui est dissocié des Hitlériens, – les peuples sont des «idées divines» dont il faut respecter les essences. Parce qu'elles sont des «données naturelles existant chacune en soi et pour soi, les âmes nationales juive et allemande sont irréductibles l'une à l'autre» ; aussi, Stapel conclut : «un Juif ne peut devenir allemand»⁷⁴. «Au total, soutient le théologien, le juif ne peut s'intégrer dans la Nation, car il ne partage pas ses valeurs et n'a pas la même sensibilité»⁷⁵. Stapel lui conteste même l'usage de la langue germanique, «car celle-ci exprime une correspondance directe avec le peuple allemand»⁷⁶.

Qu'une même pierre angulaire supporte les théories raciales d'obédience culturelle ou biologique, ces deux positions en témoignent. Un gauchiste prétendu comme Jünger prône aussi l'endogamie et l'abolition de la citoyenneté germanique pour le peuple juif⁷⁷. Même pour Strasser, les Juifs forment *un corps étranger qui trouble l'organisme populaire*⁷⁸. Et à ceux qui préconisent cette intrusion raciale comme source d'enrichissement social, il cite en exemple le racisme de ces mêmes Juifs à l'endroit des Aryens pour montrer que l'isolement racial «ne nuit pas culturellement et biologiquement aux communautés»⁷⁹.

Au lieu de différence claire et nette entre racismes culturel et biologique, il faudrait plutôt parler d'une complémentarité de sens. Car les deux concepts réfèrent à la même finalité : préserver l'intégrité culturelle de la nation par des moyens jugés appropriés à cet effet. Il est donc injuste de réduire le *racisme biologique* à un *matérialisme ethnique*. L'eugénisme hitlérien est fondé sur des données de nature spirituelle et non pas strictement empirique. Sur ce point, l'idéologue du N.S.-D.A.P., Alfred Rosenberg, est très clair : «la race n'est pas tant une connaissance qu'une reconnaissance ; on la perçoit plutôt comme un sentiment que comme une réalité»⁸⁰.

Hitler puise surtout l'originalité de sa cosmologie raciale dans les critiques de l'internationalisme juif. Or, aucun historien ne peut contester que cette conception rallie tous les ténors de la Révolution Conservatrice sous Weimar.

Comme Hitler, ils reconnaissent largement que les idéologies modernes divisent la nation au profit d'un égalitarisme favorable aux Juifs. Aussi réprimandent-ils les *Juifs légalistes* comme l'industriel Walter Rathenau, le banquier Max Warburg, le juriste Hugo Preuss, qui ont favorisé les leurs avec la Constitution de Weimar et mis Berlin sous le joug de la S.D.N.⁸¹. Ils leur reprochent d'exacerber les tensions raciales par leur suffrage majoritaire aux partis socialistes-révolutionnaires, par l'étalement de leurs chaînes de magasins à rayons ou par leurs pratiques financières scandaleuses⁸² ... Ils les accusent enfin de véhiculer des valeurs antigermaniques dans le cinéma, le théâtre, la presse et l'édition où ils occupent une place prédominante. Aussi, l'antisémitisme hitlérien n'est pas une forme marginale de l'antisémitisme en général. Loin d'être un dogme de la Révolution Conservatrice, il est une figure séquentielle de l'antijudaïsme chrétien dans la modernité.

S'il est une discordance entre les conceptions raciales des Conservateurs-Révolutionnaires et des Hitlériens, elle se trouve peut-être dans la tonalité passionnée que prennent parfois ces derniers dans la politique active. Cet extrait d'un discours de Hitler est sans doute l'un des plus appointés sur la question juive : *Nous ne voulons pas des antisémites sentimentaux ni provoquer une mentalité de pogromes, au contraire, nous sommes animés par la résolution inébranlable de prendre le mal par la racine et de l'extirper*⁸³. Mais les experts ne se bornent pas à dissocier l'hitlérisme de la R.C. sous la question antisémite. La nature extrémiste de l'hitlérisme est aussi créditée pour ses exclusions de certaines cellules de la R.C.. Les experts n'ont cependant pas démontré que ces exclusions étaient inspirées par des positions de droite radicale.

Un exemple est le cas des «Nationaux-Bolchevistes». Militant en faveur «d'une planification et d'une socialisation radicale de l'économie»⁸⁴, leur idéologie les assimile davantage au communisme qu'au corporatisme. Pour peu qu'ils puissent être confondus à la R.C., leur dissidence est plutôt consignée par les multiples contresens qu'ils commettent sur le N.S.D.A.P.. – Nombreux sont les

grands penseurs proches des Nationaux-Bolchevistes au début des années '20 (von Salomon, Schmitt, Sombart, Jünger, Bäumler)...

Mais, alors que la plupart se rallie à l'étoile montante de Hitler vers 1930, leur chef Ernst Niekisch – comme Thomas Mann, – s'entête à voir en lui «l'homme de la bourgeoisie»⁸⁵. L'extrémisme de ses idées socialistes est attesté lorsqu'il présente son bolchevisme comme «l'expression la plus radicale du rejet des idées de 1789»⁸⁶. Durant tout le régime, il ne cesse de sermonner Hitler pour son attitude conciliante envers l'Occident et l'accuse même de trahison⁸⁷. Il lui reproche de ne pas fonder un État *vraiment total*, révélant ainsi sa connivence avec les Staliniens. Il sera d'ailleurs arrêté en 1939, pour haute trahison⁸⁸.

Un autre cas de dissidence est la mutinerie d'une minorité gauchiste du N.S.D.A.P. qui commence en 1930 pour culminer dramatiquement en 1934. De concert avec les Nationaux-Bolcheviques, certains cadres du parti militent en faveur de mesures de «nationalisation, de limitation de la propriété privée, ainsi que sur l'alliance nécessaire entre l'Allemagne et l'Union soviétique»⁸⁹. Farouchement opposés à la ligne légale du parti, ils rejettent tout compromis avec la bourgeoisie (comme le *Front de Harzburg*⁹⁰). Aussi, lorsque Hitler proclame la fin de la révolution (juillet 1933), des cadres S.A. et des adversaires politiques (Jung, Röhm, Strasser...) fomentent discrètement une *seconde révolution*⁹¹. Ce sont ces graves menaces de coup d'État qui expliquent la répression brutale du 30 juin 1934, si illégitime au regard de l'Occident.

On voit donc que les exclusions de certains groupes très minoritaires de la R.C. ont d'abord ciblé des esprits qui contrevenaient aux orientations consensuelles du National-Socialisme. Elles ne peuvent accrédi-ter une séparation entre l'hitlérisme et la R.C., pas davantage que sur la question juive. D'ailleurs, que plusieurs Révolutionnaires-Conservateurs aient propulsé Hitler à l'avant-scène politique avant 1933, cela est significatif. D'aucuns ont occupé de hautes fonctions dirigeantes dans le nouveau Reich, comme Bäumler, Karajan, Schacht, Krupp, Troost, Kriek, Günther, Heidegger, Bartels... D'autres s'éteignent avant la révolution de 1933 – tels que Haeckel (1919), Weber (1920), von Schönerer et Dühring (1921), Eckart et Troeltsch (1923), Natorp (1924), Moeller (1925), Rilke et Eucken (1926), Chamberlain (1927), Scheler (1928), von Hofmannsthal (1929), von Bernhardi

(1930), Kossina (1931), Kerschensteiner (1932), cependant que leurs meilleurs élèves héritent de postes-clefs. Parmi eux citons: Walter Heinrich, Karl Petersen, Werner Best, Anton Orel, Ernst Bertram, Kurt Hildebrandt, Johannes Messner et le comte Claus Schenk von Stauffenberg.

Ajoutons que les historiens de l'oeuvre écrite de Hitler n'ont relevé aucune idée novatrice qui mériterait sa paternité exclusive⁹². Autodidacte, Hitler n'aurait pu échafauder sa pensée sans les abécédaires fournis par Weber, Chamberlain, Spengler, Haushofer et Günther. Elle a aussi mûri à la lecture des écrivains d'origine allemande (Herder, von Schiller, von Goethe, Schopenhauer, von Clausewitz, Ranke, Nietzsche, Wagner) ou autres (Shakespeare, Ibsen, Marx, Renan, Le Bon, Sorel)⁹³.

L'opposition sur laquelle s'est buté le centrisme idéologique de la R.C. ne s'explique que si elle traduisait les radicalismes de gauche ou de droite. Si les conservateurs traditionnels se sont généralement bien accommodés de l'hitlérisme, il reste que ce sont de leurs rangs que sont sortis ses plus sérieux opposants: d'abord de la noblesse (l'archiduc autrichien Otto von Habsburg), des églises (Erich Klausener, Dietrich Bonhoeffer, Martin Niemöller), puis de l'état-major de la Wehrmacht (le colonel-général Ludwig Beck en 1938, le colonel Claus Schenk von Stauffenberg en 1944, etc.).

Quant aux gauchistes (freudo-marxistes, bolchevistes ou anarchistes), leurs chefs ont quitté le Reich dès 1933. Parmi les plus influents, il faut citer les écrivains Bertholt Brecht, Thomas Mann, Robert von Musil, Johannes R. Becher, Hermann Broch, Erich Kästner, Georg Kaiser ; les chefs politiques Karl Korsch, Rudolf Hilferding, Walter Ulbricht, Wilhelm Pieck (ces deux derniers deviendront présidents de la R.D.A. après la guerre) ; les architectes Bruno Traut et Ludwig Mies van den Rohe ; les philosophes Theodor W. Adorno et Ernst Bloch ; les peintres Lyonel Feininger et Paul Klee ; les journalistes Georg Bernhard et Alex Emmerich ; le compositeur Paul Hindemith ; la comédienne Marlene Dietrich et plusieurs cinéastes dont Wilhelm Pabst, Ernst Lubitsch, Josef von Sternberg, Billy Wilder, etc...

- Après avoir salué la révolution hitlérienne en chantant des poèmes patriotiques, von Stauffenberg fit une brillante carrière dans la Wehrmacht. Il était un disciple de Stefan Georges sous Weimar.

Pour d'autres raisons se sont exilés les politologues Franz Neumann et Otto Bauer, ainsi que le théologien Paul Tillich⁹⁴. Environ 315.000 personnes (dont 280.000 Juifs) sont aussi partis entre 1933 et 1939⁹⁵. Mais la République ayant vu émigrer un demi-million d'Allemands, l'émigration durant ces 9 années du régime hitlérien a donc été inférieure à l'exode sous les 14 de Weimar⁹⁶.

F) CONCLUSION.

De ce chapitre, on peut tracer ces quelques axes-directeurs:

Le National-Socialisme désigne moins une idéologie-type que le parti politique dont Hitler fut le chef de 1920 à 1945. En fait, il s'est voulu la pratique d'une weltanschauung connue sous le titre de «Révolution Conservatrice». Cette conception s'attaque essentiellement aux aires doctrinales de l'intellectualisme moderne et prétend satisfaire au credo démocratique par des voies traditionnelles.

Ceci apparaît nettement en confrontant la conception aux analyses théoriques de la partie I. D'une part, c'est dans la tentative pour souder la spiritualité allemande avec la politique pratique que se reconnaît le substrat traditionnel de l'hitlérisme. Son souci n'est pas tant les droits de l'individu désincarné de toute propriété historique et culturelle que les droits collectifs des Allemands. D'autre part, c'est dans la tentative pour arrimer la gauche et la droite dans une complémentarité d'intérêts sociale et nationale que se découvre la même racine. L'hitlérisme entend redonner au corps social sa cohérence «organique» en annulant la dichotomie autocratie-démocratie par une symbiose des mouvements d'opinions populaires, des groupes sociaux et de l'État, instrument du peuple.

Les efforts des analystes et historiens contemporains pour diviser les Révolutionnaires-Conservateurs de l'époque, – voire pour les dissocier des idéologues hitlériens – n'entament guère la réalité susdite. L'hitlérisme n'affiche aucune idée novatrice par rapport à la R.C., et infirme peu d'idées propres à l'Antiquité gréco-romaine ou au Moyen-Âge chrétien, même en regard des Juifs. Son originalité est de les avoir mariés avec les principes démocratiques de la modernité: idées du consentement populaire, de l'égalité sociale et de la liberté nationale, des techniques médiatiques et médiatrices, de sécularisation religieuse, etc.

NOTES DU CHAPITRE III :

1. Johann Wolfgang von GOETHE cité par Gérard IMHOFF. «Rudolf PECHEL. image et contre-image» dans: Louis DUPEUX (dir.), *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar*. Paris, Kimé, 1992. p. 239.
2. Christian von KROCKOW. *Les Allemands du XX^e siècle (1890-1990)*. Paris, Hachette, 1990. p. 91.
3. Rita THALMANN. *La République de Weimar*. Paris, P.U.F., 1986. pp. 6 à 11.
4. Claude DAVID. *L'Allemagne de Hitler*. Paris, P.U.F., 1961. p. 7.
5. Rondo CAMERON. *Histoire économique du monde*, Paris, Larousse, 1991, p. 367
6. Ferdinand FOCH cite Mgr. Georges Roche et Philippe SAINT-GERMAIN. *Pie XII devant l'Histoire*. Edition du Jour, Robert Laffont, 1972. p. 36. La diplomate vaticane plaidera elle aussi en faveur de l'Allemagne, pour une paix de compromis. *Ibid.*, pp. 36 et 37
7. Alfred WAHL. *L'Allemagne de 1918 à 1945*. Paris, Armand Colin, 1993. p. 21-22.
8. Rondo CAMERON. *op. cit.*, pp. 369 et 370.
9. *Ibid.*, pp. 370-371 Claude DAVID. *op. cit.* p. 34
10. *Ibid.* p. 77 La thèse de la historicité du National-Socialisme, négateur de l'évolution allemande, a été développée dès 1930 par les penseurs freudo-marxistes Pierre AYÇOBERRY. *La question nazie. essai sur les interprétations du national-socialisme (1922-1975)*, Paris, Seuil, 1979. pp. 19, 24, 42. etc
11. La plupart des artistes et des savants en sciences exactes ont été omis de cette liste. En octobre 1933, 88 écrivains signent un serment de fidélité à Hitler. Mais les signataires ne représentent qu'une fraction des écrivains favorables au régime. Outre les noms déjà cités, il y manque ceux de Erwin Guido Kolbenheyer, Karl Hauptmann (le frère de Gerhart), Peter Hagen, le Suisse Jacob Schaffner, etc. Lionel RICHARD. *Nazisme et littérature*. Paris, Maspero, 1971. p. 166 Claude DAVID. *op. cit.* p. 77
12. Gilbert MERLIO. «La "Révolution conservatrice" contre révolution ou révolution d'un autre type?» dans: Manfred GANGL et Helene ROUSSEL. *Les intellectuels et l'État sous la République de Weimar*. Rennes, Centre de recherche Philia, 1993. p. 41
13. *Ibid.* p. 54 Louis DUPEUX. «"Révolution conservatrice" et hitlérisme. essai sur la nature de l'hitlérisme». dans Louis DUPEUX *op. cit.* p. 208.
14. Louis DUPEUX (dir.), *op. cit.* p. 437 Voir la taxonomie nuancée de Patrick MOREAU dans: *Les héritiers du III^e Reich*. Paris, Seuil, 1994. p. 175 Voir aussi Alfred WAHL. *op. cit.* p. 40 et *Cultures et mentalités en Allemagne 1918-1960*. Paris, Sedes, 1988. p. 125 Voir enfin Walter LAQUEUR. *Weimar. une histoire culturelle de l'Allemagne des années vingt*. Paris, Laffont, 1978
15. Louis DUPEUX. «"Révolution conservatrice" et modernité», dans: Louis DUPEUX. *op. cit.*, p. 32. Alfred WAHL. *op. cit.*, p. 125.
16. «Le mot apparaît en 1930 dans l'entourage du nouveau nationaliste Ernst Jünger et de son ami Carl Schmitt» (Louis DUPEUX, *op. cit.*, p. 11). Dans sa théorie de «l'art total», Richard Wagner considérait que la tragédie devait exprimer une vérité universelle, où musique et poésie seraient mêlées dans «un ordre purement humain et libéré de toute convention» Dans le même scénario, la théorie de l'État total veut faire de la politique l'expression d'une culture nationale, par-delà tout dogmatisme idéologique ou partisan.
17. Louis DUPEUX. «"Révolution conservatrice" et hitlérisme. essai sur la nature de l'hitlérisme», dans: Louis DUPEUX, *ibid.* p. 207
18. Denis GOELDEL. «"Der Kern Begriff's nie!" ou les ambiguïtés de la "Révolution conservatrice" face au national-socialisme: le cas Moeller van den Bruck», dans: Louis DUPEUX, *ibid.* p. 220.
19. Ian KERSHAW. *Hitler, essai sur le charisme en politique*. Paris, Gallimard, 1995, pp. 57-58. Claude DAVID. *op. cit.* p. 18.
20. Arthur MOELLER VAN DEN BRUCK cité par Léon DION. *La révolution allemande du XX^e siècle: l'idéologie politique du national-socialisme*. Sainte-Foy. Thèse de doctorat, Université Laval, 1954. p. 234.
21. Ces expressions sont d'un élève du sociologue autrichien Othmar Spann, l'avocat juif Edgar-Julius Jung. Cité par Gilbert MERLIO. *op. cit.* p. 51

22. Arthur MOELLER VAN DEN BRUCK interprète par Patrick MOREAU. op. cit., p. 177.
23. Claude DAVID. op. cit., p. 66.
24. Gilbert MERLIO. «Spengler ou le dernier des kulturkritiker», dans: Louis DUPEUX. op. cit., pp. 169-172.
25. André DOREMUS. «Esquisse pour une mise en perspective des rapports entre Carl Schmitt et le régime hitlérien», dans: Louis DUPEUX. op. cit., p. 308. Richard WOLIN. *La politique de l'Être: la pensée politique de Martin Heidegger*. Paris, Kimé. 1992. p. 158, note 12.
26. Ibid. p. 102.
27. Ernst JÜNGER. *Le Travailleur*. Christian Bourgeois Editeur. 1989. pp. 205-206
28. Ibid. pp. 71 et 158
29. Ibid. pp. 110, 203-204, 222 et 317.
30. Ibid. p. 275
31. Martin HEIDEGGER cité par Richard WOLIN. op. cit., p. 148.
32. Adolf HITLER, cité par Joseph LIOTTA. *La croix patenne*. Montréal. Librairie Beauchemin. 1940. p. 36
33. Richard WOLIN. op. cit., pp. 163 (note 21), 165 et 201
34. Louis DUPEUX. «"Révolution conservatrice" et modernité», dans: Louis DUPEUX. op. cit., p. 28. Karl SCHMITT. *Théologie politique*. Paris. Gallimard. 1922. c1988. p. 64
35. Karl SCHMITT interprète par Gilbert MERLIO. op. cit., p. 48
36. Karl SCHMITT cité par Christian von KROCKOW. op. cit., p. 156.
37. Eberhard JÄCKEL. *Hitler idéologue*. Paris. Calmann-Lévy. 1973. p. 113. Gilbert MERLIO. op. cit., p. 48
38. Ibid. p. 50
39. André GISSELBRECHT. «Le sort tragique des "seniors" de Weimar: les républicains par raison» et Gilbert MERLIO. dans: Manfred GANGL et Helene ROUSSEL. op. cit., pp. 33-34 et 47. Louis DUPEUX. op. cit., p. 34. Ernst JÜNGER. op. cit., p. 321. Rita THALMANN. op. cit., p. 53. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. *Adolf Hitler*. Paris. Presses pocket. 1962. p. 397
40. André GISSELBRECHT. op. cit., p. 33. Alfred WAHL. op. cit., pp. 122-123. Louis DUPEUX. op. cit., p. 34. Ernst JÜNGER. op. cit., p. 325.
41. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. op. cit., p. 397
42. Ibid. p. 586. Adolf HITLER. *Ma doctrine*. Paris. Fayard. 1938. p. 149.
43. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. op. cit., p. 424. Eberhard JÄCKEL. op. cit., p. 105.
44. Ibid. p. 114. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. op. cit., pp. 420-421. Ian KERSHAW. op. cit., p. 123. Robert PELLOUX. *Le parti National-Socialiste et ses rapports avec l'État*. Paris. Centres d'études de politique étrangère. publication n° 6. 1936. p. 57. Léon DION. op. cit., p. 337.
45. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. op. cit., p. 397.
46. Rondo CAMERON. op. cit., p. 382. L'historien D. Schoenbaum a bien vu que le parti ne jouait pas un rôle actif mais préventif sous la coupe de l'État. David SCHOENBAUM. *La révolution brune. une histoire sociale du III^e Reich (1933-1939)*. Paris. Laffont, 1979. p. 323.
47. Adolf HITLER cité par Robert PELLOUX. op. cit., p. 47. et par Léon DION. op. cit., p. 266.
48. Ernst BERGMANN cité par Léon DION. ibid. p. 530

- 49 Ludwig KNAUTH cité par Léon DION, *ibid.*, p. 531.
- 50 François BÉDARIDA, *op. cit.*, p. 16.
- 51 Gilbert MERLIO, «La Résistance à Hitler : l'autre Allemagne?», dans: Françoise KNOPPER, Gilbert MERLIO et Alain RUTZ, *Le National-socialisme : une révolution?*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1997, p. 237.
- 52 Adolf HITLER, *Ma doctrine*, *op. cit.*, pp. 223 à 230
53. Claude DAVID, *op. cit.*, p. 62.
- 54 Alfred ROSENBERG cité par Léon DION, *op. cit.*, p. 197.
55. Hans FRANK cité par Léon DION, *ibid.*, p. 498. François BÉDARIDA, *op. cit.*, p. 16.
56. Adolf HITLER cité par Albert CAMUS, *L'Homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951, p. 226.
57. F.-J. THONNARD, *Précis d'histoire de la philosophie*, Tournay (Belgique), Desclée & Co, 1955, p. 886. Hitler reste fidèle à cette distinction. Dans *Mein Kampf*, il écrit «L'un des phénomènes de décomposition les plus apparents du vieil empire était la chute lente du niveau culturel, et quand je dis *Kultur* je ne parle pas de celle que l'on désigne aujourd'hui par le mot civilisation. Celle-ci paraît être, au contraire, plutôt une ennemie de la véritable hauteur d'esprit et de vie». Adolf HITLER cité par Lionel RICHARD, *op. cit.*, p. 121
- 58 Louis DUPEUX, «Révolution conservatrice et hitlérisme: essai sur la nature de l'hitlérisme», dans: Louis DUPEUX, *op. cit.*, p. 206
- 59 Claude DAVID, *op. cit.*, p. 41. Eberhard JACKEL, *op. cit.*, pp. 29 à 60 Pierre MILZA, *Les fascismes*, Paris, Seuil, 1985, pp. 222, 446 et 447. Henri ROUSSO, «"Mein Kampf", le best-seller des années trente», dans: François BÉDARIDA, *op. cit.*, p. 52. Alfred WAHL, *op. cit.*, p. 124.
- 60 Patrick MOREAU, *op. cit.*, p. 177. Patrick MOREAU, «"Socialisme" national contre hitlérisme: le cas Otto Strasser» dans: Louis DUPEUX, *op. cit.*, pp. 384, 385 et 387. Jean NURDIN, «De la "Zwischeneuropa" à l'Europe hitlérienne. Itinéraire de G. Wirsing», dans: Louis DUPEUX, *ibid.*, p. 316. Ernst JÜNGER, *op. cit.*, pp. 238, 304 et 358. Claude DAVID, *op. cit.*, p. 40. Hitler va jusqu'à reprocher aux missionnaires «d'importuner les nègres avec des missions dont ils ne souhaitent ni ne peuvent comprendre l'enseignement». Adolf HITLER cité par Joseph LIOTTI, *op. cit.*, p. 30
- 61 Patrick MOREAU, *Les Héritiers du III^e Reich*, *op. cit.*, p. 176
62. Eberhard JACKEL, *op. cit.*, p. 83. Voir aussi Sotil FRIEDLÄNDER, «L'extermination des Juifs» dans: François BÉDARIDA (dir.), *op. cit.*, pp. 245, 257 et 267
- 63 Jacques LEVRAT, «Heidegger et le National-Socialisme», dans: Louis DUPEUX (dir.), *op. cit.*, p. 299
64. Jean NURDIN, *op. cit.*, pp. 317-319. Patrick MOREAU, *op. cit.*, p. 176. Ernst JÜNGER, *op. cit.*, pp. 302, 343 et 359. David SCHOENBAUM, *op. cit.*, p. 208
- 65 Wilhelm STAPEL cité par Léon DION, *op. cit.*, p. 173
66. Arthur MOELLER VAN DEN BRUCK cité par Gilbert MERLIO, *op. cit.*, p. 47.
- 67 Adolf HITLER cité par Léon DION, *op. cit.*, p. 187. Hitler était cependant d'avis que la direction politique du peuple devait passer moins par des manifestations d'affectivités que par des communications intellectuelles. François BÉDARIDA, *op. cit.*, p. 16.
- 68 Léon DION, *op. cit.*, p. 187
69. Louis DUPEUX, cité par Alfred WAHL, *Cultures et mentalités en Allemagne*, *op. cit.*, 1988, p. 120.
70. Adolf HITLER interviewé en 1933 par le dramaturge Hans YOHST, cité par David SCHOENBAUM, *op. cit.*, p. 87.
71. Houston Stewart CHAMBERLAIN cité par Léon DION, *op. cit.*, p. 145. Claude DAVID, *op. cit.*, p. 56.
72. Adolf HITLER cité par Léon DION, *op. cit.*, p. 145.
- 73 Jean FAVRAT, «Theodor Fritsch ou la conception "völkisch" de la propagande», dans: Louis DUPEUX, *op. cit.*, p. 341.

- 74 Louis DUPEUX. «L'antisémitisme culturel de Wilhelm Stapel» dans: Louis DUPEUX, *ibid.* pp 257-258
75. Alfred WAHL. *op. cit.*, p. 196.
76. *Ibid.* pp. 196 et 203.
- 77 Wilhelm SCHWARZ. «Ernst Jünger: quel ostracisme de l'oeuvre?». Montreal. *Le Devoir*. 29 mai 1995. p. A-7
78. Patrick MOREAU. dans: Louis DUPEUX. *op. cit.*, p. 388.
79. *Loc. cit.*
80. Alfred ROSENBERG cité par Léon DION. *op. cit.*, pp 138-139
- 81 Jean-Claude FAVEZ. «L'antisémitisme allemand menant-il à l'extermination?». dans: François BEDARIDA. *op. cit.*, p. 228.
82. Jean-Claude FAVEZ et Saül FRIEDLÄNDER. *op. cit.*, pp. 228, 249 et 250
- 83 Adolf HITLER cité par Eberhard JÄCKEL. *op. cit.*, p. 66.
84. Patrick MOREAU. dans: Louis DUPEUX. *op. cit.*, p. 380.
- 85 Louis DUPEUX. «"Pseudo-travailleur" contre prétendu "État bourgeois" l'interprétation de l'hitlérisme par Ernst Niekiisch en 1934-1935». dans: Louis DUPEUX. *ibid.* p. 368. Pierre AYÇOBERRY. *op. cit.*, p. 55.
- 86 Ernst NIEKISCH cité par Louis DUPEUX. *op. cit.*, p. 362.
- 87 Louis DUPEUX. *ibid.* pp 363 et 371.
- 88 *Ibid.* p. 363
- 89 C'est la thèse de départ de Moeller. Elle a été reprise par les frères Strasser. Patrick MOREAU. *Les héritiers du III^e Reich*. *op. cit.*, p. 176. Voir aussi Patrick MOREAU. dans: Louis DUPEUX. *op. cit.*, pp 378-379 et Alfred WAHL. *op. cit.*, p. 132
- 90 Il s'agit de l'alliance entre le N.S.D.A.P., le D.N.V.P. et le D.V.P. en 1931. Rita THALMANN. *op. cit.*, p. 109
- 91 Serge BERSTEIN. «La prise du pouvoir par Adolf Hitler». dans: François BEDARIDA. *op. cit.*, p. 39. Sur cette tentative d'une seconde révolution, voir Max GALLO. *La nuit des longs couteaux*. Paris. Laffont. 1984
- 92 Werner MASER. *Hitler inédit*. Paris. Albin Michel. 1975. p. 103 Eberhard JÄCKEL. *op. cit.*, p. 11 David SCHOENBAUM. *op. cit.*, p. 46.
- 93 Jean AMSLER. *Hitler*. Paris. Seuil. 1960. pp 58 à 64 Karl Dietrich BRACHER. *La dictature allemande, naissance, structure et conséquences du national-socialisme*. Toulouse. Privat. 1986. p. 183 Pierre MILZA. *op. cit.*, p. 221 Werner MASER. *op. cit.*, pp. 35, 157 et 165 Claude DAVID. *op. cit.*, p. 10
94. Il convient d'ajouter ici: les logiciens autrichiens Rudolf Carnap, Otto Neurath, Hans Reichenbach, les juristes Hans Kelsen et Ernst Fraenkel, les physiciens Max Born et James Franck, l'historien Arthur Rosenberg.
- 95 Helene COULONJOU. «Hitler et la Solution finale: le jour et l'heure». dans: François BEDARIDA. *op. cit.*, p. 267 Parmi les Juifs exilés, mentionnons: les philosophes E. Cassirer, H. Marcuse, M. Horkheimer, W. Benjamin, G. Lukacs, M. Buber, K. Löwith, H. Arendt; les physiciens A. Einstein, L. Pauling, R. J. Oppenheimer; les chefs d'orchestre O. Klemperer, B. Walter, M. Reinhard; les violonistes S. Heifetz et F. Kreisler; les psychanalystes A. Freud et W. Reich; le pianiste A. Schnabel; l'architecte W. Gropius; le compositeur A. Schönberg; les écrivains F. Werfel, S. Zweig, K. Tucholsky, A. Doblin, L. Frank, J. Wassermann, L. Feuchtwanger, E. M. Remarque, etc. David SCHOENBAUM. *op. cit.*, p. 17.
- 96 Léon DION. *op. cit.*, p. 593

CHAPITRE IV : L'IDÉOLOGIE NATIONALE DU QUÉBEC.

La crise actuelle est morale avant d'être économique et le redressement des faits doit procéder du redressement des esprits, en d'autres termes, du redressement de l'autorité.

Esdras Minville¹

Depuis sa Conquête par l'Angleterre en 1759, la Nouvelle-France a été coulée dans tous les moules institutionnels de l'idéologie libérale anglo-saxonne. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (A.A.N.B.) a consacré le régime de la démocratie parlementaire au Québec, dernier foyer du peuple de souche française dans le Nouveau Monde. Mais ce peuple, devenu minoritaire au Canada au milieu du XIX^e siècle, ne pouvait d'autant moins prétendre à une liberté dans sa province que le Canada restait lui-même une fédération de colonies anglaises. L'ascension du pays à son autonomie juridique (1931) ne devait rien changer à cet état de fait.

Depuis le XIX^e siècle, les immenses pressions de la civilisation anglo-américaine nourrissent chez les Québécois une conscience aiguë de leur vulnérabilité. Une impuissance politique quasi totale confine leurs élites aux seules institutions où elles jouissent encore d'une certaine autonomie, dont l'Église catholique. Grâce à sa main-mise sur les services sociaux, l'Église réussit tant bien que mal à bâtir la société dans l'esprit de la nation. Sur le plan culturel, elle maintient le caractère-type des Canadiens-français contre l'assimilation. Sur le plan économique, elle soutient leur expansion dans les domaines qui échappent à l'Anglais, comme l'agriculture et le petit commerce. Sur le plan politique, elle défend leurs intérêts en usant de sa forte influence sur l'État.

C'est d'ailleurs le clergé catholique qui donne au Québec un de ses grands historiens : Lionel Groulx. À partir de 1920 en effet, l'abbé Groulx devient rapidement le porte-étendard du combat

national que mène la nouvelle génération intellectuelle contre l'hégémonie anglo-saxonne. Pour expliquer cette effervescence, on peut postuler que le Québec atteint alors un degré de maturité assez élevé pour élaborer un réel projet de société politique. Cette maturité est redevable aux efforts d'une poignée de penseurs, à la culture franco-européenne et à la sociologie catholique.

En 1891, dans l'encyclique *Rerum Novarum*, le Pontife Léon XIII avait recommandé le corporatisme comme solution aux problèmes endémiques de l'Europe. Le Québec souffrait autant de ces problèmes en raison de son retard industriel, de la surpopulation de ses terres agricoles et de ses failles organisationnelles. Ces failles étaient d'autant plus inquiétantes que les Québécois émigraient par centaines de milliers aux U.S.A. alors même qu'entraient au pays des milliers d'étrangers. Seulement entre 1900 et 1920, on comptait 180.000 départs, et 400.000 dans les dernières décennies du XIX^e siècle². Mais la recommandation pontificale suscita peu de réaction, en raison de la relative stabilité sociale de l'époque³. Le mécontentement populaire ne s'exprimait pas encore à haute voix.

C'est seulement au tournant du XX^e siècle, avec les premières grandes grèves des travailleurs et l'immigration accrue des Européens, que le Québec émerge de sa léthargie. Après la Grande Guerre, les difficultés sociales s'accroissent avec les soubresauts conjugués de l'industrialisation et de l'urbanisation. Et lorsqu'éclate la débâcle économique en 1929, il ne fait plus aucun doute, dans l'esprit des corporatistes, que le glas du libéralisme a sonné. En 1931, le Saint-Siège réitère son appel à l'organisation corporatiste dans son encyclique *Quadragesimo Anno*, laquelle capte cette fois toute l'attention. C'est dans ce climat social survolté que le Québec produit un des plus riches florilèges d'idées de son histoire.

A) L'HÉRITAGE CULTUREL CANADIEN-FRANÇAIS.

Si, contrairement au National-Socialisme, la pensée politique québécoise de l'époque ne repose pas sur une solide force d'appoint philosophique, la tradition catholique – léguée par la mère-patrie monarchiste – reste en revanche sa référence privilégiée. Au début du XX^e siècle, cette tradition est entièrement ravivée et diffusée par la presse d'élite nationale.

Les principaux canaux de réflexion et de diffusion sont le bulletin d'information *Le Semeur de l'Action catholique de la jeunesse canadienne* (A.C.J.C.), association créée par les Pères Jésuites en 1903⁴; le journal *La Croix* (1903-1937)⁵; le journal *l'Action catholique* fondé par l'archevêché de Québec (1907)⁶; la revue *L'Action française* (1917), qui devient *L'Action canadienne-française* en 1927, puis *L'Action nationale* en 1933⁷; le journal *Le Devoir*, fondé en 1910 et dirigé par Henri Bourassa jusqu'en 1932; l'École sociale populaire de Montréal (E.S.P.), fondée en 1911 par les Pères Jésuites; la revue *L'Actualité économique* lancée en 1925 par l'École des H.E.C.; le journal *La Relève* (1934-1936); les revues *L'Ordre* (1934-1935), *Vivre* (1934-1935), *La Nation* (1936-1938) et *L'Ordre nouveau* (1936-1940). Cette presse indépendante fait concurrence aux organes du Parti Libéral et du Parti Conservateur qu'incarnent pour l'un les quotidiens à grand tirage comme *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Canada*; pour l'autre les journaux *La Patrie* et *L'Évènement*⁸.

Dans les deux premières décennies du siècle, le mouvement nationaliste est drainé par le journaliste Henri Bourassa, ainsi que par les économistes Alphonse Desjardins et Errol Bouchette. Durant la Grande Guerre, Bourassa se fait le grand protagoniste de l'indépendance du Canada envers l'Empire britannique. Mais en aucun moment sa conception politique du pays, fondée sur la «dualité des races» française et anglaise, ne réussit à s'imposer sur la scène fédérale⁹. Avocat des intérêts canadiens-français, ses plaidoiries à Ottawa n'arrivent pas non plus à conjurer la conscription de 1917 qui contraint les Québécois à combattre le II^e Reich sous le drapeau du Royaume-Uni. C'est ce revers qui incline la majorité des penseurs à réviser l'ensemble de leurs options politiques.

Les deux décennies suivantes (1920-1940) marquent une rupture avec l'ère Bourassa, surtout à partir de 1933¹⁰. Les positions simultanées de Bourassa contre un certain parlementarisme et pour le système politique anglais, contre l'indépendance du Québec et pour l'autonomie du Canada, contre la révolution politique et pour l'interventionnisme d'État, contre la souveraineté québécoise et pour la démocratie plébiscitaire, contre l'impérialisme britannique et pour la loyauté envers l'Angleterre¹¹ – toutes ces contradictions vont mener nos penseurs à balayer les équivoques stériles.

Dès 1922, prenant le relais de Bourassa, Groulx soutiendra que la restauration sociale et nationale dépend plus que jamais de la volonté québécoise d'édifier un «État français» sur les bases du

corporatisme. Cette thèse est endossée par des hommes aussi engagés que les journalistes Gérard Fillion et Anatole Vanier (*L'Action nationale*), Paul Angers et Louis Dupire (*Le Devoir*), Claude Hurtubise et Robert Élie (*La Relève*), Roger Duhamel (*La Relève* et *L'Action nationale*), Eugène L'Heureux (*L'Action catholique*) ; les syndicalistes Alfred Charpentier, M^{re} Wilfrid Lebon, Albert Rioux, Jean Bertrand, Gérard Picard ; les pédagogues R.P. Léon Lebel, Jacques Rousseau, R.P. Célas Forest, M^{re} Eugène Lapointe, Adrien Pouliot ; les économistes Edouard Montpetit, Esdras Minville, Victor Barbeau, François-Albert Angers ; les analystes politiques André Laurendeau, Thuribe Belzile, Wilfrid Morin, Paul Simard; les juristes Léon-Mercier Guoin, Maximilien Caron, Léo Pelland ; les Pères Jésuites Richard Arès, François Hertel, Gustave Sauvé ; les Pères Dominicains Georges-Henri Lévesque et Benoît Mailloux ; les D^s Philippe Hamel et Georges Préfontaine ; les directeur et rédacteur en chef du *Devoir* Georges Pelletier et Omer Héroux ; les directeur et rédacteur en chef de *La Nation* Paul Bouchard et Pierre Chalout ; les directeurs de *La Relève* Paul Beaulieu et Robert Charbonneau ; le directeur de *Vivre* Jean-Louis Gagnon ; le directeur de *L'Ordre* Olivar Asselin ; le rédacteur du *Droit* Léopold Richer ; le directeur de *L'Ordre nouveau* R.P. Joseph-Papin Archambault; le prêtre sulpicien Jean-Baptiste Desrosiers ; l'avocat René Chalout; le théoricien du corporatisme Walter Patrick O' Leary ; le théoricien du coopératisme Wilfrid Guérin ; etc.*

Parce qu'ils ont vu dans l'idéologie de l'époque un simple prolongement du catholicisme social, certains experts concluent que le projet développé par ces hommes n'a été qu'une «mystique a-politique», sans point d'ancrage sur la question de l'État. Leur système aurait été une variante du corporatisme médiéval par opposition au néo-corporatisme où l'État est appelé à intervenir activement dans la sphère civile¹². Plus encore, d'aucuns contestent à leur idéologie toute formulation moderne des questions sociales et nationales. Elle est par conséquent associée à une pensée d'extrême droite, servante des seuls intérêts de l'autorité vaticane.

Nous croyons cette thèse irrecevable à plusieurs égards. La suite de ce chapitre montrera que l'idéologie québécoise de l'entre-deux-guerres, loin d'être une mouture des recettes d'Ancien Régime, porte au contraire une forte dose de modernité à son crédit.

* Les noms soulignés représentent, selon nous, les quinze penseurs dominants du projet national de 1918 à 1945

B) LE QUÉBEC DEVANT LE III^e REICH.

L'idée d'instaurer un *État du Québec indépendant*¹³ est déjà fort répandue dans les cercles nationalistes du début des années' 20. Par exemple, le journal *La Croix* compte parmi ceux qui dénoncent le pacte fédéral de 1867 et projettent l'indépendance du Bas-Canada (Québec et Acadie)¹⁴. Il est difficile de dire si ce projet est inspiré par l'avènement de Mussolini à Rome ou par une conscience réelle de la faillite du Canada. Il reste qu'on entrevoit sa désintégration rapide. Même le futur cardinal Villeneuve anticipe la souveraineté du Québec. En 1922, il écrit dans *L'Action française* :

*De gré ou de force, le tronçonnement du Canada s'en vient ; nous n'aurons pas à l'opérer ; nous avons plutôt à le prévoir, à en prédisposer les cassures ; et l'on serait mal venu, voire injuste, de nous en incriminer*¹⁵

La crise de la conscription en 1917 – qui avait occasionné de sanglantes répressions armées, – avait donc suscité un traumatisme suffisamment grave pour que se pose la question de la sécession¹⁶. Mais ce mouvement de pensée s'essouffle rapidement. En 1923, après la parution de l'encyclique *Ubi Arcano Dei*, Henri Bourassa stigmatise le «principe des nationalités»¹⁷. La condamnation de la revue *L'Action française* de Maurras par le Vatican en 1926 a aussi l'effet d'une douche froide, si bien que Groulx se sent contraint de troquer le titre de sa revue pour celui de «L'Action canadienne-française». Enfin, les admonitions de Pie XI quant au danger du nationalisme, adressées à Bourassa en 1929, posent un sérieux cran d'arrêt au mouvement. Déconcertée, c'est avec dépit que l'école groulxiste se résigne à faire primer la défense de la religion sur les dossiers social et national.

Mais la parution en 1931 de la lettre apostolique *Quadragesimo Anno* rallume la mèche nationaliste au pays. L'encyclique reprend alors explicitement les directives de Léon XIII en 1891 qui légitimaient une intervention politique active. Il n'en fallait pas plus pour que nos élites passent à l'attaque contre les idées modernes. Plus que jamais, elles font bloc pour leur imputer la cause de la crise mondiale. Elles s'accordent aussi pour proposer le corporatisme à l'urgente question sociale. C'est alors que les nouveaux régimes européens offrent des pistes d'application à leur regard.

Il est vrai que le Québec est d'abord séduit par le catholique Engelbert Dollfuss, nommé Chancelier d'Autriche en 1932. Ses déclarations en faveur de *Quadragesimo Anno* captent toute l'attention médiatique. L'État fasciste de Mussolini, de même que l'«État nouveau» proclamé par Salazar au Portugal en 1932, fait aussi l'objet d'observations assidues¹⁸. À cette date cependant, il ne souffle pas encore un vent révolutionnaire au Québec. En fait foi cet extrait d'un article signé par le *Jeune-Canada* Paul Dumas dans *Le Devoir* du 20 décembre 1932 :

*Ce n'est pas une révolution que nous désirons, ni la tête d'un gouvernement ou d'un parti, ni la réforme de la constitution, nous voulons seulement la renaissance pleine et entière, et en fait des droits des Canadiens français et de la langue française au Canada, droits sacrés fondés sur la loi naturelle et sur toute notre histoire*¹⁹

Mais l'ascension de Hitler à la chancellerie allemande, en janvier 1933, semble donner l'impulsion décisive pour la mise en chantier d'un véritable plan d'action politique. Le 9 mars 1933, 13 ecclésiastiques sont convoqués par l'E.S.P. à cet effet²⁰.

Dans cette réunion on retrouve : M^{gr} Yelle, supérieur du Grand Séminaire de Montréal ; M^{gr} Lebon, supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; le Père Forest, doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal; M^{gr} Lapointe, un vétéran du mouvement syndical ; le Père Lebel, aumônier général de l'U.C.C.; l'abbé Jean Bertrand, aumônier des Syndicats catholiques de Montréal; le Père Georges-Henri Lévesque, – futur fondateur de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval de Québec²¹... Les fonctions rattachées à ces personnalités cléricales montrent qu'il ne s'agit pas d'un synode habituel. Il s'agit bien d'une réunion d'hommes engagés dans la cause nationale, et particulièrement dans la cause des travailleurs de tous les horizons socio-professionnels.

Dans le même temps, en souvenir des *Jeune-France* de la révolution romantique (1830), une quinzaine d'étudiants crée le cénacle des *Jeune-Canada*²². Le 20 avril 1933 – en réponse à une manifestation des Juifs de Montréal contre la révolution hitlérienne (6 avril) – les *Jeune-Canada* organisent, en accord avec les Jésuites, une assemblée politique sur le thème: «Les Politiciens et les Juifs»²³. Leur président Pierre Dansereau déclare alors que les Québécois ont tout le potentiel d'une *race supérieure*²⁴. Mais il s'agit moins d'une manifestation en faveur du National-Socialisme que

d'une protestation contre la politique officielle d'Ottawa qui vient de réprimander le gouvernement allemand pour son boycott du commerce juif.

Dès l'automne 1933, les *Jeune-Canada* affirment le droit à la sécession unilatérale du Québec et la nécessité d'une révolution sociale²⁵. Alors que la presse libérale tire à boulets rouges sur l'Allemagne, les journaux indépendants ne manquent pas d'applaudir à sa renaissance. Entre 1933 et 1935, *Le Devoir* publie plus d'une vingtaine d'articles favorables à un alignement du Québec sur le III^e Reich²⁶. P. Beaulieu, R. Élie, P. Bouchard, J.L. Gagnon et C. Hurtubise, souverainistes parmi les plus irréductibles, ne tarissent pas d'arguments en faveur d'une révolution. Jusqu'en 1937, le mouvement hitlérien reste la référence privilégiée du soulèvement qu'ils appellent de leurs vœux²⁷. Le passage suivant, emprunté à une chronique de Gagnon, indique qu'ils entrevoient toute la dimension moderne de l'entreprise:

*Le parti -- l'État -- n'a pas besoin d'hommes non-producteurs: artistes, poètes, philosophes. Ce qu'il lui faut: des paysans, des techniciens, des économistes, des politiques. L'État doit être la chose des producteurs. [...] Le parti national-socialiste n'a pas besoin d'intellectuels.*²⁸

Entre 1933 et 1936, l'Allemagne fait aussi l'objet d'éloges assidus en hauts-lieux. En janvier 1934, prenant acte de la restauration hitlérienne, Groulx lance un appel en faveur d'une entreprise analogue au Québec. Il revendique un chef, *un vrai chef, pétri de nos traditions, d'esprit clair, à la volonté ferme, au cœur ardent*²⁹. La même année, Olivar Asselin lance son journal *L'Ordre*. Le nationaliste chevronné s'attaque aux «idoles désuètes» et se fait l'avocat des valeurs «démocratiques et révolutionnaires» auxquelles s'éveille toute l'Europe³⁰. En septembre 1934, Groulx applaudit à la création nationale-socialiste du Ministère de l'Éducation à Berlin:

*N'est-ce pas au cours des vacances qui viennent de finir que les instituteurs d'Allemagne, mobilisés en des camps spéciaux comme pour de grandes manœuvres pédagogiques, ont entendu exprimer la volonté des chefs du pays sur la formation nationale des jeunes Allemands?*³¹

Il résume ainsi la tâche qu'il assigne au futur chef d'État québécois:

*arrêter la déchéance de nos classes moyennes, rétablir un juste équilibre entre notre population urbaine et rurale, empêcher l'exploitation de la masse par une poignée d'exploiteurs, enrayer l'effroyable gaspillage de notre capital humain.*³²

Une telle prise de position en faveur des masses atteste que Groulx fait bien de leurs intérêts une priorité politique. En octobre 1935, en pleine campagne électorale provinciale, Minville voit dans le III^e Reich le modèle par excellence sur lequel le Québec devrait prendre exemple. Pour exprimer le sentiment qui brûle ses compatriotes à *L'Action nationale*, il cite l'historien et sociologue suisse Gonzague de Reynold:

*Si les Nationaux-Socialistes entendent remettre en honneur, sauver, cultiver, exalter même tout ce qui est allemand, s'ils entendent ramener l'Allemagne à ses traditions et à son esprit, lui restituer la conscience de soi-même, le sens de son génie propre, la foi dans ses destinées ; s'ils entendent lui rendre sa dignité, sa fierté, son indépendance, sa joie de vivre la vie allemande, alors ils font œuvre saine, une œuvre d'intelligence et de volonté.*³³

Après cette citation prosélyte, Minville enchaîne: *Quoi que prétendent certains lanceurs d'excommunications, cela épuise nos ambitions. Quiconque a suivi l'Action nationale depuis ses débuts s'en est rendu compte. Or, on sait que la ligue de L'Action nationale a précisément été lancée en 1933 sous la direction de Minville.*

Les nombreux appels de Groulx en 1934 ne demeurent pas sans échos. Durant la même année est publié un *Programme de restauration sociale* par un cercle de penseurs laïcs. Parmi les signataires, on retrouve: Esdras Minville, Philippe Hamel, Albert Rioux, Anatole Vanier, René Chaloult, Alfred Charpentier, Wilfrid Guérin et Arthur Laurendeau (le père d'André Laurendeau)³⁴. Le fragment suivant offre un bon indice sur les thèmes centres-gauches de leur manifeste:

*L'État, dont le rôle est de protéger les droits et les libertés légitimes, ceux surtout des faibles et des indigents, et de promouvoir le bien commun, doit intervenir par des mesures législatives pour mettre fin à la dictature économique et assurer une meilleure répartition des richesses.*³⁵

Ces faits témoignent que la révolution germanique exerce un fort ascendant sur les élites clérico-nationales. De toute évidence, elles sont résolues à plancher sur des avenues parallèles à celles qu'emprunte la Révolution Conservatrice en Allemagne. Jamais les Québécois n'avaient déployé un tel arsenal d'idées auparavant. Ce que constate J.-L. Gagnon dès mai 1934:

*Depuis un an nous avons assisté dans le Québec à un certain nombre d'évènements [...] dont l'ensemble manifeste, à n'en pas douter, un large mouvement de renaissance nationale. Année d'abondance que ces derniers douze mois, la plus riche au point de vue intellectuel de toutes celles qui se sont succédées depuis la Confédération.*³⁶

Les tentatives d'instauration du corporatisme d'État subissent pourtant un cuisant échec. On verra au chapitre VI comment le parti *L'Action libérale nationale* (A.L.N.), fondé en juillet 1934, et qui véhiculait la toute nouvelle idéologie québécoise, a avorté sur la fin de 1936. Dès 1935, des signaux inquiétants étaient tombés du plus haut échelon de la hiérarchie cléricale. À cette date, le journal d'Asselin est mis à l'index par le cardinal Villeneuve : «L'Ordre, décrète le cardinal, est un journal qui ne respire ni l'esprit chrétien ni le respect dû au Saint-Siège»³⁷. De telles flèches ne seront pas étrangères au dérapage du projet qui sera repiloté par le Bloc populaire (B.P.C.) dans les années' 40.

Mais c'est l'encyclique *Mit Brennender Sorge* qui refroidit tout à fait l'enthousiasme des Québécois pour l'hitlérisme. Dans cette lettre, diffusée mondialement en mars 1937, le Souverain Pontife condamne le «mythe de la race» que les Nationaux-Socialistes entendent suppléer au catholicisme en Allemagne, avec leur projet d'une *Église nationale germanique*.

Certes, *Le Devoir* continue de publier quantité d'articles contre la campagne de boycottage des produits allemands menée par les Juifs (1937-1939)³⁸. On nourrit toujours la plus haute méfiance envers l'impérialisme occidental, dont la S.D.N. semble être la créature³⁹. Mais à partir de 1937, alors que l'attention médiatique se porte sur la croisade franquiste en Europe, d'ailleurs épaulée par l'Allemagne, rares sont les penseurs de calibre qui font un bilan positif du régime hitlérien. Bourassa, qui parlait de la *dualité des races* au Canada, n'hésite pas à s'appuyer sur l'idée que Hitler fait offense au catholicisme pour fustiger le racisme comme «le plus bestial des instincts sociaux»⁴⁰. Même pour Minville, l'hitlérisme n'est plus qu'une «idolâtrie» et une «déchéance» analogues au stalinisme⁴¹.

Les alliés naturels de l'Allemagne n'en restent pas moins toujours cités en exemple. En 1939, Groulx manifeste la plus vive admiration pour les réformes à l'œuvre dans des pays catholiques comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Irlande – ou même la Pologne, pourtant soumise à une dictature militaire⁴². Jusqu'au début de la guerre, les corporatistes sont toujours en attente d'un homme qui unirait les forces vives du Québec autour d'un plan d'action intégré⁴³. Mais, de 1937 à 1939, l'engouement pour Hitler ne semble qu'une flamme du passé.

Cette fluctuation en baisse des valeurs nationales-socialistes est assez indicative de l'hétéronomie culturelle du Québec. L'obéissance obséquieuse aux ordonnances pontificales était la priorité, même chez les étudiants et professeurs laïcs. Mais cette dépréciation ne signifie pas que les vedettes nationalistes adhèrent à la tempête qui se profile en Occident. Dès 1936, Bernard Hogue, – délégué des *Jeune-Canada* à l'A.L.N., – s'inquiète des préparatifs de guerre dans l'Empire britannique:

*Nous courons à la guerre. Tous les pays s'arment: l'Angleterre réarme, mauvais signe. L'Angleterre, c'est un baromètre. Enfin, plus mauvais signe, la propagande impérialiste recommence ici*⁴⁴

À l'hiver 1937 déjà, sans justification apparente, le budget militaire canadien fait un bond de plusieurs millions de dollars⁴⁵. Les «Accords de Munich» (septembre 1938) laisse peu d'illusions sur l'éventualité du conflit armé. Aussi, le souvenir de 1917 mobilise vite le Québec contre un engagement dans une nouvelle guerre européenne. Une lettre de Paul Simard, écrite de Caracas le 14 mars 1938, illustre bien la position de neutralité sur laquelle se campe, à cette date, l'intelligentsia du pays:

*À tout prix, il faut que nous, Canadiens français, nous restions hors de la bagarre européenne même s'il faut verser du sang canadien. Si nous nous rangeons du côté allemand, nous lutterons pour la force agressive. De l'autre côté, nous ferions le jeu du communisme contre le fascisme. D'un côté comme de l'autre, il n'y a, pour nous, rien à défendre, pas même la France*⁴⁶

La déclaration de guerre d'Ottawa en 1939 ne soulève aucune passion. Au contraire, la victoire germanique sur la France en 1940 est l'occasion pour les nationalistes de rectifier leur tir sur le dossier hitlérien. Ils sont plusieurs à juger plus convenable d'appuyer l'Allemagne que de lui opposer

une résistance – comme en témoigne le mouvement favorable au régime français de collaboration. Même Bourassa applaudit à l'État de Vichy et salue en Hitler un symbole vivant de démocratie⁴⁷. Enfin, lorsque l'enrôlement obligatoire sera imposé aux Québécois en 1942, les nationalistes lutteront contre leur participation à la guerre anti-hitlérienne, jusqu'à la chute de Berlin en mai 1945.

C) LA CONSTITUTION DU QUÉBEC (TÉLÉOLOGIE DE *L'ÉTAT FRANÇAIS*).

Il est entendu que les lettres apostoliques sont les pierres angulaires de la pensée québécoise à l'époque. Ce sont les directives de l'Église qui aiguillent de façon si unanime nos penseurs sur la voie du corporatisme d'État. Mais ces documents sont beaucoup trop généraux pour une adaptation du modèle au cas québécois. Des sources plus étoffées leur parviennent de France, de Belgique et de Suisse où les études sociologiques sont depuis longtemps monnaie courante. Les œuvres de savants comme Le Play ou De Mun occupent nos bibliothèques bien avant les années '20.

Dès le début du XX^e siècle, *Le Devoir* et *L'Action française* reproduisent des articles et des discours signés par Maurice Barrès, Charles Péguy ou Charles Maurras⁴⁸. À ces publications s'ajoutent des contributions plus progressistes de Gabriel Marcel, d'Emmanuel Mounier, de Daniel-Rops ou de Jacques Maritain. Ceux-ci collaborent avec plusieurs revues montréalaises, comme *La Relève*⁴⁹. Les travaux d'André Siegfried, d'Émile Faguet, d'Émile Boutroux ou de Georges Sorel sont également cités à foison⁵⁰. Ces faits attestent que les Québécois s'abreuvent abondamment aux canaux de l'Europe, même si la littérature allemande leur échappe presque en entier.

1- Le procès de la démocratie moderne.

Dans son ensemble, le message véhiculé par l'élite québécoise repose sur les prémisses antilibérales et antisocialistes des encycliques romaines. Cette élite s'emploie à dénoncer la conception de «toute une civilisation fondée sur la foi dans le progrès, sur la rationalité de l'individu et sur le postulat selon lequel l'ordre final de toute organisation sociale est le bien de l'individu»⁵¹.

Selon l'école groulxiste, en opérant la réduction ontologique de la personne à un animal rationnel – un *homo oeconomicus* habité par ses seules pulsions biologiques, – une telle philosophie fausse complètement la compréhension de la nature humaine. Pour cette école, l'appartenance à l'humanité passe par une destinée historique collective, fondée sur les repères d'identité sociale et nationale. L'actualisation de cette destinée est tributaire d'une récupération factuelle de la «tradition», laquelle, transmise par «mode de culture»⁵², est la clef d'une authentique réalisation de soi.

C'est de ce rejet des Lumières que découle une condamnation tout aussi sévère des régimes auxquels ont donné suite les révolutions modernes. La démocratie libérale bourgeoise, telle qu'établie depuis l'A.A.N.B. au Canada (1867), devient ainsi un objet de critique centrale. Les média clérico-nationaux sont unanimes pour voir dans le parlementarisme anglais un régime factice qui divise le peuple québécois en clans ennemis⁵³.

Groulx ne se fait aucune illusion sur la démocratie libérale britannique. Il perçoit parfaitement que ses fondements utilitaristes visent à servir les intérêts de la classe bourgeoise, titulaires des complexes industriels. Aussi accuse-t-il la bourgeoisie d'avoir abdiqué sa *fonction directrice* pour ne plus se soucier que des retombées lucratives du progrès économique. Le divorce entre l'État et la Société, selon Groulx, a jeté les Québécois dans la *déchéance spirituelle*⁵⁴. Il décrit ses compatriotes comme «des êtres sans consistance, sans dignité, sans fierté, qu'on dirait d'aucune race, d'aucun pays, moquerie d'hommes qui sont une insulte à l'homme, et d'abord à l'éducation catholique»⁵⁵.

Pour l'économiste Édouard Montpetit, cette médiocrité s'est nourrie des deux facteurs conjoints de la civilisation occidentale: au plan politique par la démocratisation et au plan économique par l'industrialisation⁵⁶. En exacerbant les conflits de classes et de partis, ces facteurs ont fait éclater l'unité nationale des Québécois de manière telle que, ayant perdu la maîtrise du processus de modernisation, leur culture se perd en déliquescence.

Sur le plan politique, les *Jeune-Canada* dressent un constat désolant: *Le système parlementaire anglais, écrit Dansereau, nous a précipités dans cette indifférence, cette apathie, ce maté-*

*rialisme politique auxquels la démocratie convie tous les peuples*⁵⁷. Groulx décrit ainsi les méfaits de ce régime d'exportation britannique – que le peuple québécois n'a jamais entériné:

*Un goût effréné de vaines disputes, les intérêts généraux de la nationalité sacrifiés à la gloriole de quelques hommes, et, dans le fatras des partis et des coteries, un effroyable renversement des valeurs.*⁵⁸

Sur le plan économique, Belzile brosse un tableau aussi alarmant: *Les trusts, qui ont accaparé l'argent de notre peuple et qui nous saignent à blanc, sont dirigés par des étrangers, des Yankees ou des Juifs*⁵⁹. De fait, selon Groulx, les grands leviers économiques sont sous l'empire de seulement 6% de Québécois, soit une petite dynastie largement composée d'étrangers⁶⁰. André Laurendeau voit dans cette exploitation une atteinte intolérable aux droits démocratiques:

*C'est un fait assez curieux [...]: voici des étrangers qui s'implantent chez nous, qui accaparent nos chutes d'eau, nos forêts, nos mines, qui les utilisent à leur bénéfice et qui non contents de vivre à nos dépens, exploitent outrageusement le peuple qu'ils ont dépouillé.*⁶¹

La «dictature étrangère» n'est pas seulement politique et économique; elle est aussi culturelle. À cet égard, les médias ne cessent de dénoncer l'asservissement des moyens de communication aux intérêts internationaux. Dans le cinéma par exemple, *L'Action catholique* déplore un odieux laisser-aller «à la démoralisation, à l'empoisonnement, à la dépravation des générations nouvelles»⁶². Ces médias reconnaissent d'ailleurs à l'industrie des loisirs (la danse et la musique comme la presse et la radio), un rôle éminemment politique. Aussi, du fait que la grande partie de cette industrie soit sous l'emprise anglo-américaine, sa propagande des valeurs anti-québécoises leur paraît logique⁶³.

2- Le nationalisme étatiste.

Afin de dissoudre les antagonismes qui grèvent le pays, Groulx suggère de restaurer son unité «organique»: «unité de classe, unité d'action, unité de direction, unité de doctrine»⁶⁴. Il ne s'agit pas de ressusciter la Nouvelle-France par des opérations cosmétiques, en faisant par exemple du français la seule langue officielle. Groulx est loin de croire que la dimension linguistique épuise le potentiel

culturel d'un peuple. Il invite plutôt les siens à renouer non seulement avec leur francité mais avec leur esprit authentique: «Prenons garde qu'à tant exalter la langue l'on ne rétrécisse la question essentielle qui est la question nationale», laquelle réfère «au sang, à l'histoire et à la culture»⁶⁵.

Afin de réaliser l'idéal d'unité nationale, Groulx exhorte les chefs politiques à manifester leur «volonté de puissance»: il faut faire la «rééducation politique» des Québécois, leur inculquer «un esprit nouveau», le «culte de la compétence», une «mystique de l'effort», une «mystique française»⁶⁶. Il faut restaurer leurs qualités par une «éducation volontaire, virile»⁶⁷. «Notre devoir, clame-t-il, est d'accepter cette longue bataille et de vouloir que l'esprit de la nation l'emporte sur l'esprit de parti»⁶⁸.

«Nous devons fortifier notre organisme collectif, martèle Montpetit, lui donner une physiologie d'attaque»⁶⁹. Il faut que le peuple québécois, renchérit Paul Bouchard, revienne à la joie de «vivre audacieusement et dangereusement comme les hommes libres et les peuples virils»⁷⁰. En 1935, l'ambition de cette entreprise est telle que Minville et Laurendeau croient à la nécessité d'un «perfectionnement personnel hiérarchisé», voire d'«un entraînement martial, d'un entraînement presque militaire»⁷¹.

Selon Groulx toutefois, cette bataille ne doit pas être abandonnée à l'initiative para-privée. La culture anglo-saxonne exerce une telle emprise psychique qu'une éducation à l'ancienne lui paraît insuffisante pour garantir, ne fût-ce que la francité. Selon lui, la seule stratégie susceptible de renverser la triple dictature internationale est de porter le projet national sur la scène politique. L'État a le devoir de relayer l'Église afin de délivrer le peuple par la souveraineté politique, économique et culturelle. «Si notre histoire a un sens», soutient-il en 1935, «notre seul destin légitime et impérieux, l'aboutissant logique de notre effort de 177 ans» est de constituer un «État français»⁷². En 1936, le poète et philosophe François Hertel articule encore parfaitement cette priorité:

*À mon sens, tant que le régime confédératif tiendra Québec sous la tutelle d'Ottawa, il ne s'accomplira rien de décisif. Le parti politique [...] qui nous sauvera sera celui qui mettra en tête de son programme, comme article premier et essentiel, une rupture de la Confédération.*⁷³

Sauf exceptions, les *Jeune Canada* accueillent avec enthousiasme ce projet autonomiste. André Laurendeau se refuse toutefois de circonscrire le futur État aux frontières tracées par l'A.A.N.-B.⁷⁴. Selon lui, les frontières juridiques doivent épouser les frontières historiques de la Nouvelle-France, qui comprennent: le Labrador (territoire annexé à Terre-Neuve en 1927 sur décision du Conseil privé de Londres), l'Ontario-nord, l'Acadie et une partie des États de la Nouvelle-Angleterre (New-York, New-Hampshire, Vermont, Maine)⁷⁵. Il baptise même ce nouvel État de *Laurentie*.

Après la dissolution des *Jeune Canada* en 1936, la croisade souverainiste conservera son élan jusqu'au milieu de la Seconde Guerre mondiale, notamment avec la S.S.J.B., les groupes *Vivre* et *La Nation*, de même que certains cercles influents du clergé⁷⁶.

3- Le système corporatiste.

Les nationalistes semblent bien s'accorder pour voir dans le «chef charismatique» le trait d'union sacré entre l'État et la Société. C'est à cet homme fort qu'est dévolue la tâche de réconcilier «le pays légal avec le pays réel»⁷⁷. Du système projeté émanent toutefois des notes discordantes selon leurs sources; aussi s'en tiendra-t-on ici au matériel didactique qui a fait consensus.

Il y a d'abord consensus pour restaurer l'État sur le principe de la représentation des corps socio-professionnels. À cet État incombe la mission de contrôler leur émergence en vertu de son pouvoir de reconnaissance juridique. C'est aussi à lui qu'il revient de conjuguer leurs conflits en termes d'interdépendance, avec ces deux principes-clés: efficacité et justice⁷⁸. Si le régime concentre le pouvoir de décision en la personne du chef d'État, les corporations sont en revanche investies de larges pouvoirs discrétionnaires dans des zones de juridictions bien délimitées.

Ce système invalide donc la vieille séparation libérale des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Comme le note A. Charpentier, les corps sociaux sont habilités à tous les appliquer dans leurs champs de compétence respectifs⁷⁹. Les Groulxien prévoient donc un délestage massif des pouvoirs politiques dans les secteurs-clés de l'économie et de la culture. Comme dans les neuf ordres professionnels connexes au Notariat, au Barreau et à la Médecine, les travailleurs doivent tous s'inscrire

dans leurs corporations correspondantes⁸⁰. C'est ce que W.P. O'Leary et J.B. Desrosiers appellent la «démocratie autoritaire» et le «gouvernement hiérarchique»⁸¹.

Les conglomérats doivent être soudés dans une structure de concertation paritaire entre patrons et syndiqués⁸². Afin de substituer un esprit social-national aux consciences de classes ou de partis, chaque corporation doit être pilotée par un ministre et s'adjoindre d'une batterie d'experts-conseils désignés par l'État⁸³. C'est ainsi que le Cabinet et les corporations sont mis en synergie de façon à appliquer, dans un scénario global, des politiques musclées en matière d'emploi, axées sur les potentialités régionales. C'est ce que Caron nomme le «capitalisme corporatif» par opposition au capitalisme libéral⁸⁴.

*Si nous voulons remplir notre rôle et sauvegarder nos origines, écrit Montpetit dans L'Action française, nous devons [...] lutter avec les armes mêmes dont on nous menace. Il préconise donc, notamment, l'instruction professionnelle à tous les degrés et le développement systématique des ressources nationales au moyen d'une intervention modérée de l'État.*⁸⁵

Loin de vouloir nationaliser les trusts étrangers pour leur substituer une nouvelle ploutocratie, la presse d'élite insiste sur la décentralisation du capital de force économique pour trois raisons : 1) éviter la libéralisation de ce capital par un laisser-faire excessif; 2) éviter la socialisation de ce capital par un étatismisme excessif; 3) stimuler au maximum le développement du capital humain par une politique favorable aux épargnants, aux consommateurs moyens, ainsi qu'aux P.M.E.⁸⁶.

Le régime projeté comporte donc deux dimensions antinomiques: d'une part, une dimension libérale exigeant le respect de la propriété et de l'esprit d'entrepreneuriat; d'autre part, une dimension collectiviste impliquant une subordination des droits individuels aux obligations de justice sociale. *La liberté doit être disciplinée*, stipule Minville: «ainsi l'exigent le bien commun et la conservation de la liberté elle-même. [Les corporations] ont pour objet spécifique de servir les intérêts de leurs membres, mais [elles] doivent poursuivre cette fin dans les limites du bien commun»⁸⁷. En conséquence, les corporations doivent soumettre des sanctions disciplinaires contre toute activité susceptible de «contrarier l'harmonie des relations sociales et la prospérité commune»⁸⁸. C'est ce que Minville et Richer appellent la *liberté dirigée* et la *société civile organisée*⁸⁹.

On observe que toutes les pièces-maîtresses du programme sont conceptualisées dès avant 1933 et systématisées au cours des années suivant la révolution allemande. Mais, à partir de 1937, – pour des raisons mises en lumière dans les chapitres suivants, – la théorie subit des amendements majeurs. Le nouveau contexte politique incite plusieurs à reléguer le dossier de la souveraineté au second plan au profit d'une mise en chantier du corporatisme dans le cadre constitutionnel canadien. Si Groulx continue de proclamer sa formule fameuse *Notre État français, nous l'aurons* (juin 1937), il la concilie désormais avec la tutelle fédérale⁹⁰. De même, Maximilien Caron estime en 1938 que le Québec possède toutes les juridictions nécessaires à l'instauration du nouveau régime⁹¹.

En principe, le système requérait la succession d'un régime de représentation corporatiste au système des partis. Mais, à la veille de la guerre, d'aucuns envisagent une refonte constitutionnelle graduelle plutôt qu'une révolution⁹². D'autres suggèrent de procéder par des modifications à la pièce, en transformant d'abord le Conseil législatif du Parlement en Chambre de représentations professionnelles – comme le projetait l'A.L.N. à brève échéance⁹³. Mais Minville va jusqu'à imaginer un système en marge de l'État.

À partir de 1937 en effet, l'économiste renforce considérablement l'autonomie des corporations par rapport au politique. Plutôt que d'attendre d'un parti l'instauration du système, il suggère une restructuration à même la base sociale. Selon lui, le régime doit d'abord s'implanter au niveau des *chambres locales* dont il voit les prototypes dans les Chambres de Commerce et d'Industrie⁹⁴. Ces chambres délégueraient des représentants dans des chambres régionales, lesquelles éliraient leurs hommes de confiance au sein d'une chambre nationale. À ce corps suprême, Minville donne le nom d'*Office national des forces productives*⁹⁵. Cet Office élaborerait et appliquerait ensuite des lois dont le Législateur ne ferait plus, en dernière instance, que la promulgation.

D) L'ÉTHIQUE DE L'ÉTAT FRANÇAIS (DÉONTOLOGIE RACIALE).

Il est entendu que la finalité raciale est le principe-directeur de toute la réflexion politique. Groulx met cependant en garde contre un racisme primaire, du type matérialiste et ethnique. Il ne s'agit pas d'assumer seulement la «pureté raciale» mais de garantir le rayonnement de la culture française sur la scène mondiale. Selon Groulx, les traits culturels et biologiques des personnes ou des peuples sont donc foncièrement liés les uns aux autres: «Pour être pleinement de sa race, la naissance de parents français ne saurait suffire»; il faut une «formation d'âme» qui soit pleinement française⁹⁶.

C'est la raison pour laquelle Groulx s'objecte au métissage des Québécois: «Croiser deux peuples, c'est changer du même coup aussi bien leur constitution physique que leur constitution mentale»⁹⁷. Même les mariages mixtes avec les Anglo-canadiens sont perçus négativement en raison des risques d'assimilation⁹⁸.

Mais les Juifs deviennent vite le point de mire central de la déontologie raciale. André Laurendeau constate d'abord avec amertume la réalité juive: *Nulle race n'a été assez forte pour absorber en elle cette civilisation orientale aux rites étranges*⁹⁹. Il se formalise de voir ces immigrants se bâtir une puissante société culturelle et financière en marge de leur peuple d'adoption. Il en arrive au même diagnostic que les antisémites européens sur leur fait: il les juge comme «des bouches inutiles, des étrangers [...] qui ne tentent même pas de devenir des colons, des ferments de révolution sociale, des êtres qui [...], de par leur religion, leurs intérêts, leurs traditions, constituent un État dans l'État»¹⁰⁰. (Notons que Laurendeau a vigoureusement condamné ses propos après 1945.)

Un paradoxe pose un grave souci à nos penseurs: ils constatent que les idéologies modernes vont aux dépens de l'unité québécoise aussi bien qu'au profit de l'émancipation des Juifs. N'est-ce pas le caractère antinomique du nationalisme moderne qui polarise le peuple en classes ennemies? Qui paralyse la politique par l'esprit partisan? Qui désorganise l'économie par un libéralisme tous azimuts? Et qui dépouille la culture de ses meilleures valeurs collectives? N'est-ce pas pour s'affranchir des traditions nationales que les Juifs se font les plus ardents promoteurs des idées modernes?...

En juin 1933, *L'Action nationale* reproduit une lettre pastorale publiée en Allemagne (23 janvier 1933) par un prélat autrichien, M^{gr} Gfoellner. Dans cette lettre, l'homme d'Église explique comment l'internationalisme juif a infiltré l'Europe au moyen des idées modernes depuis le XVII^e siècle, pour influencer peu à peu sur ses orientations politiques, économiques et culturelles.

*La vie économique, le commerce, les affaires, la concurrence, le barreau, la médecine, la vie sociale, la vie politique sont bien souvent pénétrés, bouleversés par des principes matérialistes et libéraux surtout professés dans les milieux juifs. [...] La presse et les réclames, le théâtre ou le cinéma font souvent preuve de tendances frivoles ou indécentes qui empoisonnent l'âme des populations chrétiennes jusqu'en ses plus intimes profondeurs, et c'est encore le monde juif qui est le principal inspirateur et le plus zélé colporteur de ces manifestations*¹⁰¹

Aux yeux du prélat cependant, ce constat n'autorise aucun crédit à l'antisémitisme hitlérien, jugé trop «racial et radical»¹⁰². Car «mépriser le peuple juif du seul fait de sa descendance, le haïr, le persécuter, est inhumain et antichrétien»¹⁰³. Il invite plutôt le III^e Reich à s'aligner sur les positions pontificales: «que le National-Socialisme n'oublie pas que l'Église catholique est, plus que tout autre, le plus solide rempart qui s'oppose à l'assaut intellectuel de l'athéisme juif»¹⁰⁴. Notons que cette position n'est pas sans paradoxe, puisqu'elle dénonce le racisme *existentiel* du N.S.D.A.P. en même temps qu'il présente le racisme religieux de Rome comme le plus sûr bouclier antisémite.

Les Québécois n'ignorent pas que les activités juives outre-Atlantique diffèrent peu de celles d'Amérique. *Le Devoir* signale en 1930 que la culture et les loisirs (presse, cinéma, radio) «sont en grande partie, sinon en totalité, aux mains d'Israël»¹⁰⁵. Pelletier classe les Juifs «aux premiers rangs de l'élément socialiste tout comme aux premières places du capitalisme»¹⁰⁶. Et Groulx n'hésite pas à les ranger parmi «les plus dangereux agents de dissolution morale et sociale à travers le monde»¹⁰⁷.

Dans *L'Action nationale* de septembre 1933, A. Vanier diagnostique un vrai conflit de nature entre Israël et les nations. «Mais, se demande-t-il, qui est responsable du conflit si les Allemands, si les Canadiens-français veulent vivre à leur goût et demeurer maîtres chez eux? Les Juifs doivent-ils tant s'étonner que les premiers occupants tiennent à garder leurs positions dans leur propre pays?»

*Par leur dispersion générale et leur coutume persistante à jouer des coudes chez les autres, ils sont les artisans de leurs propres malheurs. C'est à cause de cela qu'ils conquirent les ghettos et qu'ils les connaîtront encore en Allemagne et ailleurs, car le sursaut actuel de l'Allemagne nouvelle est en germe partout où les Juifs sont jugés envahissants ou encombrants.*¹⁰⁸

Les chaires d'église tiennent un langage encore plus cru. Sous la plume du chanoine David Gosselin, les lecteurs de *L'Action catholique* apprennent que les Juifs jouent un «rôle permanent de conspirateur» dans la chrétienté. «C'est pourquoi on trouve des Juifs, des menées juives, de l'esprit juif à l'origine de la plupart des grands mouvements révolutionnaires de l'époque moderne»¹⁰⁹.

Autre exemple: de 1923 à 1925, – comme le N.S.D.A.P. et autres partis en Allemagne, – le journal *La Croix* entreprend une campagne antisémite systématique. La revue s'emploie à prouver comment ils ont «machiné la première guerre mondiale, provoqué la révolution russe et comment, par l'entremise de la haute finance juive internationale, ils ont aujourd'hui la main-mise sur plusieurs pays d'Europe et sur les États-Unis»¹¹⁰. Il est vrai que l'association du judaïsme à l'avènement de la Grande Guerre et de la Révolution soviétique est une idée fort répandue à l'époque.

*Ce peuple, rejeté de Dieu, est le fléau de l'humanité. Il est sans conteste le bras droit de Satan sur la terre. Chez lui, le mal trouve ses plus obstinés propagandistes, par tous les moyens: par la presse, par le théâtre, par le cinéma, par l'école, par le livre, par la débauche, par les mœurs dissolues, par la mode scandaleuse, par la danse immorale. [...] Le Juif est toujours juif, qu'il vive en Allemagne, en Angleterre, en France ou au Canada. Il ne s'assimile pas, il ne change pas. [...] Ils envahissent tout: la finance, le commerce, les positions lucratives. On leur fait place. Et ils s'enrichissent à nos dépens, et ils se multiplient et se fortifient sous nos yeux, en attendant le jour où, comme à Moscou, comme à Varsovie, comme à Vienne, ils puissent nous dire: nous sommes les maîtres*¹¹¹

C'est pour toutes ces raisons, à la fois politiques et religieuses, que les signataires des plans de 1933-1934 souscrivent à une suspension de l'immigration¹¹². Avant même que Berlin ne promulgue ses lois raciales en 1935, *L'Action nationale* propose de faire des Juifs des citoyens de seconde zone¹¹³. *Le Devoir* croit également légitime de leur retirer leurs droits civiques¹¹⁴. En décembre 1938 – un mois seulement après les pogroms d'Allemagne – Roger Duhamel proclame:

*La décence la plus élémentaire exige [...] que ceux qui adoptent le Canada comme domicile définitif, avec l'intention de conserver leurs traditions, leur foi religieuse, leur langue – c'est le cas des Juifs – s'abstiennent de participer à la vie politique.*¹¹⁵

On prêche aussi leur déportation hors du pays. Dès 1923, *La Croix* déclare dans ses pages: «Nous prions d'abord nos compatriotes de n'avoir aucune relation avec les Juifs [...]. Il faut les boycotter, il faut les obliger à s'en aller»¹¹⁶. En avril 1937, un mois après la parution de *Mit Brennender Sorge*, le *Devoir* et *L'Action nationale* proposent ni plus ni moins leur expulsion en Palestine^{117*}.

Malgré cette rhétorique raciste, Groulx se défend bien de propager des idées haineuses: *Une politique canadienne-française n'est pas [...] une politique d'agression ni d'injustice [...]. [...] Je ne suis [...] ni anti-anglais, ni anti-juif. Mais je constate que les Anglais sont pro-anglais et les Juifs pro-juifs. Mais alors je me demande pourquoi les Canadiens-français seraient tout, excepté pro-canadiens-français*¹¹⁸.

Même son de cloche du côté des *Jeune-Canada*: «Nous nous gardons bien d'exprimer une haine de race», souligne Pierre Dagenais en 1933. «Mais lorsqu'un peuple devient dangereux pour la vie nationale [...], il est juste et équitable de se protéger»¹¹⁹.

En septembre 1935, au moment où Hitler promulgue les Lois de Nuremberg, le Père Mailoux, comme M^{gr} Gfoellner dans l'Europe centrale de 1933, précise que les politiques antisémites du Québec devraient s'en tenir strictement aux directives de saint Thomas d'Aquin. À cet effet, il plaide en faveur d'un statut spécial qui mettrait définitivement les Juifs au ban de la vie publique. Le passage suivant indique cependant les limites que soumettait la doctrine catholique aux lois raciales:

* Sachant que le Vatican s'objectait à l'idée sioniste de refaire des Terres saintes une patrie juive, cette suggestion s'écartait autant de la position catholique officielle que de celle du Reich. L'idée venait de Londres, qui tenait la Palestine sous mandat depuis 1918, et non de Berlin qui lorgnait plutôt les Amériques. Mais les catholiques américains étant rigoureusement opposés à l'immigration juive, c'est seulement vers 1940 que l'Allemagne projeta, en accord avec la France, de deporter les Juifs sur l'île de Madagascar. Mais le projet échoua en raison du blocus continental imposé par l'Angleterre, qui rejeta les offres de paix du gouvernement hitlérien après l'abdication française (juillet 1940) 120.

*Un antisémitisme qui détesterait les Juifs comme personne humaine, incapables de grâce et de pardon, serait un antisémitisme monstrueux. Tout de même cette charité chrétienne ne peut pas s'exercer au détriment de notre foi. [...] Empêcher les Juifs, comme d'ailleurs les autres infidèles, de nuire à la foi chrétienne, et les empêcher même par la force quand les chrétiens en ont le pouvoir, telle est la ligne de conduite qui s'impose. Cet antisémitisme est aussi légitime qu'il l'était au Moyen-Âge*¹²¹

E) CONCLUSION.

De ce chapitre, on peut d'abord retenir les points suivants:

Ce qui a été conclu au sujet de l'hitlérisme au chapitre III vaut pour le groulxisme : il s'agit bien de la contextualisation d'un ensemble d'idées multiséculaires d'Europe. L'itinéraire idéologique des Québécois s'enracine dans un mouvement réfractaire aux idées modernes. Que ce soit dans la politisation d'une conscience nationale ou dans la formulation d'un corporatisme social, – même si le projet politique a subi une nette dilution à partir de 1937, – le groulxisme appartenait bien, selon nos analyses, à la même famille d'esprit que l'hitlérisme.

Comme en Allemagne, nos penseurs liaient intimement les questions sociale et nationale. La restauration sociale était tributaire d'une consolidation nationale, et c'est pourquoi les thèmes du redressement politique, économique et culturel se conjugaient avec ceux du renversement de la «dictature internationale», du «maîtres-chez-nous» ou de la souveraineté populaire. Aussi la parenté du groulxisme avec l'hitlérisme apparaît sous ses deux angles opposés: par sa propension vers une gauche sociale-démocrate et une droite nationale-autocrate.

L'équilibre s'est exprimé dans un compromis entre les credo libéraliste et socialiste: une redistribution du pouvoir social en échange d'une revalorisation du pouvoir national. Cette solution supposait toutefois l'affichage d'une distinction raciale des Franco-Québécois par rapport aux peuples d'extraction étrangère, en l'occurrence les Canadiens, les Américains et les Juifs. Les mesures prescri-

tes envers les Juifs ne sont pas sans analogie avec celles du Reich: boycottage commercial, retrait du droit de suffrage, restriction aux droits civiques, déportation forcée. Seule dissonance notable: l'insistance mise sur l'adhérence des lois antisémites à la doctrine thomiste du Vatican... Doctrine axée davantage sur l'appartenance religieuse que sur l'identité nationale.

NOTES DU CHAPITRE IV :

1. Esdras MINVILLE cité par Pierre TRÉPANIÉRIER, «Esdras Minville et le traditionalisme», Sainte-Foy, La Liberté, *Les Cahiers des Dix*, n° 50, 1995, p. 268.
2. Paul LINTEAU, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain, tome II: le Québec depuis 1930*, Montréal, Boreál, 1989, p. 42.
3. Paul LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain, tome I: de la Confédération à la crise*, Montréal, Boreál Express, 1979, p. 522. Guy BÉLANGER, *Le syndicalisme catholique et le corporatisme au Québec, 1931-1950*, Montréal, Université de Montréal, août 1983, p. 30.
4. Laurier RENAUD, «La fondation de l'A.C.J.C.», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY, *Ideologies au Canada français 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 173.
5. Philippe REID, «La Croix, 1923-1924», dans: Fernand DUMONT, *ibid.*, p. 45.
6. Richard A. JONES, «L'Action catholique, 1920-1921», dans Fernand DUMONT, *ibid.*, p. 314.
7. Donald SMITH, «L'Action française, 1917-1921», dans Fernand DUMONT, *ibid.*, p. 346.
8. Richard JONES, «Le Journal, 1929-1932», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, *Ideologies au Canada français 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 165.
9. Louis BALTHAZAR, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, l'Hexagone, 1986, p. 86. Jean DROLET, «Henri Bourassa: une analyse de sa pensée», dans Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY, *op. cit.*, p. 233.
10. Peter SOUTHAM, «La pensée sociale d'Edouard Montpetit», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, *op. cit.*, p. 317.
11. Joseph LEVITT, «Henri Bourassa: The Catholic Social Order and Canada's Mission» et Jean Drolet, «Henri Bourassa: une analyse de sa pensée», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY, *op. cit.*, pp. 205, 208, 210, 211, 221, 224, 225, 227, 230, 232 et 249.
12. Cette thèse a été développée par André-J. BÉLANGER, *L'apolitisme des idéologies québécoises et le grand tournant de 1934-1936*, Sainte-Foy, Thèse de doctorat, Université Laval, 1972. Elle a été suivie par la thèse doctorale de Clinton ARCHIBALD, *Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique. Le Québec de 1930 à nos jours*, Hull, Asticou, 1983. Cette thèse a cependant été mise en cause des 1978 par le sociologue Fernand DUMONT, «Les années '30. La première révolution tranquille», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, *op. cit.* La critique a été systématisée par Pierre TRÉPANIÉRIER, «Quel corporatisme? (1820-1965)», Sainte-Foy, La Liberté, *Les cahiers des dix*, n° 49, 1994, p. 175.
13. Louis BALTHAZAR, *op. cit.*, p. 96.
14. Philippe REID, *op. cit.*, pp. 61-62.
15. Père Rodrigue VILLENEUVE cité par Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGELOIS, *Canada-Québec, synthèse historique*, Ottawa, Renouveau Pédagogique, 1969, p. 498.
16. Jean-Guy GENEST, «Le Canada, 1920-1921», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY, *op. cit.*, p. 29.
17. Jean DROLET, *op. cit.*, p. 234.

18. Esther DELISLE. *Le traître et le juif. Lionel Groulx. Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec*. Outremont, L'Étincelle, 1992, pp. 93, 117-118, 165, 181 et 223 à 226.
19. Paul DUMAS cité par André-J. BÉLANGER, op. cit., p. 588.
20. Robert RUMILLY. *Histoire de la Province de Québec: la plaie du chômage*. Ottawa, Fides, tome XXXIII, 1961, pp. 173-174.
21. Jean-Louis MARTEL (avec la collaboration de Delmas Lévesque). «L'organisation coopérative et les projets de restauration sociale des années 30 au Québec». *Coopératives et Développement*, vol. 18, no 2, 1986-1997, p. 35.
22. Denis MONIÈRE. *André Laurendeau et le destin d'un peuple*. Montréal, Québec-Amérique, 1983, p. 54.
23. Ibid. p. 58.
24. Pierre DANSEREAU cité par Lucienne FORTIN. «Les Jeunes-Canada», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, op. cit., p. 222.
25. André-J. BÉLANGER, op. cit., pp. 593 et 597.
26. Ibid. p. 131.
27. Ibid. pp. 373, 614, 668, 694 et 695.
28. Jean-Louis GAGNON cité par André-J. BÉLANGER, ibid. p. 665.
29. L'ACTION NATIONALE. «Un chef». Montréal. *L'Action nationale*. Vol. V, janvier 1935, n° 5, p. 4. Jacques BRASSIER (pseudonyme de Lionel GROULX). «pour qu'on vive». Montréal. *L'Action nationale*, vol. 22, janvier 1934, n° 2, pp. 53-54.
30. Jean HAMELIN (dir.). *Histoire du Québec*. Toulouse, Edouard Privat Éditeur, 1974, p. 450. Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEUIS, op. cit., p. 509.
31. Lionel GROULX. «L'éducation nationale». Montréal. *L'Action nationale*, vol. IV, n° 1, septembre 1934, p. 15.
32. Lionel GROULX. *Directives*. Saint-Hyacinthe, Alerte, 1959, pp. 169-170.
33. Gonzague de REYNOLD cité par Esdras MINVILLE. «Ce que nous voulons». Montréal. *L'Action nationale*, vol. VI, octobre 1935, n° 2, pp. 96-97.
34. Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEUIS, op. cit., p. 513.
35. Cité par Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEUIS, ibid. p. 512.
36. Jean-Louis GAGNON cité par Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEUIS, op. cit., pp. 509-510.
37. Rodrigue VILLENEUVE cité par Paul LAROCQUE. «L'Ordre, 1934-1935», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, op. cit., p. 196.
38. Maurice HUOT. «Guerre à ces boycotteurs». Montréal. *Le Devoir*, 19 juin 1939, p. 1.
39. Anatole VANIER. «Politique extérieure». Montréal. *L'Action nationale*. Vol. X, février 1937, n° 1, p. 97. Richard JONES. «*L'Action catholique, 1917-1921*», op. cit., p. 316.
40. Henri BOURASSA cité par Joseph LEVITT, op. cit., p. 219.
41. Pierre TRÉPANIÉ. «Esdras Minville et le traditionalisme», op. cit. p. 265.
42. André-J. BÉLANGER. «Les idéologies et leur désert politique», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, op. cit., p. 33.
43. André-J. BÉLANGER. *L'apolitisme des idéologies au Québec*, op. cit., p. 492.
44. Bernard HOGUE cité par Denis MONIÈRE, op. cit. p. 127.

45. Denis MONIERE. loc. cit.
46. Paul SIMARD cité par Denis MONIÈRE. loc. cit.
47. Conrad BLACK. *Duplessis: l'ascension*. Montréal, L'Homme, tome I. 1977. p. 419. Joseph LEVITT. op. cit., p. 208.
48. Susan ROBERTSON. *L'Action française. L'appel à la race*. Sainte-Foy, Thèse de doctorat, Université Laval, février 1970, pp. 46-47.
49. Jacques LACOURSIÈRE. Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. op. cit., p. 509.
50. Voir notamment Peter SOUTHAM. op. cit., pp. 317-349.
51. Zeev STERNHELL. *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme. 1885-1914*. Paris, Seuil. 1978. p. 22.
52. Lionel GROULX. *Notre maître le passé*, tome I. op. cit., p. 48.
53. Pierre DANDURAND. «Crise économique et idéologie nationaliste. le cas du journal *Le Devoir*», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. op. cit., p. 45. Roger DUHAMEL. «Abattus? Jamais!», Montréal. *L'Action nationale*, vol. XL janvier 1938, n° 1, p. 56. Esther DELISLE. op. cit., pp. 37 et 128
54. Ibid. pp. 104-105 et 107 Lionel GROULX. *Orientations*. Montréal, Zodiaque. 1935. pp. 56 à 92.
55. Lionel GROULX. *Directives*. op. cit. pp. 173-174.
56. Peter SOUTHAM. op. cit., p. 318.
57. Dollard DANSEREAU. «Les Canadiens-français et la Confédération» dans: Les Cahiers des Jeune-Canada. *Sur les pas de Jacques Cartier*. Montréal. L'imprimerie populaire. 1934. p. 51
58. Lionel GROULX. *L'enseignement français au Canada*. Montréal. Lemec. 1979. c1935. p. 160
59. Thiribe BELZILE. «Les conséquences de la dictature». Montréal. *Le Devoir*. 11 novembre 1932. p. 1.
60. André J. BELANGER. op. cit., p. 457
61. André LAURENDEAU cité par Denis MONIÈRE. op. cit., p. 63.
62. Richard JONES. op. cit., p. 329
63. Georges PELLETIER. «Leur départ». Montréal. *Le Devoir*, 30 janvier 1936. p. 1. Paul ANGERS. «Il y a compensation». Montréal. *Le Devoir*, 30 mai 1930. p. 1
64. G.-Raymond LALIBERTÉ. «Dix-huit ans de corporatisme militant: l'École sociale populaire de Montréal, 1933-1950». *Recherches sociographiques*. Vol. XXI no 1-2, janvier-août 1980. p. 82.
65. Lionel GROULX. *Directives*. op. cit., pp. 215-216.
66. Ibid. pp. 104, 105 et 122. Lionel GROULX. *Orientations*. op. cit., pp. 156 et 266.
67. Lionel GROULX. *Directives*. op. cit., p. 105
68. Lionel GROULX. *Notre maître, le passé*, tome I. op. cit., p. 22.
69. Édouard MONTPELIT cité par Peter SOUTHAM. op. cit., p. 328.
70. Paul BOUCHARD cité par André-J. BELANGER. op. cit., p. 687
71. Esdras MINVILLE. «La réforme des structures mentales», dans: *Plan et aménagement, les données fondamentale: la vie économique 3*. Montréal. Les Presses HEC. Fides. 1980. p. 183. André LAURENDEAU. «Qui sauvera Québec?», dans: Les Cahiers des Jeune-Canada. *Qui sauvera Québec?*. Montréal. Imprimerie populaire. 1935. p. 65.

- 72 Lionel GROULX. *Directives*. op. cit., pp. 121, 122, 128-129 et 215. Esther DELISLE. op. cit., pp. 76 et 230. Lionel GROULX. «Notre destin français». Montréal. *L'Action nationale*. vol. DX, mars 1937, n° 3, p. 138.
73. François Hertel. «Essai sur l'inquiétude des jeunes». Montréal. *L'Action nationale*. vol. VII, mars 1936, n° 3, p. 166.
74. André LAURENDEAU cité par Denis MONIÈRE, op. cit., p. 72.
75. Ibid. pp. 71-72. Lucienne FORTIN, op. cit., p. 226. Lionel GROULX. *Orientations*. op. cit., p. 123.
- 76 Robert COMEAU. «L'idéologie petite-bourgeoise des indépendantistes de la *Nation*, 1936-1938», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. op. cit., p. 202. Conrad BLACK, op. cit., pp. 349, 453, 459-460, 473, etc.
77. Esther DELISLE. op. cit., p. 231.
78. Walter Patrick O'LEARY. *Le Régime corporatif*. Montréal. L'Ordre, 1935, p. 5.
79. André-J. BELANGER, op. cit., p. 647.
80. Esdras MINVILLE. «Le corporatisme» dans: Esdras MINVILLE. *Systèmes et structures économiques: la vie économique 2*. Montréal. Fides, Les Presses H.E.C., p. 614. Walter Patrick O'LEARY, op. cit., p. 8. Pierre HARVEY. «L'organisation corporative dans la Province de Québec». *L'Actualité économique*. XXIX^e année, octobre-décembre 1953, n° 3, pp. 428 et 432.
81. Pierre TRÉPANIÉ, «Quel corporatisme? (1820-1965)», op. cit., p. 182. André-J. Bélanger, op. cit., p. 647.
82. Joseph-Papin ARCHAMBAULT. s.j.. «Le syndicat libre dans la profession organisée». Montréal. *L'Ordre nouveau*. 2^e année, 5 septembre 1938, n° 23, p. 2.
83. Walter Patrick O'LEARY, op. cit., p. 10. Pierre TRÉPANIÉ, op. cit., p. 199.
84. Loc. cit.
85. Édouard MONTPETIT cité par Donald SMITH, op. cit., p. 364.
86. Pierre DANDURAND, op. cit., pp. 50-52. Esther DELISLE, op. cit., pp. 119-120. Robert COMEAU, op. cit., p. 201.
87. Esdras MINVILLE. «La science économique: vues générales», dans: Esdras MINVILLE. *L'économie du Québec et la science économique. La vie économique 1*. Montréal. Fides, Les Presses H.E.C., 1979, p. 334.
88. Esdras MINVILLE. «Libéralisme - capitalisme», dans: Esdras MINVILLE. *Systèmes et structures économiques. La vie économique 2*, op. cit., p. 99.
89. Esdras MINVILLE. «Les économies dirigées», dans: Esdras MINVILLE. *ibid.*, p. 246. Pierre TRÉPANIÉ, op. cit., p. 194.
90. Louis BALTHAZAR, op. cit., p. 96.
91. *Ibid.*, p. 197. Cette nouvelle thèse ne porte cependant pas ombrage au projet de souveraineté, qui continue de faire l'objet de réflexions à la fin des années '30. Outre des revues déjà citées, plusieurs publications attestent de ces réflexions, telles que *Séparatisme, doctrine constructive* (1937) de Dostaler O'Leary et l'ouvrage majeur de Wilfrid Morin: *L'avenir du Canada, nos droits à l'indépendance politique* (1938).
92. Pierre TRÉPANIÉ, op. cit., p. 200.
93. Loc. cit. André-J. BELANGER, op. cit., p. 163.
94. Esdras MINVILLE. «L'aspect économique du problème national canadien-français», dans: Esdras MINVILLE. *L'économie du Québec et la science économique. La vie économique 1*, op. cit., p. 136.
95. Esdras MINVILLE. «L'intégration du plan dans une société organique», dans: Esdras MINVILLE. *Plan et aménagement: les données fondamentales. La vie économique 3*. Montréal. Fides, Les Presses H.E.C., 1980, p. 235.
96. Lionel GROULX. *L'enseignement français au Canada, tome II*, op. cit., p. 258.

97. Gustave LE BON cite par Lionel GROULX. *L'appel de la race*. Ottawa. Fides. 1956. p. 131.
98. Jean-Pierre GABOURY. *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1970. p. 31. Louis BALTHAZAR. op. cit., p. 95.
99. André LAURENDEAU. «Partisannerie politique», dans: *Les Cahiers des Jeune-Canada. Politiciens et Juifs*, op. cit., p. 62.
100. André LAURENDEAU. «Les Jeune-Canada et l'antisémitisme». Montréal. *Le Devoir*, 30 janvier 1934, p. 2.
101. Mgr. GFOELLNER. «L'Internationalisme juif». Montréal. *L'Action nationale*, vol. 1, juin 1933, n° 6, p. 381.
102. Mgr. GFOELLNER. cité par Henri FABRE. *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme: les outrages à la vérité*. Bruxelles. Espace de Libertés. 1995. p. 78.
103. Loc. cit.
104. Loc. cit.
105. Paul ANGERS. «Il y a compensation». Montréal. *Le Devoir*, 30 mai 1930, p. 1.
106. Georges PELLETIER. «Sur l'antisémitisme en Europe centrale». Montréal. *Le Devoir*, 22 janvier 1938, p. 1.
107. Lionel GROULX cite par André-J. BÉLANGER, op. cit., p. 513.
108. Anatole VANIER. «Les Juifs au Canada». Montréal. *L'Action nationale*, vol. 1, septembre 1933, n° 7, pp. 7-8.
109. David GOSSELIN cite par Richard A. JONES. op. cit., p. 336. Le journal proposera aussi de «supprimer les immigrants». Jacques RACINE et Michel STEIN. «"L'Action catholique". 1931 et 1938» dans: Fernand DUMONT, Jean HA MELIN et Jean-Paul MONTMINY. op. cit., p. 80.
110. Philippe REID. op. cit., p. 70.
111. Cité par Philippe REID. *ibid.*, pp. 70-71.
112. Jacques LACOURSIÈRE. Jean PROVENCHER et Denis VAUGELOIS. op. cit., p. 512.
113. Anatole VANIER. op. cit., pp. 9 et 19.
114. Georges PELLETIER. «6 mois et l'amende». Montréal. *Le Devoir*, 22 mars 1939, p. 1.
115. Roger DUHAMEL. «Les jeux de la politique». Montréal. *L'Action nationale*, vol. XIII décembre 1938, n° 12, p. 325.
116. Cité par Philippe REID. op. cit., p. 71.
117. Georges PELLETIER. «L'antisémitisme, peril grandissant». Montréal. *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1. Esther DELISLE. op. cit., pp. 237 à 240.
118. Lionel GROULX. *Directives*. op. cit., p. 65.
119. Pierre DAGENAIS. «L'immigration au Canada et le commerce», dans: *Les Jeune-Canada. Politiciens et Juifs*, op. cit., p. 27.
120. Henri FABRE. op. cit., p. 64. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN. op. cit., pp. 199 à 209 et 240.
121. Benoit MAILLOUX. «Saint Thomas et les Juifs». Montréal. *La Revue dominicaine*. L'oeuvre de la Presse Dominicaine, Notre-Dame-de-Grâce, septembre 1935, pp. 21-22.

TROISIÈME PARTIE:

LES POLITIQUES ALLEMANDES ET QUÉBÉCOISES

La partie précédente a montré comment la sociologie du XIX^e siècle a configuré les systèmes de pensée germanique et québécois. Délaissant les vieux carcans idéologiques qui avaient marqué autant le II^e Reich que le Canada français, on a vu comment les Allemands et les Québécois se sont recyclés dans un discours typiquement moderne. Il y a eu un net fléchissement des tribunes intellectuelles vers les besoins réels des strates populaires. Reste à savoir si leur nouvelle génération d'idées a été fidèlement imprimée dans les plates-formes de leurs mouvements politiques.

La question est épineuse. Elle révoque en doute les énoncés académiques à l'effet que les plans corporatifs d'Allemagne et du Québec relevaient directement de l'extrême droite. Pour une majorité d'experts, les formations partisans qui les ont mis en tête de leurs programmes ont été des «Partis-États» issus de la veine conservatrice traditionnelle. Leur idéal aurait donc été un système unitariste analogue aux systèmes féodaux, avec cette différence majeure que les *nazis* cherchaient à enrégimenter les Allemands sous le fouet de la terreur d'État.

En décrivant les efforts d'application des idéologies hitlérienne et groulxiste, les chapitres V et VI réfutent en grande partie ces énoncés conceptuels, tout en complétant l'analyse pré-requise à la comparaison des idéologies politiques.

CHAPITRE V: LA POLITIQUE DU III^E REICH

Quand j'entends le mot culture, j'arme mon revolver.

Dans la bouche d'un personnage de Hans Johst¹

A) LE PARTI NATIONAL-SOCIALISTE DES TRAVAILLEURS ALLEMANDS.

I- La constitution du N.S.D.A.P.

Une idée commune veut que le parti hitlérien soit la créature-type de l'extrême droite allemande, issue des traumatismes de la défaite et de la crise. Or ce parti doit avant tout ses lettres de créances aux divers groupes politiques nés dans le XIX^e siècle autrichien.

Parmi ceux qui intègrent déjà à l'époque des idées antimarxistes, anticapitalistes et antisémites, on retrouve à Vienne le Parti bourgeois antimonarchiste (1882) qui prône le rattachement de l'Autriche au Reich; le Parti chrétien-social de l'avocat Karl Lueger (1888); le mouvement *National-Sozial* du libéral Friedrich Naumann (1896); le Parti panallemand (1899); le Parti ouvrier allemand d'Autriche de Georg von Schönerer (1903)... C'est d'ailleurs en Autriche que le N.S.D.A.P. naît de la fusion de plusieurs partis (Salzburg, 1920), dont le Parti National-Socialiste (N.S.) d'Autriche et le Parti Ouvrier Allemand (D.A.P.) du mécanicien bavarois Anton Drexler².

Non seulement le N.S.D.A.P. est une synthèse de nombreux partis de tendances centristes, mais son modèle puise toute sa profondeur dans la culture allemande. Par exemple, son style disciplinaire, si décrié en Occident, est emprunté à la *Turnerschaft*, société de gymnastes fondée à Berlin par l'écrivain libéral F.-L. Jahn lors des guerres de libération (1811). Ce mouvement d'étudiants *völkisch* avait pour insigne un monogramme formé de quatre F accolés à leur base. Ces F étaient les initiales des mots *Frisch*, *Fröhlich*, *Fromm* et *Frei* (vif, joyeux, discipliné et libre). En 1908, la filiale tyrolienne de la société simplifie cet insigne. De là origine la Croix Gammée allemande³.

De la *Turnerschaft*, le parti en retient le caractère de mouvement populaire avec son organisation de *Führer* (chefs), de *Gauleiter* (chefs de cantons) et de *Kreisleiter* (chefs de districts)⁴. De sa fondation jusqu'en 1945, cette structure co-existera avec celle de l'État. Entre les deux s'établira, à partir de 1933, un type de relation complexe, intermédiaire entre le fascisme (où l'État règne en maître) et le communisme dominé par le parti⁵. D'où cette dualité mouvement\gouvernement si caractéristique au régime hitlérien.

On dénonce souvent la nature militariste et totalitaire du N.S.D.A.P., celle-là même qui aurait préfiguré le III^e Reich. En fait le parti méprise les règles de la hiérarchie militaire et réduit au minimum la centralisation bureaucratique. Les études ont montré en effet que les rapports de confiance entre supérieurs et subalternes avaient une importance qui n'eût pas été possible dans «un appareil ordonné hiérarchiquement d'après des principes bureaucratiques»⁶ et soumis à une «gestion rationnelle et centralisée»⁷. De même, il n'est pas tout à fait juste d'imputer au N.S.D.A.P. l'idée de militariser ses adhérents S.A.. Ce sont les communistes qui inaugurent cette pratique en 1918: «la gauche a commencé en faisant de leurs militants des soldats de guerre civile, observe l'historien français Jean Amsler; la droite a riposté aussitôt en constituant des groupes militaires à vocation politique»⁸. À l'époque d'ailleurs, à l'exception du *Zentrum*, tous les partis sont militarisés⁹.

L'insistance mise sur ces milices par les auteurs occulte les multiples groupes spécialisés que forme le N.S.D.A.P. au cours des années '20. Les S.A. et S.S. ne sont d'ailleurs que leur équivalent dans les domaines militaire et policier. Mais alors que ces milices ne cherchent à infiltrer ni la police, ni l'armée (par respect pour la tradition apolitique de ces organismes) les autres organes d'enca-

drement visent à politiser la société civile. Présents dans tous les corps professionnels (juristes, médecins, ingénieurs, fonctionnaires, journalistes, artistes, professeurs, etc.), les associations patronales et ouvrières, les corporations étudiantes et les groupes de jeunes, c'est à juste titre qu'on a dit du N.S.-D.A.P. qu'il fut autant un parti politique qu'un immense mouvement social. D'où sa double appellation de *parti-État* et de *parti-Société*¹⁰.

On a vu que les fondateurs du N.S.D.A.P. en 1920 provenaient de milieux tant ouvriers que bourgeois ou conservateurs. Cependant, en dépit du ton populiste de ses discours, son profil démographique révèle vite une prédominance des classes moyennes, des paysans et de la jeunesse¹¹. On observe avant 1933 *un afflux massif de notables et de fils des élites universitaires bourgeoises*¹². Loin de favoriser l'adhésion des déclassés sociaux, le parti cherche donc à devenir une «formation de cadres soigneusement sélectionnés»¹³. D'où son caractère à la fois populiste et élitiste¹⁴.

2- L'ascension au pouvoir.

Il est faux d'imputer exclusivement au N.S.D.A.P. l'abrogation de la démocratie de Weimar. En fait les gouvernements qui le précèdent amorcent largement le virage vers le III^e Reich. Dès 1919, la gauche radicale est décapitée et l'ostracisme se maintient pendant toute la République¹⁵. En 1926, la radio-diffusion est étatisée¹⁶. En 1929, les droits de réunion et d'expression sont supprimés, la liberté de presse en 1931¹⁷. À cette date, le gouvernement minoritaire du chancelier Brüning recourt déjà aux décrets-lois¹⁸. Malgré la sympathie des milieux académiques et judiciaires pour la cause hitlérienne, la Police d'État est contrainte à faire la chasse aux opposants politiques jusque dans les universités¹⁹. Les détentions préventives – si décriées sous Hitler, – deviennent vite une méthode éprouvée. Dès 1930, la République cesse d'être parlementaire et devient purement présidentielle²⁰.

Après l'échec du putsch de Munich (1923), le N.S.D.A.P. se conforme à la légalité institutionnelle²¹. En 1931, cette stratégie aboutit à une alliance avec les partis de droite (D.N.V.P. et D.V.P.), qui prend le nom du *Front du Harzburg*²². En fait, cette coalition est déjà officieuse depuis la signature du plan Young par Stresemann en 1929. Ce plan américain rééchelonnait jusqu'en 1988 le paiement des réparations de guerre, à raison de 2 milliards de marks par an, intérêts en sus²³. Le

N.S.D.A.P. connaît alors une forte progression dans les votes. Sa première majorité est acquise au scrutin universitaire de 1930²⁴.

Pour expliquer la mutation de l'État-bourgeois et l'ascension du N.S.D.A.P., les experts tendent à en imputer la cause à la crise. Mais cette thèse économiste est trop réductrice. Rappelons que le coup d'État de 1918 n'a jamais abouti à un régime reconnu légal par le peuple allemand. Dès le scrutin de 1920, les trois partis qui avaient fait adopter la Constitution en 1919 avaient perdu leur majorité²⁵. Par la suite, à aucun moment la république ne réussit à fournir une table de concertation sociale: comme dans toute démocratie libérale, elle reste le creuset du «pluralisme excessif des groupes d'intérêts et d'idéologies»²⁶. Et lorsque von Hindenburg est élu Président en 1925, il est considéré davantage comme un monarque de remplacement²⁷. Enfin, en 1932, d'après Horst Möller, la conviction est largement répandue dans les partis démocratiques que Weimar ne peut plus durer²⁸.

Les libéraux ont raison de dire que la crise économique a entraîné une radicalisation politique en Allemagne. Dès 1931, la chute de la production envoie sept millions de travailleurs au chômage, auxquels s'ajoutent 8 millions de chômeurs partiels dont les salaires sont réduits de 50%²⁹. Mais la radicalisation favorise tout d'abord le communisme. En effet, les analyses des mouvements électoraux entre 1929 et 1933 montrent que le N.S.D.A.P. draine davantage les votes des formations centristes et libérales (D.D.P. et D.V.P.) que ceux de la droite (D.N.V.P.) et moins encore de la gauche (K.P.D.-S.P.D.)³⁰. De plus, son succès est largement emporté dans les milieux ruraux et les petites villes, et non dans les centres urbains où frappe le chômage³¹. Les femmes en général, et les classes moyennes protestantes (instituteurs, marchands, agriculteurs, artisans, cols blancs) constituent le noyau dur autour duquel un large éventail social apporte des millions de voix à Hitler³².

Selon les marxistes toutefois, le parti aurait été l'expression du grand capital comme en atteste le *Front de Harzburg*³³. Cette appréciation ne semble pas tout à fait fautive. Weber et Schmitt avaient en effet pronostiqué que le corporatisme, qui succéderait au *libéralisme antipolitique* de l'État-bourgeois, ne serait en fait qu'une forme «organique» d'un *capitalisme politisé*³⁴. Les analyses infirment pourtant la thèse d'un appui massif du grand patronat³⁵. Ce sont plutôt les P.M.E. qui garnissent les caisses du parti. Hostiles aux trusts de l'industrie lourde comme au syndicalisme radical,

les patrons des P.M.E. sont, de fait, plus sensibles aux thèses antimarxistes et anticapitalistes que les magnats industriels parmi lesquels Thyssen, Kirdorff, Schacht font figures d'exception. C'est d'ailleurs dans les P.M.E. que Hitler repêchera plus tard ses plus fidèles compagnons d'armes, comme A. Pietzsch, O. Wagener, W. Funk ou W. Keppler³⁶. Passifs durant la bataille politique, les milieux d'affaires n'adoptent le parti qu'à la fin de 1932.

Enfin, s'il est un point sur lequel marxistes et libéraux tombent d'accord, c'est sur l'idée que le N.S.D.A.P. intensifie l'agitation antisémite durant la crise pour en faire porter le blâme aux Juifs³⁷. Là encore, eu égard à leur prééminence dans les milieux les plus libéraux ou marxistes, cette assertion ne semble pas déplacée. Cependant, les analyses sur la fréquence des thèmes diffusés par le N.S.D.A.P. apportent un démenti formel à cette thèse. Martin Broszat a montré que, à partir de 1925, la rhétorique raciste ne domine ni les discours du parti ni son journal officiel:

Ainsi -- on l'ignore trop souvent --, les éléments idéologiques proprement völkisch antisémites furent beaucoup moins fréquemment évoqués, aussi bien dans les grands discours électoraux d'Hitler que dans l'organe central du NSDAP, le Völkischer Beobachter (l'Observateur völkisch) qu'aux débuts du NSDAP. En revanche, le thème le plus récurrent depuis 1929-1930 était la disqualification totale du gouvernement qualifié de système frauduleux et banqueroutier à la solde des puissances de l'Ouest, destiné à exploiter et à asservir l'Allemagne.³⁸

Les experts ont beau jeu de faire passer Hitler pour un conservateur de droite, puisque c'est précisément le triumvirat monarchiste von Papen-von Hindenburg-von Hugenberg qui le hisse au poste de chancelier le 30 janvier 1933. Alors débute la révolution nationale-socialiste. Elle sera couronnée par le Concordat avec le Vatican le 20 juillet 1933. Ce premier traité international corrobore la proximité de la R.C. avec l'idéologie des partis catholiques (*Zentrum*); une proximité qui atteste sa démarcation fondamentale par rapport aux grandes révolutions modernes.

B) LA STRUCTURE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE.

1- La démocratie plébiscitaire (*Plebiszitäre demokratie*).

En 1933, comme l'indique le nom du N.S.D.A.P., les priorités de Hitler sont les questions d'unité nationale et sociale. Pour la première, il se bute aussitôt à l'opposition mondiale, la France et la Pologne envisageant même une *guerre préventive* contre le nouveau Reich³⁹. Le refus de reconnaître l'égalité des droits à l'Allemagne – notamment en matière d'armement – amène le chef d'État à se retirer de la S.D.N. le 14 octobre 1933. Lors d'une première consultation plébiscitaire, la décision du retrait est sanctionnée par 95% de l'électorat⁴⁰. Pour la question sociale cependant, le vif succès de Hitler lui permet de procéder rapidement.

Le premier acte est l'abolition définitive du parlementarisme. En mars 1933, le Reichstag accorde au chancelier les pleins pouvoirs pour 4 ans, lesquels seront prorogés en 1937 et 1942⁴¹. Seuls les socialistes (K.P.D.-S.P.D.) votent contre⁴². À part ces derniers, tous les partis se dissolvent sur une base volontaire⁴³. Après le décès du Président von Hindenburg, l'électorat ratifie la décision du Reichstag à 90% (plébiscite d'août 1934)⁴⁴. On voit donc à quel point est discutable la prétention selon laquelle le N.S.D.A.P a dissous de force le système partisan. Selon plusieurs auteurs, la révolution a respecté les formes légales et démocratiques de Weimar⁴⁵. En cela, elle diffère des coups d'État des Napoléon I et III (1799 et 1851), de Lénine (1917) et de Liebknecht (1918).

En outre, contrairement à une opinion commune, la dissolution des partis ne donne pas au N.S.D.A.P. le monopole du pouvoir. Jusqu'en 1938, parmi les 12 ministres siégeant au cabinet, on compte 7 conservateurs et 5 Nationaux-Socialistes⁴⁶. Loin d'être mis au pas, ces ministres jouissent d'un rayon d'action étendu: ainsi peuvent-ils signer, sous leur propre autorité, des décrets-lois dans leurs créneaux juridiques respectifs⁴⁷. Même dans la fonction publique les membres du N.S.D.A.P. apparaissent relativement rares, car un des buts de Hitler est précisément de purger l'Administration du patronage indu en vogue sous Weimar⁴⁸. Une innovation majeure à cet égard est d'ailleurs l'institution du *Concours professionnel du Reich* pour les fins du recrutement des agents publics⁴⁹.

Les analyses des lois de Hitler corroborent un mélange complexe de conflits et d'oppositions, et non une exécution pure et simple de ses volontés⁵⁰. Loin d'agir en despote, le Führer favorise l'accord ministériel sur chaque décision. Il exerce peu de contrôle sur le processus législatif, déléguant toujours ses pouvoirs et ne faisant valoir ses volontés que par intermittence⁵¹. Selon l'historien M. Broszat, Hitler a bloqué des projets de loi en multipliant les reports, et même sanctionné des lois dont il désapprouvait le principe. Mais il en a aussi promulgué malgré les réserves de certains ministres catholiques, comme la Loi sur «l'interruption des grossesses pour causes de maladies héréditaires», ou encore les Lois de Nuremberg qui retiraient aux Juifs leur citoyenneté (1935)⁵².

Que le système national-socialiste eût peu à voir avec une dictature, son respect des principes et des modalités de la démocratie en attestent. Fidèle au principe de la «Führerplebiscitäre Demokratie» préconisée dans la lignée wéberienne, il y eut plusieurs consultations nationales sur des grandes décisions politiques – notamment sur la remilitarisation de la Rhénanie (1936) et l'annexion de l'Autriche (1938). Tous remportèrent des taux record d'approbation à plus de 90%. Ce respect formel de la *vox populi* n'a cependant pas empêché des recours à la force contre certaines minorités, en raison de l'anticommunisme et de l'antisémitisme fonciers du régime.

Le 27 février 1933, lorsque le Reichstag est incendié par le communiste hollandais Marinus van den Lubbe, la police d'État est mandatée pour arrêter les activistes du K.P.D.: 4.000 d'entre eux sont mis en détention préventive⁵³. Le parti est frappé d'interdit dès le lendemain. Cette mesure est bientôt suivie d'un décret destituant les sociaux-démocrates, les communistes et les Juifs de la fonction publique (7 avril 1933); 1.5% des fonctionnaires sont mis à la retraite par anticipation ou licenciés sans pensions⁵⁴. L'épuration du corps professoral touche plus de 15% d'enseignants, en grande majorité juifs⁵⁵. En juin 1934, alors que des cercles S.A. et des adversaires politiques, insatisfaits de la révolution, préparent un coup d'État contre Hitler, la répression fait 71 victimes officielles. Ces faits ont été les conséquences les plus coercitives de la révolution.

Le régime a-t-il persécuté les Juifs durant le temps de paix? Sans doute font-ils l'objet de discrimination dans les lieux publics et les professions libérales⁵⁶. Mais ces mesures ne les atteignent pas dans leurs droits à la propriété et à la protection de la Police. Plus encore, dès avril 1933, Hitler

lève le boycott des commerces juifs, puis reconnaît légales la «Confédération des associations culturelles juives» et «l'Union des Juifs d'Allemagne»⁵⁷. De fait, le National-Socialisme ne fait aucune différence entre les entreprises commerciales et industrielles aryennes ou juives⁵⁸. Les sionistes sont même autorisés à utiliser le drapeau bleu et blanc frappé de l'étoile de David⁵⁹. Et l'État facilite autant que possible leur départ volontaire: de concert avec d'autres pays, un fonds commun d'émigration est constitué à cet effet par un impôt sur la fortune des riches émigrés⁶⁰.

Toutefois, l'assassinat du diplomate Ernst von Rath à Paris par le Juif Herschel Grynszpan (novembre 1938), provoque la fameuse *Nuit de Cristal* (*Kristal Nacht*)⁶¹. À une époque de hautes tensions internationales, alors que le meurtre de l'archiduc François-Ferdinand avait suffi comme bougie d'allumage à la Grande Guerre, un tel attentat ne pouvait rester lettre morte. Le gouvernement national-socialiste avait jusqu'alors interdit toute provocation vis-à-vis des Juifs⁶². Mais, sur la demande de Goebbels et avec accord de Hitler, la Police se refuse de contenir les manifestations de colère publique qui virent en pogromes. Le résultat est tragique: 200 synagogues détruites (39 en Autriche), 7.500 boutiques attaquées et 20.000 Juifs incarcérés; les primes d'assurances sont également confisquées⁶³. 1 milliard d'amende est imposé aux Juifs à titre de *pretium doloris*⁶⁴. Les Juifs voient se resserrer plusieurs de leurs droits civiques et économiques. En 1941, ils seront tenus de porter l'«étoile jaune» comme signe distinctif⁶⁵.

2- Le principe du chef (*Führerprinzip*).

Le deuxième acte de la révolution est la reconnaissance des groupes et des cartels économiques. La plupart étant déjà existants sous Weimar – les fameux *Konzerne* du II^e Reich – c'est sans heurts que l'État subordonne chacun d'eux à leur ministère respectif. À la fois para-publics et para-privées, ces organismes économiques deviennent les véritables réseaux de transmission entre l'État et la Société. Chaque individu reçoit un livret de travail afin de faciliter l'identification de ses qualifications sur le marché de l'emploi⁶⁶.

Dans le domaine politique, la centralisation des juridictions élimine les chevauchements des administrations fédérale, provinciales et communales. Cette centralisation est aussitôt suivie par une

redistribution massive des pouvoirs aux *Statthalter* (gouverneurs cantonaux), nommés par Hitler sur recommandation des *Gauleiter*⁶⁷. Selon la taille des communes, les bourgmestres, les adjoints politiques et les conseillers municipaux sont nommés, après consultation des *Kreisleiter*, soit par Hitler, le Ministre de l'Intérieur (le D^r Wilhelm Frick) ou les *Statthalter*⁶⁸. Comme pour les autres corps subsidiaires, ces *Führer* jouissent d'une grande autonomie d'action⁶⁹. Quant au N.S.D.A.P., il devient officiellement une corporation de droit public au même titre que les autres⁷⁰.

Dans le domaine économique, toutes les «Reichswirtschaften» (corporations professionnelles du Reich)⁷¹ sont regroupées au sein de 7 *Reichsgruppen* (groupes du Reich): Industrie, Commerce, Banque, Sécurité, Énergie, Transport et Assurances⁷². Ces grands organes corporatifs sont subdivisés en plus de 600 *Fachgruppen* et *Unterfachgruppen* (groupes et sous-groupes de profession)⁷³. Axée sur le développement régional, cette organisation verticale est doublée d'un réseau horizontal, à base territoriale, de 23 chambres économiques cantonales (*Wirtschaftskammern*), coiffé par une chambre économique nationale (*Reichswirtschaftskammer*)⁷⁴. Sous contrôle des ministères, ce système assure aux chefs des corporations une grande marge de manoeuvre en matière de politique d'emploi des ressources humaines, financières et matérielles⁷⁵. Du fait de la nature hybride des «Reichsgruppen» (à la fois étatique et privée), la politique n'est ni indépendante des hommes d'affaires ni dictée par eux, mais orientée par leur interconnexion en synergie avec les commis de l'État⁷⁶.

L'effort de structuration en matière agricole se traduit par la création de la *Reichsnährstand* (Corporation alimentaire du Reich). Mis sous la férule du Ministre de l'Agriculture, l'écrivain Richard Walther Darré, la corporation régleme les opérations de modernisation, de production et de distribution⁷⁷. La volonté de développer l'industrie agro-alimentaire pousse Darré à prendre des mesures qui ne sont pas forcément rentables économiquement. Dès 1933, le Reich pratique une orientation des prix favorables aux agriculteurs (une hausse moyenne de 20% par rapport à 1932⁷⁸). Ces derniers sont reconnus *Führer* de leurs exploitations: ils peuvent désigner eux-mêmes les successeurs de leurs domaines et signer les contrats de travail de leurs salariés⁷⁹. Si les petites fermes ne peuvent être ni hypothéquées, ni morcelées, ni vendues, l'État subventionne en revanche leur production et garantit la vente de leurs produits.

Ce système n'est pas marqué par une politique rigide d'encadrement des travailleurs. Au contraire, soucieux d'instaurer une économie populaire, l'objectif de Hitler est de stimuler l'ascension optimale des masses ouvrières vers les strates supérieures⁸⁰. Les vieilles barrières entre les classes sociales sont ainsi abolies au profit d'une forte mobilité sociale⁸¹. Alors que les transferts entre secteurs professionnels améliorent le statut de seulement 12% des ouvriers actifs entre 1927 et 1934, ils en touchent de 20 à 30% entre 1934 et 1939, soit plusieurs millions de travailleurs⁸². Si cette mobilité favorise l'expansion des cartels à grande échelle, elle s'effectue par contre aux dépens des petits métiers traditionnels comme l'agriculture, l'artisanat, les coopératives et les P.M.E.⁸³.

Tirant leçons des flambées inflationnistes des années '20, la politique économique est marquée par une indexation rigoureuse de la masse salariale à la croissance productive⁸⁴. C'est le travail qui est rétribué, et non le grade ou le statut du travailleur. Les rémunérations n'en passent pas moins, en valeur relative, de 55% à 57% du P.N.B. entre 1933 et 1937⁸⁵. En outre, soulagés des pressions excessives qu'exerçaient les syndicats marxistes sous Weimar, les grands milieux d'affaires voient leurs marges bénéficiaires s'accroître de 12,9% à 18% entre 1933 et 1937⁸⁶. Et bien que l'impôt sur les cartels soit majoré en faveur des P.M.E., les ponctions fiscales sur leurs profits sont diminuées: alors qu'elles sont 3,5 fois plus importantes que les prélèvements sur les profits individuels en 1932, elles n'en représentent plus que le double en 1937⁸⁷.

Enfin, le Plan quadriennal de 1936-1940 n'est pas tout à fait le *programme d'agression* dont parlent certains experts⁸⁸. Comme on l'a vu au chapitre III, si l'Allemagne concevait le *Führerprinzip* applicable à l'échelle européenne à long terme, cela ne signifiait pas une volonté de dictature militaire en droit externe, à la façon de Napoléon ou de Staline. Les statistiques montrent d'ailleurs que les dépenses immédiatement affectées au réarmement ne franchissent pas la barre du 10% du P.N.B. en 1938⁸⁹. Cette faiblesse est d'abord attribuable à la politique anti-inflationniste. Jusqu'au désastre de Stalingrad en février 1943, alors que la *guerre totale* est déclarée par les Alliés (conférence de Casablanca), il n'y a pas, selon l'historien américain D. Schoenbaum, une véritable économie de guerre en Allemagne⁹⁰. On sait d'ailleurs que la Wehrmacht, conçue pour une invasion continentale de l'U.R.S.S., est loin d'être prête à la double déclaration de guerre par Londres et Paris⁹¹. Le réarmement à outrance est une pure invention de la propagande alliée. Comme l'explique

Schoenbaum, du fait de l'aspect « plébiscitaire » évoqué précédemment sur le plan politique, le réarmement [...] demeura radicalement impossible pour le national-socialisme, jusqu'à la défaite de Stalingrad: il aurait en effet supposé une baisse drastique du niveau de vie⁹².

3- Le Front du travail (*Deutsche Arbeitfront*).

Le troisième acte de la révolution est la jonction des syndicats ouvriers et patronaux dans le *Deutsche Arbeitfront* (D.A.F.). Malgré quelques détentions préventives et l'exil volontaire de certaines têtes dirigeantes, ces syndicats sont restructurés en accord avec la majorité des chefs subsistants⁹³. Le mot « restructuration » est d'ailleurs mal approprié ici. Comme l'a expliqué M. Broszat, « au lieu d'une restructuration systématique des relations entre les différentes forces sociales qu'avaient espérée en vain aussi bien les socialistes au sein du N.S.D.A.P. que les théoriciens de l'État corporatiste, on aboutit seulement à un renforcement de la dépendance globale de tous les groupes d'intérêts vis-à-vis de l'État et du parti »⁹⁴. Ceci montre en tout cas que le réaménagement politique n'a pas été aussi excessif et radical que l'ont laissé entendre certains libéraux, comme Hannah Arendt.

Dirigé par le D^r Robert Ley, le D.A.F. (*Front du travail*) n'a pas de contrôle sur les échelles salariales. Sa mission en est une de formation professionnelle : elle est d'arrimer les besoins socio-économiques des salariés aux besoins de main-d'œuvre qualifiée du patronat⁹⁵. Les conventions se négocient non pas dans les chambres corporatives mais dans chaque unité d'entreprise. Conformément au *Führerprinzip*, le chef d'entreprise en est le *Betriebsführer*: il négocie les contrats de travail avec un *Betriebrat* (conseil de confiance) élu à partir d'une liste d'employés dressée par lui-même. Au cas où l'entente s'avère impossible entre le Führer et ses hommes, un *Commissaire du Reich* intervient pour trancher le litige⁹⁶.

La Loi prohibe autant la grève que le lock-out. D'emblée, elle autorise aussi bien le licenciement d'un employé délinquant que la destitution d'un employeur indigne de sa fonction⁹⁷. Les *tribunaux de l'honneur* garantissent leur protection contre les mesures disciplinaires injustifiées⁹⁸. D'ailleurs, le risque du chômage est complètement évacué avec la loi de 1935 sur le « Service du Travail du Reich » (R.A.D.). On n'aura aucune peine à comprendre que le R.A.D. reçoit un accueil

enthousiaste du peuple allemand, car il élimine le «risque élémentaire vital» que le libéralisme faisait courir à des millions de familles sous Weimar⁹⁹. Et si les impératifs de prospérité collective priment sur les désirs d'épanouissement individuel¹⁰⁰, cela n'empêche pas un délégué du N.S.D.A.P. de confirmer, dès 1935, devant des agents du D.A.F.:

*Les revendications de liberté, d'égalité et de fraternité avec lesquels des démagogues marxistes-libéraux trompaient le travailleur allemand ont obtenu réellement satisfaction grâce au national-socialisme.*¹⁰¹

Sans doute le système restreint les droits d'association politique et syndicale. Mais la sécurité d'emploi, une certaine égalité de statuts entre patrons et salariés, les fortes améliorations des conditions de travail, les possibilités accrues de promotion, tout cela compense largement, pour une forte majorité d'Allemands, une restriction de droits qui, à leurs yeux, n'apportaient rien de concret sinon le désordre et l'humiliation¹⁰². Avec le plein-emploi, qui se paie d'une baisse de seulement 3% des revenus salariaux de 1933 à 1940, et malgré l'inscription de 5.2 millions de nouveaux actifs sur le marché du travail¹⁰³, l'économie bourgeoise passe à une véritable économie populaire : la production de masse des radios, des téléphones, des appareils électroménagers, puis la socialisation des moyens de transport, – comme la *Volkswagen*, la *voiture du peuple* de F. Porsche (1937), – tout cela atteste un relèvement exceptionnel du niveau de vie sous la Croix Gammée¹⁰⁴.

C- LA POLITIQUE SOCIO-CULTURELLE.

Les penseurs de l'*État total* avaient invoqué une révolution qui resituerait l'Allemagne dans son historicité. Selon eux, la culture était une manifestation esthétique de l'esprit national dont l'État devait être le maître-d'œuvre préalable. À leur sens, une corrélation liait la politique à la culture¹⁰⁵. Dans cette perspective, la République de Weimar n'avait pas seulement abouti à un désastre économique : elle avait inoculé dans l'esprit germanique les idées occidentales. Contre les «phénomènes de dégénérescence» attribués à la modernité, les Hitlériens souhaitaient donc une renaissance des qualités virtuelles du pays.

Leur désir d'un retour de la nation à sa grandeur d'autan ne peut pas fournir meilleure explication aux autodafés de mai 1933. Pratiques en pleine révolution, cet événement symbolise encore aujourd'hui l'impossibilité de concilier la *barbarie nazie* avec l'esprit de culture le plus élémentaire. Une telle perception ne tient pourtant pas compte du sens de l'événement. La destruction des œuvres de 12 auteurs *antinazis* n'a pas été réalisée par des brutes incultes, mais bien par les professeurs et les étudiants des universités¹⁰⁶. Ceux-ci, comme à l'époque des grands autodafés sous Napoléon, étaient motivés par un réel souci d'émancipation nationale¹⁰⁷. Pour le Dr Goebbels, ces feux symbolisaient la *destruction de l'esprit du mal qui avait corrompu l'âme germanique*¹⁰⁸.

Parce que les Nationaux-Socialistes ont asséné le coup de grâce à la République de Weimar, des germanistes se complaisent à voir dans leur régime un reniement des grands noms qui firent naguère la gloire de la cité de Weimar. On signale la présence du camp de Buchenwald à proximité de la ville, qui est évidemment, dans les esprits contemporains, l'image de marque du III^e Reich. En fait, rien n'est plus en vogue à l'époque que les grandes tragédies de Weimar. Grabbe, Hebbel, Klinger, Kleist sont parmi les auteurs favoris des Hitlériens¹⁰⁹. Le D^r Goebbels présente Schiller comme «l'éclaireur du mouvement national-socialiste»¹¹⁰ ; et dire d'un artiste qu'il a un *esprit goethien* est un éloge chez les critiques d'art¹¹¹. Le Reich n'avait donc pas vraiment rompu avec son *Athènes allemand*, contrairement à ce qu'on prétend aujourd'hui.

En septembre 1933, le Ministère de l'Information et de la Propagande dirigé par Goebbels crée la *Reichskulturkammer* (Chambre de la Culture du Reich). Cette corporation comprend sept *Kulturkammen* consacrées à la littérature, au théâtre, à la musique, à la radio, à la presse, au cinéma et aux Beaux-Arts¹¹². Comme dans la fonction publique, les communistes et les Juifs sont licenciés de ces zones d'activités. Conformément au *Führerprinzip*, la chambre centrale est placée sous la direction d'un chef nommé par le Ministère (en 1935, le dramaturge Hans Johst). Ce chef désigne lui-même les présidents et conseillers des filiales¹¹³. Tout professionnel œuvrant dans un des domaines cités doit s'inscrire dans son ordre respectif.

La corporation indique à ses agences les barèmes à respecter dans leurs zones de compétence : les informations à publier dans les journaux, les thèmes à diffuser dans les radios, l'esthétisme

à rechercher dans les arts, etc. À l'*État total* correspond l'*art total* de Wagner, en vertu duquel l'artiste doit exprimer *l'expérience de la communauté*¹¹⁴. Essentiellement, la politique favorise un équilibre entre un modernisme national et le folklore populaire. Les restrictions ciblent surtout ce qu'on a identifié comme les outrances des *années folles*, telles que l'atonalité, le dadaïsme, le surréalisme, etc. Les membres des agences ne sont pas exposés à la censure *a priori* mais ils sont responsables¹¹⁵. Si la carte professionnelle peut leur être retirée en cas de délinquance, un tribunal corporatif assure leur protection contre les décisions sommaires.

Face à ce dispositif, les experts portent un diagnostic unanime : c'est un cas patent de totalitarisme. Tous concluent que la culture produite sous Hitler est une monstrueuse falsification qui lui interdit toute valeur intrinsèque¹¹⁶... On oublie cependant que le mode de contrôle hitlérien, quoique différent dans sa forme institutionnelle, était en continuité avec celui de Weimar, voire plus *civilisé*. Rappelons que, dès 1926, la littérature bolcheviste avait été frappée par les interdits¹¹⁷. Par la suite, un *système d'oppression sur toutes les formes progressistes de la vie culturelle* avait été mis sur pied¹¹⁸. Une œuvre pouvait être censurée sur un simple arrêté de police. Seulement au cours des six premiers mois de 1931, 44 hebdomadaires furent mis hors circuit et plusieurs artistes jetés en prison¹¹⁹. Issus de la mouvance expressionniste, la plupart se sont exilés bien avant 1933.

On allègue que l'hitlérisme a exacerbé cette oppression. Mais, d'après l'historien allemand Peter Reichel, c'est oublier que Goebbels est l'un des esprits les plus ouverts du N.S.D.A.P.. Favorable aux idées progressistes et à un libre développement de la culture, son contrôle reste «relativement discret» et trahit même un certain libéralisme¹²⁰. Comme l'a observé l'historien français Alfred Wahl, la politique hitlérienne s'accordait si bien au goût des Allemands qu'un *régime culturel totalitaire* eût été inutile¹²¹. D'ailleurs, la Révolution a pour effet de libérer des énergies créatrices, comme en témoigne la parution de multiples pièces de théâtre en 1933¹²². Les Beaux-Arts, les sports de luxe et le tourisme de haute gamme sont popularisés, de multiples œuvres étrangères sont traduites, et quantité d'auteurs qui resteront célèbres dans la R.F.A. débutent leur carrière après 1933¹²³.

La production artistique atteint des sommets inégalés en qualité technique sinon esthétique. Par exemple, avec ses quelque deux cents producteurs, le cinéma de Neu-babelsberg devient un véri-

table «Hollywood européen» qui touchera plus d'un milliard de spectateurs en 1943¹²⁴. L'esthétisme hitlérien s'exprime aussi dans son réseau d'autoroutes à quatre voies, ses édifices publics et ses ponts monumentaux en pierre. Les *Autobahnen* sont des exemples éloquents de la tentative «pour établir une relation entre l'avant-garde technologique et le traditionalisme national»¹²⁵. Cet effort se traduit également dans l'édification de stades et de temples nationaux, où respirent à la fois «le néoclassicisme, le monumentalisme de l'Égypte antique et le fonctionnalisme moderne»¹²⁶.

Une composante originale du régime est aussi sa corporation des loisirs «Kraft durch Freude» (La Force par la Joie), dirigée par le D^r Robert Ley. Financé par le D.A.F., le K.d.F. supervise les divertissements de masses, des représentations théâtrales aux expositions d'art, en passant par les soirées de danse et les croisières en Italie ou en Norvège. L'organisme voit à renforcer la cohésion sociale en fusionnant dans ses programmes les grands arts au folklore populaire¹²⁷. Sa mission est «de préserver et de rénover le traditionnel, d'exprimer la beauté et la dignité d'une humanité supérieure, et de faire coïncider la nature profonde du caractère allemand avec son apparence extérieure»¹²⁸.

L'idéal grec du National-Socialisme se réalise aussi dans sa politique sportive qui permet au Reich de remporter, lors des Jeux olympiques de Berlin en 1936, le premier classement par nations¹²⁹. Mentionnons encore la «Hitler-Jugend» (H.J.) – sorte de scoutisme à l'allemande dirigée par le jeune poète Baldur von Schirach. Contrairement à l'opinion reçue, l'enrôlement dans la Jeunesse hitlérienne est libre¹³⁰. Mais avec l'inscription de plus de 7 millions de jeunes sur 10 millions, la corporation n'en devient pas moins le plus grand mouvement de jeunesse au monde¹³¹.

D) LA STRUCTURE JUDICIAIRE.

La figure d'une Allemagne méprisante des droits humains sous Hitler reste fortement ancrée dans les esprits contemporains. Sans doute l'État de droit est ébranlé durant la révolution. Après juillet 1933 cependant, le système judiciaire reprend son fonctionnement normal et la plupart des camps de concentration sont fermés ; seuls trois camps demeurent en opération durant le temps de paix : Dachau, Buchenwald et Sachsenhausen¹³². La police auxiliaire constituée en février 1933 de S.A. et de S.S., est dissoute dès août, et la Justice condamne les policiers coupables d'excès répré-

hensibles à des réclusions de plusieurs années¹³³. Quant à la répression S.S. consécutive à l'affaire Röhm en juin 1934, elle est aussitôt sanctionnée comme mesure de sécurité d'État¹³⁴.

Si la révolution de 1917 a détruit les fondations libérales du système judiciaire en Russie, on ne peut certes pas en dire autant de celle de 1933¹³⁵. Il est vrai que le N.S.D.A.P. prévoyait substituer au Code romain (imposé par la France en 1806) un droit spécifiquement allemand ; mais, dans une grande mesure, le système reste en continuité avec celui de Weimar¹³⁶. Même l'article 102 de la Constitution, suivant lequel «les juges sont indépendants et uniquement soumis à la loi», n'est pas abrogé¹³⁷. Notons que c'est le conservateur du D.N.V.P. Franz Gürtner qui continue d'assumer le ministère de la Justice après 1933, jusqu'à son décès en 1941¹³⁸. Si un Tribunal du Peuple est institué pour les cas de haute trahison, le principe de l'égalité devant le droit est consolidé par le régime¹³⁹.

On a vu que le N.S.D.A.P. comptait à ses débuts deux milices : la *Sturmabteilung* (S.A. : troupe d'assaut) et la *Schutz-staffel* (S.S. : échelon de protection), qui servait de garde prétorienne à Hitler¹⁴⁰. Ces milices sont très différentes par leurs profils sociaux. Sélectionnés sur de rigoureux critères physiques et moraux, les S.S. – dirigés par l'agronome Heinrich Himmler – comprennent un pourcentage élevé de diplômés universitaires (managers, professeurs, économistes), auxquels s'ajoute un fort contingent d'officiers issus de la noblesse¹⁴¹. La classe moyenne supérieure y est 3 fois plus représentée que dans l'ensemble du pays, les médecins et les juristes 7 fois plus, et les revenus de ses 50.000 membres en 1933 sont doubles de ceux de l'Allemand moyen¹⁴². À l'inverse, la S.A. – dirigée par le capitaine Ernst Röhm, – compte plus de 3 millions d'hommes dont 60% sont chômeurs¹⁴³. Ceci explique pourquoi certains de ses cadres se radicalisent au plus fort de la récession.

Déjà sous Weimar existaient des polices politiques provinciales parallèles à la police fédérale¹⁴⁴. En 1933 ces polices sont noyautées dans la Gestapo (*Geheime Staatspolizei* : Police d'État générale), à laquelle la S.S. est intégrée en 1934. La Gestapo fournit six services spécialisés : 1) la S.S. générale (*Allgemeine-SS*), dont les membres exercent une profession civile ; 2) un service de sécurité qui comprend les forces de police et un service secret de renseignement (S.D.) ; 3) un «Office central» pour la gestion de ses entreprises économiques spécialisées ; 4) un «Office pour la race et pour la colonisation» dont les activités s'orientent en 1941 vers les territoires de l'Est ; 5) la

Waffen-SS, corps d'élite militaire qui est expédié sur les fronts les plus meurtriers durant la guerre ; et 6) la *SS-Totenkopf* (S.S. Tête-de-mort) qui fournit le personnel de surveillance aux camps de concentration, puis, de janvier 1942 à l'automne 1944, aux camps d'extermination en Pologne¹⁴⁵.

En 1938, sous l'effet de l'inquiétude populaire provoquée par une série d'attaques à main armée, une loi punit de mort tout guet-apens ayant des buts criminels¹⁴⁶. Mais c'est face aux conditions spécifiques de la guerre que Görtner multiplie le nombre de crimes passibles de peine de mort en 1939-1941¹⁴⁷. De sorte qu'entre 1939 et 1944, sur une population supérieure à 100 millions, on recense 11.710 cas de mises à mort prononcées par les tribunaux civils contre 23 en 1938¹⁴⁸. Mais, loin de frapper le peuple allemand, les lois ciblent surtout les éléments des minorités qui se livrent à des attentats ou du sabotage dans les territoires annexés¹⁴⁹.

En novembre 1941, alors que le ministère de l'Armement instruit Hitler que la guerre est techniquement perdue en U.R.S.S.¹⁵⁰, la Justice fait face à de graves complications. Les camps polonais, d'abord destinés aux prisonniers russes, tombent sous le contrôle exclusif des *SS-Totenkopf* pour les fins d'extermination. En avril 1942, avec le début des «tapis de bombes» alliés sur les populations civiles (Lübeck est ravagée au cours de la nuit des Rameaux¹⁵¹), le Reichstag reconduit Hitler dans ses fonctions et lui confère le pouvoir de révoquer les juges qui ne satisfont plus aux exigences de la guerre¹⁵². Le Tribunal du peuple glisse alors dans la justice partisane, comme l'illustrent les procès des conjurés en août 1944. Une justice à laquelle répondra peu de mois plus tard le Tribunal de l'Histoire, lors des procès de Nuremberg, avec les Anglo-saxons pour jury et les Juifs pour juges.

E) CONCLUSION.

De ce chapitre, on relèvera ces quelques lignes directrices :

D'abord, le III^e Reich ne remplit les critères ni de l'autoritarisme ni du totalitarisme. Il n'y a eu ni imposition unilatérale des pouvoirs d'injonction, ni planification rigide et centralisée de la Société. La preuve en est la pratique de l'élection plébiscitaire (1933, 1936, 1938¹⁵³), du sondage d'opinion populaire¹⁵⁴ et du Concours professionnel¹⁵⁵. Le trait fondamental de l'État corporatiste est d'avoir

été mis par le N.S.D.A.P. sous le contrôle d'une puissante armée de technocrates, spécialistes des politiques sociales. Il n'y avait donc dictature formelle ni du Cabinet, ni des ministères, ni du N.S.D.A.P., ni des corporations, ni du D.A.F. ; seulement une concertation symbiotique entre ces centres décisionnels au service du peuple. Leurs décisions consensuelles étaient ensuite appliquées et contrôlées par le fonctionnariat sur le terrain social.

Conformément à la *révolution de gauche et de droite* diagnostiquée par les historiens les plus sûrs¹⁵⁶, le corporatisme allemand s'est illustré par une volonté de dépassement du libéralisme et du socialisme. Les étiquettes d'économie de marché et d'économie planifiée sont nulles et non-avenues, car le Reich a précisément combiné les pratiques de la libre entreprise et de l'égalité des chances. En quelque sorte, il y a bien eu révolution : de droite, parce que le monde des affaires a bénéficié de la déflation des salaires et de l'inflation des dépenses publiques¹⁵⁷ ; de gauche, parce que l'État s'est substitué aux pressions syndicalo-socialistes pour mettre en place des conditions d'emploi inédites à l'époque. De même en matière culturelle, l'hitlérisme a voulu stabiliser les tendances antithétiques du folklore populaire et de l'élitisme moderne, de manière à réconcilier le peuple avec ses artistes.

Il est paradoxal que la Révolution Conservatrice ait si bien servi l'ensemble des intérêts idéologico-politiques, alors qu'elle se voulait d'abord centriste. En effet, force est de constater que ce sont les supporters mêmes du N.S.D.A.P. dans les années' 20 qui ont été les enfants pauvres du régime. En dépit des efforts pour renverser les méfaits de la rationalisation technocratique, les secteurs économiques traditionnels (artisanat, commerce de détails, P.M.E. agricoles, etc.) ont sensiblement régressé, tandis qu'il y avait partout records de croissance et d'expansion.

Enfin, bien que le Ministère de l'Armement ait été le plus riche (avant celui de l'agriculture), le plan de 1936 - 1940 ne peut être qualifié exactement de militariste ; il y a plutôt eu, selon les plus sérieux historiens, continuité d'une économie de paix jusqu'en février 1943¹⁵⁸. Une partie des dépenses militaires a d'ailleurs été affectée en 1938-1939 à l'édification d'une ligne de fortification défensive sur la frontière ouest, la ligne Siegfried¹⁵⁹. Une autre préparait, pour un avenir rapproché, une offensive de grand style contre l'U.R.S.S.. Le III^e Reich n'était certes pas le «Warfare State» que décrivent certains experts ; il illustre plutôt un cas exemplaire de *Workfare state*.

NOTES DU CHAPITRE V :

1. Hans Jobst cité Alfred WAHL, *Cultures et mentalités en Allemagne 1918-1*. Lionel RICHARD, op. cit., p. 37.
2. Jean AMSLER, *Hitler*. Paris, Seuil, 1960, pp. 15-16 et 44 à 49. Léon DION, *La révolution allemande du XX^e siècle: l'idéologie politique du national-socialisme*. Sainte-Foy, Thèse de doctorat, Université Laval, 1954, pp. 98-99. Karl Dietrich BRACHER, *La Dictature allemande, naissance, structure et conséquences du national-socialisme*. Toulouse, Privat, 1986, c1969, pp. 83 à 91. Claude DAVID, *L'Allemagne de Hitler*. Paris, P.U.F., 1961, p. 8. Werner MASER, *Hitler médit*. Paris, Albin Michel, 1975, p. 89. Rappelons que Hitler est lui-même autrichien.
3. Jean AMSLER, op. cit., pp. 15-18.
4. Ibid, p. 18. Pierre MILZA, *Les Fascismes*, Paris, Seuil, 1991, p. 225.
5. Pierre AYCOBERRY, *La question nazie: essai sur les interprétations du national-socialisme (1922-1975)*. Paris, Seuil, 1979, pp. 134 et 189. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., pp. 314 à 317.
6. Martin BROSZAT, *L'État hitlérien: l'origine et l'évolution des structures du III^e Reich*. Paris, Fayard, 1985, p. 88.
7. Philippe BURIN, «Le Führer dans le système nazi», dans: François BÉDARIDA (introduction de), *L'Allemagne de Hitler, 1933-1945*. Paris, Seuil, 1991, p. 75.
8. Jean AMSLER, op. cit., p. 40. Il ne faudrait pas en conclure que le N.S.D.A.P. était à l'origine un parti de droite. Au contraire, dès 1919, Hitler sert une critique aussi acerbe aux partis de gauche qu'aux partis de droite. Werner MASER, op. cit., p. 147.
9. Jean AMSLER, op. cit., p. 39.
10. Serge BERSTEIN, «La prise du pouvoir par Adolf Hitler», dans: François BÉDARIDA, op. cit., p. 26. Robert PELLOUX, *Le Parti National-Socialiste et ses rapports avec l'État*. Paris, Centres d'études de politique étrangère, publication n° 6, 1938, pp. 17 et 18.
11. Philippe BURIN, «Qui était nazi?», et Serge BERSTEIN, «La prise du pouvoir par Adolf Hitler», dans: François BÉDARIDA, op. cit., pp. 27 et 92. Karl D. BRACHER, op. cit., pp. 367-368. David SCHOENBAUM, *La Révolution brune: une histoire sociale du III^e Reich (1933-1939)*. Paris, Laffont, 1979, pp. 60 et 96.
12. Ian KERSHAW, *Hitler: essai sur le charisme en politique*. Paris, Gallimard, 1995, p. 55. Claude DAVID, op. cit., p. 44. Martin BROSZAT, op. cit., p. 12.
13. Ibid, pp. 67 et 303-304.
14. Robert PELLOUX, op. cit., p. 17.
15. Rita THALMANN, *La République de Weimar*. Paris, P.U.F., 1986, p. 100.
16. Ibid, p. 99.
17. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT, *Adolf Hitler*. Paris, Presses Pocket, 1962, p. 289. Léon DION, op. cit., p. 243.
18. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 237. Martin BROSZAT, op. cit., pp. 41-42. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 29. Alfred WAHL, op. cit., pp. 67-68.
19. Baldur von SCHIRACH, *J'ai cru en Hitler*. Paris, Plon, 1968, pp. 90-91. Alfred WAHL, *L'Allemagne de 1918 à 1945*. Paris, Armand Colin, 1993, p. 47. Léon Dion, op. cit., pp. 385 et 504.
20. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 29. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 236. Pierre MILZA, op. cit., pp. 270, 277.
21. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 19. Claude DAVID, op. cit., pp. 24-25.
22. Rita THALMANN, op. cit., p. 109.
23. Alfred WAHL, op. cit., p. 58. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 28. Baldur von SCHIRACH, op. cit., pp. 75 et 77.

24. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 227. Philippe BURIN, op. cit., p. 89.
25. Horst MÖLLER, «La prise de pouvoir par les nationaux-socialistes – une révolution?», dans: Louis DUPEUX (dir), *La Révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar*. Paris. Kimé. 1992, p. 408.
26. Pierre AYÇOBERRY, op. cit., p. 188.
27. Horst MÖLLER, op. cit., p. 408.
28. Ibid. p. 410. Baldur von SCHIRACH, op. cit., p. 161.
29. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT, op. cit., p. 372. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 29.
30. Ibid. p. 44. Ian KERSHAW, op. cit., p. 66. David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 59 et 60.
31. Pierre MILZA, op. cit., p. 226. Martin BROZAT, op. cit., p. 64. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 450.
32. Alfred WAHL, *Cultures et mentalités en Allemagne 1918-1960*, op. cit., pp. 150-152. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 60.
33. Philippe BURIN, «Le Führer dans le système nazi», dans: François BÉDARIDA, op. cit., p. 62.
34. Pierre AYÇOBERRY, op. cit., p. 204.
35. Henri ROUSSO, «Le grand capital a-t-il soutenu Hitler?», dans: François BÉDARIDA, op. cit., pp. 153, 155 et 162. Alfred WAHL, *L'Allemagne de 1918 à 1945*, op. cit., p. 95. Ian KERSHAW, op. cit., p. 70. Jean AMSLER, op. cit., p. 97.
36. Henry ROUSSO, op. cit., p. 155. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 352.
37. Patrick MOREAU, «"Socialisme" national contre hitlérisme: le cas Otto Strasser», dans: Louis DUPEUX, op. cit., p. 380. Henri BURGELIN, «Les succès de la propagande nazie», dans: François BÉDARIDA, op. cit., p. 127.
38. Martin BROZAT, op. cit., p. 61. Voir Philippe BURIN, op. cit., p. 90 et David SCHOENBAUM, op. cit., p. 55.
39. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT, op. cit., p. 403. Martin BROZAT, op. cit., p. 333.
40. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 39. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT, op. cit., pp. 409-410.
41. Claude DAVID, *L'Allemagne hitlérienne*, Paris, P.U.F., 1961, p. 70.
42. En novembre 1932, sur un total de 572 sièges, le K.P.D. (100 députés) et le S.P.D. (121 députés) forment un bloc de 221 mandats contre 196 pour le N.S.D.A.P. et 155 pour le reste des partis. Les mandats du K.P.D. étant déclarés nuls après l'incendie du Reichstag (27 février 1933), les partis réussissent à obtenir facilement la majorité constitutionnelle des deux tiers pour amender la constitution. Aux élections de mars 1933, le N.S.D.A.P. obtient 43,9% des voix, ce qui lui donne la majorité absolue avec son allié politique (7,1% des voix pour le D.N.V.P.). Ibid. p. 27. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 44. Léon DION, op. cit., p. 248.
43. Martin BROZAT, op. cit., pp. 148 à 158. Pierre MILZA, op. cit., p. 287. Ian KERCHAW, op. cit., pp. 81 à 84.
44. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 41.
45. Serge BERSTEIN, op. cit., pp. 33 et 41. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 266.
46. Martin BROZAT, op. cit., p. 386. Il est vrai cependant que les conservateurs traditionnels du Cabinet devenaient automatiquement des Hitlériens par leur allégeance au Führer.
47. Cette autonomie est la même à la direction du parti. Ibid. pp. 88 et 387.
48. Ibid. pp. 291, 358 et 361. Ian KERSHAW, op. cit., p. 116.
49. David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 125, 126, 237 et 238.

50. Ibid. pp. 416 à 420. Alfred WAHL. *L'Allemagne de 1918 à 1945*, op. cit., pp. 117-118.
51. Ian KERSHAW, op. cit., pp. 119-120.
52. Martin BROZAT, op. cit., p. 418.
53. Ibid. p. 125. Alfred WALH, op. cit., p. 98. Le Hollandais Marinus van der Lubbe est arrêté en flagrant délit (Ian KERSHAW, op. cit., p. 80). Mais le mythe absurde d'une action calculée par Goebbels et Goering est encore tenace aujourd'hui. Voir Pierre MILZA, op. cit., p. 286 et Jean AMSLER, op. cit., p. 107.
54. Serge BERSTEIN, op. cit., p. 38. Martin BROZAT, op. cit., pp. 301 et 363.
55. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 361. Léon DION, op. cit., p. 374.
56. Claude DAVID, op. cit., p. 94.
57. Lionel RICHARD. *Nazisme et littérature*. Paris. François Maspero, 1971, p. 148. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA. *L'Allemagne 1870-1987*. Paris. Masson, 1988, p. 147.
58. Henri FABRE. *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme : les outrages à la vérité*. Bruxelles. Espace de Libertés, 1995, p. 94.
59. Hélène COULONJOU. "Hitler et la Solution finale: le jour et l'heure", dans: François BÉDARIDA, op. cit., p. 266.
60. Loc. cit. Gilbert BADIA. Jean-Baptiste JOLY. Jean-Philippe MATHIEU. Jacques OMNÈS. Jean-Michel PALMIER. Hélène ROUSSEL. *Les bannis de Hitler*. Paris. Presses Universitaires de Vincennes, 1984, p. 29. Claude David, op. cit., p. 94
61. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, op. cit., p. 147.
62. Robert PELLOUX, op. cit., p. 90. Baldur von SCHIRACH, op. cit. p. 219. Ian KERSHAW, op. cit., p. 153.
63. Henri FABRE, op. cit., p. 115.
64. Jean AMSLER, op. cit., p. 131.
65. Ian KERSHAW, op. cit., p. 160. Léon DION, op. cit., p. 506
66. Hans MOMMSEN. «Promesses et réalisations sociales du III^e Reich», dans: François BÉDARIDA, op. cit., p. 142.
67. Martin BROZAT, op. cit., p. 74
68. Ibid. p. 195.
69. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., pp. 463-465. Martin BROZAT, op. cit., p. 74.
70. Ibid. pp. 314-315. Enzo COLLOTTI. *Hitler et le nazisme*. Florence. Castelman Giunti, 1994, p. 35. Robert PELLOUX, op. cit., pp. 24 et 25.
71. David SCHOENBAUM, op. cit. p. 115 et 378.
72. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, op. cit., p. 155.
73. Henry ROUSSO, op. cit., p. 159.
74. Henri LAUFENBURGER et Pierre PFLIMLIN. *La nouvelle structure économique du Reich. groupes, cartels et politique des prix*. Paris. Centre d'études de politique étrangère. Paul Hartmann Éditeur. 1938, pp. 27 à 29
75. Loc. cit. Pierre AYÇOBERRY, op. cit., p. 191.
76. Ibid. pp. 212 et 277

77. Léon DION, op. cit., pp. 476 et 477. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, op. cit., p. 161. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 295.
78. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, op. cit., p. 157.
79. Ibid, p. 156. Voir aussi Claude DAVID, op. cit., pp. 86 à 90.
80. Pierre AYÇOBERRY, op. cit., p. 226.
81. David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 90, 125 et 126.
82. Pierre AYÇOBERRY, op. cit., p. 271. À noter que les ouvriers représentent 52% de la population active en 1933.
83. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 111, 160 à 164, 205, 208 et 286.
84. Adolf HITLER, *Ma doctrine*, Paris, Arthème Fayard, 1938, p. 209. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 126 et 130.
85. Loc cit. Claude DAVID, op. cit., p. 92.
86. Loc. cit.
87. Henry ROUSSO, op. cit., p. 159. David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 175 et 177.
88. L'expression est d'Enzo COLLOTL, op. cit., p. 101. Voir aussi Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 448.
89. Henry ROUSSO, op. cit., p. 159. Selon R.J. Overy, les dépenses au réarmement dépassent 25% du P.N.B.
90. Ibid, p. 160. David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 149 et 161.
91. Klaus Jürgen MÜLLER, «La machine de guerre allemande», dans: François BÉDARIDA, op. cit., pp. 291 et 292.
92. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 384.
93. Léon DION, op. cit., p. 346. Karl D. BRACHER, op. cit., p. 292. Martin BROZAT, op. cit., pp. 144, 224 et 234.
94. Ibid, p. 287. C'est ce qu'a diagnostiqué aussi Léon DION, op. cit., p. 346.
95. Martin BROZAT, op. cit., p. 234.
96. Alain COTTA, *Le corporatisme*, Paris, P.U.F., 1984, p. 74. David SCHOENBAUM, op. cit. p. 119 et 126-127.
97. Claude DAVID, op. cit., p. 79. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 445.
98. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 119.
99. Ibid, p. 138. Martin BROZAT, op. cit., p. 248.
100. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 124.
101. Cité par David SCHOENBAUM, ibid, p. 110.
102. David SCHOENBAUM, ibid, pp. 125, 138, 286 et 306. Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 455.
103. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 126. Léon DION, op. cit., p. 481. Alfred WAHL, op. cit., p. 110.
104. Rondo CAMERON, op. cit., p. 382. Peter REICHEL, *La fascination du nazisme*, Paris, Odile Jacob, 1993, pp. 97, 260, 294-298. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 128, 129, 132 et 138. En 1936, le plein emploi est atteint. En 1939, l'offre d'emploi est généralement supérieure à la demande. Rondo CAMERON, op. cit., p. 383. Karl D. BRACHER, op. cit., p. 446.

105. Alfred WAHL, op. cit., p. 199.
106. Ibid., p. 104. Peter REICHEL, op. cit., p. 305. Parmi les principaux auteurs dont les livres ont été brûlés, citons: Karl Marx, Friedrich Engels, Karl Kautsky, Heinrich Mann, Sigmund Freud, Erich Maria Kramer, etc. Environ 20 000 livres furent détruits. Alfred WAHL, *Cultures et mentalités*, op. cit., p. 202.
107. Léon DION, op. cit., p. 403. Ces bûchers peuvent se comparer aux autodafés de Jéna en 1817, ville où Napoléon avait battu les Prussiens en 1806. Organisée par la célèbre université de la ville, cette manifestation avait voulu protester contre la culture française répandue en Allemagne. Les livres n'avaient pas été brûlés à la gloire de la barbarie mais bien *au nom de la justice, de la patrie et de l'esprit communautaire*. La devise du mouvement de l'époque, «Honneur, Liberté, Patrie» témoigne assez des valeurs qui l'animaient. D'ailleurs, la grandeur culturelle à laquelle atteignit l'Allemagne au XIX^e siècle récuse le mot du poète juif Henri Heine pour qui ces bûchers préféraient un *retour au Moyen-Âge* (Lionel RICHARD, op. cit., p. 57). F.L. Jahn, fondateur des groupements étudiants, avait lui-même prôné la purification de la littérature nationale «par la flamme des bûchers» (Claude DAVID, op. cit., p. 52). Voir Pierre AYÇOBERRY, *L'unité allemande*, Paris, P.U.F., 1970, pp. 34 et 35.
108. Joseph Paul GOEBBELS cité par Léon DION, op. cit., p. 563.
109. Peter REICHEL, op. cit., p. 322.
110. Loc. cit.
111. Lionel RICHARD, op. cit., p. 83.
112. Alfred WAHL, *Cultures et mentalités en Allemagne, 1918-1960*, op. cit., p. 201. Léon Dion, op. cit., p. 422.
113. Lionel RICHARD, op. cit., p. 63.
114. Peter REICHEL, op. cit., p. 46. « Le seul art qui puisse être reconnu, affirme Goebbels en 1933, est celui dont l'inspiration jaillit du peuple et s'avère donc compréhensible par lui». Alfred WAHL, op. cit., p. 205.
115. Claude DAVID, op. cit., p. 76.
116. Lionel RICHARD, op. cit., p. 42. C. David et K. D. BRACHER par exemple sont d'avis que les lettres sont carrément anéanties sous Hitler. (Claude DAVID, op. cit., p. 77 et Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 350). Les études récentes démentent pourtant un tel jugement. «En tout cas, écrit P. Reichel, l'idée que l'avant-garde littéraire a été chassée et réprimée en 1933, et que le vitalisme national-populiste est devenue une littérature d'Etat, ne correspond guère à la réalité historique» (Peter REICHEL, op. cit., pp. 305). Reichel défend plutôt la thèse d'une *continuité remarquable* de l'évolution culturelle allemande sous Hitler Ibid, p. 303.
117. Lionel RICHARD, op. cit., p. 37.
118. Loc. cit.
119. Ibid, pp. 37 et 44. Eazo COLLOTTI, op. cit., p. 39.
120. Peter REICHEL, op. cit., pp. 163, 164 et 174.
121. Alfred WAHL, op. cit., p. 223.
122. Ibid, p. 319
123. Ibid, pp. 157, 159, 169, 240, 242, 246 et 315.
124. Ibid, pp. 171 et 175
125. Ibid, p. 279.
126. Ibid, pp. 271 et 272.
127. Ibid, pp. 159 et 239. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT, op. cit., p. 391.
128. Peter REICHEL, op. cit., p. 240. Les guillemets ont été supprimés.

129. *Ibid.*, p. 252.
130. Léon DION, *op. cit.*, p. 404. Claude DAVID, *op. cit.*, p. 78.
131. *Loc. cit.* Ian KERSHAW, *op. cit.*, p. 109. Baldur von SCHIRACH, *op. cit.*, pp. 57 et 238.
132. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *op. cit.*, p. 144. Ian KERSHAW, *op. cit.*, p. 92. Durant l'hiver 1936-1937, ces camps comptent environ 7.500 détenus. *Ibid.*, p. 88.
133. Martin BROSZAT, *op. cit.*, pp. 311, 312 et 478.
134. Jean AMSLER, *op. cit.*, p. 129. Karl Dietrich BRACHER, *op. cit.*, p. 326. Les auteurs avancent cependant des chiffres étonnants. D'aucuns parlent de 150 à 200 exécutions (Serge BERSTEIN, *op. cit.*, p. 40); d'autres d'environ 300 (Claude DAVID, *op. cit.*, p. 31); Amsler parle même de 1.073 morts (Jean AMSLER, *op. cit.*, p. 129).
135. Martin BROSZAT, *op. cit.*, p. 472.
136. *Loc. cit.* Claude DAVID, *op. cit.*, pp. 45 et 75. Léon DION, *op. cit.*, p. 497.
137. *Ibid.*, p. 503.
138. Martin BROSZAT, *op. cit.*, p. 490.
139. Karl Dietrich BRACHER, *op. cit.*, p. 291. Claude DAVID, *op. cit.*, p. 75. David SCHOENBAUM, *op. cit.*, p. 86.
140. Marlis G. STEINERT, «L'ordre noir de la SS», dans: François BÉDARIDA, *op. cit.*, pp. 96 et 97. La fonction initiale de la S.S. explique le rôle majeur qu'elle a joué dans l'affaire Röhm.
141. *Ibid.*, p. 100. David SCHOENBAUM, *op. cit.*, pp. 263 et 264.
142. Pierre AYÇOBERRY, *op. cit.*, p. 228.
143. Serge BERSTEIN et Pierre MILZA, *op. cit.*, p. 139. Ian KERSHAW, *op. cit.*, p. 109. Marlis G. STEINERT, *op. cit.*, p. 98.
144. *Ibid.*, p. 99.
145. *Ibid.*, p. 105. Karl Dietrich BRACHER, *op. cit.*, pp. 468-482. Rudolf HOESS, *Le commandant d'Auschwitz parle*, Paris, Maspéro, 1979, p. 273. Alfred WAHL, *op. cit.*, p. 124.
146. Martin BROSZAT, *op. cit.*, p. 487.
147. *Ibid.*, p. 488. Au début de la guerre, le nombre de crimes passibles de mort passe de trois à quarante-six, surtout sur l'initiative du ministre conservateur Franz Gürtner, issu du D.N.V.P.. Ian KERSHAW, *op. cit.*, p. 87.
148. Martin BROSZAT, *op. cit.*, p. 490. Kershaw parle plutôt de 15.000 exécutions durant la guerre (Ian KERSHAW, *op. cit.*, p. 87).
149. *Ibid.*, pp. 489 et 490.
150. Ian KERSHAW, *op. cit.*, p. 161. Klaus Jürgen MÜLLER, *op. cit.*, p. 300.
151. Suzanne AGNELY et Jean BARRAUD, *L'Europe du Centre*, Paris, Librairie Larousse, 1985, p. 34.
152. Karl Dietrich BRACHER, *op. cit.*, p. 461. Ian KERSHAW, *op. cit.*, p. 95.
153. *Ibid.*, pp. 126, 130 et 217.
154. David SCHOENBAUM, *op. cit.*, p. 131.
155. *Ibid.*, p. 125.

156. Ibid. p. 25. Claude DAVID. op. cit., p. 99.

157. Ibid. p. 91. David SCHOENBAUM. op. cit., pp. 174 et 379.

158. Ibid. p. 149, 161 et 196. Du propre aveu de Hitler et de Ribbentrop à M^{gr} Orsenigo, nonce apostolique de Berlin, l'Allemagne ne préparait pas la guerre mondiale en 1939. M^{gr} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, *Pie XII devant l'Histoire*, Paris, Robert Laffont (Jouir), 1972, pp. 133 et 134.

159. David SCHOENBAUM. op. cit., p. 123. En 1939, «aucun plan opérationnel n'existe contre la France et l'Angleterre, aucune stratégie continentale n'a été conçue par la Luftwaffe et encore moins une guerre sur mer par la Kriegsmarine». Tel est le rapport présenté par la nonciature de Berlin au Saint-Siège en 1939. M^{gr} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 141.

CHAPITRE VI : LA POLITIQUE NATIONALE DU QUÉBEC.

Notre lutte n'est pas celle d'un parti politique, c'est le cri de toute une race dont nous sommes l'écho.

Maurice Lenoblet Duplessis (La Presse, 8 août 1936)¹

On a vu au chapitre IV que l'Église catholique a pavé la voie au corporatisme bien avant que les élites québécoises n'en fassent une promotion franchement politique. Mais elle ne s'est pas contentée d'ériger un simple cadre d'opération conceptuel. Les élites clérico-nationalistes se sont employées, dès l'avant-première-guerre, à mettre sur pied plusieurs organisations dont le rôle politique devait devenir déterminant au cours des années` 30 et 40.

A) LES GROUPES D'INTÉRÊTS ET DE PRESSION.

Au XIX^e siècle, le conservatisme ultramontain du clergé maintenait les autorités épiscopales dans la proximité des institutions libérales bourgeoises. C'est en effet l'Église catholique qui assurait l'autorité de ces institutions sur le Québec. Son parti pris était tel qu'elle s'affichait radicalement anti-syndicaliste. D'où la tiédeur avec laquelle fut accueillie l'Encyclique *Rerum Novarum* en 1891.

En 1900, deux événements sonnent l'heure d'une rectification dans les vieilles positions du clergé. Le premier est la fondation de la première coopérative financière par Alphonse Desjardins à Lévis. Conçue dans le Centre européen au XIX^e siècle, cette *caisse populaire* visait à combattre l'usure et à fournir aux classes moyennes le financement qu'elles ne pouvaient se procurer par les banques². Le coopératisme européen avait donc inauguré cette alternative idéologique qui devait

trouver son achèvement, aux yeux de plusieurs, dans le corporatisme³. Or, le *Mouvement Desjardins* reçoit dès le début l'appui de l'Église. Celle-ci en prend même le leadership après le décès du fondateur en 1920.

L'autre événement est le conflit de travail qui éclate dans l'industrie textile à Québec. Dans son étude sur les relations du syndicalisme national avec le corporatisme québécois, l'historien québécois Guy Bélanger montre bien l'importance de cette première grève au début du siècle :

*Les trois syndicats, regroupant près de 4.000 ouvriers, affrontent une association patronale qui décrète un lock-out général dans les usines. Après un mois de grève, les deux parties demandent l'arbitrage de l'archevêque de Québec, Mgr Bégin, qui accepte d'intervenir. Sa sentence arbitrale représente un point tournant dans l'attitude de l'Église québécoise face au syndicalisme. Pour la première fois, le clergé reconnaît le droit d'association des travailleurs, mais cette position est assortie de réserves majeures. [...] il recommande aux ouvriers de conformer les statuts et règlements de leurs syndicats aux directives de l'encyclique *Rerum Novarum*⁴*

Tout en reconnaissant le droit d'association des travailleurs, le clergé le soumettait donc à des obligations d'ordre social. Cette position s'accordait avec un précepte-clé du corporatisme, soit l'émergence contrôlée et limitée des groupes. Les deux événements de 1900 révèlent un réajustement majeur de l'idéologie cléricale, dès lors soucieuse de trouver une solution de rechange au libéralisme et au socialisme orthodoxes⁵.

Dans les années précédant la Grande Guerre, un phénomène concourt à fortifier les positions nouvelles de l'Église : le syndicalisme international. Ce phénomène est lié à l'établissement de centaines d'entreprises étrangères qui, attirées par la main-d'œuvre bon marché du Québec, viennent en exploiter les immenses ressources hydrauliques, forestières et minérales. Mais la population ouvrière est sujette à une exploitation tout aussi sauvage. Un exemple est l'emploi de centaines d'enfants qui travaillent jusqu'à 15 heures par jour pour une poignée de sous⁶. Tandis que des capitalistes étrangers étalent leur empire sur le pays, l'indice de pauvreté croît dangereusement dans les classes moyennes.

Mais le danger qui presse l'Église est avant tout d'ordre culturel. En effet, cette industrialisation menée à grand train s'accompagne d'une *anglicisation* massive des travailleurs, car les propriétaires, les administrateurs et même les contremaîtres des chantiers et des usines sont souvent anglophones⁷. La question linguistique n'est pourtant pas la dimension majeure du problème qui préoccupe les clercs. À leur sens, c'est l'assimilation morale et politique qui est la plus inquiétante. Or, cette assimilation s'opère moins par le sommet de la hiérarchie industrielle que par la base, à l'échelle même des masses.

À l'époque, les patrons s'en tenant à de stricts rapports de travail avec leurs employés, l'écart culturel entre eux reste assez large, malgré *l'anglicisation*. À l'inverse, certains syndicats internationaux – qui ont suivi l'implantation des multinationales – cherchent à inculquer une conscience de classe à leurs membres. Entre 1920 et 1940, par leurs prises de position en faveur de l'U.R.S.S., du Front populaire espagnol, de l'éducation non-confessionnelle et d'autres valeurs anticléricales, les leaders des unions ouvrières internationales apparaissent vite comme des révolutionnaires qui menacent la cohésion nationale⁸. De fait, compte tenu des conditions pénibles dans lesquelles les enfoncent les capitalistes, ces centrales recueillent l'audience d'un nombre croissant de travailleurs.

Aussi les élites clérico-nationales déplorent-elles non seulement les valeurs libérales des magnats anglo-saxons mais plus encore les valeurs marxistes des syndicalistes. Il en résulte une croissance du ressentiment à l'endroit des immigrants en général et des Juifs en particulier. Les Juifs ont en effet le trait particulier d'être les propagandistes de l'ensemble des idées modernes. Dès le XIX^e siècle, leur faible nombre au Québec (2.703 en 1891⁹) ne les empêche pas de s'attirer l'antipathie des marchands montréalais.

D'une part, la concurrence que leur opposent jusqu'au jour du dimanche les chaînes de magasins à rayons (dont plusieurs sont possédées par des Juifs) irrite vite la petite bourgeoisie¹⁰. D'autre part, le militantisme de certains Juifs au sein des mouvements ouvriers radicaux et des cercles marxistes ne passe pas non plus inaperçu¹¹. On leur reproche d'œuvrer à la «déchristianisation

au moyen du cinéma et de l'alcool, deux industries où leur influence est grande»¹². Donc, qu'ils soient à gauche ou à droite, grands patrons ou militants ouvriers, les Juifs sont facilement ciblés comme des ennemis de la nation.

À partir de 1930, avec une population qui excède les 150.000, des immigrants juifs font aussi concurrence au commerce régional¹³. Cette compétition, perçue comme déloyale à cause de la pratique du *dumping*, bouleverse les bourgeoisies locales. Mais ce sont surtout les pratiques usuraires qui provoquent l'indignation. Certes, l'usure est déjà fort répandue chez les riches notables de l'époque. Mais elle est perçue (à tort) comme une pratique juive qui a proliféré avec l'essor du libéralisme. En Europe centrale, le fléau de l'usure avait été un catalyseur du mouvement coopératif ; et il n'est pas moins le premier mobile de l'entreprise Desjardins au début du siècle¹⁴.

Au regard des P.M.E., le coopératisme offre donc un modèle de management susceptible de refréner l'emprise des consortiums étrangers. Mais si l'Église ne peut rien contre le pouvoir anglais dans l'industrie lourde, elle ne cherche pas trop à le combattre. Si elle vitupère le libéralisme des cartels, les canons du capitalisme, comme la libre entreprise et la propriété privée, ne sont pas remis en cause¹⁵. De plus, malgré ses effets d'appauvrissements en milieux urbains, l'industrialisation concourt à endiguer l'émigration tout en donnant du travail à un surcroît de main-d'œuvre que ne peut plus absorber le secteur agricole depuis longtemps. En revanche, la croissance des syndicats américains conduit le clergé à conclure que la soumission des travailleurs à sa doctrine ne suffit plus : il faut aussi créer un syndicalisme qui soit vraiment national et catholique, à l'instar des «syndicats chrétiens» fondés par les activistes européens comme von Ketteler ou de Mun¹⁶.

Cette conclusion est aussitôt endossée par les milieux laïcs. Au début du siècle, des personnalités influentes comme E. Bouchette, O. Asselin, E. Montpetit lancent leur cri de combat : *Emparons-nous de l'industrie*¹⁷. Conscients du déficit de compétences professionnelles des travailleurs, ils plaident que l'indépendance économique du Québec passe par l'instauration d'un réseau d'écoles techniques et par l'investissement public dans l'exploitation des ressources naturelles¹⁸. Le gouvernement libéral de Gouin ne reste pas sourd à ces propositions. Entre 1905 et 1913, un bouquet de mesures est voté par Québec, dont la loi des établissements industriels qui interdit l'embauche des enfants de qua-

torze ans et moins (1907)¹⁹. En 1910, l'État ouvre les portes de l'École des Hautes Études commerciales à Montréal (H.E.C.) et instaure un réseau de bureaux de placement²⁰. (les nouvelles lois sociales restent cependant peu appliquées, faute de ressource et de contrôle publics).

Quant à l'Église, ce sont d'abord les milieux académiques qui font l'objet de ses actions. Outre l'enseignement qu'elle dispense dans ses universités, elle crée à Québec la Société d'économie politique et sociale (1905) et l'Action sociale catholique (1907)²¹. En 1907, l'abbé Eugène Lapointe inaugure un mouvement syndical avec la fondation d'une première union ouvrière locale à Chicoutimi²². La même année, le clergé amorce une campagne en faveur du syndicalisme²³. C'est dans son sillage qu'est créée en 1911 l'École sociale populaire de Montréal (E.S.P.). La matrice du mouvement est désormais assumée par cette école, par l'entremise des Semaines sociales du Canada que fonde le Père J.P. Archambault en 1920²⁴. Dès 1921, le fruit du labeur est récolté avec la réunion des syndicats dans la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (C.T.C.C.)²⁵.

Au cours des années '20, clercs et laïcs conjuguent leurs efforts pour catalyser non seulement la formation de nouveaux groupes sociaux mais aussi leur concertation. En 1924, sous l'impulsion du frère Marie-Victorin, d'Adrien Pouliot et de Jacques Rousseau, est créée une association pour l'avancement des sciences (A.C.F.A.S.). La même année est fondée l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), dont le mandat est d'œuvrer à l'organisation professionnelle en milieu rural²⁶. L'Église prend la tête des initiatives locales en mobilisant les élites des classes moyennes dans les villes (ingénieurs, juristes, hommes d'affaires), les notaires et les agronomes dans les régions.

Des organismes comme la Société St-Jean-Baptiste (la S.S.J.B., créée durant les insurrections de 1837), l'Ordre de Jacques-Cartier (fondé en 1926), l'École des Hautes Études Commerciales (H.E.C.) et le Mouvement Desjardins associent les clercs à des économistes réputés comme Edouard Monpetit, Esdras Minville, Wilfrid Guérin ou Victor Barbeau. C'est ainsi qu'un formidable travail de restauration sociale est accompli par les prêtres qui cumulent souvent plusieurs postes dans les corporations professionnelles, les syndicats, les cercles d'étude ouvriers et les coopératives²⁷.

B) LES PARTIS BRITANNIQUES MODERNES.

Sauf dans la courte période d'avant-guerre, l'immense mouvement social qui surgit au début du siècle fait peu d'impression sur l'État. Encore au stade embryonnaire, les nouveaux groupes sociaux sont trop absorbés par leur organisation pour envisager une véritable action politique. L'idée de construire un parti est d'ailleurs absente chez les acteurs. Si la presse nationaliste parle déjà de souveraineté politique, le nationalisme étatiste reste sur le papier. Pour l'élite active en effet, le corporatisme doit d'abord s'instaurer au niveau social et non au moyen de l'État.

À première vue, cet apolitisme peut paraître étonnant. Car les problèmes auxquels s'attaquent les élites à l'époque dérivent à peu près tous du laxisme du gouvernement provincial. Au pouvoir depuis 1896, le *Parti Libéral* du Québec (P.L.) – dirigé par Louis-Alexandre Taschereau à partir de 1920 – pratique une politique d'ouverture passive aux capitaux américains. Si cette politique encourage l'industrialisation accélérée du pays, elle cède le contrôle économique aux mains de la bourgeoisie étrangère, à des conditions telles qu'elle stimule finalement l'essor du syndicalisme marxiste.

La prise du pouvoir en 1922 par le Parti National Fasciste en Italie pique pourtant la curiosité des Québécois²⁸. Bien qu'il ne juge pas le modèle italien applicable au Québec, Henri Bourassa lui accorde une bonne note pour ses politiques sociales²⁹. Certes, Mussolini ne se presse pas pour instaurer le corporatisme d'État ; mais son parti avait été fondé dans la mouvance des corporations syndicales³⁰. Le fait que la cité pontificale faisait la promotion d'une certaine forme de corporatisme depuis 1891 ne pouvait pas rendre l'événement si fortuit au regard du Québec.

Que le fascisme eut un certain retentissement, la carrière de Camillien Houde en donne un singulier témoignage. Issu d'une famille pauvre de Montréal, Houde avait lancé plusieurs entreprises commerciales durant la guerre, qui tombèrent toutes en faillite. Aux élections nationales de 1923, tenant le gouvernement responsable de ses échecs, il brigue la députation de Montréal-Sainte-Marie sous l'enseigne du *Parti conservateur* (P.C.). Par son discours emphatique, à la fois antilibéral,

antimarxiste et antisémite, Houde devient vite une figure de proue populaire. Il est le premier politicien québécois à promettre un gouvernement d'inspiration travailliste. Son populisme lui vaut même le surnom de *Mussolini canadien*³¹.

L'itinéraire de Houde accrédite bien une influence du fascisme dans les années '20. Mussolini n'est peut-être pas encore considéré comme un exemple à suivre dans les milieux académiques mais il suscite déjà la sympathie des foules. Favorables au régime fasciste, la presse indépendante ne tarde pas à voir en Houde un facteur de mobilisation politique. C'est pourquoi un journal comme *Le Devoir* soutient la plupart de ses batailles électorales³². Élu député en 1923, réélu en 1927, Houde est au faite de sa renommée lorsqu'il gagne l'investiture du Parti Conservateur en 1929³³.

Compte tenu que le Québec n'est plus le pays agricole qu'il était au siècle précédent, l'influence du "houdisme" sur les masses n'est pas négligeable. L'industrialisation génère en effet une forte urbanisation au début du XX^e siècle. De 1901 à 1931, la population des villes passe de 36% à plus de 62% de la population totale³⁴. Ce phénomène n'est pas sans alerter les autorités. Outre le dépeuplement des régions, l'exode signifie que les Québécois s'exposent non seulement à l'assimilation par les milieux anglophones, mais aussi à une dépendance économique accrue. Dans le secteur agraire, le seul où les Québécois exercent un contrôle effectif, la population active tombe à 15% en 1940³⁵. Compte tenu que ce pourcentage était de 40% en 1900, on comprend pourquoi le clergé attache tellement d'importance aux mérites du travail agricole³⁶.

Les appréhensions des élites ne tardent pas à être confirmées. En 1929, les excès spéculatifs du monde capitaliste font éclater la bourse des cours à New York. Pris de panique, les Américains rapatrient la plupart de leurs capitaux investis dans le monde entier. Le contre-coup est fatal pour les pays tributaires de ces capitaux comme le Canada et l'Allemagne. Compte tenu que les U.S.A. contrôlent plus de 60% des placements internationaux dans la province de Québec³⁷, leur retrait provoque une véritable catastrophe sociale. En dépit de la chute drastique des salaires (une baisse nationale de 40%), le chômage frappe plus de 30% de la population active³⁸. Dans une telle conjoncture, un renversement de l'Administration Taschereau aurait dû paraître comme la moindre des alternatives...

Mais Houde devient vite la victime du système qu'il prétend vouloir changer. Aux élections de 1931, alors que le P.C. anticipe un triomphe, 79 libéraux sont élus contre seulement 11 pour l'Opposition³⁹. Défait, Houde crie à la fraude, – et avec raison. Depuis 1903, le gouvernement libéral n'avait cessé de dépecer la Loi électorale de 1895, livrant ainsi la démocratie à des entorses toujours plus graves⁴⁰. Certes, les manœuvres frauduleuses étaient coutumières depuis la Grande Guerre⁴¹. Mais l'incidence en est désastreuse en 1931, car la victoire du P.L. incite Taschereau à oublier la plupart de ses promesses, telles que l'instauration des pensions de vieillesse et du crédit agricole⁴².

Durant ce neuvième mandat consécutif du Parti Libéral (1931-1935), la corruption atteint des proportions inouïes. Alors que la crise jette le peuple dans la misère, le Parlement est le théâtre d'interminables débats portant sur les activités de «mystérieuses personnes de Toronto, de Chicago et de Détroit»⁴³. Alors même que le gouvernement pratique une politique d'austérité budgétaire, une poignée d'arrivistes pillent littéralement le Trésor public. Toute l'administration gouvernementale, des conseils législatifs aux polices municipales, baigne dans un véritable «marécage de pots-de-vin, de malversations, de népotisme et d'extorsions»⁴⁴.

Parmi le nombre considérable de fonctionnaires grassement payés à ne rien faire, on compte près d'une cinquantaine de membres de la seule famille du Premier ministre⁴⁵... Le trafic d'influence déborde largement le secteur public. Dans le secteur privé, des fidèles pourvoyeurs de la caisse du P.-L. se voient alloués les rares subsides aux entreprises, comme le journal *Le Soleil*, organe du P.L.⁴⁶. C'est ainsi que des patrons réussissent à encaisser des profits astronomiques en pleine récession.

Parallèlement au pillage du Trésor public, le P.L. bonifie sa politique de porte ouverte aux investisseurs étrangers. Les droits d'exploitation du domaine public continuent d'être distribués avec largesse. Ces droits sont assortis d'une série de privilèges extrêmement attrayants : concessions à long terme et à tarifs réduits, dégrèvement d'impôt, faibles taux de taxation sur la consommation d'électricité, un minimum de contrôle public⁴⁷... La collusion de l'État avec les trusts étrangers ne trouve pas meilleures preuves que dans ses conflits d'intérêt: plusieurs membres du Cabinet siègent dans leurs conseils d'administration, et même Taschereau est le gestionnaire d'une compagnie d'assuran-

ce⁴⁸. L'exportation à coût réduit des matières premières se fait ainsi au plus grand détriment du progrès économique et social. Les secteurs secondaires sont négligés, les projets d'électrification et de construction routière différés ; et l'État s'avère tout aussi impotent pour conjurer l'exploitation ouvrière et la misère générale.

Dans un tel contexte de gaspillage et de corruption, il n'est pas étonnant que les penseurs se politisent dans les années '30. En 1930 Edouard Montpetit quitte l'école des H.E.C. pour la présidence d'une commission chargée d'élaborer un système d'assurance sociale. Cette commission publie un rapport (1933) qui recommande des législations en matière d'assurance-chômage, d'assurance-maladie, d'assurance-vieillesse et d'allocations familiales⁴⁹. Les organisations sociales exercent de fortes pressions sur l'État. À partir de 1931, l'U.C.C. et la C.T.C.C. revendiquent annuellement la création d'organismes voués à la structuration corporatiste : un Conseil économique national, un Conseil supérieur du travail et un conseil industriel à parité d'ouvriers et de patrons dans chaque pôle économique⁵⁰. Ils plaident aussi en faveur d'un *Office des marchés* afin de gérer l'exportation des produits intérieurs⁵¹.

En 1932, les *Jeune-Canada* engagent contre Taschereau une polémique virulente⁵². À cette guérilla antilibérale se greffe l'année suivante une croisade anticomuniste sous les auspices de l'E.S.P.⁵³. En mars 1933, alors que Hitler assoit son pouvoir à Berlin, l'E.S.P. publie un plan de restauration politique axée sur la représentation des corps professionnels et l'étatisation des bastions industriels dominés par les étrangers⁵⁴. Ce manifeste est suivi en 1934 d'un second auquel participent cette fois nombre de laïcs : le D^r Philippe Hamel, l'avocat René Chaloult, les présidents de la C.T.-C.C. et de l'U.C.C. Alfred Charpentier et Albert Rioux ; Wilfrid Guérin du Mouvement Desjardins, Esdras Minville des Hautes Études Commerciales, etc⁵⁵.

Ces pressions politiques incitent le Parti libéral à adopter la Loi d'extension des conventions collectives. Cette loi étend à chaque secteur professionnel tout accord-cadre négocié entre des syndicats représentant une majorité d'employeurs et de salariés⁵⁶. Bien que saluée comme une *première victoire corporatiste concrète*⁵⁷, la loi apparaît vite insuffisante. D'où la fondation en 1934 de deux partis, l'un destiné à la scène nationale, l'autre à la scène fédérale.

Le premier est l'*Action Libérale Nationale* (A.L.N.). Prévoyant faire du Conseil législatif une Chambre corporative nationale, son programme fait la synthèse des plans diffusés par l'E.S.P., le tout assorti des programmes d'assurances recommandés par E. Montpetit⁵⁸. Sous la houlette de Paul Gouin et de son dauphin, le D^r Hamel, le nouveau parti regroupe Chaloult, Rioux, le maire de Québec Ernest Grégoire, le délégué des *Jeune-Canada* Bernard Hogue, Ernest Ouellet, Oscar Drouin, auprès desquels se tiennent Minville et Guérin. L'autre groupe, beaucoup moins significatif et très marginal, est le «Parti National-Social Chrétien». Son leader est le journaliste Adrien Arcand. En 1938, son parti prend le nom de «Parti de l'Unité Nationale» (P.U.N.). Quoique de tendance fédéraliste et conservatrice, son agenda est plus ambitieux et radical que celui de l'A.L.N. en ce qu'il prévoit la substitution immédiate au parlementarisme d'un régime de représentation professionnelle à Ottawa⁵⁹.

C) LE PARTI DE L'UNION NATIONALE.

À la veille du scrutin national du 25 novembre 1935, l'A.L.N. porte naturellement les espoirs de tous les corporatistes du Québec. D'aucuns sont convaincus que son élection sera le présage de l'ascension à la souveraineté populaire et de l'extinction du bipartisme politique⁶⁰. Pour emboîter le pas à cette nouvelle garde montante, plusieurs groupes d'encadrement sont mis sur pied, tels que la *Jeunesse étudiante catholique* (J.E.C.), la *Jeunesse ouvrière catholique* (J.O.C.), la *Jeunesse agricole catholique* (J.A.C.) – auxquels s'ajoutent les *Croix de feu*, les *Jeunes réformistes*, les *Jeunesses patriotes*, la *Ligue de la jeune génération*, etc.⁶¹.

L'ambiance électorale de 1935 est plus que jamais orageuse. Dès 1932, des dizaines de milliers de chômeurs avaient été parqués dans des camps de travail, comme à la base militaire de Valcartier, près de Québec⁶². Pauvrement logés et mal nourris, ces chômeurs déclenchent une mutinerie durant l'été 1935 qui culmine dans la répression brutale de la Gendarmerie Royale du Canada (G.R.C.)⁶³. Mais la campagne ne dérape pas moins dans le chaos. À Montréal, alors que les Libéraux tiennent une assemblée au Marché Saint-Jacques (20 novembre), une horde exaspérée saccage les vitrines du vieux quartier (surtout les commerces juifs)⁶⁴. Ces émeutes, qui noirciront les manchettes jusqu'à la guerre, indiquent à grands traits l'état d'esprit qui règne alors au pays.

Subodorant une division du vote au profit du P.L., les partis de l'Opposition se fusionnent dans une nouvelle formation : l'*Union nationale* (7 novembre 1935). Apparemment, l'A.L.N. et le P.C. y trouvent leur compte. D'une part, par la qualité de sa plate-forme et de ses candidats, l'A.L.N. jouit d'une base militante qui fait défaut au P.C.. D'autre part, contrairement à l'A.L.N., ce dernier possède une caisse électorale garnie et une longue expérience de la politique. Le contrat prévoit le recrutement d'une majorité de députés-candidats au sein de l'A.L.N., en échange de la direction au chef du P.C., l'avocat Maurice Duplessis. En cas de victoire de l'Union nationale, l'entente garantit la formation du Cabinet par une majorité des chefs de l'A.L.N.⁶⁵.

Face à ce front commun, les libéraux mettent à profit leur position au pouvoir, durant la dernière semaine de campagne, pour redorer leur blason auprès de l'électorat. Alors que, pendant six ans de crise, ils s'étaient interdits toute politique de relance économique, l'argent afflue soudain des ministères : augmentation des salaires de fonctionnaires, contrats de travaux publics, chèques versés à n'importe qui... Puis, quand sonne enfin le jour J, le même scénario de 1931 se répète avec son cortège de fraudes et d'irrégularités⁶⁶. De sorte que le *Parti libéral* emporte à nouveau la victoire par une courte majorité de 6 députés⁶⁷. Quant à l'*Action libérale nationale* et au *Parti conservateur*, ils réussissent à gagner respectivement 26 et 16 sièges.

L'alliance Gouin-Duplessis avait été un risque calculé pour l'A.L.N.. Certes, en laissant au chef du P.C. le leadership du nouveau parti, les nationalistes couraient le danger d'une application peu rigoureuse des plans corporatifs. Mais, en encadrant Duplessis d'une majorité de ministres groulxistes, ils pouvaient être assurés qu'un train de réformes serait mis en branle dans le réseau public. C'était pourtant passer outre aux embûches que représente une greffe d'organismes distincts. «S'il y avait eu fusion des partis, observe l'historien anglo-québécois Conrad Black, ce n'était certes pas apparent au niveau de l'organisation, et encore moins à celui des idées»⁶⁸. En février 1936, les discordes du tandem Gouin-Duplessis sont telles que le premier est poussé à réaffirmer l'existence de l'A.L.N.⁶⁹. Mais cette sortie concourt seulement à semer la zizanie dans l'U.N. au profit du second.

En juin 1936, sûr de la victoire de l'Opposition au prochain scrutin, Duplessis manœuvre afin de renouveler le contrat préélectoral de 1935. Mais, exigeant le renversement des proportions admises lors de l'entente du 7 novembre, les deux tiers des nominations et la grande partie de la caisse électorale devaient revenir à l'aile conservatrice de l'U.N.. Déçue par la personnalité évasive de Gouin, l'A.L.N. décide de serrer les rangs derrière Duplessis. Méfiant, le D^r Hamel lui fait signer un protocole garantissant l'étatisation sans délai des complexes hydro-électriques⁷⁰.

La défaite de l'Union nationale avait produit une profonde déception chez les partisans groulxistes. Mais la vigueur de l'Opposition vient rapidement à bout d'un gouvernement usé par 40 ans de pouvoir. En mai 1936, après 10 ans d'absence, le Comité des comptes publics met à jour les incuries du régime Taschereau. Écrasé par le poids du scandale, le gouvernement libéral s'effondre et déclenche des élections. Le 17 août 1936, c'est enfin la victoire : 76 sièges sont gagnés par l'U.N. contre 14 pour le P.L.⁷¹. Mais ce triomphe consacre paradoxalement l'avortement de l'entreprise québécoise.

Prétextant que l'entente du 7 novembre 1935 était tombée caduque suite à la défection de Gouin, le nouveau Premier ministre refuse aux députés groulxistes l'accès au Cabinet. Au D^r Hamel, Duplessis ne trouve rien d'autre à offrir que la présidence de l'Assemblée parlementaire ou un ministère sans portefeuille. Par contre, parmi les 13 ministres, on retrouve trois anglophones et au moins trois anciens libéraux. Le reste provient de l'ancien P.C.. En récompense de sa loyauté inconditionnelle, seul Oscar Drouin est repêché de l'A.L.N. à titre de ministre des Terres et des Forêts.

Piqués au vif, les chefs groulxistes qualifient aussitôt leur éviction de trahison⁷². Le plus grave est que l'élection de l'U.N. nourrira chez plusieurs l'illusion que les groupes de pression populaires ont bien l'oreille de Duplessis. Même les hauts gradés de l'Église tomberont dans le panneau : à la défense du nouveau régime, ils iront jusqu'à inhiber le mouvement qu'ils avaient lancé dans les années '20. Mais les idéologues ne sont pas dupes de l'événement. S'adressant à Chaloult, Groulx accuse l'A.L.N. de naïveté face à l'homme bourgeois qu'a toujours été Duplessis.

Cette victoire a eu, hélas, son lendemain. Je m'en attriste profondément sans en être surpris. Je n'ai jamais pu partager, sur votre chef, à aucun moment, ni la confiance optimiste du docteur Hamel, ni la confiance en-

*thousiaste de M. Oscar Drouin à qui il plaisait d'en faire "le plus grand national". Non, cet homme m'a toujours paru vieux jeu, vieux monde. [...] Il n'a pas assez de personnalité pour être de son temps. C'est ce qui est grave chez lui. [...] Il nous faut faire notre deuil de la grande politique nationale que nous avions rêvée.*⁷³

En novembre 1936, le chef de l'*Action nationale*, Esdras Minville traduit bien le désenchantement général par une phrase laconique: *Longtemps nous avons attendu de la politique la solution à tous nos problèmes, mais la politique nous a déçus – comme elle devait forcément nous décevoir*⁷⁴. Son refus d'occuper le bureau du ministre-adjoint à l'Industrie et au Commerce est assez indicatif de sa suspicion face au nouveau gouvernement⁷⁵. Il cède même la direction de l'*Action nationale* à André Laurendeau, ne croyant plus possible un redressement national par l'État.

Dès l'automne 1936 se confirme, en effet, la continuité du régime bourgeois. Aux fonctionnaires libéraux sont substitués des anciens combattants du P.C., et le menu législatif s'avère aussi mauvais – sinon pire – que celui du P.L.⁷⁶. Entre 1936 et 1939, alors que la crise n'en démord plus au Québec, Duplessis s'emploie le plus souvent à dénoncer les abus du régime antérieur. Des sommes colossales sont englouties dans des travaux sans valeur productive⁷⁷. L'assurance collective des fonctionnaires est transférée des compagnies québécoises à Toronto (Ontario), privant ainsi le pays de la gestion de ses propres capitaux⁷⁸. Ulcérés par la tyrannie du chef d'État, certains députés finissent par claquer la porte du Parlement, comme le D^r Raoul Poulin⁷⁹. En 1937, l'excellent ministre de la Voirie, François Leduc, est chassé du Cabinet par une pure manœuvre de brigand⁸⁰. Des purges semblables vont jusqu'à décapiter les corps de police...

Au début de 1937, alors que des colonisateurs se meurent en Abitibi, le nouveau chef d'État trinque à sa victoire sous le ciel des Bermudes. Le 9 février 1937, le rescapé de l'A.L.N. au Cabinet, Oscar Drouin, dépose un projet de loi sur la nationalisation de l'hydro-électricité. Cependant, soucieux d'éviter tout incident diplomatique avec Washington D.C., Duplessis oppose son veto dès son retour des Tropiques, prétextant vouloir plutôt stimuler la concurrence des compagnies américaines. Atterré, Drouin démissionne de son ministère dès le 22 février⁸¹.

On peut apprécier ici cette note de l'«attitude excessivement autocratique» du premier magistrat de l'époque, brossée par un historien pourtant acquis à l'Union nationale, Robert Rumilly :

*Maurice Duplessis présente des lois dont l'initiative devrait revenir à ses collègues. Et s'il ne consulte pas les syndicats ouvriers, il ne consulte pas davantage les députés. [...] Des députés, et même des ministres, essuient des humiliations, rongent leur frein, plutôt que de perdre les miettes d'avantages qui leur restent*⁸²

L'U.C.C. et le Mouvement Desjardins obtiennent néanmoins satisfaction avec le crédit agricole. Des projets de colonisation et d'infrastructure routière sont aussi mis en branle⁸³. Le programme fédéral des pensions de vieillesse, en sursis depuis 1927, reçoit enfin le feu vert⁸⁴. Par contre, la plupart des objectifs corporatistes restent au rancart. C'est pourquoi les députés restés fidèles au plan de 1933-1934 entrent en dissidence dès février pour fonder le *Parti national* (26 juin 1937)⁸⁵. Mais cette nouvelle cellule partisane tombe vite dans la marginalité.

À cette sorte de libéralisme autoritaire de Duplessis correspond évidemment une exacerbation alarmante des conflits sociaux. Et d'abord, une progression du communisme. De fait, durant les années 30, le Parti communiste canadien (fondé en 1921) réussit à recruter plus de 1.200 membres au Québec⁸⁶. Mais ce parti est surtout le terreau d'intellectuels juifs et de chômeurs immigrants (le P.C.C. ne comptera jamais plus de 200 francophones)⁸⁷. Par ailleurs, si le syndicalisme international connaît une croissance inférieure à celle des centrales nationales de 1936 à 1937, il continue de réunir plus de 60% des syndiqués avant 1940⁸⁸.

En réponse aux manifestations anticommunistes orchestrées par l'Église, l'État adopte la «Loi du cadenas» (17 mars 1937) qui rend criminelle la propagande communiste⁸⁹. Mais les problèmes urgents des travailleurs n'en sont pas résorbés pour autant. En sorte que, dès le début de l'été 1937, un chapelet de grèves paralyse presque toute l'industrie du pays⁹⁰. Face à cet abcès de la crise, Québec improvise une loi autorisant un "Office des salaires raisonnables" à fixer lui-même les conditions de travail et de salaire sans consultation des parties⁹¹. Mais, aussi *raisonnable* soit-elle, cette mesure

autoritaire va tout à fait à l'encontre des principes corporatistes, car l'Office peut décréter des salaires inférieurs à ceux qui pourraient être obtenus par conventions collectives.

La loi est donc désavouée autant par les centrales nationales que par les internationales. Face à cette impasse, dans l'espoir de devancer les pointes des syndicats étrangers, l'épiscopat québécois tente de dénouer la crise en proposant la médiation à Duplessis. La proposition favorisant la négociation, la C.T.C.C. y souscrit immédiatement. – Toutefois, s'il met fin aux grèves, le règlement ne trouve par la suite aucun prolongement institutionnel. Le Cardinal Villeneuve reconnaît la *Loi du salaire raisonnable*, prenant ainsi parti pour les recettes bourgeoises de Duplessis. La conséquence est que la position patronale trouve dans les ordonnances de l'Office un poids accru. Trompés par l'Église et l'U.N., 12.000 travailleurs en colère rompent avec la C.T.C.C. en 1938⁹².

Sur le terrain social pourtant, l'inertie de Duplessis donne l'impulsion à un dernier sursaut nationaliste. Afin de se renflouer face à la concurrence anglophone, les milieux d'affaires lancent une campagne de promotion de leurs produits avec la *Ligue d'Achat chez-nous*⁹³. En 1937, après avoir été saisie par Minville d'un plan d'organisation corporative, la S.S.J.B. procède au recensement des activités industrielles et commerciales en vue de créer une filière d'information nationale⁹⁴. La même année, la nouvelle encyclique *Divini Redemptoris* incite le clergé à une dernière bataille pour le corporatisme. L'épiscopat publie une lettre pastorale qui amplifie les activités de l'U.C.C. à cet effet⁹⁵. À Montréal, le groupe *La Nation* donne un second souffle à la croisade souverainiste⁹⁶.

Cette relance atteint son apogée en 1938 avec l'entrée en scène de trois nouvelles organisations. Il s'agit d'abord d'une nouvelle formation politique, le *Parti créditiste provincial*, dirigé par Louis Even, Armand Turpin et Gilberte Côté⁹⁷. Puis, dans le sillon de la «Ligue d'Achat chez-nous», les efforts du clergé aboutissent à la création d'un syndicat patronal : l'*Association professionnelle des industriels* (A.P.I.)⁹⁸. Mais c'est surtout le lancement de l'«Action corporatiste» qui est le plus significatif. Ralliant tous les champions du projet national, ce réseau d'action se voue à l'élaboration d'un programme législatif basé sur les plans de 1933-1934⁹⁹. Du même élan, le coopératisme bat des records de croissance dans la plupart des filières de production et de consommation¹⁰⁰.

La guerre qui éclate en septembre 1939 ne ralentit pas l'élan national. Au contraire, *L'Action corporatiste* redouble de cadence sous la présidence de Maximilien Caron¹⁰¹. Certes, les Québécois étaient depuis longtemps instruits de la politique canadienne envers l'Allemagne. Dès 1937, à Berlin, le Premier ministre fédéral Mackenzie King avait pris position contre Hitler, en cas de conflit anglo-germanique¹⁰². En juin 1939, le Roi anglais Georges VI était même venu à Québec recueillir les professions de foi de Duplessis et de Villeneuve. Mais la proclamation de la Loi des mesures de guerre, juste après la déclaration de guerre britannique, ne claqué pas moins en coup de fouet sur le pays. Comme en 1917, ce décret d'urgence prête à Ottawa des prérogatives qui réduisent l'autonomie politique du Québec à néant.

Les vétérans de l'A.L.N. militent aussitôt pour la désobéissance civile et la sécession unilatérale¹⁰³. Mais la victoire du Parti libéral au scrutin provincial d'octobre 1939 écarte vite cette éventualité. La contrepartie est une réédition des désordres des années précédentes. Durant toute la durée du conflit, la C.T.C.C. fait face à une succession de grèves dans l'industrie militaire¹⁰⁴. De concert avec des organismes nationalistes – comme l'Ordre de Jacques-Cartier et la S.S.J.B., – son président continue toujours de lutter pour une «révolution sociale» sur le front québécois¹⁰⁵.

Mais Ottawa n'est plus d'humeur à tolérer les appels à la sédition. Dès 1940, plusieurs centaines de chefs nationaux – dont le populaire maire de Montréal Camillien Houde, – sont déportés dans des camps de concentration hors Québec; de sorte qu'ils se retrouvent souvent en compagnie des prisonniers de guerre germaniques¹⁰⁶. Traînés devant les tribunaux par la G.R.C., René Chaloult, et plusieurs autres sympathisants du régime français de collaboration, échappent de justesse aux rafles d'Ottawa¹⁰⁷. Soulignons que cette opposition des Québécois n'avait rien d'exceptionnel : à quelques exceptions près, les évêques américains étaient tous réfractaires au combat anti-hitlérien¹⁰⁸.

Avant la guerre, Mackenzie King avait promis de ne pas imposer la conscription au Canada. En janvier 1942, le Premier ministre demande aux Canadiens de le délier de sa promesse dans un plébiscite. Les nationalistes du Québec se liguent aussitôt dans un groupe anti-conscriptionniste : la «Ligue pour la défense du Canada»¹⁰⁹. Ce vent de fronde prend une ampleur inattendue lorsque René Chaloult déclare : «Si le peuple du Canada vote jamais pour le service militaire obligatoire outre-

mer, – que le gouvernement soit prêt à la guerre civile»¹¹⁰. Cette déclaration exprimait un réel désaccord du Québec avec le Canada. Les résultats du référendum de 1942 en témoignent : 80% des Anglo-canadiens votent en faveur de la conscription contre 90% chez les Francophones catholiques¹¹¹.

Pour une seconde fois en moins de 25 ans, le Québec allait donc être forcé de combattre, sur le sol même de l'Europe, un pays qui ne l'avait jamais menacé, qui était même vu par certains comme un allié pour son projet politique. Alors que Ottawa refuse de reconnaître le «Non» des Québécois, la province voit la création d'un nouveau parti, le Bloc populaire canadien (B.P.C.), avec pour chef André Laurendeau¹¹². La plate-forme du B.P.C. repose sur le nouveau programme diffusé par l'E.S.P. en janvier 1944¹¹³. Que les corporatistes aient définitivement rompu avec l'U.N., la lutte farouche que lui fait Laurendeau et son équipe l'atteste clairement. Mais à défaut d'une organisation politique solide, foudroyé par les autorités fédérales et cléricales, le jeune parti achoppe aux élections nationales de 1944 comme aux élections canadiennes de 1945¹¹⁴.

D) CONCLUSION.

De ce chapitre, on peut dresser trois constats d'ensemble.

Premièrement, c'est d'abord sous l'égide de l'Église catholique romaine que s'est dessiné le mouvement embryonnaire du nationalisme politique dans les années' 20. Ceci explique pourquoi la lutte parlementaire a été négligée au profit d'une restructuration en marge de l'État. Point de rassemblement des corporatistes, le clergé québécois n'était cependant pas habilité à faire concurrence aux groupes parlementaires. Ce n'est qu'au tournant de 1930 que le mouvement s'est laïcisé pour vraiment entrer en lice, avant de lancer l'A.L.N. sur le front électoral.

Deuxièmement, c'est moins à cause d'un manque d'organisation politique que d'une grave erreur stratégique si le mouvement n'a pas réussi à prendre pied dans les institutions publiques. À cette rupture dans son itinéraire, il faut assigner une raison plus décisive encore : la trahison de Duplessis envers l'équipe de l'A.L.N.. Leur alliance – qu'a incarnée la création de l'Union nationale en

1935 – a fait dérailler la locomotive nationaliste au profit des Conservateurs, en sorte qu'elle n'a jamais pu se remettre sur ses rails. Après 40 ans de magistrature libérale, c'est finalement la droite qui lui a succédé. Le fiasco de l'A.L.N. explique pourquoi le projet corporatiste a été édulcoré à partir de 1937, notamment par Georges-Henri Lévesques et Esdras Minville, cependant que la C.T.C.C. et l'U.C.C., à l'instar des syndicats profanes, défiaient plus que jamais l'ordre établi.

Troisièmement, en dépit du cul-de-sac au niveau parlementaire, il est clair que le mouvement a maintenu le cap sur une révolution nationale et sociale jusqu'au terme de la guerre. Maintes preuves en témoignent: son *Action corporatiste* (1938), les professions de foi pour le régime pétainiste (1940), la lutte anti-conscriptionniste et les émeutes anti-fédéralistes (1942), les multiples grèves dans l'industrie militaire (1942-1944), les luttes ultimes du B.P.C. (1944-1945), ce feu roulant d'actions politiques est emblématique de la ténacité du mouvement. Caron, Archambault, Charpentier et la fidèle équipe de l'A.L.N., tous ces grands croisés de l'unité nationale n'ont jamais déserté le chantier corporatiste. Comme la France de Pétain, ils ont dénoncé le combat anti-hitlérien et milité pour un *ordre nouveau*, même si les camps de concentration en ont été le prix pour plusieurs.

NOTES DU CHAPITRE VI :

1 Maurice DUPLESSIS cité par André-J. BELANGER. *L'apolitisme des idéologies québécoises et le grand tournant de 1934-1936*. thèse de doctorat en sciences sociales. Presses de l'Université Laval. 1972. p. 286

2 Pierre POUÏLIN. *Histoire du mouvement Desjardins. tome I Desjardins et la naissance des caisses populaires. 1900-1920*. Montréal. Québec Amérique. 1990. pp. 28, 45 et 49

3 Clinton ARCHIBALD. *Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique - le Québec de 1930 à nos jours*. Hull. Astucou. 1983 p. 89.

4 Guy BELANGER. *Le syndicalisme catholique et le corporatisme au Québec. 1931-1950*. Montréal. Thèse de maîtrise en histoire. Université de Montréal. 1983. p. 31

5 Jean-Guy GENEST. «Le Canada, 1920-1921», dans Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY. *Ideologies au Canada français. 1900-1929*. Québec. Presses de l'Université Laval. 1974. p. 31.

6 Jean HAMELIN (dir.). *Histoire du Québec*. Toulouse. Edouard Privat. 1974. p. 443.

6 Paul LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain. tome I: de la confédération à la crise*. Montréal. Boreal Express. 1979. p. 464.

8 Jean HAMELIN. op. cit., p. 444.

9 Fernand DUMONT. «Du début du siècle à la crise de 1929 - un espace idéologique», dans Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMINY. op. cit., 1974. p. 3.

- 10 Esther DELISLE. *Le traître et le Juif: Lionel Groulx. Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec*. Outremont. L'Étincelle. 1992. p. 37.
- 11 Conrad BLACK. *Duplessis. tome I: l'ascension*. Montréal. L'Homme. 1977. p. 273.
- 12 Jean HAMELIN. op. cit., p. 427. Philippe REID. «La Croix. 1923-1924», dans Fernand DUMONT. op. cit., p. 68.
- 13 Ibid. p. 82. Voir Gérard MALCHELOSSE. «Les Juifs dans l'histoire canadienne». *Les Cahiers des Dix*. n° 4. Montréal. 1939.
- 14 Pierre POULIN. op. cit. pp. 41-43.
- 15 Paul LINTEAU, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD. *Histoire du Québec contemporain. tome II: le Québec depuis 1930*. Montréal. Boréal. 1989. p. 117. Pierre DANDURAND. «Crise économique et idéologie nationaliste: le cas du journal "Le Devoir"», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. *Idéologies au Canada français. 1930-1939*. Québec. Presses de l'Université Laval. 1978. p. 57.
- 16 Robert PARISÉ. *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec. M^{re} Eugène Lapointe: sa pensée et son action syndicale*. Montréal. Presses de l'Université du Québec. 1978. p. 30-34.
- 17 Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. *Canada-Québec. synthèse historique*. Montréal. Renouveau Pédagogique. 1969. p. 476. Fernand DUMONT. op. cit., p. 7.
- 18 Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. op. cit., pp. 476-477.
- 19 Ibid. p. 477.
- 20 Loc. cit.
- 21 Jacques RACINE et Michel STEIN. «L'Action catholique. 1931-1938», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. op. cit., p. 61.
- 22 Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. op. cit., p. 474.
- 23 Guy BELANGER. op. cit., p. 33.
- 24 Jacques COUSINEAU. *L'Église d'ici et le social. 1940-1960*. Montréal. Bellarmin. 1980. p. 142.
- 25 Jacques ROUILLARD. *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*. Québec. Presses de l'Université Laval. 1979. pp. 219-220. Jean GENEST. op. cit., p. 31.
- 26 Jean-Louis MARTEL. (avec la collaboration de Delmas LEVESQUE) «L'organisation coopérative et les projets de restauration sociale des années '30 au Québec». *Coopératives et développement*. vol. 18. n° 2. 1986-1987. p. 17. Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. op. cit., p. 510.
- 27 Jean-Louis MARTEL. ibid. pp. 16, 23 et 26.
- 28 Philippe REID. «La Croix. 1923-1924», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY. op. cit., p. 59.
- 29 Joseph LEVITT. «Henri Bourassa: The Catholic Social Order and Canada's Mission», dans: Fernand DUMONT. ibid. pp. 209-210.
- 30 Clinton ARCHIBALD. op. cit., p. 23.
- 31 Hector GRENON. *Camillien Houde*. Montréal. Staké. 1979. pp. 25 et 26.
- 32 André-J. BELANGER. op. cit., p. 101. Conrad BLACK. op. cit., pp. 50 à 55.
- 33 Robert LÉVESQUE et Robert MIGNER. *Camillien et les années '20 suivi de Camillien et le goulag. cartographie du houduisme*. Montréal. Brûles. 1978. pp. 17, 63 et 90.
- 34 Paul LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. op. cit., p. 410. Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. «Québec 1896-1929: une deuxième phase d'industrialisation» dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMINY. op. cit., p. 23.

35. Jean HAMELIN. op. cit., p. 400. Clinton ARCHIBALD. op. cit. p. 80
36. Richard A. JONES. «L'Action catholique, 1920-1921», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY. op. cit., p. 330.
37. Paul LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. op. cit., p. 386.
38. Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. «La crise», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-PAUL MONTMINY. op. cit., p. 25. Guy BÉLANGER. op. cit., p. 48.
39. Paul LINTEAU, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD. op. cit., p. 134.
40. Paul LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. op. cit., p. 270. André-J. BÉLANGER. op. cit., p. 272. Conrad BLACK. op. cit., p. 80
41. André-J. BELANGER. op. cit., pp. 206, 271 et 297
42. Conrad BLACK. op. cit., pp. 85 à 87
43. Ibid. p. 99
44. Les exemples de corruption et d'abus de confiance ne manquent pas: plusieurs commissions où personne ne siège sont généreusement rémunérées pour des rapports imaginaires. On voit même les fonctionnaires d'un ministère entier user des deniers publics comme garantie de leurs spéculations personnelles. Ibid. pp. 252, 253 et 242
45. Ibid. p. 226
46. Ibid. pp. 205 et 253
47. Jean HAMELIN. op. cit., p. 437
48. Paul LINTEAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. op. cit., p. 554.
49. Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. op. cit., pp. 508-509
50. Jean SEXTON. *La C.T.C.C. - C.S.V. du corporatisme à la réforme de l'entreprise*. Sainte-Foy. Thèse de maîtrise en relations industrielles, Université Laval, 1969. pp. 38-39. André-J. BELANGER. op. cit., pp. 163, 167, 168
51. Ibid. p. 150
52. Denis MONIERE. op. cit. pp. 50-52
53. Michel PELLETIER et Yves VAILLANCOURT. *Les politiques sociales et les travailleurs. Cahier II - Les années 30*. Montréal. Les Auteurs, octobre 1975. p. 161
54. Guy BELANGER. op. cit., p. 53
55. Jacques COUSINEAU. op. cit., pp. 134-135.
56. Jacques ROUILLARD. *Les écrits d'Alfred Charpentier, 1920-1945*, dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY. op. cit., p. 298
57. Cité par G.-Raymond LALIBERTÉ. «Dix-huit ans de corporatisme militant: L'École sociale populaire de Montréal, 1933-1950». *Recherches sociographiques*. Vol. XXI n° 1-2. Janvier-août 1980. p. 64.
58. Paul LINTEAU, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD. op. cit., p. 131. Jean HAMELIN. op. cit., p. 433. Conrad BLACK. op. cit., p. 129
59. René DUROCHER. «Le Fasciste canadien, 1935-1938», dans: Fernand DUMONT. op. cit., pp. 257, 260 et 263.
60. André-J. BÉLANGER. op. cit., pp. 90, 287 et 702.

61. Jean HAMELIN. op. cit., p. 443; Denis MONIERE. op. cit. p. 53. Notons aussi la campagne lancée en 1935 par L'Action nationale pour faire reconnaître l'emblème de la royauté française comme drapeau national. André-J. BÉLANGER. op. cit., p. 550. René Chaloult fera de cette reconnaissance son cheval de bataille politique. Le drapeau national ne sera cependant adopté par l'Administration Duplessis qu'en 1948.
62. Paul LINTEAU. René DUROCHER. Jean-Claude ROBERT et François RICARD. op. cit., p. 85.
63. Michel PELLETIER et Yves VAILLANCOURT. op. cit., pp. 85-99
64. Conrad BLACK. op. cit., pp. 171-172.
65. Ibid. pp. 164 à 167
66. Ibid. p. 174.
67. Jacques LACOURSIÈRE. Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS. op. cit., p. 513
68. Conrad BLACK. op. cit. p. 189
69. Ibid. p. 189
70. Ibid. pp. 217 à 220
71. Paul LINTEAU. René DUROCHER. Jean-Claude ROBERT et François RICARD. op. cit., p. 134
72. Louis BALTHAZAR. op. cit., p. 99
73. Lionel GROULX cite par René CHALOUIT. *Mémoires politiques*. Montréal. Jour. 1969. pp. 83-84
74. Esdras MINVILLE cite par André-J. BÉLANGER. op. cit., p. 644
75. Conrad BLACK. op. cit., p. 241
76. Ibid. pp. 240. 245 et 273
77. Par exemple. le Jardin botanique de Montréal pour lequel est octroyée une subvention dix fois supérieure à celle demandée par le Frère Marie-Victorin. Ibid. p. 246
78. Ibid. p. 249
79. Ibid. pp. 240. 254. 269
80. Ibid. pp. 309-310
81. Ibid. pp. 260
82. Robert RUMILLY cite par Conrad BLACK. Ibid. pp. 310 et 319.
83. André-J. BÉLANGER. op. cit., p. 309
84. Louis BALTHAZAR. op. cit., p. 93
85. Conrad BLACK. op. cit., p. 283.
86. Michel PELLETIER et Yves VAILLANCOURT. op. cit., p. 63. Marcel FOURNIER. *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*. Montréal. Coopératives Albert Saint-Martin. 1979. p. 13.
87. Ibid. p. 47. Paul LINTEAU. René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. op. cit., p. 616. Conrad BLACK. pp. 272-273. Voir aussi Robert RUMILLY. *Histoire de la Province de Québec*. Montréal. Bernard Valiquette. vol. 36. 1946. pp. 122-124.

- 88 Jacques ROUILLARD. *Histoire de la CSN. 1921-1981*. Montreal. Boreal Express CSN, 1981. p. 113.
- 89 Marcel FOURNIER, op. cit., p. 54. A l'époque, la majeure partie des imprimeries de Montréal sont infiltrées par les syndicats internationaux, dont les filiales du P.C.C., la Ligue d'unité ouvrière et l'Association des sans-travail. De fait, les militants syndicaux feront aussi les frais de la loi de Duplessis. Paul LINTÉAU, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, op. cit., pp. 72 et 77. Voir aussi Conrad BLACK, op. cit., p. 307.
- 90 Ibid. p. 285
- 91 Michel PELLETIER et Yves VAILLANCOURT, op. cit., p. 166. En 1940, cette loi devient sous le régime libéral d'Adélard Godbout la Loi du salaire minimum. Clinton ARCHIBALD, op. cit., p. 130.
- 92 Ibid. p. 321, note 58. Michel PELLETIER et Yves VAILLANCOURT, op. cit., p. 79.
- 93 Clinton ARCHIBALD, op. cit., p. 131. Esther DELISLE, op. cit., pp. 233 à 236
- 94 Guy BÉLANGER, op. cit., p. 63
- 95 Jean-Louis MARTEL, op. cit., p. 25.
- 96 Robert COMEAU. *Les Indépendantistes québécois. 1936-1938*. Montreal. Thèse de maîtrise en histoire, Université de Montreal, vol. 1, 1971, p. 19
- 97 Conrad BLACK, op. cit., p. 308
- 98 Clinton ARCHIBALD, op. cit., p. 131. Ce syndicat patronal ne commencera vraiment ses activités qu'en 1943. Jacques COUSINEAU, op. cit., p. 22.
- 99 Guy BELANGER, op. cit., pp. 95-96.
- 100 Jean-Louis MARTEL, op. cit., pp. 31-32.
- 101 Pierre TRÉPANIÉ. «Quel corporatisme? (1820-1965)». Sainte-Foy, La Liberté. *Les cahiers des dix*, n° 49, 1994, pp. 197 à 199
- 102 Conrad BLACK, op. cit., p. 324
- 103 Ibid. pp. 349, 451 et 460
- 104 Richard DESROSIERS. *Le travailleur québécois et le syndicalisme*. Montreal, Les cahiers de l'Université du Québec, 1973, p. 149. Guy BELANGER, op. cit., pp. 102 à 104
- 105 Pierre TRÉPANIÉ, op. cit., p. 199. Conrad BLACK, op. cit., p. 451
- 106 Ibid. pp. 380, 393, 420, 421 et 431
- 107 Ibid. pp. 393 et 420
- 108 M^r Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN. *Pie XII devant l'Histoire*. Paris, Robert Laffont (Jouir), 1972, pp. 284 et 322 à 324
- 109 Jean HAMELIN, op. cit., p. 470
- 110 René CHALOULT cité par Jean HAMELIN, loc. cit.
- 111 Conrad BLACK, op. cit., p. 416
- 112 Jean HAMELIN, op. cit., p. 470. Voir Paul-André COMEAU. *Le Bloc populaire*. Montreal. Québec Amérique, 1982.
- 113 G.-Raymond LALIBERTÉ, op. cit., note 59, p. 85. Conrad BLACK, op. cit., p. 423.
- 114 Ibid. p. 424. Louis BALTHAZAR, op. cit., pp. 100-101

QUATRIÈME PARTIE :

ÉTUDE COMPARÉE DES IDÉOLOGIES POLITIQUES

Les conceptions ethno-culturelles (volet structuraliste) et corporatiste (volet fonctionnaliste) ont été parmi les grands modèles sociologiques légués par l'Europe continentale au XX^e siècle. Même s'ils réfutent leur correspondance théorico-pratique, les experts tendent aujourd'hui à les classer sous une même étiquette de commerce : le *fascisme*, – avatar de l'extrême droite monarchiste, – attribué aux systèmes de type mussolinien.

En conséquence de ce jugement, nombre d'experts s'accordent pour voir dans le «fascisme» un fléau dans l'Histoire du XX^e siècle. Ce fléau anachronique, – comparé par A. Camus à la Peste du Moyen-Âge, – serait imputable au fanatisme de quelques pirates politiques et à la négligence des démocraties occidentales. La partie suivante montrera en fait que les conceptions ethno-culturelle et corporatiste sont des théories concomitantes dans la pensée politique contemporaine.

Dans cette partie est faite la comparaison entre les idéologies politiques allemande et franco-québécoise. Afin de donner toute sa portée à une telle comparaison, les chapitres VII et VIII resituent en termes philosophiques et politiques la forme historique (la Révolution Conservatrice) qu'a prise le nationalisme traditionnel. Des concepts utilisés par les critiques pour décrire surtout l'hitlérisme seront introduits : autoritarisme, totalitarisme, militarisme, racisme. Une revue des parties II et III à l'aune des grilles d'analyse construites dans la partie I nous amènera à qualifier pour chacun d'eux son niveau de correspondance avec les théories et les pratiques de l'hitlérisme et du groulxisme.

CHAPITRE VII : LES IDÉOLOGIES ALLEMANDE ET QUÉBÉCOISE.

La pensée ne commence que lorsque nous avons éprouvé que la Raison, tant magnifiée depuis des siècles, est l'adversaire le plus opiniâtre de la pensée.

Martin Heidegger¹

A) FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES DES IDÉOLOGIES.

1- Épistémologie des paradigmes philosophiques.

La partie I a montré une filiation conséquente entre les théories politiques et les idées dont elles procèdent : du fait que l'État corporatiste n'absorbe que les groupes compatibles avec une socialité consensuelle, il disqualifie autant le libéralisme que le socialisme orthodoxes. En cela il prend le contre-pied des conflits de classes modernes. Mais il est aussi foncièrement ancré dans le nationalisme substantif, car sa synergie suppose des schèmes culturels communs aux groupes d'individus intéressés.

Sans doute, les nationalismes modernes prétendent aussi résorber les conflits de cultures et les conflits de classes. – Mais ils n'y réussissent qu'en atomisant les sociétés en une masse d'individus dépouillés de toute identité. Ils n'y réussissent qu'en extrapolant, de façon purement platonique, l'universalité de la nature humaine à partir de l'unité individuelle. Or, cette façon d'abstraire l'humanité de son historicité n'a rien réglé des problèmes conflictuels entre les nations et entre les classes.

D'une part, les modèles modernes n'ont jamais proposé d'options satisfaisantes aux problèmes de l'État-nation, soit

«sur l'hypothèse d'une majorité étouffant une minorité également permanente, notamment lorsque celle-ci est une minorité raciale, ethnique, linguistique ou religieuse» ; «sur la question du droit à la sécession des populations d'une province ou d'unités membres d'un État fédéral»² ; *sur le droit à l'annexion d'un État, d'une province ou d'un territoire lorsque l'entité est occupée par une population favorable à cette annexion.*

D'autre part, les mêmes modèles n'ont résolu qu'avec force difficultés les antagonismes de classes ou de partis. La crise actuelle du néo-libéralisme et du néo-communisme corrobore leur faillite...

Cet échec de la philosophie moderne résulte essentiellement du processus de rationalisation qu'elle a fait subir à la philosophie en général. Cette piraterie spirituelle par le positivisme logique, amorcée par Socrate, s'est surtout pratiquée par la science économique. En vertu d'une vision mécaniste du monde, l'Occident a fait des intérêts matériels de l'individu une finalité totalisante. Dès lors que la raison individuelle eût été posée comme base préexistante au phénomène social, les Modernes ont cru pouvoir soumettre la culture sociale aux diktats des *droits de la personne*.

Un des grands arguments philosophiques à l'appui des révolutions modernes était que les traditions n'avaient jamais cautionné que des préjugés au profit des pouvoirs conservateurs (noblesse ou clergé). Selon cette optique, les préjugés s'étaient toujours imposés d'autorité sans s'exposer aux jugements de validité. Le Siècle des Lumières a donc jeté l'anathème sur le concept de «préjugé» en tant que *jugement non fondé*. L'esprit du rationalisme empirique a alors assigné aux sciences l'ambition *objective* de s'affranchir de tout préjugé. En sorte que la tradition – toutes les prémisses de l'expérience historique en somme, – s'est vue entièrement récusée sinon pour rester un pur objet de critique. Un dogme sacré s'est ainsi planté dans l'esprit occidental, selon lequel il existe une opposition formelle entre l'autorité et la raison.

Face à cette vaste opération de scotomisation positiviste, des penseurs allemands se sont prévalués des arguments romantiques pour réhabiliter le «préjugé» en tant que structure d'élucidation de la nature humaine. Ils ont montré que le mouvement de la compréhension ne peut en aucun cas transcender le continuum historique pour appréhender les phénomènes sur une base descriptive neutre : car ce mouvement est lui-même tributaire d'états représentationnels spécifiques à l'espace-temps. Le but des sciences n'est donc pas tant d'arrêter un savoir nomo-causal que de dévoiler les pré-supposés, les pré-conceptions, les pré-données constitutives du monde en mutation.

En postulant des critères de raison normative par-delà toute temporalité, les Lumières ont donc exposé la réflexion humaine à de graves déficiences. Car, – comme l'a expliqué un rare héritier de la tradition philosophique allemande depuis 1945, Hans-Georg Gadamer, – le dogme de l'*Aufklärung* voulant qu'il y ait «opposition exclusive entre l'autorité et la raison» implique lui-même un préjugé fondé sur une notion étriquée du concept d'autorité :

L'autorité des personnes n'a pas son fondement ultime dans un acte de soumission et d'abdication de la raison, mais dans un acte d'acceptation et de reconnaissance: nous reconnaissons que l'autre nous est supérieur en jugement et en perspicacité, que son jugement nous devance, qu'il a prééminence sur le nôtre. De même l'autorité ne se concède pas proprement, mais s'acquiert et doit nécessairement être acquise par quiconque veut y prétendre. Elle repose sur la reconnaissance, par conséquent sur un acte de la raison même qui, consciente de ses limites, accorde à d'autres une plus grande perspicacité³

Le préjugé des Lumières contre les préjugés en général altère plus qu'il ne bonifie l'élucidation de la nature humaine. – Car la compréhension authentique consiste précisément à décrypter, en vertu de leur pertinence factuelle, les faux préjugés et les préjugés vrais, féconds et légitimes, dissimulés derrière le legs du passé. C'est à cette condition qu'est possible la reconstruction perpétuelle du consensus intersubjectif de la *polis*. Il ne s'agit pas d'une soumission inconditionnelle à l'autorité des conventions. Il s'agit plutôt d'une émancipation envers la tyrannie exercée tant par l'objectivisme moderne que par le dogmatisme de la tradition.

2- Révolution Conservatrice et modernité.

Le romantisme a sans doute été une réaction au classicisme. Mais, de simplement réactive, sa pensée s'est faite pro-active avec la révolution accomplie par E. Kant en philosophie. D'où l'idée de Révolution Conservatrice (R.C.) qui surgit au XIX^e siècle⁴. Ce vocable signifiait l'adaptation du rationalisme empirique au dogmatisme subjectif des traditions: puisque le conservatisme était devenu un tabou refoulé à l'extrême droite de l'axe politique, il s'agissait de ravir la dynamique révolutionnaire aux mouvements modernes pour remédier aux conflits de classes et de cultures que ces mêmes mouvements avaient provoqués sur toute la planète.

La R.C. ne visait donc pas une simple résurrection de l'Ancien Régime. Au contraire, les penseurs *proto-nazis* (Freyer, Jünger, Moeller) ont montré comment la conversion de la culture à la modernité n'en faisait en rien un «activisme contre-révolutionnaire ou une forme de romantisme national»⁵. De fait, le couple antithétique *Kultur Zivilisation* cesse de s'accuser dans la R.C. pour se marier dans un amalgame d'idéalisme et de rationalisme où le second devient sous-jacent au premier dans l'ordre ontologique.

L'extension scientifique du phénoménisme post-kantien a été la sociologie. Ce sont les pionniers de cette science qui ont confirmé les intuitions romantiques sur la valeur de la notion ethno-culturelle comme structure d'élucidation de la nature humaine. Ce sont ces mêmes savants qui ont reformulé en termes modernes le corporatisme médiéval comme solution à l'échec des modèles nomologiques. Que la Révolution Conservatrice allemande participât à un intense exercice de pensée européenne, c'est la conclusion Z. Sternhell⁶. Sans faire de la France le berceau du «fascisme», comme l'a fait l'historien israélien, c'est un fait que l'Europe s'est mise à l'école germanique. Après Napoléon I^{er}, dans la vague du romantisme, et surtout après la renaissance du Reich (1871).

On pourrait dresser un catalogue entier d'ouvrages consacrés à ces études au XIX^e siècle, – dont plusieurs signés par des sommités hors d'Allemagne. Parmi eux, citons, d'une part, pour leur théorie raciale, le philosophe H. Spencer, le naturaliste A.R. Wallace, les médecins C. Richet, A. Carrel, G. Le Bon, les sociologues L. Gumplowicz, G. Vacher de Lapouge, J.A. Soury, ainsi qu'une pléthore d'historiens comme J. Michelet, J. Burckhart, F. Guizot, E. Quinet, H. Taine; d'autre part, pour leur théorie corporatiste, l'écrivain R. de la Tour du Pin Chambly, l'économiste F. Le Play, l'homme politique A. de Mun et quantité de sociologues tels que G. Sorel, E. Durkheim, H. Dubreuil... Ces savants ont fécondé une pléiade d'épigones au XX^e siècle⁷.

Quant au Québec, c'est avec un décalage d'un demi-siècle que ses élites se sont convertie à la R.C. européenne, soit à partir de 1900. Cette conversion, annoncée par «Rerum Novarum», que symbolisent les débuts des croisades coopérative et corporatiste, a coïncidé avec l'industrialisation urbaine. Contre le dépérissement culturel sous l'empire factice de la «Zivilisation», nos penseurs ont cherché à soumettre la mécanisation moderne à une éthique philosophique et religieuse. Leur prescription était sensiblement la même qu'en Europe: le primat du social sur l'économie devait s'imposer par une politisation des valeurs populaires: et pour cela il fallait renationaliser le patrimoine profané par les étrangers, – en l'occurrence les investisseurs internationaux ... et les Juifs.

Les emprunts du Québec au florilège intellectuel de l'Europe corroborent une participation active au mouvement révolutionnaire-conservateur. Si bien que le label R.C. peut être accolé à son bagage idéologique au même titre qu'au «pré-fascisme européen».

3- Révolution Conservatrice et hitlérisme.

Des germanistes ont prétendu que les prémisses anti-rationnalistes de la R.C. ont préfiguré la folie inhérente à l'hitlérisme. En effet, entre une pensée qui récuse la raison et la démence, il n'y a souvent qu'un pas pour certains esprits.

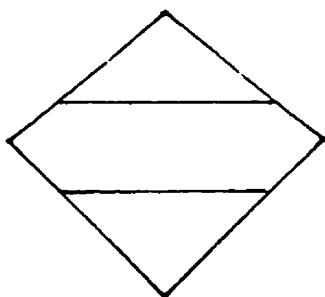
Mais en même temps qu'ils accordent aux deux phénomènes *un fonds idéologico-politique commun*⁸, ces mêmes spécialistes refusent au National-Socialisme la postérité de la pensée politique allemande. Or, en quoi consiste précisément l'hitlérisme?

Selon Hitler, l'évolution humaine s'articule autour d'une trilogie de principes élémentaires: le principe des nations, le principe des chefs et le «principe du travail» (*supra*: p. 56)⁹. Le premier et le second procèdent de perspectives qu'on pourrait appeler ici *collectiviste* et *personnaliste*. Soudés par leur commune référence à la «race», l'échelle de valeurs de ces principes est déterminée par la sélection naturelle: l'un mesure la valeur des peuples au regard des personnes, l'autre la valeur des personnes au regard des peuples.

7.1. Schémas des perspectives raciales.

VUE dite COLLECTIVISTE

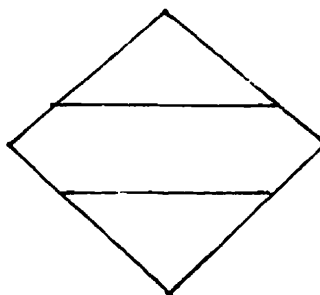
Race des peuples supérieurs



Race des peuples inférieurs

VUE dite PERSONNALISTE

Race des hommes supérieurs



Race des hommes inférieurs

Superstructure politique

classes intermédiaires

Infrastructure politique

Le «principe du travail» est le critère ultime pour mesurer ces deux valeurs. Le travail est en effet le produit de l'«instinct de conservation» dans toute société et tout individu. Cette énergie se déploie, selon Hitler, sous l'impulsion des «deux puissants instincts de la vie: la faim et l'amour»¹⁰. Or, depuis Schopenhauer, la lignée dominante des penseurs allemands avait vu dans cet instinct l'essence même de la vie, le tremplin de son émancipation, contre les édifices conceptuels de la science

morale¹¹. D'où la valeur du travail, de l'expression vitale, comme critère d'évaluation pour le National-Socialisme.

C'est en interprétant Nietzsche en termes modernes qu'une forte majorité de penseurs sous Weimar a appelé l'Allemagne à la quête de la *technè* pour servir sa *Kultur*. Aussi le principe de vie n'était ni libéral ni marxiste; il ne procédait pas de la lutte des classes mais de la valeur des entités humaines¹². La valeur d'un peuple ou d'un individu était pour eux spirituelle, sémiotique, métaphysique avant d'être économique, matérielle, biologique. Et c'est pourquoi l'État n'était, à leurs yeux, qu'un instrument de l'Esprit, comme pour le Saint-Empire à l'époque des Princes-Évêques. Mais pour eux, d'accord avec Hegel, cet Esprit se manifestait dans l'Histoire, – et non par la Raison dogmatique de l'Église universelle ou rationnelle de la Personne individuelle.

Ceci montre que l'hitlérisme logeait aux antipodes des «idées modernes». De fait, l'absolutisation du *mythe de la raison* lors des révolutions a remis en cause son mythe tridimensionnel opposé: celui de la *Kultur*. Aux expressions culturelles des peuples (principe de nationalité), des personnalités (principe d'autorité) et des travailleurs (principe de l'histoire), les révolutions bourgeoises ont substitué les priorités utilitaristes de la *Zivilisation* (impérialisme colonial), de la démocratisation (égalitarisme national) et de l'exploitation (capitalisme libéral) pour les fins des *honnêtes gens*¹³. Quant aux révolutions marxistes, elles ne visaient qu'à compléter la destruction des réseaux pré-existants de valeurs à l'échelle planétaire.

Par delà les modèles libéraux et marxistes, Hitler a donc cru que la stratification poussée du travail allait détruire les vieilles barrières de classes dans les sociétés avancées pour favoriser, disait-il, la redistribution perpétuelle du pouvoir en société. Sa pensée voulait dépasser les perspectives institutionnaliste (libérale) et substantialiste (marxiste) au profit d'une optique interactionniste. Une optique politique élargie par Max Weber, qui détectait l'exercice du pouvoir à tous les échelons de la pyramide humaine (*supra*: 26).

Ce *Führerprinzip* (perspective dite personnaliste) ne remettait pas en cause la pyramide sociale traditionnelle (fondée sur l'inégalité naturelle) mais son échelle de valeurs: contre les modes ancien et moderne de domination, Hitler voulait faire du travail «la nouvelle noblesse»¹⁴. Il ne s'agissait ni de restaurer une aristocratie de privilège ou de naissance, ni d'instaurer une démocratie de classes ou de partis. Dans un esprit proche de Nietzsche, son souci était de garantir la reproduction perpétuelle d'une «aristocratie naturelle de talent». Une aristocratie nouvelle, fondée sur la culture des individus plutôt que sur les critères jugés périmés du rationalisme et du cléricisme¹⁵.

*Si le mot socialisme doit avoir un sens, expliquait le Führer lors du Congrès du N.S.D.A.P. en septembre 1933, il veut dire qu'on doit demander à chacun, avec une équité de fer, c'est-à-dire avec le discernement le plus profond, de contribuer à la prospérité de la collectivité en proportion de ses qualités innées, autrement dit de sa valeur*¹⁶

Enfin, c'est dans l'esprit de la *Plebiszitäre Führerdemokratie* (perspective collectiviste) que Hitler a cru que la politique devait s'ajuster aux intérêts non pas des classes patronales ou ouvrières, (dont les membres sont appelés à devenir minoritaires en société évoluée), mais bien des classes moyennes qui assurent l'offre de médiation entre les exigences de la gauche et de la droite classiques¹⁷.

Rappelons que, de l'avis des plus sérieux historiens, aucune de ces idées n'était personnelle à Hitler. «Le national-socialisme [...] était un hitlérisme» affirment Görlitz et Quint: «les deux sont identiques» confirment Heibert. L'action du N.S.D.A.P. s'est présentée comme un exercice d'application spatio-temporelle de ces idées sous l'égide de Hitler. Ces idées relevaient essentiellement de la R.C. germanique¹⁸.

4- Révolution Conservatrice et groulxisme.

Groulx partage avec Hitler le trait d'avoir été un brillant interprète de la R.C. d'Europe. C'est pourquoi son nom est attaché à l'idéologie québécoise de l'époque comme celui du Führer à celle du III^e Reich. Mais la comparaison s'arrête là. Hitler était avant tout un homme d'action. Groulx, pour sa

part, s'est fait un point d'honneur, à titre d'homme religieux, à poursuivre sa mission sacerdotale... même si d'aucuns ont songé à lui comme chef d'État.

Il serait vain de chercher chez les groulxistes des indices de la thèse de Schopenhauer selon laquelle l'humanité est mue par une volonté inhérente au mouvement de vie universel. Une «volonté de puissance» (Nietzsche) éprouvée de façon non pas discursive mais intuitive. Cette idée ne se trouve au Québec que sous les stéréotypes de la rhétorique catholique. Dans l'esprit québécois, cette volonté n'était pas d'origine terrestre mais d'origine céleste, au sens judéo-chrétien.

Mais que l'hitlérisme et le groulxisme aient été d'inspiration germanique ou catholique, cela ne modifie en rien les correspondances analogiques de leurs credos anti-modernes. Comme dans l'hitlérisme, on retrouve dans le groulxisme le souci du principe des nations, du principe des chefs et du principe du travail. Et, comme dans le National-Socialisme, cette trilogie de entraînent en collision directe avec les prémisses du positivisme logique.

Rompant avec les vieilles rengaines anti-modernistes, les acteurs du début du siècle (Bouchette, Asselin, Desjardins) ont tenu un langage typique de la R.C. lorsqu'ils ont lancé aux Québécois le défi de la modernisation. L'ultramontanisme bourassien a alors cédé à une sorte d'effluve gallicane. Au début des années' 20, Montpetit avait reconnu chez l'homme une faculté médiatrice entre son milieu physique et la métaphysique¹⁹. Et bien qu'il n'ait jamais été souverainiste, cette idée s'est traduite chez lui par un nationalisme étatiste. En attestent ses plaidoiries en faveur de l'interventionnisme d'État, d'un libéralisme constructif, de l'industrialisation et du statut non-confessionnel des H.E.C.²⁰.

Enfin, que le groulxisme se situât par-delà des nationalismes classique et romantique, sa conception organique du pouvoir politique en témoigne. Avec l'idée corporative, les cadres institutionnaliste et substantialiste ont cédé à une perspective élargie de la politique, où la pluralité volitive de la race devait avoir prise désormais. Axée sur l'adéquation du droit à l'*aura popularis*, en aucun cas la politique ne devait la trahir au profit d'une culture étrangère ou d'une classe particulière.

B) WELTANSCHAUUNG GERMANIQUE ET QUÉBÉCOISE.

S'il existe une parenté idéologique entre l'Allemagne et le Québec, leurs approches ontologiques révèlent un clivage d'autant plus articulé que son facteur causal remonte au XVI^e siècle. Il convient d'étudier ce clivage sous six angles distincts: théologique, philosophique, sociologique, politique, économique et juridique.

1- Religions nationale-socialiste et catholique.

Au plan théologique, l'Allemagne et le Québec accusaient une profonde divergence de vues. Sans doute, Québécois et Allemands partageaient-ils un même héritage religieux et culturel: le christianisme. C'est cette mystique qui a façonné l'esprit européen au Moyen-Âge. Cependant, la Renaissance a été l'occasion d'un premier acte d'indépendance dans l'Allemagne septentrionale. Le protestantisme a donné le coup d'envoi dans le I^{er} Reich à une reconquête toujours plus exigeante de sa foi originelle. Elle s'est d'abord traduite dans la germanisation du christianisme, puis dans un puissant renouveau paganiste, depuis Goethe et Schiller jusqu'à Wagner et Nietzsche.

Quant au Québec, jusqu'au XX^e siècle, il est resté figé dans la même culture religieuse. Aucune influence n'est venue entamer sa foi catholique: ni le protestantisme, ni les Révolutions occidentales, ni l'hégélianisme. Il est resté, dans l'esprit de ses élites, une société d'Ancien Régime, attachée aux cléricisme romain et à sa doctrine thomiste. Depuis la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV (1685), une fourche avait donc séparé les pistes respectives de l'Allemagne et de la Nouvelle-France: alors que la première s'affranchissait graduellement du catholicisme pour renouer avec une anticipation pré-socratique de l'Homme, la seconde s'enfermait dans la gnose scolastique.

Ce clivage explique pourquoi l'Allemagne s'est aliénée les sympathies québécoises lors de la parution de l'encyclique «Mit Brennender Sorge» (mars 1937). Certes, le christianisme devait demeurer la «base morale populaire» pour Hitler. Mais ce dernier voyait aussi dans les confessions protestantes et catholique des facteurs de division culturelle qu'il fallait réunir, selon lui, dans une sorte d'oecuménisme national, de manière à rompre les cadres étroits des statuts confessionnels²¹:

*L'unité des Allemands doit être garantie par une nouvelle conception du monde [weltanschauung] puisque le christianisme, sous sa forme actuelle, n'est plus à la hauteur des exigences qu'il faut maintenant imposer aux éléments qui assurent l'unité allemande.*²²

C'est dans cette optique que les Hitlériens ont projeté la fondation d'une *Église nationale germanique*. Une telle idée ne pouvait que répugner aux ecclésiastiques, au Québec comme en Allemagne. Mais, si le Saint-Siège a rabroué ce projet, c'est parce qu'il prétendait d'abord hisser la notion de race à un culte supérieur au catholicisme. Pie XI déclarait dans son encyclique:

*Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'État, ou la forme de l'État, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine – toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable – quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeur, même religieuses, et les divise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu: celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi.*²³

Des commentateurs estiment aujourd'hui que cette admonestation exprimait une condamnation formelle du National-Socialisme. Ce jugement est d'autant plus douteux qu'il s'appuie sur un texte falsifié après 1945. C'est ce qu'a mis à jour l'historien français Henri Fabre en 1995:

Tout d'abord, on remarque que ce best-seller papal est, à l'occasion, plus ou moins amputé. C'est le cas dans les commentaires des ADSS, effectués par les Jésuites, où tout le passage souligné par nous a disparu. Or, c'est justement là que Pie XI assure, à sa manière emberlificotée, que les détenteurs du pouvoir civil [...] jouent un rôle appréciable dans la mesure où ils ne chassent pas sur les terres de l'Église. La censure infligée à ce texte fon-

*damental en altère considérablement le sens. Ensuite, les interprétations de ce passage s'appuient sur le mot race et ils en font une condamnation du racisme alors que Pie XI stigmatise la divinisation de la race par un culte idolâtrique, ce qui signifie tout autre chose. Par la suite, le pape s'exprime à plusieurs reprises sur ce problème et nous constaterons de nouveau qu'il y a loin de son jugement à celui qu'on lui prête.*²⁴

Loin de nier la légitimité du racisme, la lettre apostolique n'exprimait donc qu'une opposition à un projet qui semblait trop hériter du protestantisme historique. Or, cette polémique était typique des confrontations entre l'Église romaine et les États depuis la Réforme. De nombreux pays, comme l'Angleterre et l'Écosse, avaient déjà instauré leurs propres églises nationales. En fait, *Mit brennender Sorge* relevait d'une fausse interprétation quant au sort réservé aux 45 millions de Catholiques allemands par Hitler²⁵. Les prélats germaniques, sur la demande desquels la lettre avait été rédigée, ont d'ailleurs vite compris cette erreur. En mars 1939, l'archevêque de Munich, M^{gr} Faulhaber, pouvait rassurer M^{gr} Pacelli, coauteur de la lettre et nouveau pape élu par le Sacré Collège:

*La croix gammée n'a pas été choisie par le Führer en opposition à la croix chrétienne, elle n'est pas non plus ressentie ainsi par le peuple et par les évêques qui arborent le drapeau à croix gammée les jours prescrits*²⁶

En 1933, Hitler avait déjà dicté la transcendance du N.S.D.A.P. en regard des religions chrétiennes: «Le protestant le plus croyant pourrait se trouver dans les rangs de notre mouvement à côté du catholique le plus convaincu sans jamais se trouver en conflit avec ses convictions religieuses»²⁷. En 1935, Goebbels avait précisé: «Le National-Socialisme [...] dans sa propre tolérance à l'égard des confessions, professe un idéalisme déiste et transcendantal qui prend naturellement sa source dans l'âme de la race»²⁸. Et, en 1940, Hitler confirmait M^{gr} Faulhaber au Führer de l'épiscopat, M^{gr} Bertram: «la volonté de l'Église de garder au peuple allemand son caractère catholique n'est pas en contradiction avec le programme du parti national-socialiste et me remplit d'une particulière satisfaction»²⁹. En conséquence, Pie XII reconnaîtra le National-Socialisme et dénoncera comme «excessive» la formule de Pie XI: «la Croix Gammée ennemie de la Croix du Christ»³⁰.

Fait notable, les grands dignitaires du III^e Reich, de Ribbentrop à Goering en passant par Ley et Himmler, – ainsi que les 690 hauts-fonctionnaires et les commandants S.S., – étaient tous des croyants à majorité protestante³¹. Aussi, l'assurance donnée à la cour vaticane par Hitler en 1940 ne soustrait rien au fait que le National-Socialisme portait le germe d'une religiosité nouvelle, plus proche du luthéranisme ou même du paganisme. Il suffit de remonter ses sources romantiques pour confirmer cette quête eschatologique d'une culture d'expérimentation.

2- Philosophies allemande et québécoise.

Le clivage théologique entre l'Allemagne et le Québec impliquait des incidences au plan philosophique. On peut les apprécier en récapitulant la genèse de leurs cosmogonies respectives.

Dès le III^e siècle, les théologiens s'étaient armés du néo-platonisme pour prescrire leurs ordonnances sur le Bien et le Mal (*supra*: p. 11). À la différence des Grecs qui vouaient une obéissance fraternelle à la Nature, le christianisme prétendait la maîtriser au nom de la Raison divine. L'arrimage de l'aristotéliscisme à l'aube du second millénaire n'a rien modifié à cette approche directoriale, puisque la scolastique autorise seulement l'adaptation du raisonnement scientifique à la Révélation. L'Église romaine est restée fidèle à cette tradition jusqu'au mitan du XX^e siècle³².

L'approche mécaniste de la Renaissance avait ébranlé les piliers de cet édifice au point de le ruiner en grande partie lors des révolutions modernes occidentales. Que cette approche se fût dessinée dans le classicisme, cela ne signifiait qu'une imitation servile du siècle de Périclès³³. Aux *Siècles des Ténèbres* dans lesquels l'Église avait fait régner "l'obscurité des superstitions chrétiennes", les Encyclopédistes ont opposé le «Siècle des Lumières», avec ses grands idéaux universels. Après tant d'attentats perpétrés sur la nature humaine au nom de la Raison divine, ils prétendaient dès lors calquer cette nature sur les équations de la Raison socratique.

Cette sublimation de l'Antiquité classique n'a cependant pas satisfait la profondeur d'esprit germanique. Certes, son romantisme a d'abord exalté au XVIII^e siècle l'univers des mythes et des mystères médiévaux – en réaction au monde factice des perfections classiques. Mais Kant a ouvert le XIX^e siècle à des horizons imperceptibles au christianisme et au nomologisme. De fait, avec sa «révolution copernicienne» (*supra*: p. 15), les données empiriques n'étaient plus les indicateurs décisifs de l'ontologie existentielle; c'était la forme subjective de l'esprit qui en constituait le fond. Autrement dit, l'humanité n'avait plus à soumettre un regard rationnel au monde du réel pour saisir son essence, puisque ce réel est d'abord décodé par le prisme de sa pensée.

Ainsi l'idéalisme allait opposer au matérialisme et au christianisme un concept alliant l'humain au divin. De Goethe et Hölderlin jusqu'à Fichte et Hegel, c'est en effet la reconquête d'une notion chère aux Grecs (que Socrate avait stigmatisée et que l'évangélisation avait éradiquée au I^{er} millénaire) selon laquelle la dynamique de l'Histoire est alimentée par une force transcendante aux hommes – par un Esprit universel divin^{*}. Dès lors, la liberté des individus devenait justiciable – non pas des droits de la Personne ni des droits de l'Église, (lesquels ont tous un rapport dérivé avec l'esprit d'abstraction), – mais bien de leur faculté à décrypter le phénomène esthétique de la Divinité. Dans l'expérience communautaire des hommes étaient ainsi conciliés le noumène et le phénomène, les mondes des poètes et des penseurs, de l'Orient et de l'Occident, de l'Homme et de Dieu.

De Fichte à Hegel (qui étaient comme Kant de confession luthérienne), on observe que la déification de l'humanité s'est opérée au détriment de l'individu pour l'assimiler à une personnalité supra-individuelle: l'État, l'Empire, le Reich. Nietzsche, – fils de pasteur prussien qui se voulait païen – a cependant remis en équilibre les perspectives personaliste et collectiviste du monde. Chez lui le divin et l'humain se confondaient dans la figure du «Surhomme», soit dans une caste d'individus aux dons exceptionnels, armés d'une haute conscience de leur mission universelle.

* Pour les Grecs, rappelons-le, c'est dans la nature que se révélait le divin. L'obéissance aux dieux signifiait pour eux une obéissance spontanée à la nature. Ne pouvant la penser qu'en fonction d'une destinée historique, la notion de liberté individuelle leur était donc étrangère.

Or, le National-Socialisme se voulait l'héritier direct de cette nouvelle cosmologie. La philosophie existentialiste, sur laquelle Heidegger a fondé son adhésion à Hitler, se réclamait de la détermination hégélienne de l'humanité comme développement de l'Esprit. Heidegger a raffiné la dialectique historique de Hegel. Selon lui, en stipulant une loi de la pensée comme causalité de l'Histoire, Hegel restait prisonnier du nomologisme. Plus essentiellement, il y a une indétermination de l'action humaine que ne peut casser aucun décret humain, – ni le socratisme, ni le christianisme et encore moins le positivisme. «Ainsi parlait Zarathoustra». Cette approche serrée de l'humanité, initiée par les Romantiques, est aujourd'hui appelée le *cercle herméneutique* ou le *tournant interprétatif*.

Cette ronde d'interprétations spatio-temporelles, qu'illustre d'ailleurs le symbole indo-européen de la svastika, était déjà vivante chez les Grecs. Heidegger reprenait explicitement l'approche antique – remise en honneur par Nietzsche, – du *Retour perpétuel*, soit la médiation cyclique du passé et de l'avenir dans l'actualité. Chez Heidegger comme pour les Hitlériens, cette notion primait sur la conception progressiste et linéaire de l'histoire (formulée par le messianisme judéo-chrétien et recyclée par les mythes de la raison moderne). Il y avait primauté et non opposition, car l'idéal christianiste était remplacé par la figure du Surhomme. Après la guerre, H.G. Gadamer a bien vu ce que cette inflexion de la dialectique hégélienne avait apporté aux sciences morales.

L'analytique heideggerienne de la temporalité du Dasein humain a montré de façon convaincante que comprendre n'est pas un mode de comportement du sujet parmi d'autres, mais le mode d'être du Dasein lui-même. C'est dans ce sens que le concept d'«herméneutique» est mis en oeuvre... Il ne faut voir là aucun arbitraire, aucune extrapolation artificielle d'un aspect unilatéral: C'est la nature même des choses qui fait que le mouvement de la compréhension soit englobant et universel.³⁴

Le Romantisme a ainsi édifié l'armature philosophique de la Révolution Conservatrice. Au XIX^e siècle cependant, le Québec était mal disposé à se nourrir des exégèses allemandes. Pour ses penseurs en effet, il ne pouvait être question de dépasser le vieux dualisme antique de l'âme et du corps, du divin et de l'humain, de l'infini et du fini. En vertu des dogmes canoniques, le sujet pensant

n'a aucun droit sur lui-même. Il doit se prosterner devant le droit divin, le Successeur de saint Pierre à Rome, les princes de l'Église apostolique... Ainsi parlait la scolastique.

À l'aube du XX^e siècle par contre, la R.C. a commencé à agir sur les penseurs québécois. Elle affleurait notamment dans les velléités d'indépendance envers l'Église. Par exemple, dans sa revue *L'Ordre*, Olivar Asselin ne craignait pas de s'attaquer aux esprits sclérosés du clergé, «aux fauteurs de troubles qui terrorisent les consciences en les faussant»... d'où l'inquisition du cardinal Villeneuve³⁵. Mais les exemples les plus remarquables se trouvent encore dans l'oeuvre de Lionel Groulx. Si en arrière-plan régnait toujours l'esprit le plus chrétien, maints propos à forte saveur nietzschéenne n'ouvraient pas moins la porte à une religiosité proche des Walkyries de Wagner.

*À des jeunes hommes et à des jeunes filles épris d'un idéal absolu, ambitieux de pousser jusqu'à l'ultime développement de leur personnalité, il serait montré que leur naissance dans un milieu et dans la foi catholique leur vaut cet incomparable privilège d'avoir devant les yeux, pour idéal moral, l'infinie perfection du Christ, et pour terme de leur développement spirituel, cette élévation de la personnalité qui peut faire d'eux, s'ils le veulent, des surhommes et des dieux.*³⁶

Les disciples de Groulx étaient à l'aise avec cet esprit typique à l'hitlérisme. La théorie raciale trouvait sa pleine expression dans la sociobiologie, soit dans l'union intime de la science et de la mystique. En 1935, André Laurendeau a invoqué ce mariage de la matière et de l'esprit au Québec:

*Les médecins, les hygiénistes, les gymnastes aideront à bâtir une race de beaux jeunes gens et de belles jeunes filles, forts et chastes, non pour montrer aux expositions internationales de curieux spécimens authentiques: afin que l'âme habite un corps mieux développé.*³⁷

La différence entre l'hitlérisme et le groulxisme demeure à l'effet que le premier tranchait nettement avec la métaphysique judéo-chrétienne. Heidegger a spécifié que la question de l'Être (l'Idée chez Platon, le Noumène chez Kant, le Moi chez Fichte, l'Esprit chez Hegel, le Surhomme chez Nietzsche), ne se prononçait plus sur l'existence de Dieu, «et cela non en raison d'une attitude d'indifférence mais parce qu'elle tient compte des limites qui sont fixées à la pensée en tant que pen-

sée»³⁸. Or, on ne peut douter que les élites clérico-québécoises étaient opposées à cette approche existentielle. Car Dieu vit dans l'Au-delà, le Christ est le témoignage de sa sagesse sur terre, et la foi en l'Église est la condition de la Rédemption. Ainsi parlait la doctrine catholique.

3- Sociologies allemande et québécoise.

L'idéalisme post-kantien avait inauguré la phénoménologie au début du XIX^e siècle. C'est dans le sillage de cette approche immédiate des faits que les adeptes des sciences naturelles ont fondé la sociologie. Une description systématique des rapports humains a alors corroboré la réalité des structures culturelles entre les communautés géopolitiques. Or, c'est sur la base de ces résultats d'analyse empirique (et non en fonction d'une approche ontologique commune) que les penseurs allemands et québécois ont sanctionné des conceptions du monde en corrélation. Leurs ensembles-clefs ont été les théories ethno-culturelle (volet structuraliste) et corporatistes (volet fonctionnaliste).

En conséquence de l'absorption hégélienne de l'Histoire par le divin, l'existentialisme allemand a sécularisé la notion chrétienne de «corpus mysticum» dans la notion mythique de la race. C'est dans cette notion que le mouvement romantique européen a trouvé au XIX^e siècle le fondement d'une Constitution universelle, non pas de celles qu'avaient imposées le Catholicisme au Moyen-Âge et le Rationalisme des Temps modernes, mais de celle qui respecte la dignité humaine dans ses essences pluri-culturelles. Aussi, en déclarant que «la découverte à notre époque de l'âme raciale constitue une révolution semblable à la découverte copernicienne il y a 400 ans»³⁹, l'idéologue officiel du N.S.D.A.P., Alfred Rosenberg, ne faisait que confirmer les résultats d'analyse sociologique effectuée dans l'optique phénoménologique post-kantienne. L'Allemagne n'a jamais réduit la notion de race à une donnée purement empirique. En portant cette accusation, l'Occident n'a fait que projeter sa propre obsession rationaliste sur son plus sérieux adversaire métaphysique.

La conscience de la race comme principe premier de l'existence ne découlait pas plus de la réflexion philosophique que de l'élaboration scientifique; elle surgissait des profondeurs de l'être. [...] La race dans l'idéologie nationale-

*socialiste ne représentait pas une catégorie purement biologique [...]; elle exprimait une réalité d'essence mystique*⁴⁰

Quant au Québec, contrairement à ce qu'accréditent nos penseurs actuels, son statut confessionnel ne l'a pas dérobé aux nouvelles idées d'Europe. Car c'est au rayonnement de la R.C. que ses élites clérico-nationales ont appréhendé son essence politique, non plus seulement dans sa dimension religieuse, mais dans toutes les facettes existentielles de sa race. «Le mot race, expliquait Groulx, représente un ensemble de faits physiques, mais il englobe aussi des amalgames de faits psychiques et de faits sociaux»⁴¹. De fait, pour l'école groulxiste, le mot race traduisait, selon l'analyste québécois J.P. Gaboury, «une collectivité unie par le sang et les idées»⁴².

L'hitlérisme et le groulxisme s'accordaient donc sur la *monade* qui structure l'humanité. Dans les deux cas, la race signifiait une communauté d'individus unis par une solidarité d'ordre mystique que devait respecter l'ordre politique. Là réside leur noeud de convergence. Encore ici, il n'y faut voir aucun artifice, aucune extrapolation arbitraire d'un mode existentiel réduit au choix individuel dans la modernité. Tout comme la substance est partie intégrante de l'existence dans l'ontologie allemande, la sociologie occidentale d'après-guerre a confirmé que c'est l'essence même des communautés humaines que d'être mythiques⁴³. Cette jonction universelle des dogmes religieux et de la raison pratique est la contribution première de la pensée germanique à l'oeuvre de la Cité internationale. Oeuvre dont le III^e Reich s'est voulu le pionnier mondial pour le III^e millénaire.

Selon nous, les Catholiques modernes auraient torts de croire que le groulxisme dérogeait à la théologie romaine avec sa nouvelle conception existentielle. Ce serait oublier que, avec sa propre récupération de la sociologie au XIX^e siècle, le Saint-Siège avait reconnu la «communauté naturelle des nations»⁴⁴. Fait notable, sachant même que son Église était loin d'avoir ménagé les cultures populaires depuis l'Antiquité, l'archevêque de Freiburg-im-breisgau ne rougissait pas de déclarer à la veille de la Seconde Guerre mondiale: «Nous n'avons jamais nié la loi de la race et du sang»⁴⁵.

4- Projets politiques hitlérien et groulxien.

Les analyses phénoménologiques allemande et québécoise convergeaient dans leurs résultats: les races sont des données naturelles dont la dominante sacrée requiert un nouvel ordre mondial.

En Allemagne, le N.S.D.A.P. n'a pas été le concepteur de ce postulat. Il a seulement glané des idées avancées en la matière depuis le XVI^e siècle. La trame idéologique du mouvement romantique peut se résumer comme suit: les Chrétiens doivent s'affranchir du droit romain (Luther). La dignité de l'individu réside dans la réalisation de son devoir envers l'État qui le sert en retour selon les impératifs de la Raison (Kant). L'État a pour mission de faire de l'individu une personne à part entière: il n'est pas une simple collection d'individus unis afin de protéger leurs biens; il est l'expression subjective de l'Esprit universel, dans lequel doit être spontanément absorbé l'esprit individuel (Fichte). On observe que ces idées-clés sont les pierres angulaires du National-Socialisme.

L'État n'est donc pas tant une arène de disputes parlementaires que le lieu de la réalisation divine (Hegel). Cette volonté de l'Histoire, loin d'être transcendante à l'individu, habite toutes les formes de vie (Schopenhauer). C'est aux personnes douées d'une volonté de puissance exceptionnelle que reviennent les rênes de l'État (Nietzsche). Ces chefs suprêmes ont pour mission d'organiser les sociétés selon leurs dispositions naturelles: le modèle prescrit est le corporatisme, – mixte d'autocratie et de démocratie, tel que formulé par les précurseurs du fonctionnalisme.

Si l'on excepte son dévouement inconditionnel pour la Papauté, rien dans le répertoire idéologique du Québec ne contrevenait à ces préceptes. Ses penseurs ont convenu que le pays ne pouvait sauvegarder son authenticité que sous le régime prescrit par la sociologie européenne. Comme en Allemagne (dont plusieurs pays sont de confession romaine), un lien mystique enjoignait tout Catholique à subordonner ses libertés au droit collectif, incarné par l'État. Le culte du chef d'État était en effet une pièce-maîtresse du système groulxien⁴⁶.

L'Allemagne et le Québec de l'entre-guerres étaient donc, pour une grande part, sur une même longueur d'onde idéologique. Comme dans l'Antiquité et le Moyen-Âge, tous deux cherchaient à confondre les sphères civiles et religieuses dans une cosmologie raciale au moyen du corporatisme d'État. Mais leur clivage au plan théologique devait fatalement les séparer sur la question du droit.

5- Droits communautaire et canonique.

Le rejet successif des humanismes post-socratiques a conduit l'Allemagne à repenser sa Constitution sous le rapport de l'ontologie existentielle plutôt que de l'éthique des sciences morales. Or, les implications juridiques de cette démarche entraient en collision latente avec les «impératifs catégoriques» de la Raison divine, mais de façon directe avec ceux de la Raison moderne.

Avec Kant, les Lumières avaient postulé des principes de normalisation sur la base d'un savoir extérieur à l'expérience historique. Au XX^e siècle, les héritiers allemands de cette méthode ont été les juristes de l'École de Francfort et du Cercle de Vienne. Par exemple, Hans Kelsen établissait «une stricte séparation entre le droit et la politique, l'être et le devoir, le droit naturel et le droit fixé positivement. Il négligeait souverainement le contexte politique et social du droit et de la loi pour s'inspirer rigoureusement des principes positivistes et formels»⁴⁷.

Alors qu'il fallait, selon Kelsen, procéder par une «dépolitisation systématique du droit», les existentialistes allemands (Scheler, Freyer, Heidegger) estimaient au contraire que ses sources devaient être induites politiquement de la «Volksgemeinschaft». Tout leur effort tentait ainsi d'illustrer «la proposition d'Aristote que la politique est elle-même philosophie première»⁴⁸ (*supra*: p. 9).

*Tous les systèmes de droit ont manqué leur but, écrivait en 1939 le juriste Hans Frank. [...] Ils n'étaient tous proprement que les applications d'un formalisme juridique de l'espace intellectuel sans lien avec le peuple. [...] Aujourd'hui la science du droit est libre. Son objectivité est identique à la subjectivité qui s'exprime par tous les compagnons du peuple. Aujourd'hui la science du droit est en mesure de se dire politique.*⁴⁹

Que le droit dût être codifié en fonction de l'esprit germanique, l'idée avait déjà été émise par les juristes romantiques, comme F.C. von Savigny. Max Weber y faisait référence dans sa théorie d'un «État de culture»⁵⁰. Mais c'est le juriste Karl Schmitt qui l'a systématisée sous Weimar. Selon Schmitt, en accord avec Hobbes, c'était l'autorité, non une morale décrétée par les sciences profanes ou religieuses, qui devait être fondement de légitimité⁵¹. Dans sa *Théologie politique* (1922) en effet, le théoricien du IIIe Reich stipulait que le clivage permanent entre le droit et le cas concret devait être comblé par la décision *ex nihilo* de la magistrature d'État.

Nombreux sont les juristes qui ont affiné cette thèse après 1933 (H. Krüger, O. Koellreuther, W. Sauer, W. Best, H. Lange)⁵². Selon eux, le préalable à la décision juridique devait être sa correspondance univoque avec la volonté populaire. Comme l'expliquait le juriste Ernst Forsthoff, «le caractère nouveau et distinctif de la constitution du Führer est qu'elle transcende la distinction démocratique entre gouvernants et gouvernés, au profit d'une entité unique en laquelle se fondent le Guide et ses fidèles»⁵³. Transcendance sanctionnée, comme on sait, par la *Plebiszitare Führerdemokratie* préconisée par Weber et ses héritiers⁵⁴.

*Ce que formulait le préalable à la loi NS était pour soi-même plutôt évident que surprenant ou même révolutionnaire. La théorie de ce qu'éprouve le peuple comme source de tout droit était la théorie de l'époque. La pensée de l'époque exigeait l'identité du principe populaire et du principe de direction (Führerprinzip). Elle exigeait qu'on établisse que le principe de direction soit la plus haute forme d'expression de la communauté populaire... Dans la dépendance réciproque du peuple au Führer et du Führer au peuple, la loi était aussi bien l'acte de direction qu'un acte de communauté, et la forme NS de l'État pouvait aussi bien être caractérisée comme la seule forme démocratique au monde*⁵⁵

Mais s'il y avait accord avec l'idée lockienne du consentement (*supra*: p. 14), le National-Socialisme n'entérinait pas pour autant des droits axés sur les libertés individuelles. Car, selon Hitler, *puisque l'État consiste ici dans la totalité de ses citoyens, [...] il n'est ni nécessaire ni possible de définir une sphère de liberté du citoyen individuel en dehors de l'État; en conséquence, il n'est ni nécessaire ni possible de protéger les "droits subjectifs" émanant d'une telle sphère de liberté par une*

*loi constitutionnelle*⁵⁶. Ceci convergeait avec l'esprit de Hegel et de Rousseau, selon lesquels l'État devait contraindre au droit chemin toute personne qui viole la volonté consensuelle (*supra*: p. 15).

Que Hitler trouvât contingente une garantie des droits individuels, c'est parce que la transcendance du droit constitutionnel représentait une mystique collective. De sa naissance à sa mort, tout Allemand appartenait *de facto* au corps sacré de la Nation. D'où l'idée d'assurer le caractère divin de la Loi fondamentale par la fondation d'une «Église nationale germanique»⁵⁷.

Une forte convergence nouait le groulxisme au droit hitlérien. Elle s'illustrait dans la contestation du droit constitutionnel canadien, en particulier l'A.A.N.B., considéré comme un article d'exportation britannique. Les groulxistes estimaient que cette Loi avait été viciée à l'origine par le positivisme de la Renaissance. À ce droit positif ils opposaient le droit naturel – dont l'Église s'était toujours portée garante (selon eux), – soit un droit conforme aux principes dégagés dans la nature.

Faire coïncider le droit avec la volonté populaire, telle était la clé de voûte de la Révolution Conservatrice. Le leitmotiv groulxiste, emprunté à Guizot et Maurras, «réconcilier le pays légal avec le pays réel», était le mot d'ordre gravé sur cette clé⁵⁸. Esdras Minville fustigeait la «contradiction entre les exigences fondamentales de la vocation humaine et l'ordre social et politique»⁵⁹. Loin de revendiquer aux personnes davantage de droits que ne leur en autorisait déjà le régime libéral, les stratèges québécois cherchaient à dégager une Loi susceptible d'assurer un maillage adéquat des principes de liberté individuelle et d'égalité collective. Sur ce thème précis, ils pouvaient citer le Führer:

*En elle-même, [l'idéologie du National-Socialisme] représente la conquête de l'individualisme, affirmait Hitler, -- non dans le sens d'amoindrir les facultés individuelles ou de paralyser l'initiative individuelle, mais dans le sens de placer l'intérêt de la communauté au-dessus de la liberté de l'individu. Les intérêts de la communauté deviennent le facteur régulateur et, si nécessaire, le facteur dominant*⁶⁰

Mais alors que la décision souveraine devait être un jugement existentiel dans le Reich, arrêté en fonction de l'intérêt public, la confession des élites québécoises les obligeait à croire que tout

jugement politique devait s'accorder au magistère catholique⁶¹. Alors que la téléologie collective codifiait la justice en Allemagne, la déontologie apostolique primait sur la finalité raciale au Québec. En cela, le Québec s'alignait davantage sur le droit romain d'Occident que sur l'Allemagne, puisqu'en société moderne le droit moral normatif prime aussi sur le droit naturel cognitif. De fait, dans la modernité prédomine le droit de la Raison individuelle, dans la tradition le droit de la Raison divine interprétée par l'Église. Ceci est, encore une fois, une mouture directe de l'Antiquité classique.

Cependant, le décalage entre le droit hitlérien et les conceptions goulxiennes était moins significatif que l'abîme qui les séparait du droit positiviste d'Occident. Sans doute, il y a un conflit entre le spirituel et le matériel dans la scolastique, – conflit résolu dans l'idéalisme allemand. Mais, comme dans le christianisme, le primat de l'un sur l'autre demeure conditionnelle à l'approche existentielle. Et, dans les deux cas, il y a refus de l'aliénation rationnelle par le processus d'objectivation cartésien dont procède le droit moderne occidental.

Il n'empêche que l'Église romaine n'autorisait la codification du droit naturel que si elle respectait ses ordonnances à la lettre. Un tel moralisme, parfois toléré avec impatience au Québec, était quasi insupportable aux Hitlériens, car ils estimaient n'avoir aucune leçon à recevoir sur le respect humain, ni des Églises, ni de l'Orient, ni de l'Occident. «Notre mouvement, affirmait Hitler, est exclusivement le culte du naturel et, pour cette raison, parce que naturel, voulu par Dieu»⁶².

Le Vatican tenait autant à son éthique normative que Hitler à son intuition cognitive. Par exemple, le Pape affirmait le droit à la vie et à l'indépendance de toutes les nations⁶³. Hitler souscrivait sans doute à ce postulat. De 1934 à 1939, sans accepter le *statu quo* territorial, il avait tout de même reconnu le droit à l'existence de la Pologne⁶⁴. Jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre, il avait invoqué ce droit dans ses efforts de révision du traité de Versailles⁶⁵. Mais l'attitude occidentale lui avait confirmé sa dominante stérile et abstraite. D'ailleurs, l'Histoire n'enseignait-elle pas la précarité des peuples, comme l'avait montré Spengler? C'est pourquoi la possibilité que le peuple d'Israël puisse disparaître a été posée en 1939 en cas d'échec de la politique germanique. En 1945,

face à l'embrasement du tissu patrimonial allemand, Hitler, au bord du suicide, s'est même résigné à l'idée que son peuple ne survive pas à la défaite finale⁶⁶.

C) ORIENTATIONS POLITIQUES DES IDÉOLOGIES.

1- Critique des idéologies.

Notre anthropologie a montré comment l'hitlérisme et le groulxisme ont emprunté un même corridor idéologique: la Révolution Conservatrice. Cependant, les experts sont aujourd'hui unanimes pour dissocier le National-Socialisme de l'évolution culturelle germanique. Leurs analyses ont atteint un telle dose de raffinement qu'elles ont dressé des cloisons formelles entre le «radicalisme» prétendu de l'hitlérisme et les canons de la Révolution Conservatrice⁶⁷. Par radicalisme on réfère: 1^o à la politique intérieure *répressive et totalitaire* d'Hitler, 2^o à sa «politique extérieure suicidaire», et 3^o à son *racisme biologique* qui aurait conduit au génocide des Juifs et des Tziganes⁶⁸. Eu égard à la constance dont elles font preuve aujourd'hui, ces allégations méritent une mise au point.

A) *Le totalitarisme.*

Que les experts aient associé le III^e Reich au totalitarisme, ceci s'explique par les confusions dont est embué ce concept. Les Romantiques allemands ont eux-mêmes contribué à ces confusions, tant les libéraux (Fichte) et les socialistes (Müller) que les conservateurs (Hegel), lesquels ont d'abord forgé le concept de *totalité*⁶⁹.

Le terme *totalitaire* signifie l'extension du domaine public à toutes les sphères d'activités sociales. C'est donc dire que toute morale est totalitaire dès qu'elle prétend au statut de Loi fondamentale. Mais elle n'est pas un totalitarisme pour autant. Si l'on en croit R. Aron (*supra*: p. 33), le totalita-

risme requiert des moyens d'application issus de la modernité: système de parti unique, monolithisme idéologique, centralisation des pouvoirs, étatisation sociale et terrorisme policier. De plus, le concept réfère au socialisme par opposition au libéralisme où les droits individuels priment sur les droits collectifs. Compte tenu de la variable collectiviste dans l'idéalisme, on comprend l'association facile de l'hitlérisme au totalitarisme. Comme le stipulait Hitler lui-même,

*La tâche n'est pas de protéger l'individu contre l'État; le National-Socialisme, au contraire, entreprend de défendre le peuple comme totalité contre l'individu, quand et partout où les intérêts de ce dernier ne sont pas en harmonie avec le bien commun*⁷⁰

Toutefois, – sans nier la nature englobante de l'État hegélo-hitlérien – le National-Socialisme n'était guère un totalitarisme au sens académique du terme. La preuve est qu'il ne remplit aucune des cinq conditions formelles posées par Raymond Aron:

1^o L'hitlérisme s'opposait à l'autorité de quelque parti que ce soit sur l'État. Le N.S.D.A.P. n'était pas mandaté en ce sens: il était une corporation subsidiaire de l'État au même titre que les autres. Le N.S.D.A.P. avait d'ailleurs peu d'affinités avec le parti moderne. Des six fonctions fondamentales au parti (*supra*: p. 44), une seule lui était reconnue: l'éducation et le recrutement du personnel d'État. Les autres fonctions étaient réparties au sein des autres organismes publics. Un fondateur du N.S.D.A.P., Gottfried Feder, avait d'ailleurs prévu que le parti disparaîtrait aussitôt que sa weltanschauung eût garanti la synthèse des lignes partisans dans l'esprit populaire: «Quand ce but sera atteint, concluait-il, le parti national-socialiste va se dissoudre automatiquement, car le National-Socialisme sera alors devenu la vie entière de la nation»⁷¹. Il y aurait alors adéquation entre le N.S.-D.A.P. (le mouvement), l'État (les corporations) et la nation (les citoyens).

2^o Le N.S.D.A.P. ne prétendait pas imposer un programme intangible à la manière d'un groupe parlementaire conventionnel. Son programme de 1920 n'avait rien de définitif pour Hitler⁷². Et, si l'on tient à prendre *Mein Kampf* comme sa plate-forme, on est bien obligé de reconnaître, avec Léon Dion, qu'il s'agissait plus d'un «panier d'idéologies multiples» qu'un «plan d'action précis»⁷³. Ce

que le N.S.D.A.P. entendait pratiquer, en revanche, est une «Weltanschauung»: une figure évolutive du monde, à la fois une et plurielle, pouvant embrasser un large éventail d'idées politiques selon la conjoncture⁷⁴. Cette absence de parti pris *a priori* explique pourquoi l'hitlérisme rassemblait en vrac les idées-forces des quatre grandes familles partisans sur l'échiquier politique (*supra*: p. 44). C'est cette ouverture d'esprit herméneutique qui était appelée à s'imposer aux citoyens, précisément pour éradiquer les allégeances exclusives à des dogmes partisans.

3⁰ L'hitlérisme s'opposait à la centralisation des pouvoirs. Rompant avec les notions institutionnaliste et substantialiste de la politique, c'était plutôt une dissémination des pouvoirs à tous les échelons sociaux que prônait le *Führerprinzip*: *Chaque Führer a autorité sur ses supérieurs et chacun est responsable devant ses supérieurs*⁷⁵. Dans le schéma weberien, quel que fût son grade dans la chaîne de commandement, l'individu n'exerçait son autorité qu'à l'instant où une décision s'imposait dans la dialectique historique, que ce fût à la base sociale (dans la cellule familiale) ou au sommet (dans le caucus national), en passant par les corps professionnels. Cela valait indépendamment du caractère public ou privé des relations. Hitler se gardait le droit de décider sur des questions d'intérêt national, et d'en référer à la population par plébiscite le cas échéant.

4⁰ L'hitlérisme s'opposait à l'étatisation de la société civile. Sans doute, les tenants S.A. du bolchevisme ont véhiculé l'idée d'un véritable collectivisme d'État. Mais les Hitlériens n'ont jamais préconisé une planification étatique de type soviétique. Leur souci était plutôt une combinaison d'appropriation publique et privée des modes de régulation sociale. «Le national-socialisme reconnaît comme un de ses principes la propriété privée et la place sous la protection de l'État» (G. Feder)⁷⁶. – L'initiative individuelle pouvait sans doute être freinée par l'appareil étatique, mais seulement sur la foi d'une médiation appropriée des droits de propriétés individuelle et collective.

5⁰ L'hitlérisme s'opposait-il au contrôle policier terroriste? Cette dernière condition au totalitarisme est tributaire des quatre conditions précédentes: tyrannie d'un parti et de son dogmatisme idéologique; centralisation des pouvoirs et planification tous azimuts de la société. Or, dans la

mesure où ces conditions ne s'appliquent pas strictement à l'hitlérisme, force est de reconnaître que la terreur policière n'était pas inhérente, en théorie, au système national-socialiste.

Il n'est nul besoin de souligner que le groulxisme s'objectait autant que l'hitlérisme au totalitarisme: les idées de la domination d'une idéologie partisane et de la rationalisation sociale centralisée étaient accueillies avec une égale répugnance. C'est d'ailleurs le motif pour lequel le groulxisme, tout comme l'hitlérisme, tenait le communisme pour ennemi mondial n° 1.

B) *Le militarisme.*

Alors que l'hitlérisme est taxé de totalitarisme en raison de son voisinage prétendu avec le stalinisme, sa réputation militariste repose sur son soi-disant ultra-nationalisme.

Les experts soulignent à juste titre la récurrence du thème de la guerre dans l'historiographie allemande. Elle est redevable à la fascination romantique pour Napoléon I^{er}, mais surtout à l'esprit de chevalerie médiéval et au prussianisme de Frédéric le Grand. Suite à l'effondrement du I^{er} Reich, – qui avait longtemps été un facteur d'unité en Europe, – l'Allemagne a vite repris conscience de son rôle originel. De fait, l'aventure napoléonienne avait causé une vive déception en Europe, de la Russie jusqu'en Espagne*. Aussi fût-ce J.G. Fichte qui, après la suppression définitive du Saint-Empire, prêcha pour repasser à l'Allemagne le flambeau de l'idéal européen (1807). Tous les Romantiques ont fait de cette idée leur cheval de bataille durant les guerres de libérations (1814).

Le pangermanisme médiéval a donc été remis en selle dès le XIX^e siècle: l'idée de réunification des pays germaniques (Jahn, List, Arndt) ou de conquête de l'Est (Grimm, Lagarde, Bernhardt) était

* Rappelons que les Bonaparte ont largement reproduit les valeurs les plus conservatrices de la monarchie d'Ancien Régime: coup d'État, code romain, royauté héréditaire, guerres dynastiques, impérialisme européen, etc.

ni plus ni moins le legs du I^{er} Reich. C'est encore Fichte qui fit la distinction célèbre entre la guerre dynastique, *stérile et condamnable*, et la guerre juste où une nation affirme son droit à l'existence. Favorable à un contrôle public de la culture, Fichte a même légitimé les transferts de populations (le "nettoyage ethnique") de manière à rendre possible la corrélation État-Société⁷⁷. C'est cette idée qui a inspiré la déportation forcée des Juifs durant la guerre... et des Allemands de l'Est après 1945.

Hegel a aussi avancé l'idée d'un État supranational. Poursuivant la dialectique historique de l'Esprit, cet État serait appelé à la domination mondiale par son pouvoir d'influence temporel. C'est ainsi qu'au début du XIX^e siècle perçait déjà l'idée fédérative des États-Unis d'Europe en opposition à l'idée franco-britannique de la S.D.N.⁷⁸. Pour la réalisation de ce nouvel Empire européen, croyait Hegel, comme la Grèce dans l'Antiquité pré-chrétienne, l'Allemagne était toute désignée en tant que «Centre sacré du monde», médiatrice du mysticisme d'Orient et du rationalisme d'Occident.

Or, tous les Révolutionnaires Conservateurs se sont drapés des idéaux romantiques sous Weimar. Autant chez les poètes (George, Jünger, Benn) que chez les philosophes (Spengler, Natorp, Eucken) était sanctifiée l'idée d'une «guerre sainte» qui briserait enfin les «chaînes du servage» occidental⁷⁹. Mais on honorait d'emblée l'idéal d'«une paix universelle dans l'Harmonie retrouvée» (Jünger)⁸⁰. Après la Rome païenne et la Rome chrétienne, Moeller van den Bruck ne voulait-il pas faire de Berlin, dans le Reich de 1000 ans, la *III^e Rome germanique* (supra : p. 78)? «L'idée de paix éternelle [...] est, bien entendu, identique à l'idée du III^e Reich», convenait Hitler⁸¹.

L'opinion voulant que la politique d'apaisement des Nationaux-Socialistes en 1934-1937 n'ait jamais été que de la «démagogie crapuleuse» n'est certes pas exacte. Comment avaliser pareille opinion, sachant que la S.D.N. a balayé toutes offres de renégociation du diktat de Versailles? Les historiens n'ont pas vraiment prouvé que la pensée de Hitler trahissait la volonté d'une «guerre totale». Même après les refus de négocier, l'ancien caporal aurait-t-il vraiment cherché une réédition de la Grande Guerre? La réponse affirmative, véhiculée par la propagande d'après 1945, était sûrement excessive. «L'homme qu'on accusa plus tard d'avoir arrêté dans tous ses détails un complot contre la

paix mondiale ne se fixait en réalité que des objectifs très lointains et ne détestait rien tant qu'un plan bien calculé et soupesé»⁸². Les minutieuses analyses historiques ont démontré que, tant au point de vue moral que matériel, le III^e Reich n'a jamais été prêt à la guerre contre l'Occident, ni contre la France ni contre le Royaume-Uni⁸³. En fait, les paramètres de la politique étrangère hitlérienne favorisaient toujours un équilibre pragmatique entre un militarisme et un pacifisme de principes:

*Une politique fondamentalement belliqueuse, du fait qu'elle conduirait à la lente saignée des parties les meilleures, les plus précieuses d'un peuple, serait aussi nuisible et dévastatrice qu'une politique fondamentalement pacifique, qui entraînerait comme conséquence l'émigration, la limitation des naissances, et donc l'abaissement de l'ensemble des valeurs d'un peuple. La politique doit plutôt choisir sans cesse les armes de sa lutte afin de servir la vie au suprême degré. Car on ne fait pas de politique afin de mourir, mais parfois on ne peut que faire mourir des hommes pour qu'un peuple puisse vivre.*⁸⁴

Il y avait sans doute des objectifs expansionnistes dans les grandes lignes politiques esquissées dans *Mein Kampf* (1925). Mais cet expansionnisme, qui ne doit pas être confondu avec une volonté militariste – sinon dans son projet contre l'U.R.S.S. – se bornait aux territoires à majorité germanique (La Sarre, Autriche, Sudètes, Prusse, Schleswig, Memel). Hitler souhaitait régler les clauses les plus irritantes du Traité de Versailles par le dialogue. En effet, jusqu'en 1940, c'est en vain qu'il a fait valoir une politique de non-agression par ses multiples appels à l'Angleterre⁸⁵.

Quant à l'idéologie québécoise, on ne peut dire qu'elle faisait dans la dentelle. Son militantisme la colorait d'un ton très combatif (*supra*: p. 86). Un J.-L. Gagnon allait jusqu'à affirmer que «la guerre est à l'homme ce que la maternité est à la femme: un parachèvement de l'Être»⁸⁶. Groulx n'avait pas non plus une réputation de pacifiste bêlant. «Si l'abbé Groulx est historien, notait *Le Devoir* en 1933, il est aussi un soldat»⁸⁷. André Laurendeau affirmait la légitimité d'une réannexion des territoires franco-canadiens au Québec – sans toutefois parler de moyens militaires. Mais si l'on sonde l'opinion vaticane sur le droit militaire, position que partageait forcément le Québec, on observe qu'elle n'était guère éloignée des principes admis par le National-Socialisme.

D'abord, de façon officielle, l'Église apostolique romaine se méfiait de la S.D.N. qu'elle jugeait inféodée aux empires d'Occident⁸⁸. C'était la carte fédéraliste allemande qui offrait, selon elle, le meilleur atout pour la *Communauté organique des peuples*⁸⁹. Ce peu d'allant pour l'idéologie occidentale s'illustrait aussi dans sa dénonciation des causes de guerre latente contenues dans le traité de 1919⁹⁰. Durant son règne (1922-1939), Pie XI ne manquait aucune occasion pour dénoncer «la paix de Versailles»⁹¹. De plus, en accord avec la pensée fichtéenne, le catholicisme avait toujours fait une distinction nette entre la guerre d'agression injuste et la guerre juste⁹². Et, bien entendu, le critère de justice résidait dans la légitimité d'une cause honorable et supérieure, sous l'oeil de Dieu.

Qu'on en déduise que l'Église romaine prenait ainsi le contre-pied des vues hitlériennes, sa condamnation du «nazisme» après 1945 n'y autorise certainement pas. Le fait est largement attesté que le Vatican portait peu d'estime aux démocraties libérales. Pie XII, qui a longtemps occupé les nonciatures de Bavière et de Berlin, réservait davantage ses prières à la cause germanique. Ce fait est consigné, notamment, dans cette déclaration de l'archevêque de Freiburg-im-Breisgau en 1939:

*J'ai appris à connaître le Pape Pie XII, véritable ami de l'Allemagne et du peuple allemand. Il m'a dit à moi-même combien il appréciait la culture allemande, l'esprit d'initiative de sa race et sa musique. On ne peut affirmer que le Pape réserve toutes ses sympathies aux pays démocratiques*⁹³

C) *Le racisme.*

Il n'est pas vrai que la conception raciale de la R.C. reposait sur une haine systématique des étrangers. L'hitlérisme et le grouwisme n'étaient pas un nouveau catéchisme pour lequel tout *non-aryen* aurait été exclu de l'humanité. Si la sociobiologie postulait la réalité des races, le racisme était compris comme une théorie qui accepte d'arrimer les lois aux cadres culturels de l'humanité. C'était la thèse centrale des Révolutionnaires-Conservateurs (*supra*: pp. 62-63).

Il est aussi injuste de dire que le but ultime du National-Socialisme était de soumettre les *ruces inférieures* à une sorte de Code Romain – napoléonien ou stalinien. Que Hitler proclamât la supériorité de la race aryenne, cela marquait simplement la réalité d'une réelle influence européenne. La prééminence culturelle germanique était largement reconnue dans le monde, même chez les Juifs. Comme l'a noté le politologue Léon Dion, *beaucoup de Juifs étaient persuadés de la supériorité raciale allemande et étaient prêts à accepter un statut inférieur pourvu qu'on leur permit de vivre dans le Grand Reich*⁹⁴. Quant à la thèse voulant que la France fût l'*ennemie héréditaire* de l'Allemagne, elle ne détonnait pas par rapport aux tirades de la fin du XVII^e ou du début du XIX^e siècle, alors que la France pratiquait une politique de guerre dévastatrice. Elle traduisait une opinion largement répandue en Allemagne, suite aux affronts-chocs des années' 20.

Le cas des Juifs était particulier: il s'agissait d'un peuple apatride parmi les nations, qui savait orienter dans ses intérêts les politiques publiques. Il est vrai que le racisme a alors récupéré de façon quasi-linéaire la haine des Juifs issue de l'antijudaïsme antique et médiéval. Or, c'est précisément en raison de ses dimensions séculaire et religieuse que l'antisémitisme ne peut être rattaché exclusivement à la R.C. d'Europe. L'antisémitisme se retrouvait dans toutes les classes sociales et les idéologies politiques⁹⁵. Un libéral ou un marxiste de conviction pouvait difficilement s'affirmer raciste: par contre, un Chrétien – libéral ou marxiste d'opinion – pouvait aisément s'afficher antisémite.

Ceci conduit à deux constats.

Primo, force est de constater que les antisémitismes hitlérien-groulxien et révolutionnaire-conservateur n'accusaient aucune différence fondamentale *a priori*. Dans l'un et l'autre primait le même plaidoyer: aux valeurs culturelles des peuples (principe des nationalités), des hommes (principe des personnalités) et du travail (principe de l'histoire), on estimait que les Juifs avaient tout intérêt à opposer le nihilisme du libéralisme ou du communisme orthodoxes. Du point de vue de la Révolution Conservatrice, en effet, ces idéologies dissolvent les communautés par la dénationalisation,

nivellent les personnes par la démocratisation et hypothèquent l'avenir par l'exploitation du travail⁹⁶. Cette opinion était courante dans la chrétienté bien avant le XIX^e siècle⁹⁷.

Deuzio, l'antijudaïsme médiéval et l'antisémitisme moderne ne révélèrent pas davantage de différence *a priori*. Dans la R.C., le racisme était de nature mystique. Or, dans la mesure où le trait fondamental des Juifs était leur religion, le conflit qui les opposait naguère à la chrétienté était de même nature que celui qui les confrontait alors aux cultures aryennes. Entre les mesures prônées *a priori* par les Hitléristes, les Groulxistes et des théologiens catholiques officiels (*supra*: pp. 23, 24, 86 et 87), on n'observe aucune dissension significative. Aussi, même si l'antisémitisme québécois se bornait aux prescriptions de la doctrine thomiste, il n'éliminait pas un certain racisme mystique.

Il importe cependant de souligner une nuance entre l'antijudaïsme et l'antisémitisme. Plutôt indifférent envers leur historicité, leur psychologie sociale, leurs origines culturelles, l'antijudaïsme stigmatise essentiellement l'étiquette judaïque. Mais l'antisémitisme est une notion plus achevée en ce qu'il revêt toute la dimension phénoménologique des Juifs. Pour le pédagogue Ernst Kriek en effet (devenu recteur de l'Université de Heidelberg sous Hitler), l'expression concrète de la race signifiait un «type total d'existence et de conduite dans un homme»⁹⁸. Cette nuance explique certaines contradictions dans l'esprit catholique d'avant-guerre. Bien que les Juifs fussent considérés, autant par les Chrétiens que par les Hitlériens, comme des *non-aryens* avec qui les «mariages mixtes» étaient sacrilèges, les Juifs baptisés jouissaient parfois de certains passe-droits au regard des Catholiques⁹⁹.

Au plan théorique, on ne peut donc vraiment dissocier le racisme hitlérien du racisme professé par la Révolution Conservatrice, ni dissocier l'antisémitisme hitlérien de celui qui avait cours dans la chrétienté*. En l'occurrence, on ne peut dire qu'il y a eu rapport explicite de cause à effet entre l'hitlérisme et l'extermination des Juifs. Jusqu'à aujourd'hui, aucun historien n'a pu faire la

* *Mit Bremender Sorge* avait en effet repris plusieurs termes de l'antijudaïsme traditionnel en 1937. Et pourtant, les historiens n'y retrouvent l'expression d'aucune hostilité envers le IIIe Reich, – ni envers les lois de Nuremberg, ni envers les camps de concentration¹⁰⁰.

Preuve que Hitler a bien eu pour objectif politique le génocide juif¹⁰¹. Force est de constater qu'il n'existe aucun témoignage en ce sens, du moins jusqu'en 1939. En effet, dans l'escalade des menaces d'agressions adressées contre l'Allemagne à partir de 1938, celles-ci furent interprétées, à tort ou à raison, comme des initiatives juives pour infléchir les empires d'Occident à la guerre. Le 30 janvier 1939, dans un discours prononcé au Reichstag, Hitler déclara cette terrible prédiction:

*Aujourd'hui, je serai encore prophète: si la finance juive internationale en Europe et hors d'Europe devait parvenir encore une fois à précipiter les peuples dans une guerre mondiale, alors le résultat ne serait pas la bolchevisation du monde, donc la victoire du judaïsme, au contraire ce serait l'anéantissement de la race juive en Europe.*¹⁰²

Si cet avertissement fut maintes fois répété avant la guerre, il reste que l'intention de détruire la diaspora juive est absente dans tout corpus antérieur à 1939. Il est donc abusif de présenter l'idée d'exterminer le peuple juif comme partie intégrante du National-Socialisme. Cette idée est née dans la conjoncture de la Deuxième Guerre mondiale et ne peut être saisie comme le corollaire d'un système de pensée, fût-il une *Weltanschauung*. Sinon, ce serait banaliser l'Holocauste comme une décision déterminée par des paramètres idéologiques précis et criminaliser une idéologie que partageait une bonne partie de l'humanité. En ce cas, l'imputabilité de la «Shoah» tomberait sur toute l'élite allemande au premier degré, sur la majorité des pays d'Europe au second degré, et sur une grande partie de la chrétienté au troisième degré. Par conséquent, aucune nation d'Europe ayant participé de près ou de loin à l'Holocauste n'échapperait à la sentence de culpabilité... sauf les Juifs.

2- Idéologies de droite et de gauche.

La couleur idéologique de l'hitlérisme faisait déjà l'objet d'une polémique à l'époque trouble de Weimar¹⁰³. Cette controverse n'est pas close aujourd'hui et continue de nourrir les gloses stériles entre tenants de la gauche et de la droite.

Au Québec par contre, il y a longtemps que les jurés ont porté un verdict. Ils opposent la *Révolution tranquille* des années' 60 à l'obscurantisme d'une société totalement encadrée par les organisations catholiques. Et le groulxisme n'aurait fait qu'accentuer l'ombre de ce césarisme médiéval.

Le jugement qui s'impose ici ne saurait satisfaire aucun parti pris idéologique. Car le substrat de l'hitlérisme et du groulxisme réside précisément dans le dépassement de la dialectique gauche-droite. En ce sens, ils étaient des pensées politiques centristes¹⁰⁴. Cet arc-en-ciel idéologique corrobore le *parti* corporatif qui entend transcender les conflits de classe et de parti par l'arbitrage étatique. Il s'accorde aussi bien avec le *parti* culturel, qui cherche à fusionner ces mêmes forces par l'affirmation d'une identité nationale inscrite dans la trame historique.

Loin d'être une invention-type du XX^e siècle, la symbiose nationale-socialiste a été le produit d'une longue maturation politique. Dans toute l'histoire culturelle germanique se distingue un fil conducteur entre le libéralisme des Fichte, Arndt, Wagner, le socialisme des Müller, Lueger, Schönerer, et le conservatisme des Arnim, Langbehn, Treitschke¹⁰⁵. Commun à tous ces penseurs, les historiens conviennent que l'antijudaïsme s'est mué en antisémitisme, à égale intensité, dans tous les vecteurs idéologiques du XIX^e siècle: dans le conservatisme comme dans le libéralisme et le socialisme¹⁰⁶. La contradiction des termes qui ont fusionné ces vecteurs, – tels que «Révolution Conservatrice», «Socialisme Conservateur» ou «National-Socialisme» – illustre d'ailleurs que leur équilibre tenait sur un maillage complexe des lignes partisans dans l'actualité.

Que le Québec ait concocté un système de politique médiatrice, la nature de son nationalisme et de son corporatisme en fait foi. Son idéologie est née elle aussi d'une lente conjonction de facteurs antinomiques. Les carrières d'un Louis-Joseph Papineau, d'un Louis-Hyppolite Lafontaine ou d'un Antoine-Aimé Dorion accèdent à une conversion, au moins partielle, de la tradition cléricalo-nationale à la modernité¹⁰⁷. Cette évolution a coïncidé avec celle de l'Église qui, à la suite de la révolution romantique (1830), s'est laissée infiltrer par un certain modernisme. Après 1890, les encycliques ont engagé le Québec dans une symbiose de ces contradictions à l'aube du XX^e siècle¹⁰⁸.

Il est notable que le groulxisme a continué à faire école dans les années' 50, notamment dans l'Alliance laurentienne, sous les plumes de disciples comme Michel Brunet et André Laurendeau. Ceux-ci ont pavé la voie de la Révolution tranquille en affichant une position résolument centriste contre le régime conservateur de Duplessis¹⁰⁹.

D) CONCLUSION.

De ce chapitre, on peut tirer ces quelques lignes directrices.

L'hitlérisme et le groulxisme confluent au même point de rencontre que l'Antiquité et le Moyen-Âge. Refusant le rétrécissement ontologique de l'être humain à un *animal rationale*, leur mérite est d'avoir conservé la relation entre l'esprit et la matière. C'est là une disparité fondamentale avec l'approche des idéologies modernes. En effet, toute question métaphysique est reléguée dans la sphère individuelle dans ces systèmes. Loin d'être originelle, la relation existentielle entre l'être et son milieu n'y repose que sur des certitudes scientifiques, jamais sur un acte de foi.

La chrétienté médiévale et la modernité occidentale partagent cependant un même héritage méthodologique: le socratisme. C'est en vertu d'une rationalisation du monde réel que ces deux périodes ont cautionné les morales respectives de la divinité et de l'individu. Aux penseurs de la R.C., cet héritage est apparu contre-nature. L'écartèlement *objectif* de la nature humaine par le chevalet de la Raison constituait ni plus ni moins, à leurs yeux, un viol de la Pensée. À l'ontologie statique du catholicisme et du classicisme, la philosophie allemande a substitué une dialectique ontologique dans laquelle l'humanité est réfléchi en fonction du continuum espace-temps.

Si les pensées allemande et québécoise étaient de résurgences théologiques distinctes, la sociobiologie les a réunies au plan des idées politiques. À l'humanité sevrée de toute quiddité historique, chacune a substitué la diversité ethno-culturelle dans leurs schémas de pensée. Au dualisme

idéologique fécondé par le nominalisme, elles ont opposé un corporatisme adapté aux réalités modernes. Leur clivage idéologique est celui-là même qui distingue l'hégélianisme du néo-thomisme. L'un pense le divin comme réalisation du destin : l'essence est fonction de l'existence. L'autre pense le destin en soumission au Vicaire du Christ : l'essence précède l'existence. Mais ce clivage a entraîné peu de dissensions quant à leurs prescriptions politiques.

Il appert finalement que Hitler ne trahissait pas les penseurs de la Révolution Conservatrice allemande. Et dans la mesure où elle est une variante américaine de la R.C., l'idéologie québécoise ne détonait pas vraiment par rapport au National-Socialisme. Elle rejetait autant l'extrême droite (autoritarisme conservateur) que l'extrême gauche (totalitarisme communiste). De même, son antisemitisme n'était pas davantage un matérialisme ethnique : il affirmait l'appréciation philosophique, empiriquement établie par l'anthropologie sociale – d'une relation mystique entre les cultures et les communautés d'origines distinctes, et la volonté d'y arrimer sa politique. Soulignons que la *Shoah* est un fait *historique* – déterminé par la conjoncture de la guerre (décembre 1941) – et non pas précisément la réalisation des thèses *idéologiques* du National-Socialisme. Autant les massacres des Juifs au Moyen-Âge ne peuvent être imputés au thomisme, autant l'extermination a été un produit résiduel et non intentionnel de l'hilérisme, – comme théorie politique *stricto sensu*.

NOTES DU CHAPITRE VII :

- 1 Martin HEIDEGGER, «Le mot de Nietzsche "Dieu est mort"» dans : *Chemins qui ne mènent nulle part*. Paris, Gallimard, 1962, p. 322.
- 2 Georges LAVAU et Olivier DUHAMEL, «La démocratie» dans Madeline GRAWITZ et Jean LECA, *Traité de science politique, tome I. La science politique, science sociale. L'ordre politique*. Paris, P.U.F., 1985, p. 68.
- 3 Hans-Georg GADAMER, *Être et méthode*. Paris, Seuil, 1976, p. 118.
- 4 Gilbert MERLJO, «La "Révolution conservatrice" contre révolution ou révolution d'un autre type?», dans : Manfred GANGL et Hélène ROUSSEL, *Les intellectuels et l'État sous la République de Weimar*. Rennes, Centre de recherche Philia, 1993, p. 41.
- 5 Hans FRYER cite par Horst MOLLER, «La prise de pouvoir par les National-Socialistes – Une "révolution"», dans Louis DUPÉUX (dir.), *La révolution conservatrice sous la République de Weimar*. Paris, Kimé, 1992, p. 410. Ernst JÜNGER, *Le Travailleur*. Christian Bourgeois Éditeur, pp. 84-85.
- 6 Zeev STERNHELL, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*. Paris, Seuil, 1993, p. 41.
- 7 Pierre MILZA, *Les fascistes*. Paris, Seuil, 1991, pp. 51-65, 227-260 et 331-373.

- 8 Denis GOEDEL. «"Révolution conservatrice" et national-socialisme: la partie et le reste ou la crise des principes», dans Louis DUPEUX, op. cit., p. 430
9. Eberhard JÄCKEL. *Hitler idéologue*. Paris, Calmann-Lévy, 1973, pp. 140 et 144.
10. Adolf HITLER cité par Eberhard JÄCKEL, ibid. pp. 128 et 144.
11. Nietzsche a repris cette idée de Schopenhauer comme critère de valeur au Surhomme. Dans la *Volonté de puissance*, il disait: «J'estime l'homme d'après la puissance et la plénitude de son vouloir». Friedrich NIETZSCHE cité par Richard Wolin, *La politique de l'Être: la pensée politique de Martin Heidegger*. Paris, Kimé, 1992, p. 71.
12. Alfred WAHL. *Cultures et mentalités en Allemagne. 1918-1960*. Paris, Sedes, p. 140.
13. «Il n'est pas sans intérêt de rappeler que cette formule [...] paraît bien être une création de La Fayette — lequel fut l'inventeur, comme on sait, en 1789, de cette milice bourgeoise, dite "garde nationale" dont la fonction très précise était de tenir en respect les démunis et de les dissuader, sous la menace de fusils et de canons, de toute entreprise susceptible de compromettre les privilèges des possédants». Henri GUILLEMIN, *L'affaire Jésus*. Paris, Seuil, 1992, p. 114, note 1.
14. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. *Adolf Hitler*. Paris, Presses Pocket, 1962, p. 390
15. Adolf HITLER cité par Léon DION, *La révolution allemande du XX^e siècle: l'idéologie politique du national-socialisme*. Sainte-Foy, Thèse de doctorat, Université Laval, 1954, p. 352. Il va sans dire que les penseurs québécois nourrissent la même ambition, en dépit de quelques velléités monarchistes. André-J. BELANGER, *L'apolitisme des idéologies québécoises*. Sainte-Foy, Université Laval, 1972, pp. 96, 148, etc. Henri BOURASSA cité par Fernand DUMONT, «Du début du siècle à la crise de 1929: un espace idéologique», dans Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMINY, *Idéologies au Canada français, 1900-1929*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 12.
16. Adolf HITLER cité par Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT, op. cit., p. 400
17. Jean AMSLER, *Hitler*. Paris, Seuil, 1960, p. 90
18. Eberhard JACKEL, op. cit., p. 11. Notons que A. Molher, qui a remis en honneur le vocable *révolutionnaire-conservateur* dans sa thèse doctorale de 1949, avait soutenu une identité idéologique entre la R.C. et le National-Socialisme. Mais, sous la pression des études récentes, l'auteur a abjuré sa thèse. Armin MOHLER, «L'ouvrage *La révolution conservatrice en Allemagne* trente ans après», dans Louis Dupeux, op. cit., p. 195
19. Peter SOUTHAM, «La pensée sociale d'Édouard Montpetit», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, *Idéologies au Canada français 1930-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 319
20. Ibid. pp. 321, 337 et 339. Donald SMITH, «L'Action française, 1917-1921», dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMINY, op. cit., pp. 363 et 364
21. Henri FABRE, *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme: les outrages à la vertu*. Bruxelles, Espaces de Libertés, 1995, p. 50.
22. Adolf HITLER cité par Léon DION, op. cit., p. 529.
23. PIE XI cité par Henri FABRE, op. cit., p. 105
24. Henri FABRE, ibid. pp. 104-105.
25. Mgr Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, *Pie XII devant l'Histoire*. Paris, Laffont (Jouir), 1972, p. 120.
26. M^{re} FAULHABER cité par Henri FABRE, op. cit., p. 118.
27. Adolf HITLER cité par Henri FABRE, ibid. p. 50
28. Joseph Paul GOEBBELS cité par Henri FABRE, ibid. p. 53.
29. Adolf HITLER cité par Henri FABRE, ibid. p. 124. La citation a été réaccordée dans son intégralité d'origine. Voir aussi M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 133.

- 30 Ibid. p. 122
- 31 Henri FABRE. op. cit., pp. 52-53, 55 et 56-57.
- 32 Henri GUILLEMIN. *Malheureuse Église*. Paris. Seuil. 1992. p. 79
- 33 Régine PERNOUD. *Pour en finir avec le Moyen-Âge*. Paris. Seuil. 1977. p. 141.
- 34 Hans-Georg GADAMER. op. cit., p. 10.
- 35 Paul LAROCQUE. «L'Ordre». 1934-1935». dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-PAUL MONTMINY. op. cit., p. 181
- 36 Lionel GROULX. *Orientations*. Montréal. Zodiaque. 1935. p. 113
- 37 André LAURENDEAU. *Notre nationalisme*. op. cit., p. 48. Lionel Groulx écrivait aussi: «Le corps sculpte l'âme: il faut se tenir comme l'on veut penser et agir»
Lionel GROULX. *Directives*. op. cit., pp. 225-227. Rappelons encore qu'André Laurendeau a répudié cet esprit hitlérien après la guerre.
- 38 Martin HEIDEGGER. *Lettre sur l'humanisme*. Paris. Montaigne. 1957. pp. 129-133
- 39 Alfred ROSENBERG cité par Léon DION. op. cit., p. 220.
- 40 Léon DION. ibid. p. 138
- 41 Lionel GROULX. *La naissance d'une race*. Montréal. Granger. 1938. p. 74.
- 42 Jean-Pierre GABOURY. *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*. Ottawa. Presses de l'Université d'Ottawa. 1970. p. 31
- 43 Philippe BRAUD. *La vie politique*. Paris. P.U.F., 1985. pp. 34 à 39 Michel MAFFESOLI. *Essais sur la violence: banale et fondatrice*. Paris. Mendiants. 1989
p. 103 etc
- 44 Paul DUCLOS. *Le Vatican et la Seconde Guerre mondiale*. Paris. A. Pedone. 1955. pp. 71 à 73
- 45 L'Archevêque de Freiburg-im-Breisgau cité par Henri FABRE. op. cit., p. 118
- 46 André-J. BELANGER. *Lionel Groulx et le Culte du Chef*. Le Jour. 30 janvier 1975. p. 1
- 47 Peter REICHEL. *La fascination du nazisme*. Paris. Odile Jacob. 1993. pp. 67-68
- 48 André DOREMUS. «Esquisse pour une mise en perspective des rapports entre Carl Schmitt et le régime hitlérien». dans Louis DUPEUX. op. cit., p. 304
- 49 Hans FRANK cité par André DOREMUS. ibid. p. 301
- 50 André GISSELBRECHT. «Le sort tragique des "seniors" de Weimar: les républicains par raison». dans Manfred GANGL et Hélène ROUSSEL. op. cit. p. 32
- 51 Karl SCHMITT. *Théologie politique*. Paris. Gallimard. 1922. c1988. p. 15.
- 52 Karl Dietrich BRACHER. *La dictature allemande. naissance, structure et conséquence du National-Socialisme*. Toulouse. Privat. 1980. p. 456
- 53 Ernst FORSTHOFF cité par Karl Dietrich BRACHER. ibid. p. 457
- 54 André GISSELBRECHT. «Le sort tragique des "seniors" de Weimar: les républicains par raison». dans Manfred GANGL et Hélène ROUSSEL. op. cit. p. 33
- 55 J. GERNHUBER cité par André DOREMUS. op. cit., p. 305.
- 56 Adolf HITLER cité par Léon DION. op. cit., pp. 355-356

- 57 Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. op. cit., p. 477
58. Andre LAURENDEAU. «La Situation est-elle acceptable?». *L'Action nationale*, février 1937, pp. 68-80.
59. Esdras MINVILLE cité par Pierre TRÉPANIÉ. «Esdras Minville et le traditionalisme». *Le Cahier des Dix*, n° 50, 1995, p. 266.
60. Adolf HITLER cité par Léon DION. op. cit., p. 355 Voir Philippe REID. «La Croix, 1923-1924», dans Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY. op. cit., p. 53.
- 61 Jean DROLET. «Henri BOURASSA. une analyse de sa pensée», dans : Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMINY. *ibid.* p. 224
62. Adolf HITLER cité par Léon DION. op. cit., p. 523
63. Paul DUCLOS. op. cit., p. 76. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN. op. cit., p. 211
64. *Ibid.* p. 195. Alfred WAHL. op. cit., p. 116
65. Walter GÖRLITZ et HEBERT A. QUINT. op. cit.
- 66 Ian KERSHAW. op. cit., p. 165.
- 67 Louis DUPEUX. «"Révolution Conservatrice" et hitlérisme», dans : Louis DUPEUX. op. cit., p. 207.
- 68 Denis GOEDEL. op. cit., p. 429
- 69 Claude DAVID. *L'Allemagne de Hitler*. Paris, P.U.F., 1961, pp. 57 et 59
- 70 Adolf HITLER cité par Léon DION. op. cit., p. 355
71. Gottfried FEDER cité par Léon DION. *ibid.* p. 264
72. Martin BROZAT. op. cit., pp. 54, 63, 64 et 65 Serge BERSTEIN. op. cit., p. 25
73. Léon DION. op. cit., p. 120.
- 74 David SCHOENBAUM. *La Révolution brune. une histoire sociale du III^e Reich (1933-1939)*. Paris, Latlont, 1979, pp. 23, 44, 324, etc
- 75 Karl SCHMITT cité par Christian von KROCKOW. *Les Allemands du XIX^e siècle (1890-1990)*, Paris, Hachette, 1990, p. 156
- 76 Gottfried FEDER cité par Claude DAVID. op. cit., p. 42
77. *Ibid.* pp. 49, 52 et 59.
- 78 F.-J. THONNARD. *Précis d'histoire de la philosophie*. Tournai, Desclée & Co, 1955, p. 677
- 79 *Ibid.* p. 63 Peter REICHEL. op. cit., p. 61.
- 80 Ernst JÜNGER cité par Louis DUPEUX. «"Révolution Conservatrice" et modernité», op. cit., p. 35
81. Adolf HITLER cité par Léon DION. op. cit., pp. 223-224.
- 82 Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. op. cit., p. 467. Ian KERSHAW. op. cit., p. 125
83. Klaus Jürgen MÜLLER. «La machine de guerre allemande», dans : François BÉDARIDA. op. cit., pp. 291-292. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN. op. cit., pp. 128 à 188.

84. Adolf HITLER interprété par Eberhard JÄCKEL, op. cit., p. 133. Les guillemets ont été supprimés.
85. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 171 et 196-197.
86. Jean-Louis GAGNON cité par André-J. BÉLANGER, op. cit., p. 674.
87. Omer HÉROUX, «Un livre nouveau et nécessaire», Montréal, *Le Devoir*, 28 décembre 1933, p. 1.
88. Paul DUCLOS, op. cit., p. 87. La presse québécoise abondait en ce sens. Richard A. JONES, «L'Action catholique, 1920-1921» dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY, op. cit., p. 316.
89. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 225. Paul DUCLOS, op. cit., p. 205
90. Ibid. p. 95. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 308-309
91. Henn FABRE, op. cit., p. 100
92. Paul DUCLOS, op. cit., pp. 48-49 et 203-218.
93. Cité par Henn FABRE, op. cit., p. 118.
94. Leon DION, op. cit., p. 128.
95. Ernst NOLTE rapporté par Eberhard JÄCKEL, op. cit., p. 64
96. Alfred WAHL, *Cultures et mentalité en Allemagne, 1918-1960*, Paris, Sedes, 1988, p. 141
97. Christian DELACAMPAGNE, Patrick GIRARD et Leon PALIAKOV, *Le racisme*, Paris, Seghers, 1976, p. 80. Elie KEDOURIE, *Nationalism*, New-York, Frederick A. Praeger, Praeger University Series, 1961, p. 58
98. Ernst KRIEK cité par Leon DION, op. cit., p. 148
99. Henn FABRE, op. cit., pp. 99, 152, 291, 328 et 354. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 298. Paul DUCLOS, op. cit., p. 186
100. Henn FABRE, op. cit., pp. 108 et 110
101. Par exemple, l'historien Hans Mommsen, professeur des universités d'Oxford (Angleterre) et de Bochum (Allemagne) a soutenu la thèse selon laquelle Hitler ne serait pas entré en politique avec l'idée d'exterminer les Juifs. Florence BIEDERMANN, «Hitler, antisémite malgré lui?», Québec, *Le Soleil*, 30 novembre 1996, p. A 28
102. Adolf HITLER cité par Eberhard JACKEL, op. cit., p. 83. Ian KERSHAW, op. cit., p. 154. Henn FABRE, op. cit., p. 116. Hélène COULONJOU, «Hitler et la Solution finale: le jour et l'heure», dans: François BÉDARIDA, op. cit., pp. 265-266.
103. Pierre AYÇOBERRY, *La question nazie: essai sur les interprétations du national-socialisme (1922-1975)*, Paris, Seuil, 1979, partie I, chapitre I à V
104. Zeev STERNHELL, «La troisième voie fasciste ou la recherche d'une culture politique alternative» dans: Gilbert MERLIO (dir.) *Ni gauche, ni droite: les chasses-croisées idéologiques des intellectuels français et allemands dans l'entre-deux-guerres*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, pp. 17 à 21. André J. BÉLANGER, op. cit., p. 277
105. Claude DAVID, op. cit., pp. 51 à 60
106. Ernst NOLTE rapporté par Eberhard JÄCKEL, op. cit., p. 64.
107. Louis BALTHAZAR, op. cit., chapitres 3 à 5.

108. Pierre DANDURAND. «Crise économique et idéologie nationaliste: le cas du journal "Le Devoir"», dans. Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, op. cit., p. 48. Paul LAROCQUE, op. cit., p. 193.

109. Louis BALTHAZAR, op. cit., p. 147. Pierre TRÉPANIÉ, op. cit., pp. 132 et 133.

CHAPITRE VIII : LES PROJETS POLITIQUES ALLEMAND ET QUÉBÉCOIS.

A) LA «CRITIQUE MODERNE DE LA MODERNITÉ».

Afin de bien saisir la nature des mouvements politiques du Québec et de l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres, il importe d'en resituer les prodromes dans leur contexte historique.

1- La critique politique.

La Grande Guerre a eu un effet de choc considérable au début du XX^e siècle.

Au Québec, la démocratie avait payé un lourd tribut au Canada. En effet, la conscription de 1917 avait forcé les Québécois à mesurer toutes les conséquences de leur subordination politique. Une question aussi vitale que leur participation aux guerres du Royaume-Uni n'avait rien changé au fait qu'ils étaient tenus de plier l'échine à la volonté de la majorité anglo-saxonne. La question de la souveraineté du Québec s'est alors posée à leurs autorités.

En Allemagne, le *Crime de novembre* 1918 avait créé une commotion plus percutante encore. Contrairement à l'opinion, ce fut moins la défaite militaire (d'ailleurs discutable) que le coup d'État spartakiste et le diktat de Versailles qui poussèrent les autorités intellectuelles à repenser l'ordre étatique moderne. Entre le système libéral, «irréremédiablement corrompu et déchu» (Heidegger)¹, et le péril du communisme, la solution au dilemme était devenue une évidence pour une majorité. Seul l'avènement d'un III^e Reich pourrait redonner au monde un nouvel équilibre politique.

Le traité de Versailles avait eu un effet hors de proportion. Sur 80 millions d'habitants, outre l'Autriche (6 millions), les Sudètes (3.5 millions) et le Trentin (250.000), l'Allemagne avait perdu 10% de sa population en un seul trait de plume². En 1921, Berlin fut même contraint de céder une partie de la Silésie malgré un référendum en sa faveur (62%)³. Par surcroît, la démocratie pluripartiste vint diviser le peuple au moment où se manifestait plus que jamais le besoin de consensus.

Les Révolutionnaires Conservateurs avaient toujours vu dans le parlementarisme un incubateur de *guerre civile*. Mais si cette guerre était vécue dans les palabres de la petite politique au Québec, il s'en fallut de peu pour que Weimar ne basculât vraiment dans l'affrontement armé. Entre 1919 et 1922 seulement, 376 assassinats politiques furent perpétrés entre la gauche et la droite⁴. Alors que le Québec jouissait d'un régime bipartite, plus propice à la stabilité parlementaire, les coalitions précaires du Reichstag l'entretenaient dans une crise ministérielle constante. Les rixes politiques ont souvent été meurtriers sous Weimar, comme lors du scrutin national de 1932 :

*Les élections furent précédées de la campagne électorale la plus sanglante d'Allemagne, se souvenait Baldur von Schirach en 1966, après sa détention. Jamais encore il n'y avait eu autant d'actes de violence pendant une campagne électorale qu'au cours des mois de juin et juillet 1932. Rien qu'en Prusse, trente communistes et trente-huit nazis furent tués lors de trois cent vingt-deux combats de rue.*⁵

Ces luttes fratricides sidéraient les Allemands. Vers 1930, Heidegger était d'avis que «toute l'organisation et l'affairement contemporain autour des programmes et des partis ne sert qu'à *occulter* la détresse. [...] La normalité de Weimar est véritablement un état de «malheur généralisé». Parce qu'elle ignore la grandeur, ne prend aucun risque réel, évite la «décision», elle représente [...] *l'incarnation de l'inauthenticité*»⁶. Les corporatistes d'Europe abondaient largement en ce sens⁷. Et les autorités intellectuelles du Québec n'y convergeaient pas moins.

*Il n'est pas de période plus enfiévrée que celle où s'agite une campagne électorale, observait Édouard Monpetit en 1936. Mais combien courts (ces mouvements) et bornés aux faits d'un jour ou à la lutte dont dépend surtout le sort d'un jour ou d'un parti... Bref, nous sommes des électoraux, si j'ose dire, et non des politiques.*⁸

2- La critique économique.

L'après-guerre avait relancé l'industrialisation amorcée au XIX^e siècle.

Au Québec, les désordres sociaux provoqués par cette relance firent prendre conscience des carences du contrôle public sur l'industrie nationale. Carences sur l'exploitation des ressources naturelles, mais aussi sur la gestion du capital humain et financier. De fait, le conflit entre le capital et le travail était attribuable à la philosophie libérale de l'organisation économique mondiale. Philosophie qui infectait de corruption autant les foules ouvrières (socialistes) que les grands milieux d'affaires (capitalistes). La situation était pourtant plus tragique en Allemagne.

L'amputation de 13% du territoire allemand en 1920 signifiait que les Alliés de 1914-1918 faisaient main basse sur 15% des terres agricoles du pays, 15% de son charbon, 75% de son fer⁹... De plus, l'Allemagne étant reconnue seule responsable de la guerre, l'Occident exigeait la réparation des dommages civils et le remboursement de toutes ses dépenses engagées dans la guerre. Déjà épuisé par son effort militaire, le pays était donc sommé de payer aux Alliés le double de son revenu national¹⁰... La conséquence fut une chute exponentielle de la valeur du mark.

Mis en banqueroute par l'exaction occidentale, le système financier allemand entraîna toute l'économie européenne au tapis. Et tandis que des spéculateurs occultes faisaient leurs choux gras des déficiences du contrôle public, l'inflation précipitait les classes moyennes dans la faillite. Dans cette conjoncture, le «Putsch de Munich», tenté par les troupes hitlériennes en 1923, traduisait un véritable désarroi. Après 1924, la timide relance économique n'avait pas permis d'enrayer le chômage¹¹. Et, bien que l'inflation fût relativement domptée, le désordre dans la gestion des liquidités bancaires conduisait inévitablement le circuit monétaire mondial à son effondrement.

Mais si le krach boursier de 1929 n'a pas été le facteur décisif de la chute de Weimar, il y a contribué en incitant les classes moyennes à faire le choix électoral qui s'imposait pour briser la vague socialiste. L'Allemagne était la grande victime de la crise mondiale : par millions, des travail-

leurs de toutes conditions étaient réduits à la mendicité. Durant la crise, toute proportion gardée, le pays comptait trois fois plus de suicides qu'en Angleterre¹².

3- La critique culturelle.

Le paradoxe de la République weimarienne (qui confirme l'idée du caractère *a-culturel* des sociétés modernes) était son absence de culture propre¹³. La Constitution de 1919 n'avait fait qu'enchâsser dans l'ordre juridique les droits et libertés individuels. Mais, – malgré ses dispositions contre toute immixtion de l'État dans les affaires sociales – la démocratie libérale laissait pourtant la porte ouverte à l'affirmation d'une «volonté générale». C'est ce qui s'est produit en 1933.

Bien qu'ils fussent souvent critiques à l'endroit de la République bourgeoise, les hérauts de la modernité ont largement dominé la scène culturelle de Weimar¹⁴. Parmi ceux-ci, on peut citer Dix, Grosz, Kirchner, Heckel, Kokoschka, Klee, Beckmann... Héritiers du groupe *Die Brücke*, ces artistes œuvraient dans des branches diverses (futurisme, surréalisme, cubisme) dont le tronc était l'expressionnisme. Voici comment un historien a pu décrire l'art moderne sous Weimar :

*Les expressionnistes considéraient la laideur comme plus vraie que la beauté qui leur apparaissait comme mensongère. Pour eux, la beauté était plutôt dans le déséquilibre et la dissymétrie. [...] Au théâtre, c'était la laideur, l'anonymat des acteurs. Dans la poésie, "La lune explose en morceau" et le "soleil pue". [...] Les peintres méprisaient les règles académiques et faisaient disparaître toute décoration ; les coloris étaient simples et agressifs, les lignes passionnées et les formes stylisées avec des déformations horribles du corps humain*¹⁵

Les chefs des institutions culturelles étant nommés par le S.P.D., l'art véhiculait souvent des messages socialistes. De fait, l'intention explicite des dramaturges (Piscator, Brecht, Kaiser, Toller) était de faire de leur *théâtre prolétarien* un «véritable outil révolutionnaire»¹⁶. Leurs pièces étaient écrites «sur les thèmes de la souffrance, du suicide, de la prostitution, la laideur en général»¹⁷. Paradoxalement appréciée par une certaine «bourgeoisie éclairée»¹⁸, cette décadence était négativement accueillie par les masses, et pour cause : les cris libertaires ne pouvaient que choquer dans le chaos général de Weimar. Les critiques nationales-socialistes avaient alors beau jeu.

De quelque côté qu'il portât ses regards, le patriote allemand n'avait alors guère de sujet de réconfort : les valeurs nationales étaient ouvertement bafouées et tournées en ridicule [...] ; le théâtre exaltait l'inceste, l'homosexualité ou, à tout le moins, l'adultère. Berlin l'emportait sur Paris comme capitale mondiale du plaisir et de l'obscénité. Des magazines illustrés exhibaient des danseuses nues souvent en compagnie de gangsters internationaux ; le cinéma corrompait la jeune génération en glorifiant le sadisme et le viol, et en choisissant ses héros parmi les prostitués et leurs protecteurs. L'art moderne ne semblait s'intéresser qu'au crime, à la laideur et au blasphème.¹⁹

Cette situation était fortement associée à l'ascension des Juifs dans les hauts-lieux culturels. En 1912, le poète juif Moritz Goldstein pouvait déjà annoncer que «la critique et l'histoire littéraire ainsi que la direction des théâtres allemands étaient sur le point de devenir un "monopole juif"»²⁰. Il est vrai que des Juifs occupaient des postes avancés dans l'édition, la presse, le théâtre et les universités. Sans compter leurs sinécures dans le commerce, la finance et l'industrie²¹.

Aux plans politique et économique, le leadership juif était aussi ressenti négativement par les masses. Au plan politique, en effet, bon nombre de Juifs avait milité pour la révolution moderne dans le II^e Reich. Karl Liebknecht, fils du cofondateur (avec le Juif F. Lassalle) du S.P.D., et Rosa Luxemburg, – idéologue officielle du K.P.D., – avaient tous deux dirigé le spartakisme de 1914 à 1919. En 1918, ce sont les Juifs P. Hirsch et K. Eisner qui devinrent les présidents de Prusse et de Bavière. Le père de la Constitution de Weimar était lui-même un juriste juif : Hugo Preuss... Au plan économique, les Juifs W. Rathenau et A. Ballin étant respectivement à la tête du *service des matières premières* et de la *Société centrale d'achat* durant la Grande Guerre, le commerce juif avait connu un essor fulgurant²². Et l'homme qui occupa le poste crucial de Ministre des Réparations et des Affaires étrangères, de 1918 à 1923, ne fut nul autre que l'industriel juif Walter Rathenau*.

* Seulement un tiers des Juifs étaient vraiment assimilés à la culture allemande en 1917. Mais, eu égard à la forte émigration des Juifs orientaux après 1914, notamment de la Galicie, cette fraction s'était certainement rétrécie à moins d'un quart avant 1933. C'est pourquoi un article du programme national-socialiste stipulait en 1920 l'expulsion forcée de tous les Juifs entrés en Allemagne après août 1914, au début de la Grande Guerre. 23

Au Québec, l'expansion juive était certes moins vigoureuse qu'en Europe centrale. Cependant, alors qu'on pouvait constater à Montréal et ailleurs les indices d'une paupérisation culturelle croissante, les élites nationales dénonçaient une certaine suprématie juive dans les industries de loisirs, autant que leur militantisme dans les cercles marxistes et libéraux.

B) LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE.

Il ne s'agit pas ici de confronter les politiques publiques de l'hitlérisme et du groulxisme puisqu'elles n'ont pu se frayer une voie d'accès institutionnel au Québec. Il s'agit plutôt d'apprécier les politiques telles que projetées par l'A.L.N. et le N.S.D.A.P.. Cette comparaison se fera à l'aune des catégories et des concepts étudiés au chapitre II.

1- Les acteurs politiques.

Si les modes d'action théoriques présentaient une forte analogie entre les partis, il n'en fut pas autant de leurs modes d'action adoptés sur le théâtre des opérations.

Certes, on observe que les Révolutionnaires Conservateurs des deux pays ont voulu renverser l'ordre bourgeois par des voies constitutionnelles, en s'appuyant sur les rampes conservatrices. Mais alors que le N.S.D.A.P. s'est borné à se coaliser avec le D.N.V.P. et le D.V.P., l'A.L.N. a pris le risque redoutable de se fusionner avec le P.C. dans un nouveau parti : *l'Union nationale*. Et tandis que Hitler devait compter 13 ans avant de gravir toutes les marches institutionnelles, l'A.L.N., fondée tardivement en 1934, avec un chef sans poigne à sa tête, n'était pas suffisamment préparée pour les campagnes de 1935-1936. En sorte que la faction P.C. de l'U.N. a habilement détourné sa clientèle.

Quant aux groupes d'intérêts et de pression, leurs configurations présentent des dissemblances plus prononcées. En Allemagne, les corps libéraux (juristes, médecins, professeurs, fonctionnaires) ont été, dès avant 1933, des piliers du N.S.D.A.P. – preuve que le National-Socialisme récupérait bien un courant libéral protestant. Au Québec, malgré le titre de l'A.L.N. (*action libérale natio-*

nale), l'appui de ces segments bourgeois a été moins évident. Ce sont les syndicats catholiques qui ont le plus vivement embrassé le vent de réformes. Quant aux syndicats germaniques, leurs suffrages comblaient plutôt les partis socialistes. Il reste que l'A.L.N. et le N.S.D.A.P. tissaient tous deux des liens privilégiés avec le monde rural, négligé par les partis bourgeois et prolétaires.

Enfin, l'aspect le plus similaire est que l'A.L.N. et le N.S.D.A.P. naviguaient sur de vrais raz-de-marée sociaux. Point de rassemblement des classes moyennes, ces mouvements partageaient un vocabulaire subversif – à la fois antilibéral et anticommuniste. Mais alors que le N.S.D.A.P. a habilement diffusé son discours dans l'agora politique allemande, la fusion A.L.N.-P.C. s'est soldée par une victoire de la droite sous couverture de manipulation. Renversés par cet abus de confiance, les syndicats nationaux n'ont donc pas hésité à s'allier aux unions ouvrières profanes pour secouer le verrou conservateur. Mais l'épiscopat ayant accordé sa bénédiction à Duplessis, c'est finalement la C.T.C.C. qui s'en est gravement ressentie, avec la défection massive de ses membres en 1938.

Parce que l'A.L.N. s'est faite damer le pion par l'aile P.C. de l'U.N., faut-il en inférer, comme plusieurs l'ont fait, que l'action groulxienne a été apolitique ? Pareille conclusion ne serait possible qu'en se bornant à une vue institutionnaliste de la vie politique. Une interprétation aussi étroite ferait injure au profond esprit démocratique qui animait le mouvement québécois. Son corporatisme ne voulait-il pas intégrer les groupes sociaux au processus exécutif, législatif et judiciaire ? D'ailleurs, quelle eût été la raison d'être de l'A.L.N. et de ses afférents si son action avait été apolitique ?

2 - Le système partisan.

Il est faux de dire que l'A.L.N. militait pour un système de parti unique. Car le groulxisme aspirait, selon J.-P. Gaboury, à une *forme d'organisation étatique sans parti politique*²⁴. «En soi, expliquait Groulx, l'idée de parti est essentiellement une idée de division ; non moins essentiellement, l'idée nationale est une idée de cohésion»²⁵. En Allemagne, on l'a vu (*supra* : p. 163), le N.S.D.A.P. était voué à disparaître comme les 22 autres partis existants. Après 1933, le parti, devenu corps subsidiaire de l'État (et non corps souverain) était encore mis en cause par Hitler. Celui-ci affirmait en 1938 qu'il ordonnerait sa dissolution dès qu'il n'offrirait plus un coffre d'outils nécessaire aux réalisa-

tions de l'État²⁶. Quoiqu'elle fût restée la seule organisation politique autorisée jusqu'en 1945, la corporation du N.S.D.A.P. travaillait sur un pied d'égalité avec les autres corps professionnels à la direction étatique. Le corps ministériel, mandaté par l'électorat, formait la garde d'honneur du peuple.

L'attribution d'un indicatif idéologique au N.S.D.A.P. et à l'A.L.N. requiert donc une grande prudence. En principe, puisqu'ils se voulaient des agents régulateurs neutres entre les plateaux de la balance politique, leur devis était centriste. Au préalable, nombre d'indices corroborent cette ligne directrice : profil social des adhérents, statut économique des sponsors, provenance des suffrages... Au Québec, l'aiguille centriste de l'U.N. a obliqué vers la droite à la suite du coup de Jarnac du P.C.. En Allemagne, malgré l'alliance avec le *Cabinet des Barons* (1932) et l'ostracisme contre les marxistes exclusifs, l'État a maintenu un rapport de force équilibré entre ses clientèles.

De sérieuses divergences partageaient toutefois les cartes du N.S.D.A.P. et de l'A.L.N.. Elles résultaient toutes du clivage entre l'hitlérisme et le catholicisme, surtout sur des questions relatives au *racisme biologique*, comme les mesures eugéniques. Concrètement, elles ont surgi sur les questions de l'avortement, de la stérilisation, de l'enseignement religieux, etc. Or, ces divergences révèlent une courbe plus senestre chez les Hitlériens, très proche de la social-démocratie scandinave. Par ailleurs, leurs innovations politiques (loisirs publics, concours professionnel, sécurité d'emploi, logement sociaux, allocations familiales), voire certaines mesures inspirées du Kremlin (le plan quadriennal) indiquent que l'A.L.N. était devancée de plusieurs coudées vers la gauche. De par son seul titre, l'*Action libérale* nationale restait plutôt timorée en matière de politiques sociales.

Ce décalage idéologique corrobore d'ailleurs le clivage entre le N.S.D.A.P. et le parti catholique germanique : le *Zentrum*. Comme l'A.L.N., ce parti confessionnel restait strictement fidèle à la doctrine de l'Église. Toutefois, comme l'indique son titre, le «*Zentrum*» était centriste. Son père fondateur, Wilhelm Emanuel von Ketteler, avait été un des mentors du socialisme chrétien dans le XIX^e siècle germanique. Sa rivalité présumée avec Hitler se bornait donc au strict plan théologique. De fait, seuls les Catholiques allemands ont supporté le *Zentrum* sous la République de Weimar²⁷. Sur huit électeurs du N.S.D.A.P., un seul était de confession romaine en 1932²⁸.

L'A.L.N. était donc plus proche du Zentrum que du N.S.D.A.P. sur l'échiquier politique. Il serait pourtant faux d'en inférer que cette nuance de ton opposait l'A.L.N. aux couleurs du National-Socialisme. Car son homologue allemand n'a opposé aucune résistance au N.S.D.A.P.. Au contraire : dès 1933, Hitler était gagné dans les faveurs de tous les évêques allemands, de la presse catholique et du chefs de l'Action catholique, Erich Klausener²⁹. Pie XI lui-même a exhorté à l'obéissance et à la fidélité à Hitler³⁰. Le Concordat de 1933, qui scella la liberté des écoles confessionnelles, a été négocié par le chef du Zentrum lui-même, Franz von Papen³¹. Et, à la suite à ce brevet d'honorabilité pontificale, c'est de bonnes grâces que le vieux parti, jadis opposé à la *Kulturkampf* du II^e Reich, s'est dissous au profit du nouvel État. Cette dépolitisation de l'action catholique a finalement contribué à une nette reprise de la vie religieuse, en ramenant les fidèles à leur culte³².

Pourtant, du fait de sa représentation dominante des cultes luthériens, le N.S.D.A.P. ne pouvait s'aligner vraiment sur l'orthodoxie romaine. D'où sa profession de foi répétée pour un «christianisme constructif», en accord avec l'existentialisme catholique dont Karl Jaspers était passé maître à l'époque. En février 1937, le ministre des affaires de l'Église, le D^r Hans Kellr, confirmait cette conception : «Le parti s'appuie sur le principe du christianisme positif qui est le national-socialisme. Le national-socialisme résulte de la volonté de Dieu. [...] Le peuple allemand est aujourd'hui appelé [...] à pratiquer un christianisme réel. Le Führer est le héros d'une nouvelle Révélation»³³. Or, dès 1933, M^{gr} Gfoellner avait dénoncé cette approche en Autriche ; car «un christianisme non catholique est en fait un christianisme négatif»³⁴. Cet esprit sectaire était le lot le plus conservateur du clergé européen. En 1930, l'évêché de Mayence avait déjà jugé incompatible avec la doctrine catholique le credo du N.S.D.A.P. : «la liberté de toutes les confessions religieuses dans l'État»³⁵. Et l'Église du Québec n'était certes pas davantage disposée à séculariser les pratiques chrétiennes...

Mais, en dépit des frictions occasionnées par leur dogmatisme théologique, les Catholiques ont été, dans l'ensemble, à l'avenant du III^e Reich. C'est seulement en temps de guerre qu'ont surgi leurs premiers griefs, avec pour chef de file M^{gr} Comte von Galen, évêque de Münster (Rhénanie). En 1941, ce dernier dénonçait la fermeture de certains établissements religieux, la stérilisation des aliénés mentaux et l'euthanasie des malades incurables³⁶. Par ailleurs, les appréhensions des évêques en 1934 et de Pie XI en 1937 – à propos d'une *Église nationale germanique*, – se sont aussi con-

firmées durant la guerre³⁷. La suprématie pontificale fut remise en cause avec la résurgence d'un certain corporatisme médiéval, qui subordonnait jadis aux principautés la hiérarchie épiscopale. Par exemple, afin d'assurer une meilleure coopération Église-État, Berlin s'était octroyé un droit de veto sur les nominations ecclésiastiques, notamment en Pologne³⁸. D'où les plaintes du Vatican contre les entraves à sa liberté d'intervention³⁹. En 1942, Pie XII s'est aussi fait l'écho de M^{gr} von Galen :

*Qu'il suffise de rappeler, entre autres choses, la fermeture... de beaucoup de petits séminaires et de plusieurs facultés théologiques : la suppression de presque toutes les écoles et de nombreux collèges catholiques ; la répudiation, décidée unilatéralement, des obligations financières que l'État et les municipalités avaient envers l'Église ; [...] Des actes semblables et mêmes plus graves sont à déplorer dans les territoires annexés et occupés, spécialement en Pologne.*⁴⁰

Ces doléances restent pourtant secondaires en regard de l'attitude générale de la catholicité vis-à-vis de l'entreprise mondiale du III^e Reich. Qu'il suffise d'observer la présence de 600 aumôniers dans la Wehrmacht⁴¹ ; les efforts du Vatican pour faire entendre raison à la nonciature et au gouvernement polonais (1939)⁴² ; la célébration des succès militaires par les clochers dès 1939⁴³ ; le rôle diplomatique des nonces européens en faveur de Hitler (1940)⁴⁴ ; la désapprobation papale de l'alliance alliée avec l'U.R.S.S. (1941)⁴⁵ ; le refus pontifical de supporter les positions occidentales et de condamner l'hitlérisme, malgré les requêtes répétées de Churchill et de Roosevelt (1941-1942)⁴⁶ ; le respect du Saint-Siège par la Wehrmacht lors de l'occupation d'Italie (1943)⁴⁷ ; la condamnation de toute résistance *antinazie* par les revues catholiques⁴⁸ ; les relations soutenues de Pie XII avec Hitler jusqu'à son décès (1945)⁴⁹ ; le sacrifice de 1150 prêtres allemands sur le champ d'honneur⁵⁰ ; la défense papale des accusés lors des Procès de Nuremberg (1946)⁵¹ ... Tout cela indique plus qu'une absence d'opposition à la politique hitlérienne ; il y avait un appui au moins virtuel de l'Église.

Pour ne prendre qu'un exemple parmi plusieurs pays, la France illustre cette connivence avec l'hitlérisme. En 1940, *l'Ordre nouveau* reçut la bénédiction de tous les dignitaires de l'Église de France⁵². La presse catholique milita pour la contribution à l'effort de guerre allemand et contre toute forme de Résistance, -- qualifiée de *banditisme* et de *menées terroristes*⁵³. Que des écrivains catholiques (Mauriac, Claudel, Bernanos) aient partagé les mêmes tribunes que des penseurs proches de la

R.C. (Cocteau, Giono, Morand, Jouhandeau, Montherlant, Céline) pour louer la collaboration, cela est révélateur⁵⁴. Les sympathies pro-allemandes étaient plus manifestes chez des écrivains catholiques comme R. Brasillach, A. de Chateaubriand ou Drieu la Rochelle⁵⁵. Il est vrai toutefois qu'un cercle catholique de gauche, autour de Mounier et de Maritain, résistait à cette collaboration, tout comme les pro-communistes (Sartre, Eluard, Camus, Aragon... – A. Gide en moins).

Mais s'il y avait une forte analogie entre l'hitlérisme et le goulxisme de l'A.L.N., pourquoi le Parti de l'Unité Nationale, dont le leader était réputé bon catholique, n'a-t-il pas obtenu l'appui du Québec? Certes, ce parti avait emprunté beaucoup du N.S.D.A.P., – comme la Croix Gammée. Mais nos penseurs avaient toujours insisté pour adapter le corporatisme à l'esprit québécois, comme l'avait fait Desjardins avec le coopératisme européen. Le calquage du N.S.D.A.P. avait donc prêté au P.U.-N. une figure assez hétéroclite dans un pays aussi peu familier avec l'histoire allemande. En effet, une analogie idéologique n'est pas forcément proportionnelle à une analogie culturelle. Enfin, son recrutement au Canada anglais ne présentait pas sa confession pour évidente. C'est pourquoi l'A.L.N., intimement liée aux groupes nationaux-catholiques, est apparue nettement plus crédible.

3 - Les types de partis.

Si l'on se fie à la typologie des partis construite par les spécialistes, le N.S.D.A.P. et l'A.L.N. auraient été des «Partis-État» parce qu'ils prescrivaient un régime étatique à parti unique. Or, qu'en était-il de ces partis en réalité?

Premièrement, leur méritocratie n'autorise pas de les confondre avec la partitocratie moderne. Que les Révolutionnaires Conservateurs aient toujours décrit le N.S.D.A.P. comme un mouvement, cela est indicatif de la fonction que lui avaient eux-mêmes assignée ses fondateurs⁵⁶. De fait, le «parti-État» et le «parti-mouvement» étaient les deux poulies de la machine hitlérienne, entre lesquelles les corporations faisaient tourner les courroies de transmission. De même, l'A.L.N. se voulait la caisse de résonance du mouvement pro-québécois. Si bien qu'on peut confirmer leur rencontre avec les critères de ce «type inclassable de parti»: le *Catch All-Party* (*supra*: p. 46).

Deuxièmement, le large éventail de leurs idées politiques et de leurs clientèles électorales interdit de les classer sous les étiquettes des *partis de cadres* ou des *partis de masse*. En fait, leur credo médiateur de la bipartition socialisme-capitalisme en faisait des formations à la fois élitistes et populistes. Partis de cadres, parce que leurs membres constituaient un corps de professionnels politiques ; partis de masse, parce que ce même corps s'alignait sur des revendications populaires consensuelles. En aucun moment le N.S.D.A.P. et l'A.L.N. n'ont été des partis d'extrême droite. Leur alliance stratégique avec les Conservateurs ne doit pas faire écran à leur enseigne authentique. Rappelons que ces formations se situaient sur un axe centriste, par-delà toute allégeance partisane.

L'impossibilité de classer ces partis dans les catégories formelles des sciences est le corollaire de leur antiparlementarisme. C'est en tous cas le concept du *Parti protestataire attrape-tout*⁵⁷ qui rend le mieux la nature de ces partis-mouvements. La solide structure culturelle des deux pays, plus que la variable de la récession, explique l'émergence de ces *types idéaux* de partis.

4- L'autoritarisme.

La violence est une condition inhérente à toutes révolutions⁵⁸. Mais si on compare la révolution de 1933 aux grandes révolutions modernes, il faut bien admettre qu'elle fut relativement modérée. Elle n'a pas donné lieu à des ruptures institutionnelles et à des effusions de sang comme aux États-Unis (1774) ou en France (1789). Les représentants du N.S.D.A.P. ont imposé leur voix par des moyens constitutionnels et démocratiques, et c'est une des raisons pour lesquelles les Québécois ont jugé recevable l'exemple germanique pour le projet de l'A.L.N..

Mais si l'autoritarisme s'applique aux régimes maintenus au moyen du pouvoir d'injonction, il ne peut certes pas qualifier le N.S.D.A.P. *stricto sensu*. Rares sont les historiens, comme Ian Kershaw, qui reconnaissent le pouvoir d'influence comme le principe organisateur du régime hitlérien⁵⁹. Ce jugement s'étend même aux décisions les plus délicates de Hitler : l'interdiction du K.P.D. et du S.P.D., l'épuration de la fonction publique et des institutions scolaires, l'affaire Röhm, les lois de Nuremberg, le R.A.D., l'occupation militaire de la Rhénanie, les annexions des pays germaniques (La Sarre, Autriche, Sudètes, Dantzig), tous ces dossiers devaient passer au jugement du peuple par

plébiscites. Le III^e Reich s'est donc construit en toute légitimité. Et, condition formelle à la démocratie, il n'y eut aucun désaccord majeur sur les procédures légales de résolution des conflits sociaux⁶⁰. Même la Gestapo a pu compter sur un large soutien populaire, jusqu'en 1945⁶¹.

En dépit des rares foyers de résistance, il est indéniable qu'un large consensus liait l'électorat et ses élites professionnelles à Hitler. À part le court épisode des conjurés en juillet 1944, dont l'organisation était d'ailleurs très ténue, il n'y eut aucune insurrection générale ou sectorielle de rebelles civils ou militaires. Les scores de 90% à 99% récoltés par le régime lors de ses cinq consultations nationales (1933-1938) attestent de son immense succès populaire⁶².

On ne peut certes en dire autant des régimes dits démocratiques sous Weimar et au Québec. Notre bref survol de leurs gouvernements a mis en relief l'immense difficulté que pose le colmatage des fractures sociales en régime parlementaire. Ni le multipartisme, ni le bipartisme, ni l'unipartisme ne surmonte les distorsions entre la praxis politique et les véritables antagonismes sociaux. Le contrôle législatif du Cabinet ne garantit pas vraiment un frein à l'autocratie, – pour autant que le chef d'État ait la confiance de sa majorité en Chambre. Même ce contrôle s'avère antidémocratique, puisque le Parlement peut obstruer un droit conforme aux vœux populaires. Selon F.A. von Hayek, cette brimade est d'autant moins justifiée que la députation s'appuie seulement sur la pseudo-légitimité que lui confère l'élection pour prétendre exprimer la volonté du peuple⁶³.

En fait, la valeur d'un gouvernement dépend beaucoup du style propre au chef d'État. Ceci est confirmé par notre analyse des pratiques de Duplessis et de Hitler. Duplessis a sans doute été un fin observateur des procédures parlementaires. Mais tout révélait chez lui les travers du despotisme. Comme avec Staline ou Napoléon, les groupes d'intérêts n'avaient jamais voix au chapitre avec Duplessis. Ce dernier n'a pas non plus réussi à s'entourer de personnalités d'envergure. C'est toute une différence avec Hitler. Orateur hors-pair, doué d'une intelligence et d'une mémoire qui fascinaient ses proches collaborateurs, Hitler a su s'adjoindre une équipe d'experts-conseils aussi brillants que Schmitt, Porsche, Schacht, Thyssen, Bäumlér... Même l'éminent sociologue Othmar Spann, catholique et corporatiste, a quitté l'Université de Vienne pour l'assister à Berlin dès 1933⁶⁴.

Ce que les libéraux reprochent surtout au N.S.D.A.P. et à l'A.L.N., c'est d'avoir voulu *em-brigader* la société : par la suppression des partis politiques, par la mise au pas des groupes de pression, par la limitation des droits et libertés fondamentales, etc. Ces accusations sont maintenues avec une telle force de conviction qu'il convient de faire ici une mise au point.

Primo, il est inexact d'affirmer que leurs programmes promouvaient l'encadrement de la Société par un État non mandaté en ce sens. Que l'autorité charismatique soit conditionnelle au consentement populaire, cela corrobore le mariage des principes démocratiques et autocratiques dans la R.C.. Sous Hitler, il y eut trois élections nationales en moins de cinq ans : décembre 1933, mars 1936 et avril 1938⁶⁵. Le niveau d'aptitudes des candidats faisait l'objet d'une évaluation préalable par la corporation des professionnels politiques (le N.S.D.A.P.). La population a ainsi voté, non pas sur des allégeances partisanses, mais sur la faculté des candidats à satisfaire leurs exigences. C'était la conception dominante que l'A.L.N. comptait mettre en œuvre au Québec.

Secundo, il est inexact d'affirmer que leurs programmes promouvaient la fabrication d'un consensus artificiel au moyen du pouvoir d'injonction. Sans doute, la révolution de 1933 a donné lieu à de sévères bousculades. Mais il fallait qu'une forte majorité des acteurs publics donnât son aval aux nouveaux rouages, sans quoi leur fonctionnement eût été impossible. Cette majorité a accepté qu'une solution à l'amiable par convention collective ou qu'une décision d'État trançât des litiges insolubles. Tous les corps professionnels ont donc été invités par le N.S.D.A.P. à participer activement au processus exécutif, législatif et judiciaires, au nom du redressement économique et culturel. C'était la conception dominante que l'A.L.N. comptait mettre en œuvre au Québec.

Tertio, il est exact d'affirmer que leurs programmes supposaient une restriction aux droits et libertés fondamentales. Il est cependant injuste de dire qu'ils impliquaient un maintien statique des conventions sociales. Certes, en Allemagne, le principe d'autorité a été révalorisé en faveur de l'exécutif dans l'État, du professionnel dans la corporation, de la corporation dans la Société, du patron dans l'entreprise, du professeur à l'école ou du père dans la famille. Mais jamais aucun droit n'a été cédé à ces autorités traditionnelles sans des soldes d'obligations typiquement modernes. Aucune liberté n'a même été supprimée aux dépens des individus sans l'octroi de larges rétributions⁶⁶.

Là est tout le paradoxe de la R.C. : dans la mesure où les révolutions modernes avaient échoué sur les questions sociales et nationales, les Révolutionnaires Conservateurs allemands et québécois ont cherché à assurer le respect des traditions par la mise en équilibre des meilleures valeurs modernes : justice (socialisme) et efficience (libéralisme). Qu'importait, à leurs yeux, le droit de réunion partisane si la partition politique ne faisait que déchirer le peuple et son pouvoir politique ? Qu'importaient les droits d'association syndicale, de grève ou de lock-out si un cadre légal pouvait résoudre les conflits de travail par le dialogue ? Qu'importait le droit de libre expression, s'il s'agissait de prévenir la menace que l'individualisme fait peser sur la solidarité du pouvoir culturel ?...

Si les Allemands ont sanctionné en si forte majorité cette restriction de droits, c'est que l'État leur a donné satisfaction sur des questions autrement plus élémentaires, à leurs yeux, que celles des droits et libertés individuels. L'échec de l'A.L.N. a évidemment permis la pérennité du système britannique au Québec. Mais il est clair que c'est à cause de la faction P.C. de l'U.N. s'il y a eu escalade de conflits entre l'État et les corps sociaux en 1937-1939. Aussi peut-on dire de la trahison de 1936 qu'elle fut un cas exemplaire d'autoritarisme, un des plus flagrants dans les annales du pays.

5- Le totalitarisme.

Le projet de l'A.L.N. ne mérite pas d'être classé sous la rubrique des totalitarismes, ceci est entendu. Quant au totalitarisme attribué au N.S.D.A.P., il est loisible d'en discuter par une brève comparaison avec le régime communiste en Union soviétique.

¹⁰ L'U.R.S.S. se caractérisait par la domination d'un parti unique sur l'État. Ce parti rencontrait les six données essentielles du parti. En l'occurrence, rien ne le différenciait des vicissitudes des partis classiques : *montée d'hommes nouveaux plus soucieux de satisfaire leur arrivisme que de se dévouer pour une cause, résurgence de la mentalité bureaucratique traditionnelle, médiocrité de la culture*⁶⁷. À l'inverse, le N.S.D.A.P. n'était pas comparable aux partis qui le concurrençaient. Loin de vouloir s'emparer de l'État, son but était de reconnecter ses fonctions aux prises des groupes sociaux, afin de l'immuniser contre tout virus partisan. Les études sont formelles : la révolution n'a pas mis le N.S.D.A.P. aux commandes de l'État. Comme l'a observé l'historien américain D. Schoenbaum,

En dépit de l'interpénétration évidente des organes du parti et de l'État, le vaincu de la lutte institutionnelle fut incontestablement le parti. Les privilèges aux alte Kämpfer [vieux combattants] furent restreints au minimum et l'intervention directe du parti dans les organes traditionnels de la fonction publique éliminée pratiquement dès la première heure. [...]

Au niveau ministériel, on ne peut pas dire que l'union du parti et de l'État ait seulement existé. En dehors de Hitler lui-même, seuls Rust, ministre de l'Éducation et Gauleiter du Brunswick, et Goebbels, ministre de la Propagande et Gauleiter de Berlin, cumulaient un poste au gouvernement et à la direction du parti.⁶⁸

Le N.S.D.A.P. a donc bien conservé son rôle initial de mouvement après 1933. Jusqu'en 1945, le parti est resté subsidiaire de la fonction publique parce que «les compétences professionnelles l'emportaient presque toujours» sur les états de service politique⁶⁹. Hitler n'obligeait ni ses ministres, ni ses fonctionnaires à être membres du N.S.D.A.P., et la carte du parti elle-même n'avait aucune valeur dans les rapports du citoyen avec les services publics⁷⁰.

²⁰ L'U.R.S.S. se caractérisait par l'hégémonie d'une idéologie officielle : le communisme. Toute l'instruction publique reposait sur les critères formels de cette idéologie d'extrême gauche. L'hégémonie marxiste-léniniste était assurée par la domination du Parti sur l'État qui corrigeait et réprimait les déviations par rapport à l'orthodoxie. Au contraire, c'était contre toute velléité de formalisme que s'élevait la weltanschauung. Dans le cas allemand, il n'y avait aucune ligne officielle déclarée sur la plupart des problèmes sociaux, – même en matière de politique étrangère⁷¹. Aucun dogmatisme, ni en matière économique ou culturelle, sinon ce que David Schoenbaum a justement appelé une forte «emprise des nécessités sociales sur l'orientation idéologique»⁷².

³⁰ Le communisme étant élevé au rang de Vérité universelle en U.R.S.S., le Parti était habilité à planifier la société en commandant directement l'appareil policier⁷³. En Allemagne, en dépit des puissants services de la Gestapo, prédominait un polycentrisme complexe et décentralisé des trois pouvoirs d'État⁷⁴. L'administration judiciaire était pourvue d'un réseau étendu de tribunaux corpora-

tifs dont l'indépendance était garantie par la Loi^{75*}. C'est seulement durant la guerre que des directives ministérielles ont eu un impact frontal sur le système juridique. Dans des cas très exceptionnels, le Cabinet a ordonné des mises à mort sans procès qui impliquaient des agents publics pris en défaut grave, – surtout des terroristes ou des saboteurs étrangers. Mais seul le procès des conjurés en août 1944 rivalisent avec les grands procès staliniens. D'ailleurs, ces procès eurent lieu en temps de paix, alors que le procès des conjurés coïncidait avec un seuil critique de l'Histoire mondiale.

Durant la guerre, le ministre canadien de la Justice a également signé des mandats contre des activistes politiques (des nationalistes québécois surtout) et d'autres groupes ethniques (les Canadiens d'origine japonaise par exemple). Dès 1940, Ottawa a ouvert plusieurs camps de concentration pour ensuite les placer sous l'autorité de l'armée canadienne⁷⁶. À cet égard, les pratiques de Himmler ne détonaient guère, sinon par leur intensité en raison des facteurs démographiques européens.

⁴⁰ Le formalisme extrême du parti communiste était d'autant plus tyrannique en U.R.S.S. qu'il s'étendait à toutes les sphères d'activité sociale. La socialisation étatique a détruit tous les segments traditionnels de la vie civile au profit d'une planification rationnelle et centralisée des modes de régulation. Le résultat fut l'émergence de ce que H. Arendt a appelé une «société atomisée». On ne saurait dire combien l'Union soviétique a souffert de cette collectivisation politique.

Les documents officiels ne cessent de dénoncer et de reconnaître l'indifférence de beaucoup de paysans, l'absentéisme ouvrier, l'apathie, l'alcoolisme, autant de manifestations d'une résistance passive des travailleurs désenchantés et peu motivés. Mais de plus, la brutalité des décisions, l'irréalisme de certains projets, la dureté des conditions de travail [...], tous ces éléments formaient les conditions d'une résistance potentielle que les appareils répressifs avaient pour but de contenir.⁷⁷

En Allemagne, les modes de contrôle des individus, des capitaux, des biens et des services n'ont jamais mis en cause le régime de propriété civile – sauf pour les Juifs, après novembre 1938. «Un peuple de propriétaires libres et responsables : tel est l'objectif du socialisme allemand» (Goeb-

* Rappelons que la répression sanglante du 30 juin 1934 par les S.S., qui voulait mettre un terme à la tempête révolutionnaire dans la S.A., fut reconnue légale par une loi spéciale. Du reste, la police d'État n'a été aucunement complice de la S.S. puisque celle-ci n'y était pas encore intégrée.

bels, 1929)⁷⁸. Il n'y eut réglementation excessive ni de l'économie ni de la culture. En témoignent, d'une part, les politiques favorables à la libre entreprise⁷⁹, à la mobilité et au rendement professionnels⁸⁰, à la privatisation des banques⁸¹ ; et, d'autre part, les déclarations favorables à la liberté de culte⁸² et au libre développement de la vie culturelle⁸³.

La pénétration étatique dans les secteurs sociaux, naguère laissés à l'anarchie dans l'État-bourgeois, n'a pas été contrainte au point d'étouffer réellement la créativité personnelle⁸⁴. D'ailleurs, forte des mesures sociales les plus évoluées au monde (journée de 7 à 8 heures, plein-emploi, primes à la natalité, etc.), il est incontestable que les Allemands jouissaient de privilèges sociaux que n'ont pu espérer les peuples d'Occident que 25 ans plus tard.

⁵⁰ La conséquence de la socialisation soviétique fut le terrorisme d'État. Les groupes d'intérêts et de pression, – y compris l'Église orthodoxe – perdirent toutes leurs prérogatives en matière de politiques sociales, et toute autorité face au Parti⁸⁵.

Alors que les détenus astreints aux travaux forcés oscillaient entre 7 et 12 millions dans les goulags, avec son lot de victimes indéchiffrables, leur nombre dans les camps allemands n'ont pas dépassé les 6.000 entre 1934 et 1939, et les abus étaient rares⁸⁶. De bonne foi, les dignitaires hitlériens jugeaient plus humain d'interner dans de tels espaces carcéraux, avec leurs grandes possibilités de mouvement, que dans les cellules de prison⁸⁷. Au reste, jamais les Allemands n'ont été ensermés dans un réseau policier comparable à celui de l'U.R.S.S.. Mis à part les prisonniers de droit commun et les asociaux (homosexuels, «sectateurs de la Bible», saboteurs...), ce sont des Juifs, activistes anti-hitlériens pour la plupart, qui ont peuplé les camps en temps de paix. Ils furent ensuite déportés par centaines de milliers en Pologne, au début de la débâcle sur le front russe (décembre 1941).

Enfin, contrairement aux Russes, les Allemands jouissaient de la liberté de culte et pouvaient voyager à souhait. Mais qu'il n'y eut aucune émigration similaire à l'exode massif qui devait suivre la création de la R.D.A. (1949), cela atteste que le National-Socialisme assurait des droits et libertés inconcevables dans un régime de type communiste. Même les populations soumises à des juridictions libérales (Sudètes, Sarrois, Autrichiens, Schleswig du Nord...) étaient très fortement favorables

à Hitler et son régime. La Sarre a voté son annexion à 91% en 1935, et seulement à 54% en 1957. Preuve que la R.F.A. fut beaucoup moins attrayante aux Sarrois que le III^e Reich.

6- Le militarisme.

Les faits en rapport avec la guerre corroborent aussi les confluences idéologiques observées en matière de militarisme au chapitre VII.

Les historiens conviennent que les Alliés ont fait preuve de duplicité en imputant au II^e Reich l'éclatement de la Première Guerre mondiale. Par contre, ils montrent un certain penchant quant à la responsabilité du III^e Reich dans la seconde. Bien que cette responsabilité soit très discutable, on se bornera à identifier ici le camp adopté par les Québécois. Encore une fois, eu égard à leur ultramontanisme inconditionnel, il sera loisible d'étudier les positions catholiques sur la question

Il est clair que l'Église apostolique n'a jamais prôné la guerre pour résoudre les problèmes relatifs aux traités de Versailles. Jusqu'en 1942, elle a lancé sans relâche des appels à la négociation et à la paix⁸⁸. Durant la guerre, conformément au Traité de Latran (article 24), le Vatican s'est tenu à une stricte neutralité politique⁸⁹. Cette position *sui generis* était d'autant plus confortable qu'elle dispensait le Pape de prendre un parti qui eût froissé des consciences catholiques dans l'un ou l'autre camp. C'est une des raisons pour lesquelles le Pape n'a pas réagi à l'attaque de la Pologne⁹⁰. Mais il n'y a pas seulement eu refus d'*anti-nazisme* ; il y a bien eu, semble-t-il, intelligence avec le Reich.

Dès son intronisation le 3 mars 1939, Mgr Pacelli s'était personnellement saisi du dossier germanique⁹¹. Aussi, lorsque la Pologne se mit à critiquer le projet hitlérien de plébiscite dans le couloir de Dantzig, puis à maltraiter ses minorités allemandes durant l'été 1939 (600 000 Allemands), Pie XII pressa le Président Moscicki de ramener son pays à l'ordre... en vain⁹². Par conséquent, le Pape refusa de réprover l'attaque germanique et conseilla à la Pologne la capitulation⁹³. Et, en 1940, bien qu'il fût d'abord enclin à la neutralité de l'Italie, le Saint-Père a mis ses fidèles en devoir de servir sous la Croix Gammée⁹⁴.

En 1941, alors que l'Allemagne débutait la colonisation de son nouveau *lebensraum* à l'Est, le Pape insistait curieusement «sur le droit de la famille à l'espace vital»⁹⁵. La Curie a aussi pratiqué l'autocensure, de manière à conjurer toute force d'inertie dans les pays occupés⁹⁶. En 1942, quand l'issue fatale parut en Russie, l'épiscopat allemand a diffusé cette déclaration :

*En cette heure décisive, nous supplions nos soldats d'obéir au Führer, de faire leur devoir, d'être prêt à sacrifier leur existence. Que tous les fidèles se joignent à nous dans une ardente prière à la Providence. Qu'elle bénisse nos armées et conduise à la victoire*⁹⁷.

Il est aujourd'hui attesté que le Vatican a fondé de grands espoirs sur une victoire hitlérienne en Russie, du moins jusqu'en 1943⁹⁸. Mais les saluts romains ne fusaient pas qu'en Europe centrale. En Amérique du Nord, les Catholiques ont massivement encensé les chefs de l'entreprise germanique : seuls deux prélats se déclaraient favorables à la lutte anti-hitlérienne : M^{gr} Hurley, évêque de Floride, et M^{gr} Villeneuve, évêque de Montréal⁹⁹. En France, les militants hitlériens étaient légions chez les Catholiques : une revue comme *La Croix* appuyait la contribution française à l'effort de guerre, rendait hommage au sacrifice des soldats allemands pour «la grande cause de la liberté de tous les peuples», et condamnait toutes formes de résistance chez les pro-communistes¹⁰⁰.

Si l'Espagne de Franco a opté pour la neutralité dès l'été 1940, plusieurs de ses hauts-gradés politiques ont misé sur une victoire de l'Axe¹⁰¹. En 1942-1943, lorsqu'il parut que la Wehrmacht et ses alliés slaves (Hongrie, Slovaquie, Roumanie) ne pouvaient plus contenir l'Armée rouge, des contingents de France et d'Espagne ont rejoint, sur une base volontaire, des troupes scandinaves (Norvégiens, Danois, Hollandais, Finlandais) pour leur prêter main-forte¹⁰². En janvier 1945, les 90.000 hommes de la Waffen-S.S. (en Pologne, en Lombardie et en Lorraine) arboraient toujours les drapeaux de 17 nations européennes¹⁰³. En comptant aussi les millions de travailleurs européens volontairement engagés dans l'industrie germanique (dont 50.000 Français¹⁰⁴), ces faits attestent que le Québec, loin de se mettre au ban de l'histoire, s'inscrivait dans un véritable mouvement universel. Le Pape symbolisait le trait d'union vivant entre ses convictions politiques et religieuses...

À la suite de la Conférence de Casablanca (janvier 1943), le Souverain Pontife a vivement critiqué l'exigence alliée d'une capitulation sans condition de l'Axe, – exigence qui opposait une fin de non-recevoir à toute négociation pour une paix de compromis¹⁰⁵. Après qu'Allemands et Français eussent uni leurs griefs contre les ravages insensés de l'aviation alliée, la Papauté, comme l'Église de France, a fustigé les raids sur le patrimoine continental¹⁰⁶. La Curie s'est aussi soulevée contre la bombe A, l'arme nucléaire dont Hitler avait ordonné l'abandon du projet mais que les U.S.A., sur l'insistance de certains Juifs (comme Albert Einstein), comptaient cibler sur les cités germaniques¹⁰⁷. Enfin, lors des Procès de Nuremberg, l'Église a dressé un «bilan des abus commis par les Alliés», critiqué les tortures infligées aux prisonniers allemands et dénoncé le caractère politique et non-juridique des sentences de mort prononcées contre les dignitaires du Reich par les juges juifs¹⁰⁸.

S'il y eut résistance à ce que les Catholiques jugeaient comme «des abus du National-Socialisme», les historiens les mieux avisés conviennent qu'elle était très mince sur le fond idéologique, sinon inexistante¹⁰⁹. Dans ses sermons, le plus virulent opposant à la stérilisation et l'euthanasie, l'évêque de Münster, M^{gr} comte von Galen, continuait d'honorer l'héroïsme de la Wehrmacht et enjoignait les fidèles à prier «pour la patrie et son Führer»¹¹⁰. (Notons que les pratiques «anti-chrétiennes» ont été si vivement dénoncées qu'elles furent suspendues sans délai, dès le 24 août 1941¹¹¹.) Et, bien que le Saint-Père ait émis des réserves sur le sceau de *croisade chrétienne* appliqué à l'invasion de l'U.R.S.S., l'entreprise de la Croix Gammée était reconnue, par plusieurs pays satellites, comme une *opération salvatrice de la Providence*, comme la «Guerre Sainte» du XX^e siècle¹¹².

De fait, Hitler s'était toujours posé en croisé du christianisme¹¹³. Mais qu'il ait aussi tenu à la catholicité, c'est un fait indéniable. Son invitation, adressée au Pape en janvier 1944, de s'établir à Würzburg avant l'occupation ennemie de Rome, en fournit une pièce à conviction^{114*}.

* Le Pape déclina l'invitation. Et il fit bien. Würzburg, la cité baroque aux 40 clochers, fut anéantie à 86% le 16 mars 1945 par l'aviation anglo-américaine. La célèbre Résidence des Evêques construite par Balthazar Neumann ne fut guère épargnée. 115

7- Le racisme.

Dans la mesure où l'Église romaine a fait cause commune avec la R.C. mondiale, les anti-sémitismes biologique et culturel usaient du même lexique. Attribuer l'un aux Hitlériens et l'autre aux Chrétiens marquerait seulement une nuance factice entre l'antijudaïsme et l'antisémitisme.

C'est en effet la R.C. franco-européenne qui a conduit le Québec à réinterpréter sa tradition antijudaïque en termes sociologiques (biologiques et culturels). Une analyse thématique montrerait que, c'était moins le judaïsme que l'esprit moderne des Juifs qui faisait objet de critique dans l'école groulxiste (*supra* : p. 92). En 1933, Pierre Dagenais notait : «c'est cet esprit juif international qui est néfaste, beaucoup plus que la nationalité ou la religion juive elle-même»¹¹⁶. De fait, il était largement reconnu à l'époque que les idéaux messianiques du judaïsme s'étaient sécularisés, aux plans idéologique et politique, dans le libéralisme et le socialisme orthodoxes¹¹⁷. Donc, pour les clercs comme pour les laïcs, l'esprit juif trahissait des menées révolutionnaires. Des menées tantôt capitalistes, tantôt bolchevistes, mais toujours réfractaires aux valeurs sociales des peuples aryens¹¹⁸.

Pourtant, en raison de son dogmatisme religieux, on ne peut contester que la nuance antijudaïsme-antisémitisme logeait à l'arrière plan de la logique québécoise. Il est donc permis de poser l'hypothèse qu'une telle nuance eût pu aiguiller les lois raciales de l'A.L.N. dans une direction différente des lois allemandes. Encore ici, il convient de vérifier cette conjecture en étudiant les positions des Catholiques d'Europe face à l'antisémitisme allemand.

En 1935, les lois de Nuremberg ne soulevèrent aucune réprobation. Au contraire, l'épiscopat germanique invita à y souscrire avec enthousiasme : «La race, le sol et la nation sont de précieuses valeurs naturelles que Dieu notre Seigneur a créés et dont il a confié le culte à nous, Allemands»¹¹⁹. Fait notable, ce fut du côté des Protestants, mieux acquis au régime mais moins disciplinés, que des pasteurs de l'Église confessante, l'une des fractions du luthéranisme allemand, initièrent en 1937 la première résistance active (M. Niemöller, D. Bonhoeffer, P. Schneider). Mais leur désaccord portait seulement sur l'évêque nommé par Hitler pour unifier l'Église évangélique. (Loin de réprouver le III^e Reich, Martin Niemöller a envisagé une conversion au catholicisme et un engagement dans la Wehr-

macht, comme commandant de sous-marin¹²⁰.) *Mit Brennender Sorge* suscita peu de réactions, même en Autriche¹²¹. Beaucoup de prêtres s'abstinrent d'en instruire leurs fidèles. Et lorsque fût annexée l'Autriche, le plébiscite rallia 99,73% de voix favorables à l'Allemagne (10 avril 1938)¹²².

Lors de la Nuit de Cristal (9 novembre 1938), le Vatican réserva tout commentaire¹²³. Idem au Québec. Dans le Reich, un seul ecclésiastique critiqua la virulence des pogromes, B. Lichtenberg, prévôt du Chapitre de Berlin (il fut arrêté en 1941)¹²⁴. Durant la guerre, la cité pontificale abrita 4.000 réfugiés, dont 1\7 de Juifs, probablement tous baptisés¹²⁵. Lorsque les Alliés rédigèrent une déclaration conjointe sur la situation mortelle faite aux Juifs (17 décembre 1942), le Saint-Père refusa catégoriquement de s'y associer¹²⁶. De même, en mai 1943, c'est inutilement que le Congrès juif mondial exigea du Souverain Pontife l'excommunication de Hitler¹²⁷. Enfin, le 28 octobre 1943, tandis que débutait la déportation des Juifs de Rome, l'ambassadeur allemand près le Saint-Siège faisait parvenir à Berlin la notice suivante : «Bien que pressé de toutes parts, le Pape ne s'est laissé entraîner à aucune réprobation démonstrative de la déportation. Il a tout fait, dans cette question délicate, pour ne pas mettre à l'épreuve les relations avec le gouvernement allemand»¹²⁸.

L'antisémitisme hitlérien n'était certes pas spécifique au Grand Reich. Par exemple, la Suisse (confédération à majorité germanique) affichait un racisme de même acabit. En 1938, sa tradition de neutralité et de pacifisme ne l'empêchait pas de fermer ses douanes aux Juifs, – comme les U.S.A. et la Grande-Bretagne¹²⁹. De fait, les Juifs étaient encore très mal accueillis dans la chrétienté. Vers 1940, des sondages révélaient que les Américains se déclaraient à 42% hostiles aux Juifs et à 83% défavorables à une hausse des quotas d'immigration en leur faveur¹³⁰. Jusqu'en mars 1944, bien que Roosevelt fût informé des camps d'extermination polonais (28 août 1942), et malgré la mission de 400 rabbins orthodoxes à la Maison-Blanche (6 octobre 1943), les États-Unis ont émis au compte-gouttes leurs visas d'entrée¹³¹. Après avoir verrouillé *de façon draconienne* les portes d'entrée en Palestine, les Britanniques ont même refoulé un bateau chargé de réfugiés juifs en 1942¹³².

Ce n'est qu'à l'agonie du Reich que la nuance antijudaïsme-antisémitisme émerge dans les faits. En janvier 1944, le Führer de l'épiscopat allemand adressa à Himmler une protestation contre les lois antisémites étendues aux *Mischlinge*. Ce vocable désignait les demi-Juifs et les quarts-Juifs,

souvent baptisés. «D'après les lois de Nuremberg de 1935, rappelait M^{gr} Bertram, il est reconnu que les Mischlinge ne sont, ni des corps étrangers, ni un danger pour le peuple du Reich, mais qu'ils appartiennent au peuple allemand. Ils possèdent donc tous les droits des citoyens»¹³³.

Les prélats avaient pourtant été saisis de l'opération dès 1942. Mais aucun n'avait réagi. Le seul témoignage de réprobation se trouve dans une lettre adressée à Pie XII par M^{gr} Gröber :

*Le rapport entre la vision du monde par le National-socialisme et celle de la Chrétienté est le même que celui qui existe entre l'eau et le feu.[...] La vision du monde national-socialiste, en théorie et en pratique [...]se caractérise par l'antisémitisme le plus radical qui va jusqu'à la destruction totale du judaïsme.[...] à partir de là, le national-socialisme construit une notion de race et une biologie de race qui, du point de vue chrétien et également du point de vue scientifique, ne peuvent absolument pas être admises.*¹³⁴

Le Pape regrettait sans doute l'extermination des Juifs¹³⁵. Mais que la réprobation ne se fût déclarée qu'en 1944 – du nord des Alpes, pour les seuls Juifs baptisés, et dans une simple note à Himmler, – cela atteste la réticence de l'Église, sinon sa répugnance, à marquer quelque nuance que ce soit entre antijudaïsme et antisémitisme. Le Reichsführer-S.S. partageait sans doute les scrupules de l'épiscopat germanique (scrupules que lui avaient déjà témoignés des commandants S.S.)¹³⁶. La preuve est qu'il offrit aux Alliés d'Occident, en mai 1944, l'échange de 1 million de Juifs contre 10 000 camions et des denrées alimentaires et sanitaires¹³⁷. À cette date, en effet, la santé publique était partout en péril sur le continent, et les détenus juifs étaient les premiers à en pâtir¹³⁸.

Que rien ne différenciât vraiment les antisémitismes européen et hitlérien, l'attitude des pays affidés au Reich en fournit une preuve décisive. La France, l'Italie, la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie, la Croatie et l'Ukraine ont offert leur entière collaboration à la déportation¹³⁹. D'aucuns ont même devancé les S.S. dans leur génocide, comme la Slovaquie, la Croatie et la France, pays à forte majorité catholique¹⁴⁰. C'est d'ailleurs après consultation du Pape que la France a étendu ses lois aux demi-juifs et quart-juifs en 1941, extension suivie seulement en 1942 par l'Allemagne¹⁴¹. Sur 185 lois touchant les Juifs, seule une minorité était plagiée d'outre-Rhin, la majorité étant l'œuvre originale de Vichy¹⁴². Preuve que l'antisémitisme hitlérien était loin d'être spécifique au III^e Reich.

Enfin, que l'idée du génocide ait toujours été étrangère à la doctrine hitlérienne, les dépositions des S.S. à leurs procès en offrent des arguments probants. Dans son livre testamentaire, le grand Commandant S.S. d'Auschwitz, Rudolf Hoess, pendu en 1947, a pu livrer cette confession :

Je reconnais la doctrine philosophique, la Weltanschauung du national-socialisme, comme la seule appropriée à la nature du peuple allemand. Les S.S. étaient, à mon avis, les défenseurs actifs de cette philosophie. Mais, ajoutait-il, je reconnais aussi que l'extermination des Juifs constituait une erreur, une erreur totale. C'est cet anéantissement en masse qui a attiré sur l'Allemagne la haine du monde entier. Il n'a été d'aucune utilité pour la cause antisémite, bien au contraire : il a permis à la juiverie de se rapprocher de son but final¹⁴³.

C) L'ÉTAT-PROVIDENCE ET L'ÉTAT-NATION.

1- L'État-providence.

Il y a consensus des experts pour situer l'émergence de l'État-providence après la Seconde Guerre mondiale, surtout dans les années '60. Les conditions de l'État-providence ont pourtant été parfaitement réunies sous Hitler : son corporatisme a homogénéisé les procédures de règlements (principe socialiste de justice distributive), tout en les différenciant entre les cellules corporatives (principe capitaliste de liberté productive). D'où cette «coexistence d'un centralisme étatique et de pouvoirs particularistes», selon les mots de l'historien allemand M. Broszat¹⁴⁴.

L'osmose des principes démocratiques et autocratiques sous Hitler fut conséquente du double effort pour *privatiser* l'État et *politiser* la Société. Ainsi apparurent dans le secteur public, un demi-siècle avant les États-bourgeois, les principes de gestion du secteur privé. De même, fait inédit en Occident, des principes de gestion du secteur public étaient introduits dans le secteur privé, tels que la sécurité d'emploi. Les experts rendent bien compte de cette *atmosphère mi-fonctionnaire, mi-entrepreneur* du Reich, lorsqu'ils le décrivent comme un *État de droit* et un *État d'action*¹⁴⁵.

Ce qui est remarquable dans le III^e Reich, c'est le succès exceptionnel qu'il a emporté en matière de politique sociale. À la *démocratie gouvernée* qui prévalait partout en Occident, s'est substituée en Allemagne une «démocratie gouvernante» «dont toute l'originalité, à en croire Georges Burdeau, est justement qu'elle prétend désormais organiser activement au profit de la majorité le fonctionnement de la machine sociale»¹⁴⁶. Le régime hitlérien a aussi atteint avec brio le double objectif de toute politique économique à court terme : la stabilité des prix et le plein emploi. Il l'a si bien atteint qu'il y a eu déflation et pénurie de main-d'œuvre dès 1936¹⁴⁷.

Le National-Socialisme a aussi poursuivi les six objectifs assignés à toute politique économique à long terme : 1) accroissement de la production (hausse de 50% en cinq ans) ; 2) amélioration quantitative et qualitative de la formation professionnelle avec le D.A.F. ; 3) redistribution des revenus avec le R.A.D. ; 4) réduction des disparités régionales avec le «Reichsnährstand»; 5) développement des branches industrielles (complexes chimiques avec I.G. Farben, électro-mécaniques avec Siemens et métallurgiques avec la *Reichswerke-Hermann-Goering*) ; 6) accroissement des loisirs avec le K.d.F.¹⁴⁸.

Les Hitlériens ont aussi compris que la participation du patronat au gouvernement est la condition de son autonomie productive, et que seules les politiques d'incitation peuvent l'incliner à pourvoir aux exigences sociales des travailleurs. Mais le succès économique a fait des perdants dans les classes moyennes. Par exemple, en dépit des 620% d'augmentation budgétaire du Ministère de l'Agriculture, l'amélioration des conditions d'emploi a défavorisé les petits exploitants agricoles¹⁴⁹. Il y a donc eu explosion urbaine au cœur du pays, notamment à Magdeburg, qui est passée de 102 000 en 1933 à 233 000 habitants en 1938^{150*}. Cet effet pervers était cependant transitoire puisque l'objectif de conquête orientale aurait permis une forte croissance des classes moyennes rurales à long terme, comme cela s'est produit lors de la colonisation européenne des Amériques.

* Magdeburg a été anéantie par l'aviation alliée dans la nuit du 16 janvier 1945. C'était une des cités les plus riches en patrimoine d'Europe. Sa célèbre voisine, Dresden, subit le même sort un mois plus tard (13 février). Ces deux cités comptèrent plus de victimes que Nagasaki et Hiroshima réunies.

Contrairement à la République de Weimar – et on s'étonne que les historiens le nient encore aujourd'hui, – le régime hitlérien n'était pas en rupture avec une culture politique dont les modalités avaient été mises en œuvre avec la commercialisation dans le I^{er} Reich et l'industrialisation dans le II^e Reich. Notons que l'État-providence n'a pas été remis en cause après 1945. Dans la mesure du possible, la R.F.A. a conservé un certain corporatisme avec la *Konzertierte action* (la *Sozialpartnerschaft* en Autriche) et plusieurs des acquis juridiques du National-Socialisme¹⁵¹.

Quant au Québec, c'est seulement après 1960, avec la victoire sur la droite duplessiste, qu'est enfin survenue la révolution souhaitée, avec l'interventionnisme dans tous les domaines : éducation, transport, énergie, agriculture, travail, santé... Comme le III^e Reich, l'État a initié une véritable «biopolitique» (*supra* : p. 32). Mais, révolution moderne plus que conservatrice, son *modus operandi* libéral a eu des conséquences désastreuses sur tous les plans. Au plan économique : hyper-inflation monétaire, endettement public astronomique, explosion urbaine, exode des régions, explosion du secteur tertiaire aux dépens des secteurs productifs, gaspillage des ressources naturelles, pollution industrielle, extinction d'espèces animales et végétales, chômage chronique, marché noir... Au plan politique : surenchère des droits démocratiques, surcharge des responsabilités publiques, perte de confiance populaire envers l'État, désaffection électorale, organisation criminelle...

Bien qu'il y eut quelques tentatives de concertation sociale, notamment avec les sommets socio-économiques du Parti Québécois (P.Q.)¹⁵², ce sont les schémas libéraux et sociaux-démocrates qui ont alterné depuis ; en sorte que les éternels duels syndicats-patronats n'ont donné aucun résultat probant. Les grèves et les lock-out nuisent toujours à l'économie nationale ; la menace du chômage pèse toujours davantage avec la précarité croissante des emplois ; et la polarisation entre sociaux-démocrates (P.Q.) et libéraux (P.L.) domine toujours dans les débats partisans. Enfin, rien dans la Constitution de 1867 n'a été amendé. Au contraire, le Premier ministre fédéral Pierre E. Trudeau a renforcé ses dispositions les plus libérales avec la Charte de 1982 – sans le consentement démocratique du Québec. Si bien que le pays reste plus que jamais l'otage du droit canadien.

2- L'État-nation.

La médiation entre l'État comme structure globale et les corps socioprofessionnels comme modalité d'interaction fut la même qu'en matière culturelle dans le III^e Reich.

Dans ses analyses phénoménologiques, Scheler avait identifié trois types de personnalités supérieures : le héros (valeurs vitales), le génie (valeurs intellectuelles) et le saint (valeurs divines)¹⁵³. Or, c'est dans l'union nietzschéenne de ces trois types que les poètes et penseurs allemands de la R.C. concevaient la domination charismatique. Pour Benn comme pour Stapel, le Führer ne pouvait incarner qu'un «héros idéal», investi d'une «mission religieuse»¹⁵⁴. De fait, Hitler a été pour les Allemands la figure archétypale du Führer qui offrait ce que l'Occident leur avait confisqué au nom des droits et libertés individuelles : un «consensus intuitif» (M. Maffessoli)¹⁵⁵ sur les grandes valeurs nationales et sociales. Comme l'a expliqué le politologue français Georges Ballandier (en parlant des royautés féodales), l'autorité du Souverain n'est jamais absolue : son pouvoir

n'est jamais total et son accentuation peut-être symbolico-rituelle ; il n'est pas sans partage [...], il est inégal selon les régions du royaume [...]. Surtout, le pouvoir tient le Souverain. L'accession à la souveraineté impose, en même temps que la modification de «personne» du détenteur, des interdits, des obligations, des contraintes et des risques notamment rituels qui manifestent la soumission du roi au pouvoir dont il est dépositaire. Le souverain est moins lié par une constitution implicite que par le dispositif symbolique et rituel qui engage sa responsabilité à l'égard de la société tout entière et du «monde» qui l'environne. Il peut être mis en cause pour défaillance rituelle, indépendamment de l'insuffisance fonctionnelle (profane) entraînant sa déposition ou son bannissement.¹⁵⁶

L'autorité de Hitler avait sans doute beaucoup hérité du pouvoir traditionnel fondé sur le droit divin. Mais son originalité était cette synthèse des formes ancienne et moderne de domination qui caractérise le pouvoir charismatique défini par Max Weber (*supra* : p. 33). Le «consensus intuitif» ne reposait plus sur des rites chrétiens, considérés depuis longtemps comme dissociés du processus historique : il émanait dialectiquement des principes d'autocratie élitiste et de démocratie populaire.

Avec la modernité, ce qui est nouveau, c'est la grande mobilité du sacré, la diversité changeante des objets dans lesquels il se trouve investi, ses méta-

*morphoses associées à la multiplication des expériences subjectives ; libéré, il retrouverait alors, pour une part, ce qui était à son commencement : sa qualité d'énergie issue de l'exubérance d'une vie collective non encore endiguée et portée à la recherche de son sens.*¹⁵⁷

Quant au Québec, le mouvement social des années' 30 a aussi milité pour un nouvel Etat-nation. Bien qu'il ait surgi au XIX^e siècle, le projet de souveraineté a trouvé sa véritable impulsion après 1918. Il a atteint un seuil critique lors de la Révolution germanique en 1933 jusqu'à l'éviction de l'A.L.N. en 1936. Et, s'il a de nouveau été revendiqué durant la Seconde Guerre, les persécutions fédérales l'ont vite étouffé. Bien que le projet eût resurgi dans les années' 50 (avec l'Alliance laurentienne), ce n'est qu'avec la Révolution tranquille que le projet a redémarré, avec le R.I.N. et le P.Q..

La séparation État-Société a eu des incidences néfastes sur le projet national des années' 30, car l'U.N. a ignoré la mission dont l'avaient investie les groupes-témoins de l'A.L.N.. Par contre, comme aucun conflit d'ordre culturel et religieux n'opposait l'Etat et la Société, c'est dans cette connivence que s'est ancré le duplessisme au pays. Et c'est le motif principal pour lequel le siège épiscopal a si bien soutenu le conservatisme de droite. En sorte que, éternelle Pénélope, le clergé québécois a déchiré la voile du vaisseau national qu'il avait cousue avec son propre tissu doctrinal.

Le mythe de la culture était célébré dans de grandes cérémonies religieuses. Au Québec, les fêtes liturgiques tenaient lieu d'exutoire dionysiaque. Le Congrès eucharistique, tenu à Québec en juin 1938, est peut être la plus vibrante profession de foi qu'ait livré le Québec à son Église. À cette occasion, dans un temple aménagé face au manège militaire, le cardinal Villeneuve reçut du chef d'État un anneau symbolisant «l'union de l'autorité religieuse et de l'autorité civile»¹⁵⁸.

De même, en Allemagne, villes et campagnes étaient constamment animées par des foules en chœur où, selon le mot de Léon Dion, «la noblesse d'âme, l'esprit du sacrifice et la foi fusionnaient comme pour combler une prière»¹⁵⁹. Après des siècles de morcellement religieux depuis la Guerre de Trente ans (1648), c'est avec Hitler qu'est apparue une véritable *Kulturreligion* nationale et sécularisée, couronnée en 1938 par l'annexion plébiscitaire de l'Autriche.

Six fois par an, il offrait une solennité passée à l'état de rite aux regard de ses partisans ou des foules : le 24 février, à Munich, dans le cercle des vieux compagnons, date anniversaire de la fondation du parti ; le 20 avril, à Berlin, jour de son propre anniversaire, où il assistait à un défilé militaire ; le 1^{er} mai, fête du Travail, où il parlait à des centaines de milliers d'ouvriers et recevait des délégations de travailleurs à la Chancellerie ; en septembre, lors du congrès du parti, à Nuremberg où venaient également les diplomates étrangers [...] d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Hongrie, du Danemark et de Norvège ; à la fête de la Récolte, à Bückeberg, où il parlait à des centaines de milliers de paysans et recevait la couronne de la moisson des vieux Germains ; enfin, les 8 et 9 novembre, à Munich, pour la commémoration du soulèvement de 1923, où le cortège des combattants de la première guerre [...] se rendait dans le même ordre que jadis au monument de la Feldernhalle, entouré de flammes funéraires brûlant en haut de pylônes, pour entendre, après les salves rituelles, énumérer les noms de ceux qui avaient donné leur vie pour le mouvement.¹⁶⁰

Depuis la guerre, des pans entiers de la culture germanique sont tombés sous les bulldozers de la *dénazification*. L'étape préliminaire en a été la destruction systématique du tissu patrimonial germanique. Même au terme des hostilités, alors que les Allemands comptaient leurs morts (6 millions), les exilés de 1933 ont pris une formidable revanche sur les 13 ans d'hitlérisme : après le dynamitage des temples nationaux-socialistes, les ruines des cités médiévales ont été rasées pour tout rebâtir dans le moderne. Au Québec, c'est avec la Révolution tranquille que le «mythe de la raison» a triomphé : les droits de la Personne trônent désormais sur l'esprit de culture le plus élémentaire. Les conséquences sont si bien rapportées par nos media qu'il serait fastidieux d'en citer ici des exemples.

D) CONCLUSION :

De ce chapitre, on peut tirer ces quelques instructions générales :

Après la Grande Guerre, en Allemagne plus qu'ailleurs se sont révélés les méfaits du libéralisme et du communisme, tant aux plans politique et économique que culturel. Aussi peut-on saisir la Seconde Guerre comme le prolongement mondial de la Révolution Conservatrice derrière laquelle se rangeaient plusieurs États, dont le Québec et le Vatican.

Véhicules de la Révolution Conservatrice, le N.S.D.A.P. comme l'A.L.N. était «un parti au-dessus de tous les partis»¹⁶¹. Exemples-types du *Catch all party*, ces formations politiques ne critiquaient pas précisément les idées des partis de droite ou de gauche qu'elles partageaient souvent, mais l'institution même de leur partition. Si l'A.L.N. n'a pas su tirer son épingle du jeu parlementaire, c'est parce que Duplessis lui a déchiré sa feuille de route en 1936. Secondé par le cardinal Villeneuve, il a été le principal artisan de l'échec de la R.C. au Québec.

Duplessis n'a jamais été l'homme de la situation. Par contre, Hitler a été, pour une très forte majorité d'Allemands, «l'homme de la Providence»¹⁶². Dans la mesure où il a satisfait au principe et à la modalité de la «démocratie mixte» (*supra* : p. 31), force est de reconnaître qu'il a atteint les cibles que les vedettes clérico-nationales s'étaient elles-mêmes assignées au Québec. Loin de reproduire les schémas du libéralisme ou du socialisme orthodoxes, son régime les a arrimés dans l'État-providence et l'État-nation, avec toute la rigueur que la R.C. a donnée à ces modèles post-modernes.

Que certaines politiques hitlériennes aient contrevenu à des positions chères au catholicisme, – même en se gardant d'une *Kulturkampf* à la Bismarck¹⁶³ – cela ne marquait qu'une différence de perspectives sur la frontière entre pouvoirs temporels et spirituels. Cette différence ne change rien au fait que le Vatican et le III^e Reich étaient de connivence contre les démocraties modernes. Il ne faut cependant pas monter en épingle l'engagement politique de l'Église dans l'entre-guerres. Outre le traité de Latran (1929) qui lui imposait le devoir de réserve, ses membres jouissaient d'une liberté d'action étendue. Ainsi s'explique la lutte sans merci du cardinal Villeneuve contre l'Axe¹⁶⁴. Ainsi s'explique aussi la fausse impartialité de la Papauté durant la guerre, qui a tant fait illusion.

Mais, dans une large mesure, ces positions s'inscrivaient en porte-à-faux avec celles du Québec. En effet, ses élites clérico-nationales œuvraient bien pour l'intégration du pays à l'*Ordre nouveau* dans lequel était engagée une majeure partie de l'Europe. Même le traitement infligé aux Juifs n'a suscité aucune réprobation avant 1945. À cet égard, si l'on en croit l'attitude du clergé européen, la seule divergence d'appréciation n'a pas été le génocide – pour peu qu'il fût connu en Amérique ;

c'était, virtuellement, la persécution des Juifs convertis au christianisme. Aucun objet de réprobation susceptible d'autoriser un diplôme de résistance à la politique goulxiste et catholique n'a remis en cause les mobiles fondamentaux de l'entreprise nationale-socialiste.

Rappelons qu'il n'y a pas de fil conducteur entre ces mobiles et l'extermination des Juifs. La décision fatale de décembre 1941 a été déterminée par les conditions de la guerre intercontinentale : entrée en guerre des U.S.A. et défaite sur le front russe (décembre 1941). La décision de la déportation-extermination a alors eu un effet domino dans toute l'Europe chrétienne. Le caractère exceptionnel du génocide par rapport aux massacres massifs du Moyen-Âge ressort d'abord des techniques au gaz mises en œuvre à cet effet. Techniques physiquement peu ou pas douloureuses, mais plus redoutables que les armes conventionnelles, comme toutes les armes chimiques du XX^e siècle.

NOTES DU CHAPITRE VIII :

1. Richard WOLIN. *La politique de l'être, la pensée de Heidegger*. Paris, Kimé, 1992, p. 68.
2. Alfred WAHL. *L'Allemagne de 1918 à 1945*. Paris, Armand Colin, 1993, pp. 21-22.
3. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. *Hitler*. Paris, Presses Pocket, 1962, p. 166.
4. Ibid. p. 170. Pierre MILZA. *Les fascismes*. Paris, Seuil, 1991, p. 189.
5. Baldur von SCHIRACH. *J'ai cru en Hitler*. Paris, Plon, 1968, p. 125.
6. Richard WOLIN. op. cit., p. 119.
7. Thomas MOLNAR. *La contre-révolution*. Paris, Union générale d'Éditions, 1972, pp. 154-155.
8. Edouard MONTPETIT cité par Peter SOUTHAM, dans: Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, *Idéologies au Canada français 1930-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 334.
9. Rondo CAMERON. *Histoire économique du monde*. Paris, Larousse, 1991, p. 367.
10. Ibid. p. 370.
11. Alfred WAHL, op. cit., pp. 70-71.
12. Loc. cit.
13. Alfred WAHL, *cultures et mentalités en Allemagne, 1918-1960*. Paris, Sodes, 1988, p. 164.
14. Ibid. p. 187.
15. Ibid. pp. 167-170. Pour les besoins du texte, ce passage a été conjugué à l'imparfait.

16. Ibid. p. 187.
17. Ibid. p. 173.
18. Ibid. p. 165.
19. Walter LAQUEUR cité par Alfred WAHL, *ibid.*, pp. 190-191.
20. Louis DUPEUX. «L'antisémitisme culturel de Wilhelm Stapel», dans: Louis DUPEUX (dir.), *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar*. Paris. Kimé. 1992. p. 257.
21. Alfred WAHL, *op. cit.*, pp. 177 et 193.
22. Jean-Claude FAVEZ. «L'antisémitisme allemand menait-il à l'extermination?» et Saül FRIEDLÄNDER, «L'extermination des Juifs», dans: François BÉDARIDA (Introduction de), *L'Allemagne de Hitler*. Paris. Seuil. (Coll. "Points"). 1991. pp. 228 et 249-250.
23. Paul LETOURNEAU. «Rathenau et la question juive», dans: Louis DUPEUX, *op. cit.*, p. 257.
24. Jean-Pierre GABOURY. *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1970, pp. 142-144. André LAUREN-DEAU. «partisanerie politique» dans: *Les Cahiers des Jeune-Canada. Politiciens et Juifs*. Montréal. L'imprimerie populaire. 1933, p. 61. Jacques TREMBLAY. «Le nationaliste. 1908-1909», dans Fernand DUMONT, Jean HAMELIN, Jean-Paul MONTMINY et Fernand HARVEY, *op. cit.*, p. 116.
25. Lionel GROULX. *La bourgeoisie et le national*. *op. cit.*, pp. 106-107.
26. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT. *op. cit.*, p. 510.
27. Alfred WAHL. *op. cit.*, pp. 145-146 et 150.
28. Ibid. p. 151.
29. Ian KERSHAW. *Hitler. Essai sur le charisme en politique*. Paris. Gallimard. 1995, p. 105. Henri FABRE. *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme les outrages à la vérité*. Bruxelles. Espaces de Libertés. 1995. pp. 81-82. 80 et 89.
30. Ibid. p. 89.
31. Ibid. p. 87. M^{gr} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN. *Pie XII devant l'Histoire*. Paris. Laffont (Jouy). 1972. p. 50.
32. Henri FABRE. *op. cit.*, pp. 36 et 49.
33. Hans KELLER cité par Mgr. Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN. *op. cit.*, p. 69.
34. Mgr GFOELLNER cité par Henri FABRE. *op. cit.*, p. 79.
35. Ibid. p. 76.
36. Ibid. pp. 125, 126 et 127. Mgr. Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN. *op. cit.*, pp. 303, 315 et 335. Paul DUCLOS. *Le Vatican et la Seconde Guerre mondiale*. Paris. A. Pedone. 1955. p. 177.
37. Henri FABRE. *op. cit.*, p. 93.
38. Ibid. p. 124. M^{gr} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN. *op. cit.*, pp. 254, 255 et 314. Le Pape nomma tout de même un évêque allemand, Mgr Spielt, comme administrateur apostolique de Pologne.
39. Ibid. pp. 254 et 272.
40. Cité par Paul DUCLOS. *op. cit.*, p. 180. Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN. *op. cit.*, p. 299, 333 et 335.

41. Henri FABRE. op. cit., p. 123.
42. Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN. op. cit., pp. 144, 149, 167, 168 et 178.
43. Henri FABRE. op. cit., p. 270.
44. Ibid, pp. 122-123. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 200, 239 et 243.
45. Ibid, p. 334.
46. Ibid, pp. 227-228, 266-267 et 380
47. Ibid, pp. 392 et 394. Paul DUCLOS. op. cit., p. 30.
48. Ibid, pp. 185 et 210. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 277.
49. Paul DUCLOS. op. cit., p. 117.
50. Alfred WAHL. op. cit., p. 25.
51. Paul DUCLOS. op. cit., p. 164. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 310.
52. Ibid, p. 312. Henri FABRE. op. cit., p. 213.
53. Ibid, pp. 209-210.
54. Ibid, pp. 211-212. Jules HERVIER. «Ernst Jünger et la question de la modernité» dans: Louis DUPEUX, op. cit., p. 69. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN, op. cit., p. 428.
55. Ibid, p. 340.
56. Robert PELLOUX. *Le parti National-Socialiste et ses rapports avec l'État*, Paris, Centres d'études de politique étrangère, publication n° 6, 1936, p. 17. Ian KERSHAW. op. cit., p. 62. Ce que pensait aussi Hitler. Voir Karl Dietrich BRACHER. *La dictature allemande: naissance, structure et conséquences du National-Socialisme*. Toulouse. Privat, 1980, pp. 314-315.
57. Ian KERSHAW. op. cit., p. 99.
58. Michel MAFFESSOLI. *Essais sur la violence, banale et fondatrice*. Paris, Méridiens, 1984, p. 62. Hitler avait une conception plutôt étherée de la révolution: «Le sens et le but des révolutions, écrit-il, n'est pas de démolir tout l'édifice, mais de supprimer ce qui est mal ajusté ou mal adapté et de rebâtir à l'endroit sans ainsi libérer». Adolf HITLER cité par Louis DUPEUX. «"Révolution Conservatrice" et hitlérisme: essai sur la nature de l'hitlérisme», dans: Louis DUPEUX, op. cit., p. 208.
59. Ian KERSHAW, op. cit., p. 54.
60. Philippe BRAUD. *La vie politique*. Paris, P.U.F., 1985, p. 380. Ian KERSHAW, op. cit., p. 193.
61. Ibid, p. 96
62. Karl Dietrich BRACHER. op. cit., p. 306.
63. Friedrich A. von HAYEK, *Droit, législation et liberté: une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique. L'ordre politique d'un peuple libre*. Paris, P.U.F., 1980, p. 45.
64. «Les catholiques autrichiens et le National-Socialisme (1933-1938)», dans: Louis DUPEUX, op. cit., p. 397.
65. Ian KERSHAW, op. cit., pp. 216-217.
66. Voir l'étude détaillée de David SCHOENBAUM, *La Révolution brune: une histoire sociale du IIIe Reich (1933-1939)*, Paris, Laffont, 1979.

67. Pierre ANSART. «Sociologie des totalitarismes», dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, *Traité de science politique: Les régimes politiques contemporains*. Paris, P.U.F., vol. 2, 1985, p. 177.
68. David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 250-251. Voir aussi Ian KERSHAW, op. cit., p. 116 et Martin BROZAT, *L'État hitlérien: l'origine et l'évolution des structures du IIIe Reich*, Paris, Fayard, 1985, p. 108.
69. Karl WAHL cité par David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 251-252.
70. Ibid, pp. 252 et 254.
71. Ibid, p. 23. Ian KERSHAW, op. cit., p. 151.
72. David SCHOENBAUM, op. cit., pp. 169 et 324.
73. Hélène CARRÈRE D'ENCAUSE, *L'Union soviétique de Lénine à Staline, 1917-1953*, Paris, Richelieu, c1972, p. 179.
74. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 240.
75. Léon DION, *La révolution allemande au XXe siècle: l'idéologie politique du national-socialisme*, Sainte-Foy, Thèse de doctorat, Université Laval, 1954, p. 503
76. Conrad BLACK, *Duplexis, tome I: l'ascension*, Montréal, L'Homme, 1977, p. 380.
77. Pierre ANSART, op. cit., p. 168.
78. Joseph Paul GOEBBELS cité par David SCHOENBAUM, op. cit., p. 52.
79. David SCHOENBAUM, ibid, p. 178.
80. Ibid, p. 128.
81. Léon DION, op. cit., p. 473
82. Henri FABRE, op. cit., p. 116.
83. Peter RACHEL, *La fascination du nazisme*, Paris, Odile Jacob, 1993, pp. 163 et 164
84. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 153.
85. Pierre ANSART, op. cit., p. 165.
86. Jean-Pierre AZÉMA, "Les victimes du nazisme", dans: François BÉDARIDA, op. cit., p. 312. Voir Pierre ANSART, op. cit., p. 167 et Karl Dietrich BRACHER, op. cit., p. 481.
87. Baldur von SCHIRACH, op. cit., p. 184.
88. Paul DUCLOS, op. cit., pp. 105, 108-109, 120 et 125 M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 130 et 151.
89. Ibid, p. 129. Le Pape préférerait parlé d'«impartialité» plutôt que de neutralité. Ibid, pp. 267 à 269, 303 et 327. Paul DUCLOS, op. cit., pp. 23-24 et 67.
90. Ibid, p. 21.
91. Henri FABRE, op. cit., pp. 117-118.
92. Ibid, p. 106. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 144, 147, 149, 152-160, 167, 170, 173-174, 178, 185 et 199.
93. Ibid, p. 193. Henri FABRE, op. cit., pp. 270-271.
94. Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN, op. cit., pp. 203, 214, 217-218 et 239. Paul DUCLOS, op. cit., pp. 224, 225 et 228.

95. Ibid. p. 87.
96. Ibid. p. 35.
97. Cité par Henri FABRE, op. cit., p. 123.
98. Ibid. p. 175.
99. Mgr Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN, op. cit., p. 322.
100. Henri FABRE, op. cit., pp. 205 à 207, 209-210 et 260.
101. Mgr Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN, op. cit., p. 286.
102. Walther GÖRLITZ et Herbert A. QUINN, op. cit., pp. 576, 579 et 599.
103. Klaus Jürgen MÜLLER, «La machine de guerre allemande», dans : François BÉDARIDA, op. cit., p. 308.
104. Henri FABRE, op. cit., p. 204.
105. Walther GÖRLITZ et Herbert A. QUINN, op. cit., pp. 126 et 134. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 309, 377, 383, 408 et 410-411.
106. Ibid. pp. 378, 385-386 et 407. Paul DUCLOS, op. cit., pp. 144-146.
107. Ibid. p. 158. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 417-418.
108. Paul DUCLOS, op. cit., pp. 144, 145 et 164.
109. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 19.
110. M^{re} Clemens August conte von GALEN cité par Henri FABRE, op. cit., pp. 126 et 127.
111. Ibid. pp. 126, 127 et 129. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 336. Philippe BURIN, "Le Führer dans le système nazi". André KASPI, "Génocide: les Alliés savaient!" et Jean-Pierre AZÉMA, dans: François BÉDARIDA (dir.), op. cit., pp. 73, 275 et 312.
112. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 302, 316, 320, 334, 337-338 et 343-344. Adolf HITLER cité par Léon DION, op. cit., p. 231.
113. François BÉDARIDA, op. cit., p. 17.
114. Paul DUCLOS, op. cit., pp. 31 et 150. M^{re} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 397-398.
115. Suzanne AGNELY et Jean BARRAUD, *L'Europe du Centre*, Paris, Librairie Larousse, 1985, p. 15.
116. Pierre DAGENAIS, «L'immigration au Canada et le communisme» dans: *Les Cahiers des Jeunes-Canada*, op. cit., p. 31. Esther DELISLE, *Le traître et le Juif: Lionel Groulx. Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec*, Outremont, L'Étincelle, 1992, pp. 45, 49, 167-168, 180, 189-190 et 197.
117. Saül FRIEDLÄNDER, op. cit., p. 250.
118. Jacques BRASSIER (pseudonyme de Lionel GROULX), «Pour qu'on vive», *L'Action nationale*, juin 1933, p. 365. Anatole VANIER, «Les Juifs au Canada», *L'Action nationale*, septembre 1933, p. 7.
119. Cité par Henri FABRE, op. cit., p. 99.
120. Rudolf HOESS, *Le commandant d'Auschwitz parle*, Paris, François Maspero, 1979, pp. 119-121.

121. Léon DION. op. cit., p. 549.
122. Henri FABRE. op. cit., pp. 49 et 107. Mgr. Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., p. 82. Même Otto von Habsburg, descendant de la maison impériale d'Autriche, approuva les résultats du plébiscite hitlérien.
123. Ibid. p. 115.
124. Ibid. p. 128.
125. On sait que de nombreux fugitifs sont entrés par effraction dans la cité vaticane et que le Pape était surtout enclin à aider les Juifs qui acceptaient de se faire baptiser. M^{gr} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 257, 281, 333, 356 et 404. Paul DUCLOS, op. cit., p. 199.
126. Henri FABRE. op. cit., pp. 30-31 et 115. M^{gr} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 209, 368 et 380-381. André KASPL. op. cit., p. 281.
127. Henri FABRE. op. cit., p. 392.
128. Von WEIZSAECKER cité par Paul DUCLOS, op. cit., p. 190 et 222. Henri FABRE, op. cit., p. 176.
129. Saül FRIEDLÄNDER, op. cit., p.244
130. André KASPL. op. cit., p. 284. Mgr. Georges ROCHE et Philippe SAINT-GERMAIN, op. cit., pp. 206 et 254-255.
131. Ibid. p. 403. André KASPL. op. cit., pp. 278 et 283.
132. Saül FRIEDLÄNDER, op. cit., p. 245. Henri FABRE, op. cit., p. 61.
133. M^{gr} BERTRAM cité par Henri FABRE, ibid. p. 135.
134. M^{gr} GRÖBER cité Henri FABRE, ibid. p. 130.
135. M^{gr} Georges ROCHE et Philippe SAINT GERMAIN, op. cit., pp. 355. et 380-381
136. Rudolf HOESS, op. cit., pp. 201 à 204, 206 à 210 et 213-214.
126. André KASPL. op. cit., p. 286.
138. Rudolf HOESS, op. cit., p. 194.
139. Henri FABRE, op. cit., p. 201, 290, 330, 313, 333-334, 354, 358, 265-266 et 270.
140. Ibid. pp. 31, 298, 201, 306,317-319 et 322.
141. Ibid. pp. 72 et 198. Saül FRIEDLÄNDER, op. cit., p. 259.
142. Henri FABRE, op. cit., pp. 198-199.
143. Rudolf HOESS, op. cit., pp. 251 et 255
144. Martin BROSZAT, op. cit., p. 211.
145. Ibid. pp. 14 et 18. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 329.
146. Mantei DOGAN et Dominique PELASSY. *Le Moloch en Europe: étatisation et corporatisation*. Paris, Economica, 1937, p. 52.

147. David SCHOENBAUM. op. cit., pp. 128-129 et 228.
148. Jack E.S. HAYWARD. «Les politiques industrielles et économiques», dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, *Traité de science politique: les politiques publiques*. Paris. P.U.F., vol. 4, p. 95. David SCHOENBAUM. op. cit., pp. 198 et 379 à 383.
149. *Ibid.*, pp. 196, 202-203 et 321.
150. *Ibid.*, p. 207.
151. Clinton ARCHIBALD. *Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique. Le Québec de 1930 à nos jours*. Hull. Asticou, 1983, p. 42. Mattei DOGAN et Dominique PELASSY. op. cit., p. 47. David SCHOENBAUM. op. cit., p. 120.
152. Clinton ARCHIBALD. op. cit., p. 248.
153. Léon DION, op. cit., p. 294.
154. *Ibid.*, pp. 288 et 294-295.
155. Michel MAFFESSOLI op. cit., pp. 102 et 113.
156. Georges BALLANDIER. «Le politique des anthropologues», dans: Madeleine GRAWITZ et Jean LECA, *traité de science politique: la science politique. science politique*. op. cit., p. 319.
157. Georges BALLANDIER. *Le désordre. éloge du mouvement*. Paris, Fayard, 1988, p. 223.
158. Conrad BLACK, op. cit., pp. 301-302.
159. Léon DION, op. cit., pp. 400-401.
160. Walter GÖRLITZ et Herbert A. QUINT, op. cit., pp. 465 et 466.
161. David SCHOENBAUM, op. cit., p. 76.
162. L'expression est de PIE XI. Cité par Henri FABRE. op. cit., p. 272.
163. François BÉDARIDA, op. cit., p. 17.
164. Conrad BLACK, op. cit., pp. 382, 389, 390 et 394.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Qu'est-ce que la Deuxième Guerre mondiale a décidé en fin de compte, pour ne parler ni des atroces conséquences qu'elle a eues dans notre patrie, ni surtout de la déchirure qui traverse son cœur ? Cette guerre n'a rien décidé, si nous prenons ici le mot de *décision* en ce sens large et élevé qui concerne singulièrement la destinée de l'homme sur cette terre. – Seul ce qui est resté sans décision apparaît un peu plus distinctement.

Martin Heidegger (1954)¹

La partie I a quadrillé les champs d'analyse desquels ont procédé les projets allemand et québécois au début du XX^e siècle. Ces mises en perspectives structuraliste et fonctionnaliste étaient de circonstance : dans l'examen des phénomènes sociaux, le structuralisme s'applique à en relever les déterminants culturels (métaphysiques), alors que le fonctionnalisme s'intéresse d'abord à leurs paramètres politiques et économiques.

Or, les deux écoles sociologiques sont intimement liées par leur œuvre commune d'anthropologie. En effet, l'anthropologie phénoménologique consiste à saisir synthétiquement les actions récurrentes complexes des fonctions symbolico-matérielles dans le développement organisationnel des communautés. Il ressort que le structuralisme et le fonctionnalisme sont en étroite corrélation par la nature de leurs explications empiriques : tous deux postulent la théorie de la sélection psycho-biologique comme modèle d'élucidation de l'évolution humaine.

La sociologie du XIX^e siècle a été, pour ainsi dire, l'extension *scientifique* de la philosophie allemande. Aussi, dans la mesure où la Révolution Conservatrice a voulu construire une idéologie politique à partir de cet effort de compréhension ontologique, l'hitlérisme et le groulxisme se sont donc présentés avec une force d'interprétations rigoureuse du monde contemporain.

Notre analyse comparative des idéologies politiques allemande et québécoise a montré comment elles ont procédé d'un même paradigme philosophique. Sans doute, depuis la Renaissance et la Réforme, l'Allemagne et le Québec ont évolué sur des voies culturelles distinctes. Alors que la première s'est efforcée de concilier la cosmologie du monde médiéval et les idées révolutionnaires de l'*Aufklärung*, le second est resté cantonné dans la scolastique. Au début du XX^e siècle toutefois, l'intelligentsia québécoise s'est mise à l'heure critique de la modernité. C'est au contact de la sociologie franco-européenne qu'elle a mûri dans le sens de la Révolution Conservatrice allemande. Cela ne singularise guère notre pays dans l'Histoire contemporaine, sachant que la majorité des peuples d'Europe se sont mis dans l'orbite du Grand Reich, avec la bénédiction de l'Église apostolique.

Que le Vatican ait mis son autorité au service de la Révolution Conservatrice, cela ne faisait que confirmer ses positions politiques antérieures. Jusqu'au mitan du XX^e siècle, jamais l'Église romaine n'avait accredité les révolutions modernes. Elle avait toujours condamné l'affrontement des idéologies politiques libérale et socialiste. Pour remédier à la crise des révolutions bourgeoises et prolétaires, elle avait encouragé, dès le XIX^e siècle, la restauration du corporatisme. De fait, ce sont des peuples de confession catholique qui ont d'abord emprunté la voie indiquée par Rome. Parce que l'Allemagne présentait le cas-symbole d'un peuple asservi par l'impérialisme occidental, on comprend que son redressement politique ait servi de phare dans le monde entier.

Le Québec avait donc été bien préparé par son église pour accueillir les nouvelles idées d'outre-Atlantique. Il ne faut cependant pas croire que le groulxisme a été une simple réaction à l'anticléricalisme foncier des idées modernes. La Révolution Conservatrice s'est présentée comme une solution pratique à des problèmes sociaux et nationaux dont souffraient autant le Québec que le reste du monde septentrional. Mais si le Concordat de 1933 peut expliquer pourquoi le III^e Reich a servi de modèle politique au Québec, l'encyclique pontificale de 1937 *Mit brennender Sorge* contient sans doute l'élément central de la différenciation entre l'hitlérisme et le groulxisme. En effet, dans la dominante luthérienne qui avait marqué toute la pensée germanique s'explique la tension entre une école d'obédience conservatrice par son ultramontanisme et une culture bien ancrée dans l'étatisme moderne. Ce n'était pas au plan de leurs conceptions ethno-culturelle ou corporatiste que se différençaient les idéologies allemande et québécoise ; c'était au strict plan théologique.

Au plan politique, le mouvement groulxiste corrobore cette proximité idéologique avec l'hitlérisme. L'A.L.N. partageait avec le N.S.D.A.P. un même discours antiparlementaire, antilibéral, anticommuniste et antisémite. Si ce discours n'a pu se traduire dans une révolution au Québec, c'est parce que l'A.L.N. n'a jamais été à la hauteur de cette ambition. Mais si rien ne prouve que ce parti aurait divergé des grandes orientations hitlériennes, notre explication du génocide juif interdit de croire que la guerre mondiale aurait poussé un gouvernement groulxien à une politique d'extermination. Il reste que le mouvement a bien engagé le Québec vers la création d'un État-providence et d'un État-nation sur le modèle allemand, plus ou moins en retrait des traditions médiévales.

Que la Révolution Conservatrice ait marqué le XX^e siècle, on en trouve des preuves dans sa continuité après 1945. Ne serait-ce qu'au plan intellectuel, le débat Gadamer-Habermas dans les années '60 et '70 a sorti de son fourreau l'épée de Damoclès que le préjugé de la Raison fait planer sur les occurrences d'émancipation humaine. Par contre, c'est surtout au plan juridique – là où l'esprit bourgeois est le mieux établi – que le monde reste imperméable aux lumières de la R.C.. Au plan philosophique, la pensée allemande a été récupérée par les libéraux (Popper, Taylor, Dworkin) autant que par les marxistes (Apel, Sartre, Habermas). Au plan sociologique, l'Occident prend une revanche musclée sur la décolonisation avec la mondialisation de sa «loi du marché». Au plan politique, le corporatisme d'État reste profondément enrayé par les modes de procédures libérales. Au plan religieux, le cléricisme a certes bien reculé... mais en laissant un vide spirituel immense.

Les thèses modernes conservent donc le haut du pavé. Cette situation s'explique en majeure partie par l'ampleur du drame de 1945. On ne peut douter que la chute du III^e Reich a spolié la R.C. de ses lettres de noblesse. Les ruines effroyables d'Europe, ajoutées à l'horreur du système concentrationnaire, ont soulevé un mouvement de répulsion universelle contre tout ce que le National-Socialisme avait pu déclarer comme sa cause supérieure. La critique officielle des démocraties modernes, à l'Ouest comme à l'Est, a aussitôt sanctionné l'aura maléfique du III^e Reich, malgré leurs propres pratiques. Et le groulxisme a été éclaboussé par le sang de la Seconde Guerre mondiale.

Mais, force est de constater aujourd'hui que le jugement des intellectuels relève souvent d'une lecture technique et manichéenne de l'Histoire, méprisante de l'approche compréhensive qu'ont initiée les Allemands eux-mêmes. Leur jugement ultra-normatif et pseudo-cognitif n'a rien à voir avec la démarche réflexive de l'existentialisme. S'il l'était, ce serait seulement dans la mesure où il servirait des intérêts et des valeurs autres que ceux dont le III^e Reich s'est fait le bouclier

Nous considérons d'abord comme une méprise d'associer l'hitlérisme et le goulxisme à l'extrême droite conservatrice. C'est bien plutôt le mariage de la gauche et de la droite que résume leur corporatisme. Ces idéologies politiques incarnaient la médiation des antinomies de valeurs dans l'actualité : socialisme et libéralisme, républicanisme et conservatisme, nationalisme et internationalisme... C'est parce qu'elles ont réussi à dépasser les contradictions inhérentes à la modernité qu'on peut les qualifier de post-modernes. Si on rejette cette appréciation, d'ailleurs reconnue chez les plus sérieux experts, la signification de la Révolution Conservatrice restera toujours en souffrance.

Le jugement occidental tend à fausser les données historiques pour les adapter à son appareil conceptuel. Tout se passe comme si les démocraties libérales avaient été insultées qu'un système non conforme à leurs critères d'honorabilité bourgeoise ait emporté des records d'approbation populaire. On en vient à se demander si la «démonisation» de l'hitlérisme et du goulxisme n'est pas encore une tentative des Modernes pour se dédouaner face aux erreurs magistrales du XX^e siècle. – Le traité de Versailles, le krach de 1929, la ruine matérielle et spirituelle de l'Europe, le Mur de Berlin, la bipolarisation du monde international, la Guerre froide, le conflit israélo-palestinien, le blocus de Cuba, les crises financières intercontinentales, les guerres civiles de Corée, du Vietnam, de Yougoslavie, du Rwanda, du Cachemire, du Soudan, – sans parler des génocides aux quatre coins du globe... Tous ces désordres engagent la responsabilité directe de l'Occident.

Si l'on acceptait de redonner sa place au III^e Reich, dans l'histoire allemande comme dans l'histoire européenne, on mettrait en lumière plusieurs enjeux de notre temps. Par exemple, ses penseurs ont montré comment le clivage spirituel-matériel, opéré par le Moyen-Âge chrétien, a prédisposé au grand divorce moderne. Nietzsche a certes blâmé Luther pour avoir restauré le christianisme

alors même qu'il tombait en désuétude. Mais la rupture des Révolutions modernes découlait directement de la Contre-Réforme catholique. Si le I^{er} Reich a échappé à la révolution, c'est grâce à la germanisation du christianisme, laquelle l'a engagé vers un culte toujours plus authentique.

L'autorité de Rome a souffert de cette rupture avec le monolithisme médiéval. Mais si l'Église catholique a cautionné la R.C. après Napoléon, c'est parce qu'elle a cru pouvoir renverser la dynamique moderne qu'elle associait si bien au mouvement judaïque. Il est regrettable qu'elle n'ait peut-être jamais vu dans le III^e Reich qu'un moyen de redorer son prestige. Le National-Socialisme promettait pourtant une ère nouvelle, par-delà le dogmatisme chrétien et le rationalisme d'Occident...

Les philosophes germaniques ont compris que la foi est moins une conception dogmatique ou rationnelle du monde qu'une question de respect des valeurs humaines (sociales et nationales). Ils ont mis en relief les hiatus propres au judaïsme et au socratisme que le catholicisme et le modernisme ont intégré à la Pensée. L'un et l'autre ont tiré un rideau de fer entre les mondes humain et divin. L'incidence mondiale en sont les conflits politiques chroniques entre groupes culturels ou économiques. Notre étude a montré comment la Révolution Conservatrice a tenté d'y remédier en Allemagne et au Québec. Au lecteur de porter maintenant son jugement sur la grande décision de 1945.

Il importe de renouer honnêtement avec notre mémoire collective. C'est l'unique condition pour exorciser les mauvais sorts dont nous menace, encore aujourd'hui, la modernité. L'Holocauste juif, tout comme le martyr germanique, devraient au moins servir de leçon.

NOTE DE LA CONCLUSION GÉNÉRALE :

1 Martin HEIDEGGER cité par Richard WOLIN. *La politique de l'Être: la pensée politique de Martin Heidegger*. Paris. Kimé, 1992, pp. 222-223.

REPÈRE CHRONOLOGIQUE (1918 - 1945)

QUÉBEC		ALLEMAGNE
Émeutes sanglantes à Québec.	1918	Fin de la Première Guerre mondiale. Chute du II ^e Reich.
Taschereau succède à Gouin comme 1 ^{er} ministre.	1919	Destruction des dictatures communistes. Création de la S.D.N. à Genève.
Fondation des Semaines sociales.	1920	Entrée en vigueur du traité de Versailles. Fondation du N.S.D.A.P..
Fondation de la C.T.C.C..	1921	Hitler reçoit les pleins pouvoirs au sein du N.S.D.A.P..
Groulx se prononce en faveur de d'un <i>État français</i> indépendant.	1922	Parution de l'ouvrage posthume de Max Weber <i>Économie et Société</i> et du <i>Déclin de l'Occident</i> d'Oswald Spengler
	1923	Occupation de la Ruhr par l'armée française. Hyper-inflation : ruine des classes moyennes. Échec sanglant du Putsch Hitler-Ludendorff à Munich.
Loi des quotas d'émigration aux États-Unis. Fondation de l'U.C.C..	1924	Hitler condamné à cinq ans de prison.
	1925	Hitler est libéré : réorganisation du N.S.D.A.P..
Annexion du Labrador à Terre-Neuve sur décision de Londres.	1927	
Krach boursier à New-York.	1929	Montée en flèche du chômage.
Programme de restauration sociale. M ^{gr} Villeneuve devient cardinal. Agitations politiques. Ouverture des camps de travail.	1933	Hitler nommé Chancelier. Incendie du Reichstag. Ouverture des camps de concentration. Boycott des Juifs. Retrait de la S.D.N., approuvé par 95.1% de l'électorat. Élection plébiscitaire (92.2%).
Fondation de l'A.L.N..	1934	Purge des dissidents politiques (juin). Hitler reconnu chef d'État par 89.9% de l'électorat (août).

Victoire électorale du P.L. King devient 1 ^{er} ministre à Ottawa. Insurrection des chômeurs. Répression. Fermeture des camps de travail.	1935	Lois de Nuremberg. Retour plébiscitaire de la Sarre (90.8%).
Victoire électorale de l'Union nationale. Duplessis devient 1 ^{er} ministre. Éviction des députés de l'A.L.N. au Cabinet.	1936	Réoccupation de la Rhénanie. Jeux olympique de Berlin. Nouvelle élection plébiscitaire du Reichstag (99%).
Répression des propagandistes communistes. Grèves générales.	1937	Remaniement ministériel : les Nationaux-Socialistes majoritaires au Cabinet.
Fondation de l' <i>Action corporative</i> .	1938	Annexion plébiscitaire de l'Autriche (99%). Annexion des Sudètes (Accords de München). Nuit de Cristal. Élections (99%).
Victoire électorale du P.L. Le Canada déclare la guerre au III ^e Reich, à l'Italie et au Japon.	1939	Violences germanophobes en Prusse polonaise. Ultimatum de Varsovie à Dantzig. Attaque allemande de la Pologne : début de la Seconde Guerre mondiale.
Réouverture des camps de concentration. Le P.U.N. est dissous.	1940	Occupation du Danemark et de la Norvège. Défaite de la France. Ouverture des camps de concentration en Pologne.
Mobilisation militaire pour le service au Canada seulement.	1941	Échec de la campagne de Russie. Début de l'extermination massive des Juifs. Attaque japonaise de Pearl Harbour. déclaration de guerre de l'Axe aux U.S.A.
Fondation du Bloc Populaire Canadien. Plébiscite sur la conscription. Mobilisation obligatoire.	1942	Débâcles allemandes en Russie et en Afrique.
Conférence des Alliés à Casablanca, à Téhéran et à Québec.	1943	Les Alliés exigent la capitulation inconditionnelle du III ^e Reich. Vaste offensive aérienne sur l'Allemagne.
Victoire électorale de l'Union nationale. Défaite du Bloc.	1944	Débarquement allié en France. Échec de l'attentat militaire contre Hitler.
Nouvelle défaite électorale du Bloc à Ottawa. Dissolution.	1945	Entrée des Alliés en Allemagne. Suicide de Hitler. Chute du III ^e Reich.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

AGLETTA, Michel et BRENDER, Anton, *Les métamorphose de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy, 1984.

ARENDT, Hannah, *Le système totalitaire*, Paris, Seuil, 1972.

ARON, Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1976.

ARISTOTE, *Petits Traités d'histoire naturelle*, Paris, Les Belles Lettres, 1965.

BALLANDIER, Georges, *Le désordre: éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.

BOUTHOU, Gaston, MOSCA, Gaetano, *Histoire des doctrines politiques*, Paris, Payot, 1966.

BRAUD, Philippe, *La vie politique*, Paris, P.U.F., 1985.

CAMERON, Rondo, *Histoire économique du monde*, Paris, Larousse, 1991.

CAMUS, Albert, *L'Homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951.

CARRÈRE D'ENCAUSE, Hélène, *L'Union soviétique de Lénine à Staline, 1917-1953*, Paris, Richelieu, c1972.

CLASTRES, Pierre, *La Société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974.

COTTA, Alain, *Le corporatisme*, Paris, P.U.F., 1984.

DELACAMPAGNE, Christian, GIRARD, Patrick et POLIAKOY, Léon, *L'invention du racisme. Antiquité et Moyen-Âge*, Paris, Fayard, 1983.

DELACAMPAGNE, Christian, GIRARD, Patrick et POLIAKOV, Léon, *Le racisme*, Paris, Seghers, coll: «Point de départ», 1976.

DERRIENNIC, Jean-Pierre, *Nationalisme et démocratie : réflexions sur les illusions des indépendantistes québécois*, Montréal, Boréal, 1995.

DOGAN, Mattei et PELASSY, Dominique, *Le Moloch en Europe: étatisation et corporatisation*, Paris, Économica, 1987.

DUVERGER, Maurice, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, P.U.F., 1963.

FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité. Volume I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

GADAMER, Hans-Georg, *Vérité et méthode*, Paris, Seuil, 1976.

GAXIE, Daniel, *Les professionnels de la politique*, Paris, P.U.F., 1973.

GIRARDET, Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.

GRAWITZ, Madeleine et LECA, Jean, *Traité de science politique*, Paris, P.U.F., volumes 1, 2, 3 et 4, 1985.

GUILLEMIN, Henri, *L'affaire Jésus*, Paris, Seuil 1992.

GUILLEMIN, Henri, *Malheureuse Église*, Paris, Seuil, 1992.

HABERMAS, Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.

HAYEK, Friedrich A. von, *Droit, législation et liberté: une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique. L'ordre politique d'un peuple libre*, Paris, P.U.F., 1980.

HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *La phénoménologie de l'esprit*, Paris, Montaigne, 1947.

HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Gallimard, 1963.

HEIDEGGER, Martin, *Lettre sur l'humanisme*, Paris, Montaigne, 1957.

HEIDEGGER, Martin, *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard, 1962.

HELLER, Agnès et FEHER, Ferenc, *Marxisme & démocratie. Au delà du "socialisme réel"*, Paris, Maspero, 1981.

HOBBS, Thomas, *Léviathan*, Paris, Sirey, 1971.

- JOBERT, Bruno et MULLER, Pierre, *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, P.U.F., 1987.
- JÜNGER, Ernst, *Le Travailleur*, Paris, Christian Bourgeois, 1989.
- KEDOURIE, Elie, *Nationalism*, New-York, Frederick A. Praeger, Praeger University Series, 1961.
- KEYNES, John Maynard, *A Revision of the Treaty, being a Sequel to the Economic Consequences of the Peace*, New-York, Harcourt, Brace and company, c1922.
- LA PALOMBARA, Joseph et WEINER, *Political parties and political development*, Princeton (New-Jersey), Princeton University Press, 1966.
- LEBRUN, François, *L'Europe et le monde: XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1987.
- LOCKE, John, *Le deuxième traité du gouvernement civil*, Paris, Vrin, 1967.
- MAFFESSOLI, Michel, *Essais sur la violence, banale et fondatrice*, Paris, Méridiens, 1989.
- MENY, Yves et THONIG, Jean-Claude, *Politiques publiques*, Paris, P.U.F., 1989.
- MILL, John Stuart, *L'utilitarisme*, Paris, Flammarion, 1988.
- MOLNAR, Thomas, *La contre-révolution*, Paris, Union générale d'Éditions, 1972.
- MONTESQUIEU, Charles de, *De l'esprit des lois*, Paris, Garnier, 1979.
- NIETZSCHE, Friedrich, *Ecce Homo*, Paris, Gallimard, 1942.
- OFFE, Claus, *Industry and inequality : the Achievement Principle in Work and Social Status*, New-York, St-Martin's Press, 1976.
- O'LEARY, Walter Patrick, *Le régime corporatif*, Montréal, L'Ordre, 1935.
- PERNOUD, Régine, *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1977.
- PLATON, *Les Oeuvres complètes, tome I*, Paris, Gallimard, 1950.
- PLUMYÈNE, Jean, *Les nations romantiques*, Paris, Fayard, 1979.
- RAWLS, John, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987.
- ROCHE, Georges (M^{gr}) et SAINT GERMAIN, Philippe, *Pie XII devant l'Histoire*, Paris, Laffont (Jour), 1972.

- ROSANVALLON, Pierre, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1984.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
- SCHMITT, Karl, *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1988.
- SCHUMPETER, Joseph, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1979.
- SCHWARTZENBERGER, Roger-Gérard, *Sociologie politique*, Paris, Mont-chrétien, 1977.
- STEENBERGHEN, Fernand, *Épistémologie*, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1965.
- STERNHELL, Zeev, *La droite révolutionnaire. Les origines françaises du fascisme, 1885-1914*, Paris, Seuil, 1978.
- STERNHELL, Zeev, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, Paris, Seuil, 1993.
- TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Médecis, 1951.
- TONNARD, F.-J., *Précis d'histoire de la philosophie*, Tournai, Desclée & Co, 1955.
- TRUMAN, David Bicknell, *The governmental process: political interests and public opinion*, New-York, Knopf, 1955.
- VOILQUIN, Jean, *Les penseurs grecs avant Socrate: de Thalès de Milet à Prodicos*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964.
- WEBER, Max, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971.
- WERNER, Charles, *La philosophie grecque*, Paris, Payot, 1962.
- WILMOT, Chester, *La lutte pour l'Europe. Tome I : Nous Reviendrons*, Paris, Presses de la Cité, 1964.
- WILMOT, Chester, *La lutte pour l'Europe. Tome II : La Bataille de Normandie*, Paris, Presses de la Cité, 1964.
- WILSON, Frank Lee, *French Political Parties under the Fifth Republic*, New-York, Praeger, 1982.

II. OUVRAGES SPÉCIALISÉS.

A) Sur l'Allemagne :

AGNELY, Suzanne et BARRAUD, Jean, *L'Europe du Centre*, Paris, Larousse, 1978.

AMSLER, Jean, *Hitler*, Paris, Seuil, 1960.

AYÇOBERRY, Pierre, *La question nazie : essai sur les interprétations du national-socialisme (1922-1975)*, Paris, Seuil, 1979.

AYÇOBERRY, Pierre, *L'unité allemande*, Paris, P.U.F., c1982.

BADIA, Gilbert, JOLY, Jean-Baptiste, MATHIEU, Jean-Philippe, OMNÈS, Jacques, PALMIER, Jean-Michel, ROUSSEL, Hélène, *Les bannis de Hitler: accueil et lutte des exilés allemands en France (1933-1939)*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, Études et Documentation internationale, 1984.

BEDARIDA, François (dir.), *L'Allemagne de Hitler, 1933-1945*, Paris, Seuil, (Coll. "Points"), 1991.

BERSTEIN, Serge et MILZA, Pierre, *L'Allemagne 1870-1987*, Paris, Masson, 1988.

BORWICZ, Michel, *Écrits des condamnés à mort sous l'occupation nazie (1939-1945)*, Paris, Gallimard, 1973.

BRACHER, Karl-Dietrich, *La dictature allemande : naissance, structure et conséquences du national-socialisme*, Toulouse, Privat, 1986.

BROSZAT, Martin *L'État hitlérien : l'origine et l'évolution des structures du III^e Reich*, Paris, Fayard, 1985.

COLLOTI, Enzo, *Hitler et le nazisme*, Florence, Casterman\Giunti, 1994.

DAVID, Claude, *L'Allemagne de Hitler*, Paris, P.U.F., 1961.

DROZ, Jacques, *Le romantisme allemand et l'État*, Paris, Payot, 1966.

DUCLOS, Paul, *Le Vatican et la Seconde Guerre mondiale : action doctrinale et diplomatique en faveur de la paix*, Paris, A. Pedone, Librairie de la Cour d'appel et de l'Ordre des avocats, 1955.

DUPEUX, Louis (dir.), *La révolution conservatrice allemande sous la République de Weimar*, Paris, Kimé, 1992.

FABRE, Henri, *L'Église catholique face au fascisme et au nazisme : les outrages à la vérité*, Bruxelles, Espace de Libertés, 1995.

GALLO, Max, *La nuit des longs couteaux*, Paris, Laffont, 1984.

GANGL, Manfred et ROUSSEL, Hélène, *Les intellectuels et l'État sous la République de Weimar*, Rennes, Centre de recherche Philia, 1993.

GOODRICK-CLARKE, Nicholas, *Les racines occultistes du nazisme*, Puisseaux, Pardès, 1989.

GÖRLITZ, Walter et QUINT, Herbert A., *Adolf Hitler*, Paris, Presses Pocket, 1962.

HITLER, Adolf, *Ma doctrine*, Paris, Fayard, 1938.

HOFFMANN, Peter, *La résistance allemande contre Hitler*, Paris, Balland, 1979.

JÄCKEL, Eberhard, *Hitler idéologue*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

KERSHAW, Ian, *Hitler : essai sur le charisme en politique*, Paris, Gallimard, 1995.

KROCKOW, Christian von, *Les Allemands du XX^e siècle (1890-1990)*, Paris, Hachette, 1990.

LAQUEUR, Walter, *Weimar, une histoire culturelle de l'Allemagne des années vingt*, Paris, Laffont, 1978.

LAUFENBURGER, Henri et PFLIMLIN, Pierre, *La nouvelle structure économique du Reich, groupes, cartels et politique des prix*, Paris, Centre d'études de politique étrangère, Paul Hartmann Éditeur, 1938

LIOTTI, Joseph, *La croix païenne*, Montréal, Beauchemin, 1940.

LUDWIG, Emil, *La conquête morale de l'Allemagne*, Montréal, L'Arbre, 1945.

MERLIO, Gilbert (dir.), *Ni gauche, ni droite : les chassés-croisés idéologiques des intellectuels français et allemands dans l'entre-deux-guerres*, Talence, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995.

MILZA, Pierre, *Les fascismes*, Paris, Seuil, 1985.

MOREAU, Patrick, *Les héritiers du III^e Reich*, Paris, Seuil, 1994.

PELLOUX, Robert, *Le parti National-Socialiste et ses rapports avec l'État*, Paris, Centre d'études de politique étrangère, publication n^o 6, 1936.

PRITTIE, Terence, *L'Allemagne*, Time-Life Books, 1967.

REICHEL, Peter, *La fascination du nazisme*, Paris, Odile Jacob, 1993.

RICHARD, Lionel, *Nazisme et littérature*, Paris, Maspero, 1971.

SCHIRACH, Baldur von, *J'ai cru en Hitler*, Paris, Plon, 1968.

SCHOENBAUM, David, *La révolution brune, une histoire sociale du III^e Reich (1933-1939)*, Paris, Laffont, 1979.

STERN, J.P., *Hitler : Le Führer et le peuple*, Paris, Flammarion, 1985.

THALMANN, Rita, *La République de Weimar*, Paris, P.U.F., 1986.

VESTNER, Heinz (dir.), *Le grand guide de l'Allemagne*, Paris, Gallimard, 1989.

WAHL, Alfred, *L'Allemagne de 1918 à 1945*, Paris, Armand Colin, 1993.

WAHL, Alfred, *Cultures et mentalités en Allemagne 1918-1960*, Paris, Sedes, 1988.

WOLIN, Richard, *La politique de l'Être: la pensée politique de Martin Heidegger*, Paris, Kimé, 1992.

B) Sur le Québec :

ANCTIL, Pierre et CALDWELL, Gary, *Juifs et réalités juives au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ARCHIBALD, Clinton, *Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique. Le Québec de 1930 à nos jours*, Hull, Asticou, 1983.

BALTHAZAR, Louis, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Hexagone, 1986.

BLACK, Conrad, *Duplessis, tome I : l'ascension*, Montréal, L'Homme, 1977.

CHALOULT, René, *Mémoires politiques*, Montréal, Jour, 1969.

CLOSSE, Lambert (pseudonyme de Lionel Groulx), *La réponse de la race*, Montréal, Thérien, 1936.

COUSINEAU, Jacques, *L'Église d'ici et le social, 1940-1960*, Montréal, Bellarmin, 1980.

DELISLE, Esther, *Le Traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir et le délire d'extrême droite dans la province de Québec (1929-1939)*, Outremont, L'Étincelle, 1992.

DESROSIER, Richard, *Le travailleur québécois et le syndicalisme*, Montréal, Les cahiers de l'Université du Québec, 1973.

DUMONT, Fernand, HAMELIN, Jean et MONTMINY, Jean-Paul, *Idéologies au Canada-français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

DUMONT, Fernand, HAMELIN, Jean, MONTMINY, Jean-Paul, *Idéologies au Canada-français, 1900-1929*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

FOURNIER, Marcel, *Communisme et anticommunisme au Québec (1920-1950)*, Montréal, Co-opératives Albert St-Martin, 1979.

GABOURY, Jean-Pierre, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1970.

GRENON, Hector, *Camillien Houde*, Montréal, Staké, 1979.

GROULX, Lionel, *Directives*, Saint-Hyacinthe, Alerte, 1959.

GROULX, Lionel, *Orientations*, Montréal, Zodiaque, 1935.

GROULX, Lionel, *L'appel de la race*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1970.

GROULX, Lionel, *Notre maître le passé, tome I*, Montréal, Granger, 1936.

GROULX, Lionel, *Notre maître le passé, tome II*, Montréal, Granger, 1937.

GROULX, Lionel, *La naissance d'une race*, Montréal, Granger, 1938.

GROULX, Lionel, *L'enseignement français au Canada*, Montréal, Léméac, 1979, c1935.

HAMELIN, Jean (dir), *Histoire du Québec*, Toulouse, Édouard Privat, 1974.

LACOURSIÈRE, Jacques, PROVENCHER, Jean et VAUGEOIS, Denis, *Canada-Québec, synthèse historique*, Ottawa, Renouveau Pédagogique, 1969.

LÉVESQUE, Robert et MIGNER, Robert, *Camillien et les années' 20 suivi de Camillien et le goulag : cartographie du houdisme*, Montréal, Brûlés, 1978.

LINTEAU, Paul, DUROCHER, René et ROBERT, Jean-Claude, *Histoire du Québec contemporain. Tome I : de la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979

LINTEAU, Paul, DUROCHER, René, ROBERT, Jean-Claude et RICARD, François, *Histoire du Québec contemporain. Tome II : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989.

MINVILLE, Esdras, *L'économie du Québec et la science économique: la vie économique 1*, Montréal, Fides, Les Presses HEC, 1979.

MINVILLE, Esdras, *Systèmes et structures économiques : la vie économique 2*, Montréal, Fides, Les Presses HEC, 1980.

MINVILLE, Esdras, *Plan et aménagement, les données fondamentales : la vie économique 3*, Montréal, Fides, Les Presses HEC, 1980.

MINVILLE, Esdras, *Plan et aménagement, les secteurs de base : la vie économique 4*, Montréal, Fides, Les Presses HEC, 1981.

MINVILLE, Esdras, *Le travail: la vie économique 5*, Montréal, Fides, Les Presses HEC, 1982.

MONIÈRE, Denis, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Québec-Amérique, 1983.

PARISÉ, Robert, *Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, M^{fr} Eugène Lapointe : sa pensée et son action syndicale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

PELLETIER, Michel et VAILLANCOURT, Yves, *Les politiques sociales et les travailleurs. Cahier II : les années 30*, Montréal, Les Auteurs, octobre 1975.

POULIN, Pierre, *Histoire du mouvement Desjardins, tome I : Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920*, Montréal, Québec-Amérique, 1990.

RICHLER, Mordecai, *Oh Canada! Oh Québec! Requiem pour un pays divisé*, Candiac, Balzac, 1992.

ROUILLARD, Jacques, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979.

ROUILLARD, Jacques, *Histoire de la CSN, 1921-1981*, Montréal, Boréal-Express\CSN, 1981.

RUMILLY, Robert, *Histoire de la Province de Québec*, Montréal, Bernard Valiquette, vol. 46, 1946.

RUMILLY, Robert, *Histoire de la Province de Québec : Léonide Perron*, Ottawa, Fides, Vol. XXXI, 1959.

RUMILLY, Robert, *Histoire de la Province de Québec : la Dépression*, Ottawa, Fides, Vol. XXXII, 1959.

RUMILLY, Robert, *Histoire de la Province de Québec : la plaie du chômage*, Ottawa, Fides, Vol. XXXIII, 1961.

III. JOURNAUX, PÉRIODIQUES ET BROCHURES DIVERSES.

L'ACTION NATIONALE, «Un chef», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. V, janvier 1935, n° 5, pp. 3-4.

ANGER, Paul, «Il y a compensation», Montréal, *Le Devoir*, 30 mai 1930, p. 1.

ARCHAMBAULT, Joseph-Papin, «Le syndicat libre dans la profession organisée», Montréal, *L'Ordre nouveau*, 2^e année, 5 septembre 1938, n° 23, pp.

BELZILE, Thuribe, «Les conséquences de la dictature», Montréal, *Le Devoir*, 11 novembre 1932, p. 1.

BRASSIER, Jacques (pseudonyme de Lionel Groulx), «Pour qu'on vive», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. XIII, janvier 1934, n° 2, pp. 51-54.

CAHIERS DES JEUNE-CANADA, *Politiciens et Juifs*, Montréal, L'imprimerie populaire, 1933.

CAHIERS DES JEUNE-CANADA, *Sur les pas de Jacques Cartier*, Montréal, L'imprimerie populaire, 1934.

CAHIERS DES JEUNE-CANADA, *Qui sauvera Québec?*, Montréal, L'imprimerie populaire, 1935.

CALDWELL, Gary, «La controverse Delisle-Richler: le discours sur l'antisémitisme au Québec et l'orthodoxie néo-libérale», *L'Agora*, juin 1994, pp. 17 à 26.

DUHAMEL, Roger, «Abattus? Jamais!», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. XI, janvier 1938, n° 1, pp. 52-56.

DUHAMEL, Roger, «Les jeux de la politique», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. XII, septembre 1938, n° 6, p. 323-331.

EBRAY, Alcide, «Les débuts du III^e Reich allemand», Montréal, *Le Devoir*, 13 mai 1933, p. 1.

GFOELLNER, M^{gr}, «L'internationalisme juif», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. 1, juin 1933, n° 1, pp. 380-382.

GROULX, Lionel, «L'éducation nationale et les écoles normales», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. IV, septembre 1934, n° 1, pp. 5-25.

GROULX, Lionel, «Notre destin français», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. IX, mars 1937, n° 3, pp. 130-142.

HARVEY, Pierre, «L'organisation corporative dans la Province de Québec», *L'Actualité économique*, XXIX^e année, octobre-décembre 1953, n° 3, pp. 411-433.

HÉROUX, Omer, «La maison est à l'envers», Montréal, *Le Devoir*, 19 janvier 1934, p. 1.

HÉROUX, Omer, «Les étonnements de M. Glass, député et organisateur du boycott juif contre la marchandise allemande», Montréal, *Le Devoir*, 26 octobre 1938, p. 1.

HERTEL, François, «Essai sur l'inquiétude des jeunes», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. VII, mars 1936, n° 3, pp. 162-175.

HUOT, Maurice, «Guerre à ces boycotteurs», Montréal, *Le Devoir*, 19 juin 1939, p. 1.

LALIBERTÉ, G.-Raymond, «Dix-huit ans de corporatisme militant. L'École sociale populaire de Montréal, 1933-1950», *Recherches sociographiques*, Vol. XXI, n^{os} 1-2, janvier-août 1980, pp. 55-96.

LAURENDEAU, André, «Les Jeune-Canada et l'antisémitisme», Montréal, *Le Devoir*, 30 janvier 1934, p. 2.

MAHEU, Louis, «Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social», *Sociologie et Sociétés*, Vol. XV, n° 1, pp. 77-92.

MAILLOUX, Benoit, «Saint-Thomas et les Juifs», Montréal, *La Revue dominicaine*, L'oeuvre de la Presse Dominicaine, Notre-Dame-de-Grâce, septembre 1935, pp. 123-151.

MARTEL, Jean-Louis (avec la collaboration de Delmas Lévesque), «L'organisation coopérative et les projets de restauration sociale des années 30 au Québec», *Coopératives et Développement : Centre interuniversitaire de recherche, d'information et d'enseignement sur les coopératives*, Vol. 18, n° 2, 1986-1987, pp. 15-38.

MEINVIELLE, Julio, «Les Juifs dans le mystère de l'histoire», *Documents-Paternité*, n° 107-108, Janvier-février 1965.

MELUCCI, Alberto, «Partir des conflits pour analyser les mouvements sociaux», *Revue internationale d'action communautaire*, Montréal, Coopératives Albert St-Martin, 1050, pp. 41-44.

MELUCCI, Alberto, «Mouvements sociaux, mouvements post-politiques», *Revue internationale d'action communautaire*, Montréal, Coopératives Albert St-Martin, 1050, pp. 13-29.

MINVILLE, Esdras, «Ce que nous voulons», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. VI, octobre 1935, n° 2, pp. 92-102.

OFFE, Claus, «Nouveaux mouvements sociaux et nouveau mouvement pour la paix», *Revue internationale d'action communautaire*, Coopératives Albert St-Martin, 12\52, pp. 35-39.

PELLETIER, Georges, «Réflexions d'un Français», Montréal, *Le Devoir*, 16 mai 1933, p. 1.

PELLETIER, Georges, «Bêtise catastrophique», Montréal, *Le Devoir*, 27 avril 1935, p. 1.

PELLETIER, Georges, «Leur départ», Montréal, *Le Devoir*, 30 janvier 1936, p. 1.

PELLETIER, Georges, «L'antisémitisme, péril grandissant», Montréal, *Le Devoir*, 17 avril 1937, p. 1.

PELLETIER, Georges, «Sur l'antisémitisme en Europe centrale», Montréal, *Le Devoir*, 22 janvier 1938, p. 1.

PELLETIER, Georges, «Naturalisation», Montréal, *Le Devoir*, 9 décembre 1938, p. 1.

PELLETIER, Georges, «6 mois et l'amende», Montréal, *Le Devoir*, 22 mars 1939, p. 1.

SCHMITTER, Philippe C., «Still the Century of Corporatism?», *Review of Politics*, n° 36, 1974, pp. 85-103.

SCHWARZ, Wilhelm, «Mon Ernst Jünger, son Ernst Jünger: L'écrivain serait le bouc émissaire des Allemands dans la seule imagination de Heinz Weinmann», Montréal, *Le Devoir*, 21 avril 1995, p. A-11.

SCHWARZ, Wilhelm, «Ernst Jünger: Quel ostracisme de l'oeuvre? Ce sont des néo-nazis qui ont élaboré un vrai culte autour de ses livres, surtout *Orages d'acier* qui est leur bible», Montréal, *Le Devoir*, 29 mai 1995, p. A-7.

TOURAINÉ, Alain, «La crise de la représentativité politique», *Sociologie et Sociétés*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Vol. XV, n° 1, 1983, pp. 131-140.

TRÉPANIÉ, Pierre, «Quel corporatisme? (1820-1965)», Sainte-Foy, La Liberté, *Les cahiers des dix*, n° 49, 1994, pp. 159-212.

TRÉPANIÉ, Pierre, «Esdras Minville et le traditionnalisme», Sainte-Foy, La Liberté, *Les cahiers des dix*, n° 50, 1995, pp. 255-294.

VANIER, Anatole, «Les Juifs au Canada», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. I, septembre 1933, n° 7, pp. 5-24.

VANIER, Anatole, «Politique extérieure», Montréal, *L'Action nationale*, Vol. X, février 1937, n° 1, pp. 90-102.

IV. THÈSES ET MÉMOIRES.

BÉLANGER, André-J., *L'apolitisme des idéologies québécoises et le grand tournant de 1934-1936*, Sainte-Foy, Thèse de doctorat en sciences sociales, Université Laval, 1972.

BÉLANGER, Guy, *Le syndicalisme catholique et le corporatisme au Québec, 1931-1950*, Montréal, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Montréal, août 1983.

COMEAU, Robert, *Les Indépendantistes québécois, 1936-1938*, Montréal, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Montréal, 1971.

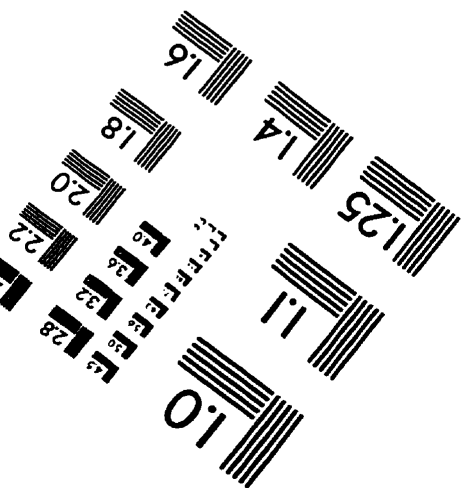
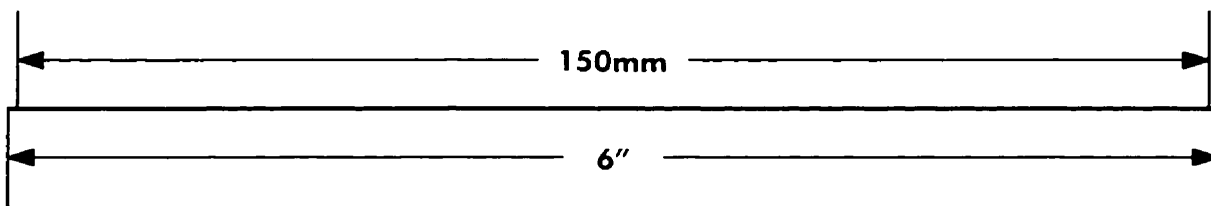
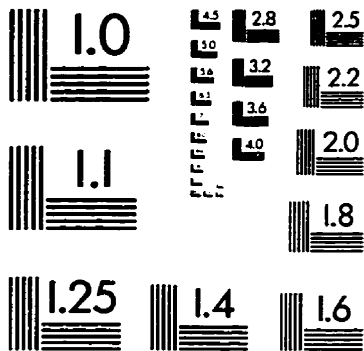
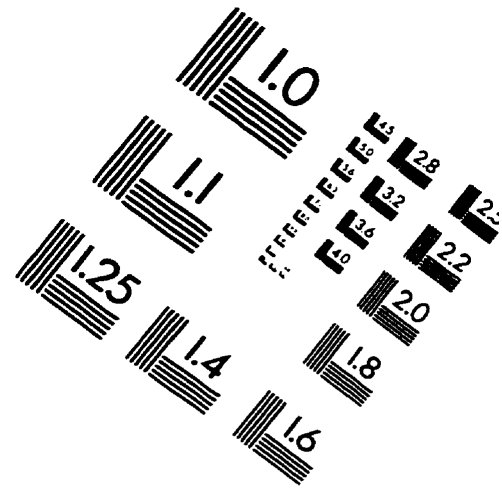
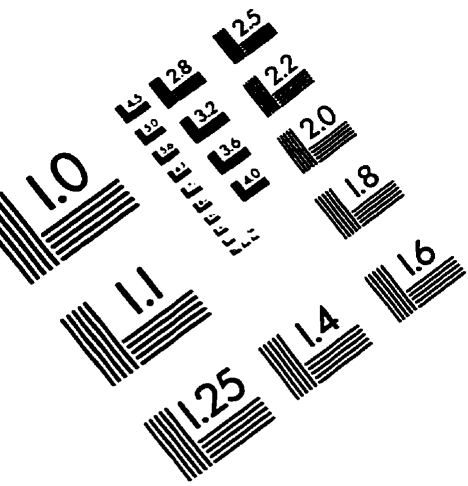
DION, Léon, *La révolution allemande du XX^e siècle: l'idéologie politique du national-socialisme*, Sainte-Foy, Thèse de doctorat en sciences sociales, Université Laval, 1954.

ROBERTSON, Susan, *L'Action française. L'appel à la race*, Sainte-Foy, Thèse de doctorat, Université Laval, février 1970.

SAINT-PIERRE, Céline, *Le développement de la société québécoise saisi à travers l'analyse des orientations et des pratiques du syndicalisme catholique et des unions internationales, la définition des idéologies dominantes et la mise à jour des contradictions fondamentales (1929-1940)*, Paris, Thèse de doctorat en Sociologie, École pratique des hautes études, 1973.

SEXTON, Jean, *La C.T.C.C.-C.S.S.: du corporatisme à la réforme de l'entreprise*, Sainte-Foy, Mémoire de maîtrise en Relations industrielles, Université Laval, 1969.

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

